



Banque Royale du Canada
Rapport annuel 2009



Vision	Valeurs	Objectifs stratégiques
<ul style="list-style-type: none"> Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients 	<ul style="list-style-type: none"> Excellence du service aux clients et aux collègues Travailler ensemble pour réussir Responsabilité personnelle pour un rendement élevé Diversité visant la croissance et l'innovation Confiance inspirée par l'intégrité dans toutes nos actions 	<ul style="list-style-type: none"> Au Canada, être le chef de file incontesté du secteur des services financiers Aux États-Unis, être l'un des principaux prestataires de services liés aux marchés des capitaux et de services de gestion de patrimoine et bancaires en tirant parti des importantes capacités de RBC À l'extérieur de l'Amérique du Nord, être un prestataire de choix de certains services liés aux marchés des capitaux et de services de gestion de patrimoine et bancaires dans les marchés ciblés

La **BANQUE ROYALE DU CANADA** (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada en matière de capitalisation boursière et d'actifs, et elle figure parmi les plus grandes banques à l'échelle mondiale, en matière de capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise, des services de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons plus de 80 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 18 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 53 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

TABLE DES MATIÈRES

1	Message du chef de la direction	80	Rapport des comptables agréés inscrits indépendants
4	Message du président du Conseil	80	Commentaires des comptables agréés inscrits indépendants au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines
5	Rapport de gestion	81	Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
6	Vue d'ensemble	81	Rapport des comptables agréés inscrits indépendants
10	Rendement financier	82	Bilans consolidés
14	Information financière trimestrielle	83	États consolidés des résultats
16	Résultats des secteurs d'exploitation	84	États consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres
34	Situation financière	85	États consolidés des flux de trésorerie
38	Gestion du risque, du capital et des liquidités	86	Notes complémentaires
57	Aperçu d'autres risques	153	Glossaire
59	Facteurs de risque additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs	155	Administrateurs et haute direction
61	Information financière supplémentaire	156	Principales filiales
65	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	157	Renseignements à l'intention des actionnaires
67	Questions en matière de comptabilité et de contrôle		Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.
72	Opérations entre apparentés		
73	Renseignements supplémentaires		
80	Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers		

Le présent rapport annuel contient des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance sans réserve à ces déclarations prospectives, puisque de nombreux facteurs de risque pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées dans les déclarations prospectives. Des renseignements additionnels au sujet de nos déclarations prospectives et des facteurs de risque sont fournis à la section intitulée Mise en garde au sujet des déclarations prospectives, à la page 5.

Une année marquée par de nombreux défis vient de s'achever, et RBC se distingue en tant qu'institution financière mondiale de premier plan, solide et stable. Le rendement que nous avons offert aux actionnaires pour les périodes de un an, trois ans, cinq ans et 10 ans s'est situé dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe de sociétés nord-américaines homologues, et nous sommes aujourd'hui l'une des plus grandes banques dans le monde, en fonction de la capitalisation boursière. Nous comptons parmi les quelques banques à l'échelle mondiale auxquelles Moody's Investors Service a accordé la cote Aaa et nous sommes parmi les banques les plus respectées et les mieux reconnues pour ce qui est de notre conscience sociale.

Au cours de l'exercice 2009, nous avons dégagé un bénéfice net de 3,858 milliards de dollars, montant qui tient compte d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard, avant et après impôts, qui n'a pas eu d'incidence sur l'exploitation courante. Compte non tenu de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, notre bénéfice net ajusté s'est chiffré à 4,9 milliards de dollars⁽¹⁾, en hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse reflète l'excellent rendement des secteurs Services bancaires canadiens, Marchés des Capitaux, Gestion de patrimoine et Assurances.

Notre rendement solide et continu est attribuable à notre modèle de gestion diversifié, à notre bilan solide, à une démarche rigoureuse de gestion du risque, à une stratégie à long terme claire et aux efforts de nos employés qui sont fiers de faire partie de RBC et qui s'engagent à faire passer le client avant tout.

La crise financière et le ralentissement économique qui a suivi ont donné lieu à des situations difficiles pour nos clients, mais nos employés ont mis tout en œuvre pour les aider à obtenir de meilleurs résultats en leur accordant du crédit et en leur offrant des conseils et des services qui font appel à nos capacités globales, à notre savoir-faire ainsi qu'à nos forces concurrentielles et financières.

Bien que le contexte de la dernière année ait démontré la solidité de notre modèle de gestion, il a aussi poussé tous nos secteurs d'activité à trouver de nouvelles façons d'améliorer l'efficacité et la productivité. En plus d'un ratio du capital de première catégorie se chiffrant à 13 % et d'un niveau d'endettement peu élevé par rapport à celui de nos concurrents à l'échelle mondiale, l'attention accrue accordée à la gestion des coûts nous donnera la capacité de réinvestir ces économies dans les occasions de croissance solides qui naîtront de la confiance grandissante des investisseurs, du raffermissement du marché du crédit et du marché des actions et de la hausse de la valeur des actifs.

Nous sommes aujourd'hui une meilleure entreprise qu'avant le début de la crise. Nous disposons maintenant des ressources nécessaires pour investir et innover de manière à amplifier davantage nos forces et à prendre les mesures requises pour surmonter les obstacles que nous rencontrons. Nos concurrents battent en retraite face aux

restrictions sur le capital, à l'appropriation par l'État, aux nouvelles difficultés d'ordre réglementaire ou à la réorientation des priorités stratégiques. À l'opposé, notre vigueur, notre stabilité et notre modèle de gestion diversifié conjugués à notre gestion du risque et à notre rendement financier ont fait naître une quantité record d'occasions stratégiques. Nous cherchons activement à investir dans les secteurs d'activité clés et à examiner les possibilités d'acquisition qui répondent à nos critères économiques, stratégiques et culturels rigoureux.

Objectifs stratégiques de 2009

Notre réussite est attribuable en grande partie à l'attention que nous avons accordée à notre stratégie à long terme, qui continuera d'inspirer nos décisions d'affaires. Plus précisément, nos objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté du secteur des services financiers
- Aux États-Unis, être l'un des principaux prestataires de services liés aux marchés des capitaux et de services de gestion de patrimoine et bancaires en tirant parti de nos capacités considérables
- À l'extérieur de l'Amérique du Nord, être un prestataire de choix de certains services bancaires, de gestion de patrimoine et liés aux marchés des capitaux dans les marchés ciblés

Au Canada, RBC est une marque phare et elle est reconnue comme un chef de file. Malgré l'environnement concurrentiel très difficile qui a marqué l'année 2009, presque tous nos secteurs d'exploitation ont continué de tirer parti de leur position de tête dans chaque marché et catégorie de produits.

Nous avons continué de prendre des mesures pour que nos clients des services bancaires de détail puissent plus facilement faire affaire avec nous en élargissant notre réseau de succursales et de guichets automatiques bancaires et en prolongeant les heures d'ouverture dans plus de la moitié de nos succursales. Au cours des cinq dernières années, nous avons investi considérablement dans notre entreprise en embauchant des employés ayant un contact direct avec les clients et en révisant les processus afin que nos employés puissent plus facilement servir nos clients. Nous commençons à constater les résultats de ces changements : croissance de nos activités auprès de nouveaux clients et de clients existants, augmentation de notre part de marché des prêts à la consommation, des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises, et reconnaissance d'organismes tiers comme Synovate et Forrester Research Inc.

Notre secteur Gestion de patrimoine – Canada est le plus important au pays et comprend les plus grands services de courtage traditionnel et la plus grande société de fonds communs de placement au Canada. Malgré le ralentissement, les ventes nettes de nos fonds communs de placement ont continué d'augmenter, mettant en

(1) Le bénéfice net ajusté est une mesure hors PCGR. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport de gestion.

évidence la puissance de notre réseau de distribution, la reprise des marchés financiers, une plus grande tolérance pour le risque des clients et leur confiance grandissante à l'égard de notre savoir-faire en matière de gestion de fonds. RBC a été nommée « Maison de gestion privée hors pair en Amérique du Nord » en 2009 par *Private Banker International*. Ce prix rend hommage à notre potentiel de croissance ainsi qu'à notre solidité, à notre stabilité et à notre leadership.

Nous sommes la plus grande compagnie d'assurance appartenant à une banque au Canada et nous augmentons notre clientèle en lui offrant plus de valeur. Nous offrons des produits et services d'assurances voyage, vie, habitation et automobile par l'intermédiaire de nos propres réseaux en pleine expansion tels que les succursales de vente au détail d'assurance, les centres d'appels, les services par Internet et notre équipe de vente interne, de même que par l'intermédiaire de conseillers indépendants en assurance et d'agents de voyages. Plus particulièrement, nous avons récemment restructuré notre entreprise de façon à mieux tenir compte des besoins des clients et avons élargi notre réseau canadien de succursales de vente au détail d'assurance, le faisant passer de 35 succursales en 2008 à 49 succursales en 2009.

Nous demeurons la principale banque canadienne offrant des services mondiaux de banque d'investissement et nous avons une fois de plus été nommés Négociateur de l'année au Canada (*Financial Post*), Meilleure banque d'investissement au Canada (*Euromoney*) et leader au Canada en matière de prise ferme de titres de participation et de financement de titres d'emprunt de sociétés (*Bloomberg, Thomson Reuters*). Nous avons agi à titre de coordonnateur mondial dans le cadre de la plus importante prise ferme de l'histoire.

Aux États-Unis, nous occupons le sixième rang des maisons de courtage traditionnel et comptons près de 2 300 conseillers financiers, ce qui représente une augmentation de plus de 100 conseillers par rapport à l'exercice précédent, attribuable au succès de nos efforts de recrutement auprès de la concurrence. Nous avons intégré avec succès nos acquisitions, soit Ferris, Baker Watts Inc. et J.B. Hanauer & Co. Nous avons également annoncé la conclusion d'un accord visant l'acquisition de l'unité de prestation de services de soutien aux conseillers en placement inscrits externes de J.P. Morgan afin d'accroître la portée et l'ampleur de nos services de garde de titres et de compensation. L'acquisition est assujettie aux approbations réglementaires et aux conditions de clôture usuelles et devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de 2010.

Pour ce qui est de notre secteur Marchés des Capitaux, grâce à notre récente désignation comme négociant principal aux États-Unis par la Federal Reserve Bank of New York, nous pouvons participer à toutes les enchères de bons du Trésor américain, ce qui nous a permis d'accroître notre offre de produits et de mieux servir les clients à l'échelle mondiale, ainsi que de démontrer la vigueur et la stabilité de nos activités de négociation de titres à revenu fixe aux États-Unis.

La conjoncture difficile qui sévit au sud de la frontière continue d'avoir une incidence sur nos activités bancaires de détail aux États-Unis, mais nous procédons à leur restructuration afin d'améliorer le

service à la clientèle et d'atteindre une meilleure efficacité opérationnelle. Nous comptons plus de 430 succursales dans le sud-est des États-Unis qui offrent des services aux clients du secteur du détail, aux petites entreprises et aux clients commerciaux.

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous sommes la seule banque canadienne offrant des services de gestion de patrimoine mondiaux, qui tire parti de la croissance à long terme du secteur à l'échelle mondiale. La conjoncture actuelle a donné lieu à d'importantes occasions de croissance dans ce secteur et nous continuerons d'étudier les possibilités d'acquisition qui répondent à nos critères. En 2009, notre division Gestion de patrimoine – Royaume-Uni a fait l'acquisition de l'entreprise Mourant Private Wealth située à Jersey. Cette acquisition a permis d'accroître notre capacité d'offrir des services intégrés de gestion de patrimoine privés aux clients internationaux.

Nos activités sur les marchés financiers mondiaux ont également profité de la dislocation du marché, qui nous a permis de recruter des centaines de professionnels talentueux, d'acquies de nouveaux clients et de prendre part à des transactions de plus grande envergure. Nos activités liées aux produits à revenu fixe ainsi qu'aux secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière connaissent maintenant du succès à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne nos activités bancaires dans les Antilles, nous intégrons notre acquisition de RBTT dans le but d'établir une plateforme d'exploitation commune pour soutenir notre croissance dans cette région. Notre siège social sera le centre de notre réseau bancaire antillais, et nous l'avons établi à Port of Spain, à Trinité-et-Tobago, qui est actuellement la deuxième ville de langue anglaise en importance dans les Antilles.

Notre coentreprise RBC Dexia Investor Services fait partie des 10 principaux dépositaires mondiaux pour ce qui est des biens administrés et offre des produits nationaux et étrangers uniques aux institutions à l'échelle mondiale, dans 16 pays répartis sur quatre continents. Elle continue de faire avancer ses projets relatifs à des clients et des marchés sélectionnés, comme l'accord visant l'acquisition des activités de banque dépositaire d'Unione di Banche Italiane Scpa. Cette acquisition nous permettra d'accroître notre présence dans les principaux marchés européens, d'élargir la portée de nos capacités et de consolider notre clientèle. L'acquisition devrait se conclure au cours du premier semestre de 2010 et est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires usuelles des autorités compétentes.

Progrès à l'égard de nos objectifs à moyen terme pour 2009

En 2008, nous nous attendions à des conditions difficiles sur les marchés financiers ainsi qu'à des changements plus cycliques et structurels au sein du secteur des services financiers et nous avons établi une série d'objectifs à moyen terme (présentés à la page 3) qui reflètent l'accent que nous mettons à la fois sur le rendement actuel et sur les occasions à long terme. Nous continuons de réaliser des progrès relativement à l'atteinte de ces objectifs.

MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

Progrès à l'égard des objectifs à moyen terme de 2009

	Objectifs à moyen terme	Progrès réalisés en 2009
Croissance du bénéfice dilué par action	7 %+	(24)%
Levier d'exploitation défini (1)	3 %	3,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18 %+	11,9 %
Ratio du capital de première catégorie	8,5 %+	13,0 %
Ratio de distribution	40 %-50 %	78 %

(1) Notre levier d'exploitation défini constitue une mesure hors PCGR et il représente la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport de gestion.

Par conséquent, le contexte de récession, les difficultés sur le marché et la nécessité de renforcer notre situation de capital nuisent à la croissance du bénéfice par action (BPA), au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et au ratio de distribution, mais nous avons néanmoins réalisé des progrès vers l'atteinte des objectifs relatifs au levier d'exploitation défini et au ratio du capital de première catégorie.

Notre levier d'exploitation défini s'est établi à 3,5 % en 2009, ce qui, dans le contexte actuel, constitue un excellent résultat, qui reflète une croissance solide des revenus et une gestion efficace des coûts. Si nous ne tenons pas compte de la diminution de la provision au titre du litige relatif à Enron Corp. en 2008, puisqu'elle ne reflète pas les charges engagées dans le cours normal de nos activités, notre levier d'exploitation défini s'établit à 8,2 %.

Les émissions d'actions ordinaires et privilégiées ont grandement renforcé notre ratio du capital de première catégorie au cours de l'exercice, mais ont eu un effet dilutif sur la croissance du BPA et du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires : malgré la croissance de 7 % du revenu net ajusté (excluant la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition), la dilution des actions a entraîné une baisse du BPA et du rendement des capitaux propres.

Perspectives pour 2010

Nous maintenons notre engagement à l'égard de ces objectifs à moyen terme pour 2010. Nous croyons que nos activités bénéficieront légèrement de la reprise des économies canadienne et mondiales, mais nous nous attendons également à ce que les préoccupations à l'égard du crédit persistent au moins jusqu'à la moitié de 2010.

Les prévisions actuelles concernant l'économie canadienne établissent la croissance à 2,6 % en 2010, ce qui reflète l'augmentation des dépenses de consommation, la reprise de l'économie américaine, le maintien de coûts d'emprunt peu élevés et l'incidence des projets de relance du gouvernement. La qualité du crédit devrait demeurer sous pression, bien que l'on s'attende à une certaine amélioration en 2010, car nous prévoyons que le taux de chômage au Canada atteindra un sommet au début de 2010. Pour ce qui est de l'économie américaine, nous prévoyons une croissance de 2,5 % au cours de la prochaine année, les dépenses de consommation et le marché de l'habitation affichant quelques signes encourageants. La qualité du crédit devrait demeurer sous pression aux États-Unis, mais elle devrait toutefois commencer à se stabiliser au cours de 2010 en raison de l'augmentation modeste des dépenses de consommation et des entreprises et de l'amélioration continue des marchés financiers. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous prévoyons une reprise graduelle des économies mondiales en 2010 ainsi qu'un rythme de croissance plus lent des économies des pays avancés, comme le Royaume-Uni et les pays de la zone euro. Nous prévoyons que les économies émergentes, la Chine en tête,

connaîtront une croissance solide grâce aux mesures de relance fiscale continues, à l'augmentation de la demande intérieure et à une légère augmentation des exportations. Nous croyons que les marchés des capitaux mondiaux continueront de se stabiliser et que les écarts de taux rétréciront davantage à mesure que la reprise économique mondiale se poursuivra et que l'accès au crédit s'améliorera.

Bien positionné pour saisir des occasions de croissance à long terme

Alors que nous connaissons les pires conditions financières de toute une génération, RBC a été à la hauteur de la situation. Tandis que de nombreux concurrents à l'échelle mondiale ont reculé ou chuté, RBC a agi avec intégrité et a continué de générer des résultats dont nous pouvons être fiers. Face à des conditions difficiles, nous avons fait front aux difficultés. Inspirés par notre stratégie à long terme, nos efforts ont dynamisé toutes nos activités et nous ont donné une plus grande confiance alors que nous cherchons à améliorer notre rendement pour l'exercice 2010.

Malgré notre succès, nous ne relâcherons pas notre vigilance. Les besoins de nos clients changent et pour y répondre, nous continuerons de miser sur nos forces financières et sur les compétences de nos experts pour leur offrir des conseils judicieux et un excellent service. L'expérience acquise en 2009 a renforcé notre compréhension de la nécessité de continuer à améliorer et à adapter notre façon d'offrir nos produits et services et de poursuivre nos investissements dans les infrastructures nécessaires pour soutenir nos activités maintenant et dans l'avenir. Notre discipline en matière de coûts nous permettra de réinvestir dans notre croissance et nos compétences, alors que bon nombre de nos concurrents en sont incapables.

Je suis d'avis que RBC est maintenant l'une des sociétés financières les mieux positionnées dans le monde parce que nos employés ont travaillé inlassablement à l'exécution de toutes les activités de notre entreprise en ayant à l'esprit l'intérêt fondamental de nos clients. Dès que l'occasion se présentait, chacun de nos 80 000 employés s'est consacré à aider nos clients à être plus confiants envers leur avenir. Je les remercie tous sincèrement de leur professionnalisme et de leur engagement continu envers nos clients et les uns envers les autres.

Finalement, je veux remercier tous nos clients pour la confiance qu'ils nous ont témoignée en ces temps difficiles. Nous continuerons à déployer les efforts nécessaires pour mériter le privilège de vous servir chaque jour.



Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

La clé d'un conseil très performant est sa capacité de mettre à profit son expérience collective en situation de changement. L'incertitude qui a régné sur les marchés mondiaux au cours des deux derniers exercices a engendré pour le Conseil d'administration des occasions et des défis, tout en confirmant la vigueur et la stabilité de RBC par rapport à bon nombre d'institutions. Durant cette période difficile pour le secteur des services financiers à l'échelle mondiale, RBC a maintenu la capacité d'adaptation et la gestion rigoureuse sur lesquelles comptent les actionnaires. Dans la salle du Conseil de RBC, cette période a été caractérisée par des analyses approfondies, un engagement actif auprès de la direction et des actionnaires et une ouverture au changement.

Votre Conseil a fait face à la situation en accordant une attention particulière à la surveillance des principaux risques tout en continuant d'appliquer ses pratiques et politiques solides et évolutives en matière de gouvernance. Une analyse approfondie de l'exposition aux risques complexes ainsi que des examens de la qualité et du caractère adéquat des contrôles du risque effectués tout au long de l'exercice ont permis aux administrateurs d'évaluer avec rigueur la capacité de RBC à exécuter sa stratégie commerciale dans un contexte d'évolution rapide du cadre de réglementation et de la conjoncture commerciale. Nous nous consacrons activement au réexamen du profil de risque de l'organisation par rapport à sa tolérance pour le risque et nous offrons des conseils et du soutien à la haute direction dans ses efforts visant à renforcer constamment les compétences de RBC en matière de gestion du risque. Pour ce faire, nous supervisons une démarche structurée qui permet de déterminer la nature et le niveau des risques que nous pouvons accepter et nous cherchons à nous assurer qu'il y a un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés prudemment. Notre façon de faire dans ce domaine a pour effet de créer une solide culture de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise, qui est étayée par des cadres et des pratiques de gestion du risque qui se sont révélés efficaces et robustes.

Si le Conseil d'administration a pu réagir ainsi face à la situation, c'est grâce à la diversité et à l'étendue de l'expertise en affaires combinée de ses membres, lesquelles ont été renforcées grâce à notre programme de formation continue à l'intention des administrateurs. Au cours du dernier exercice, en plus des séances de formation portant sur le profil de risque de l'organisation, sa tolérance pour le risque ainsi que la méthodologie utilisée aux fins d'évaluation et de contrôle des risques complexes, ce programme de formation a aussi mis l'accent sur la gestion du risque d'illiquidité et de financement, les normes comptables, la gouvernance et la rémunération, procurant ainsi aux administrateurs les moyens de donner des conseils actuels et avisés à la direction.

Votre Conseil d'administration applique depuis longtemps une démarche proactive aux fins de l'adoption des meilleures pratiques en ce qui a trait aux principes et aux processus liés à la rémunération, mais, au cours du dernier exercice, une attention particulière a été prêtée à la gouvernance et aux contrôles mis en place relativement à la rémunération des membres de la haute direction. La démarche de RBC en matière de gouvernance liée à la rémunération s'harmonise avec les principes pour de saines pratiques en matière de rémunération publiés par le Conseil de stabilité financière, le forum d'organismes de réglementation internationaux créé par le G20 pour favoriser la stabilité financière. Bien que la rémunération au rendement demeure un principe clé pour soutenir la création de valeur à long terme pour les actionnaires, nous veillons tout autant à ce que la conception et les pratiques de gouvernance de notre programme de rémunération cadrent avec de solides principes de gestion du risque.

La transparence est un autre aspect fondamental d'une bonne gouvernance, et votre Conseil prend très au sérieux l'engagement de RBC envers les actionnaires en ce qui a trait à la présentation d'informations claires et exhaustives. Au cours du prochain exercice, les actionnaires auront pour la première fois l'occasion de participer à un vote consultatif au sujet du rapport sur la rémunération de la haute direction dans notre circulaire de la direction de 2010. Le Conseil d'administration est d'avis que les actionnaires devraient avoir l'occasion d'examiner et de bien comprendre les objectifs, la philosophie et les principes que le Conseil a suivis pour prendre les décisions liées à la rémunération et est persuadé que les actionnaires examineront attentivement l'information sur la rémunération. Outre le vote consultatif, le Conseil espère avoir des entretiens directs et constructifs avec les actionnaires pour aborder cette question ainsi que d'autres sujets importants.

À titre de président du Conseil, mon objectif est de promouvoir une vision commune et de fournir un leadership pour votre Conseil d'administration, ainsi que de faire progresser notre démarche dynamique en matière de gouvernance. Le Conseil est fier de participer activement aux réalisations de RBC et témoigne son appréciation envers les membres de la direction et les employés à l'échelle mondiale pour leur contribution au succès de l'entreprise. Tout en continuant d'exercer leurs activités dans un contexte difficile, le Conseil d'administration, la direction et les employés demeurent axés sur l'amélioration de la stabilité et de la solidité de RBC et sur la création de valeur pour les actionnaires.

Au nom du Conseil d'administration,



David P. O'Brien
Président du Conseil

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, par rapport aux deux exercices antérieurs. Le présent rapport de gestion, daté du 3 décembre 2009, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés et notes complémentaires. Sauf indication contraire, l'information financière fournie dans le présent rapport est basée sur les états financiers dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, et les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2009, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et sur la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse sec.gov.

6	Vue d'ensemble	23	Assurances	57	Aperçu d'autres risques
6	Faits saillants financiers et autres	26	Services bancaires internationaux	57	Risque lié à la réputation
7	Aperçu de la Banque Royale du Canada	29	Marchés des Capitaux	57	Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique
7	Vision et objectifs stratégiques	32	Services de soutien généraux	58	Risque d'assurance
8	Vue générale et perspectives	33	Résultats par secteur géographique	59	Risque environnemental
10	Rendement financier	34	Situation financière	59	Facteurs de risque additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs
10	Vue d'ensemble	34	Bilan condensé	61	Information financière supplémentaire
11	Résultats d'exploitation	34	Arrangements hors bilan	61	Total du portefeuille de titres disponibles à la vente de RBC
14	Information financière trimestrielle	38	Gestion du risque, du capital et des liquidités	62	Chapitre 3855 du <i>Manuel de l'ICCA</i> – reclassement de titres dans les prêts
14	Rendement au quatrième trimestre de 2009	38	Aperçu	62	Incidence du contexte du marché
14	Analyse des résultats et des tendances	41	Risque de crédit	65	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR
16	Résultats des secteurs d'exploitation	45	Rendement au chapitre de la qualité du crédit	67	Questions en matière de comptabilité et de contrôle
16	Résultats par secteur d'exploitation	47	Risque de marché	72	Opérations entre apparentés
16	Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	50	Risque opérationnel	73	Renseignements supplémentaires
17	Services bancaires canadiens	50	Gestion du capital		
20	Gestion de patrimoine	55	Gestion des liquidités et du financement		

Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant nos objectifs à moyen terme, notre vision et nos objectifs stratégiques, les perspectives économiques et les perspectives du marché pour 2010 pour les économies canadienne, américaine et internationale, les perspectives et les priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, ainsi que la gestion des liquidités et du financement. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que notre vision, nos objectifs stratégiques et nos objectifs à moyen terme, et pourrait ne pas être appropriée à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes et que nous ne réalisons pas nos objectifs à moyen terme ni notre vision et nos objectifs stratégiques. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces risques, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché,

opérationnel et les risques d'illiquidité et de financement, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués à la rubrique Gestion du risque, du capital et des liquidités et à la rubrique Aperçu d'autres risques; la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier, y compris l'incidence continue de la conjoncture, le manque de liquidités sur certains marchés, le niveau d'activité et la volatilité sur les marchés financiers et la conjoncture de récession, au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; les modifications apportées aux normes, conventions et estimations comptables, y compris les modifications apportées à nos estimations relatives aux dotations, aux provisions et aux évaluations; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris les lois fiscales; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et contreparties; notre capacité à réussir la mise en œuvre de nos stratégies ainsi qu'à mener à terme des acquisitions stratégiques et des coentreprises et de les intégrer avec succès; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis à la rubrique Gestion du risque, du capital et des liquidités, ainsi qu'à la rubrique Aperçu d'autres risques.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Faits saillants financiers et autres

Tableau 1

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2009	2008	2007	2009 par rapport à 2008 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	29 106 \$	21 582 \$	22 462 \$	7 524 \$	34,9 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	3 413	1 595	791	1 818	114,0 %
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	4 609	1 631	2 173	2 978	182,6 %
Frais autres que d'intérêt	14 558	12 351	12 473	2 207	17,9 %
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	1 000	–	–	1 000	n.s.
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	5 526	6 005	7 025	(479)	(8,0)%
Bénéfice net	3 858 \$	4 555 \$	5 492 \$	(697)\$	(15,3)%
Secteurs – bénéfice net (perte nette)					
Services bancaires canadiens	2 663 \$	2 662 \$	2 545 \$	1 \$	–
Gestion de patrimoine	583	665	762	(82)	(12,3)%
Assurances	496	389	442	107	27,5 %
Services bancaires internationaux	(1 446)	(153)	242	(1 293)	n.s.
Marchés des Capitaux	1 768	1 170	1 292	598	51,1 %
Services de soutien généraux	(206)	(178)	209	(28)	n.s.
Bénéfice net	3 858 \$	4 555 \$	5 492 \$	(697)\$	(15,3)%
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	2,59 \$	3,41 \$	4,24 \$	(0,82)\$	(24,0)%
– dilué	2,57 \$	3,38 \$	4,19 \$	(0,81)\$	(24,0)%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	11,9 %	18,1 %	24,7 %	n.s.	(6,20) p.b.
Rendement du capital de risque (2)	19,5 %	29,6 %	37,4 %	n.s.	(1 010) p.b.
Marge nette d'intérêt (3)	1,65 %	1,39 %	1,33 %	n.s.	26 p.b.
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,97 %	0,53 %	0,33 %	n.s.	44 p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations	1,86 %	0,96 %	0,45 %	n.s.	90 p.b.
Ratios de capital et coefficients (4)					
Ratio du capital de première catégorie	13,0 %	9,0 %	9,4 %	n.s.	400 p.b.
Ratio du capital total	14,2 %	11,0 %	11,5 %	n.s.	320 p.b.
Coefficient actif-capital	16,3X	20,1X	20,0X	(3,8)X	n.s.
Ratio de la valeur corporelle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (capital-actions ordinaire de première catégorie) (5)	9,2 %	6,5 %		n.s.	270 p.b.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Total de l'actif	654 989 \$	723 859 \$	600 346 \$	(68 870)\$	(9,5)%
Valeurs mobilières	186 272	171 134	178 255	15 138	8,8 %
Prêts de détail (6)	205 224	195 455	169 462	9 769	5,0 %
Prêts de gros (6)	78 927	96 300	69 967	(17 373)	(18,0)%
Dépôts	398 304	438 575	365 205	(40 271)	(9,2)%
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	30 450	24 650	21 850	5 800	23,5 %
Moyenne du capital de risque (2)	18 600	15 050	14 450	3 550	23,6 %
Actif ajusté en fonction des risques (4)	244 837	278 579	247 635	(33 742)	(12,1)%
Biens sous gestion	249 700	226 900	161 500	22 800	10,0 %
Biens administrés – RBC	648 800	623 300	615 100	25 500	4,1 %
– RBC Dexia IS (7)	2 484 400	2 585 000	2 713 100	(100 600)	(3,9)%
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 398 675	1 305 706	1 273 185	92 969	7,1 %
– moyenne (diluée)	1 412 126	1 319 744	1 289 314	92 382	7,0 %
– à la fin	1 417 610	1 341 260	1 276 260	76 350	5,7 %
Dividendes déclarés par action	2,00 \$	2,00 \$	1,82 \$	– \$	n.s.
Rendement de l'action (8)	4,8 %	4,2 %	3,3 %	n.s.	60 p.b.
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	54,80 \$	46,84 \$	56,04 \$	7,96 \$	17,0 %
Capitalisation boursière (TSX)	77 685	62 825	71 522	14 860	23,7 %
Renseignements généraux					
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	71 186	73 323	64 815	(2 137)	(2,9)%
Nombre de succursales	1 761	1 741	1 541	20	1,1 %
Nombre de guichets automatiques bancaires	5 030	4 964	4 419	66	1,3 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période (9)	0,858 \$	0,969 \$	0,915 \$	(0,111)\$	(11,5)%
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	0,924	0,830	1,059	0,09	11,3 %

- (1) La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Pour une analyse plus détaillée sur la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (3) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif. La moyenne de l'actif est calculée à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (4) Les ratios de capital et l'actif ajusté en fonction des risques de 2009 et de 2008 sont calculés selon le cadre de l'accord de Bâle II. Les ratios de capital et l'actif ajusté en fonction des risques de 2007 sont calculés selon le cadre de l'accord de Bâle I. L'accord de Bâle I et l'accord de Bâle II ne sont pas directement comparables. Une analyse plus détaillée de l'accord de Bâle II est présentée à la rubrique Gestion du capital.
- (5) Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (6) Les montants indiqués pour les prêts de détail et les prêts de gros ci-dessus ne tiennent pas compte de la provision pour pertes sur prêts.
- (7) Représente le total des biens administrés de la coentreprise, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, présenté avec un décalage de un mois.
- (8) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.
- (9) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.
- n.s. – non significatif

Aperçu de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière, et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services

d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons environ 80 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 18 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 53 autres pays. Nos cinq secteurs d'exploitation, qui sont présentés ci-dessous, bénéficient de l'appui des Services de soutien généraux.

BANQUE ROYALE DU CANADA

Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux
<ul style="list-style-type: none"> Particuliers clients Services financiers à l'entreprise Solutions cartes et paiements 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de patrimoine – Canada Gestion de patrimoine – États-Unis et International Gestion mondiale d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> Assurances – Canada Assurances – États-Unis Assurances et autres activités – International 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires RBC Dexia IS 	<ul style="list-style-type: none"> Marchés des Capitaux – Ventes et opérations Services à la grande entreprise et banque d'investissement
Services de soutien généraux				
<ul style="list-style-type: none"> Exploitation 		<ul style="list-style-type: none"> Technologie 		<ul style="list-style-type: none"> Fonctions

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et activités commerciales sont guidées par notre vision consistant à « **Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients** ».

Notre engagement sans équivoque à l'égard de notre vision et de notre stratégie à long terme reflète notre modèle de gestion diversifié, notre bilan solide, une approche rigoureuse de gestion du risque et une approche qui place le client au centre de toutes nos activités

commerciales. Nous cherchons constamment à être une banque des plus performantes qui génère une croissance rentable et durable ainsi que des résultats se situant dans le quartile supérieur pour nos actionnaires et nous portons notre attention sur nos trois objectifs stratégiques décrits ci-après. Nous avons continué de réaliser des progrès en ce qui a trait à ces objectifs, comme en témoigne le tableau ci-dessous, et ce, malgré la difficile conjoncture et les conditions de marché qui ont sévi en 2009.

Objectifs stratégiques

Au **Canada**, notre objectif est d'être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers.

Aux **États-Unis**, notre objectif est d'être un important fournisseur de services sur les marchés des capitaux ainsi que de services bancaires et de gestion de patrimoine et nous comptons pour ce faire tirer parti de nos importantes capacités.

Progrès réalisés en 2009

- Nous avons annoncé le lancement de la carte de crédit WestJet émise par RBC et MasterCard. Cette nouvelle carte, qui est assortie de primes-voyages, offre aux clients qui voyagent en Amérique du Nord et dans les Antilles des récompenses de WestJet. Par suite du lancement de cette carte, nous sommes la première grande institution financière canadienne à offrir à la fois les cartes MasterCard et Visa.
- Nous avons lancé Envois internationaux de fonds RBC, un nouveau service d'envoi de fonds qui offre à nos clients au Canada une solution économique et sécuritaire pour envoyer des fonds en diverses devises à des membres de leur famille et à leurs amis à l'étranger.
- Nous avons lancé les comptes fictifs par l'entremise de RBC Placements en Direct, qui donnent aux clients l'occasion de faire l'essai de stratégies de placement sans mettre en jeu leurs fonds. Il s'agit du premier produit intégré en son genre offert par une maison de courtage autogéré au Canada.
- Nous sommes demeurés la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, notre part de marché étant de 16 % et nos ventes nettes à long terme, de 2,1 milliards de dollars (31 % des ventes nettes du secteur) et nous avons reçu de Lipper le prix de la meilleure famille de fonds à revenu fixe pour 2009.
- Nous continuons d'occuper le premier rang des maisons de courtage détenues par des banques au Canada, selon le sondage annuel *Brokerage Report Card* réalisé par Investment Executive. RBC Dominion valeurs mobilières a terminé au premier rang dans 22 des 31 catégories ayant fait l'objet du sondage, y compris celles concernant le degré de satisfaction générale, les produits et le soutien offerts aux clients disposant d'un avoir net élevé, la possibilité de choisir des produits de façon objective, ainsi que la stabilité, la perspective stratégique, la culture et les principes déontologiques de l'entreprise.
- Nous avons lancé une nouvelle assurance vie universelle s'inscrivant dans le cadre de nos services d'assurance, qui sera vendue par l'entremise de nos conseillers indépendants en assurance afin de renforcer notre potentiel de croissance et notre situation concurrentielle sur le marché du courtage.
- Nous avons élargi notre réseau de succursales de vente au détail d'assurance et ouvert 14 succursales en 2009. Ce réseau, qui compte maintenant 49 succursales, fournit à nos clients un accès plus pratique aux services d'assurance.

- Nous avons établi une solide présence sur le marché des titres à revenu fixe et des opérations de change libellés en dollars américains, nous avons accru nos activités de vente et de négociation de titres de participation et nous sommes maintenant considérés comme un courtier principal aux États-Unis par la Federal Reserve Bank de New York.
- Nous avons annoncé la conclusion d'un accord visant l'acquisition de l'unité de services de soutien aux conseillers en placement inscrits externes de J.P. Morgan. Cette acquisition nous permettra d'accroître la portée et l'ampleur de nos services de garde et de compensation (1). Nous avons recruté un nombre record de conseillers financiers expérimentés venus de la concurrence.
- Nous avons amorcé la restructuration de nos services bancaires aux États-Unis afin d'améliorer leur efficacité et leur efficience et nous portons notre attention sur la prestation à nos clients de services et de produits supérieurs.

Objectifs stratégiques

À l'extérieur de l'**Amérique du Nord**, notre objectif est d'être un prestataire de choix de services précis sur les marchés des capitaux et de certains services bancaires et de gestion de patrimoine dans des marchés ciblés.

Progrès réalisés en 2009

- Nous avons été nommés le meilleur établissement de crédit européen, la meilleure banque pour les obligations libellées en livres sterling, la meilleure banque pour les obligations en devises autres que le dollar, et la meilleure banque en ce qui concerne les systèmes de négociation électroniques lors de la remise des Prix européens 2009 des meilleurs établissements de crédit décernés par le magazine *Credit*. Nous nous sommes également classés parmi les dix meilleurs dans six autres catégories.
- Nous avons conclu l'acquisition de Maurant Private Wealth, qui offre des services fiduciaires aux clients privés institutionnels et possède des bureaux à Jersey, à Dubaï et aux îles Caïmans. Cette acquisition s'inscrit dans notre stratégie ayant pour objet d'étendre notre prestation mondiale de services intégrés de gestion de patrimoine à des clients internationaux.
- Nous avons continué à réaliser des progrès relativement à l'intégration des activités de RBTT Financial Group (RBTT), une société que nous avons acquise, et nous avons ouvert un nouveau siège social aux fins de nos activités dans les Antilles, qui se trouve à Trinidad.
- Notre coentreprise RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS) a annoncé la conclusion d'un accord avec Unione di Banche Italiane Scpa (UBI) visant l'acquisition des activités de banque dépositaire d'UBI. Cette acquisition permettra à RBC Dexia IS de devenir le plus grand tiers administrateur de fonds et la quatrième banque dépositaire en importance en Italie. (1)

(1) Ces acquisitions sont assujetties aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture habituelles.

Vue générale et perspectives

Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2009 – données au 3 décembre 2009

L'économie canadienne s'est contractée à un taux annualisé de 4,8 % en moyenne au cours des deux premiers trimestres civils de 2009, situation qui reflète principalement la baisse des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises, les taux de chômage à la hausse qui ont entraîné des pressions additionnelles sur la qualité du crédit des ménages et des entreprises tout au long de l'exercice, et la faiblesse du marché de l'habitation et des activités de construction d'automobiles. Les exportations ont reculé en raison d'une baisse de la demande aux États-Unis, qui tient en partie à la restructuration du secteur de l'automobile en Amérique du Nord.

Pour remédier à la situation, la Banque du Canada a réduit le taux de financement à un jour, le portant à un taux plancher historique de 0,25 %, et le gouvernement fédéral a mis en œuvre un programme de relance fiscale sous forme de dépenses d'infrastructures accélérées et de réductions d'impôts. Des signes de reprise ont été notés au troisième trimestre civil, comme en témoignent la croissance annualisée du produit intérieur brut (PIB) de 0,4 %, soutenue par l'accroissement des dépenses de consommation, particulièrement dans le secteur des biens durables, reflétant la forte augmentation des ventes d'automobiles, ainsi que le regain de confiance des consommateurs. Les marchés financiers se sont stabilisés et les marchés de l'habitation ont rattrapé les pertes constatées à la fin de 2008 et au début de 2009. Le dollar canadien s'est apprécié par rapport à la plupart des principales devises depuis le début de 2009, en raison essentiellement de la hausse des prix des marchandises et du délaissement d'actifs libellés en dollars américains par les investisseurs.

L'économie américaine est demeurée en récession en 2009 et s'est contractée à un taux moyen de 3,6 % au premier semestre civil de 2009, situation qui reflétait le faible niveau des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises, les taux de chômage élevés, la détérioration des marchés de l'habitation et des marchés financiers, ainsi que le resserrement des conditions de crédit. Pour remédier à la situation, la Réserve fédérale a réduit le taux des fonds fédéraux de 75 points de base (p.b.) en décembre 2008 et l'a maintenu à un taux plancher historique de 0 % à 0,25 % en 2009. Le gouvernement américain a également approuvé un autre programme de relance fiscale. Des signes de reprise ont été notés au troisième trimestre civil de 2009, le PIB ayant augmenté à un taux annualisé de 2,8 % par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète l'accroissement des dépenses de consommation et la remontée des marchés de l'habitation. Le marché de l'immobilier commercial est toutefois demeuré faible tout au long de 2009.

La plupart des économies mondiales ont continué de se détériorer au début de 2009, la demande intérieure et le commerce mondial ayant affiché un recul. Un début de reprise a été noté au deuxième trimestre civil dans la plupart des économies de la zone euro, la France et l'Allemagne ayant affiché une croissance positive. Bien que le repli ait ralenti au Royaume-Uni, l'économie a continué de subir des pressions au troisième trimestre civil. Les économies émergentes, particulièrement en Asie et en ce qui concerne la Chine, ont connu une reprise solide en 2009.

Les marchés financiers mondiaux ont continué de subir des pressions et sont demeurés très volatils au début de 2009. Cependant, vers la fin de 2009, la situation sur ces marchés s'était améliorée et la volatilité était moindre par rapport à l'exercice précédent, situation qui reflète la prévision d'une reprise économique mondiale soutenue. Nos écarts de crédit et ceux de maints émetteurs ont rétréci, en raison de l'amélioration générale des marchés du financement découlant des initiatives gouvernementales et de la confiance accrue des investisseurs.

Les marchés des créances de premier rang et les autres sources de financement se sont améliorés au chapitre des prix et de la capacité, tandis que les gouvernements ont réduit leurs programmes de financement. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Risque d'illiquidité et de financement.

Objectifs à moyen terme

Au dernier exercice, nous avons établi des objectifs à moyen terme (de 3 ans à 5 ans) en fonction de nos trois objectifs stratégiques et de manière à tenir compte de notre point de vue à long terme sur le rendement financier ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et du contexte du marché. Nous pensons qu'en nous concentrant sur l'atteinte de nos objectifs à moyen terme lorsque nous prenons des décisions, nous serons bien positionnés pour générer une croissance soutenue du bénéfice et du rendement pour nos actionnaires.

Progrès à l'égard des objectifs à moyen terme de 2009

Le tableau suivant résume nos objectifs à moyen terme, lesquels continuent de refléter notre engagement à l'égard d'une croissance élevée du bénéfice, d'une gestion prudente des coûts et du rendement du capital investi dans nos activités, ainsi que notre gestion rigoureuse et efficace des risques et du capital. Une analyse des progrès accomplis relativement à ces objectifs est présentée ci-dessous.

Progrès à l'égard des objectifs à moyen terme de 2009

Tableau 2

	Objectifs à moyen terme	Progrès réalisés en 2009
Croissance du bénéfice dilué par action	7 % +	(24)%
Levier d'exploitation défini (1)	> 3 %	3,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18 % +	11,9 %
Ratio du capital de première catégorie	8,5 % +	13,0 %
Ratio de distribution	40 % - 50 %	78 %

(1) Notre levier d'exploitation défini constitue une mesure hors PCGR et il représente la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Nous avons enregistré une croissance du bénéfice dilué par action, un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et un ratio de distribution inférieurs à nos objectifs à moyen terme. Les objectifs au chapitre de la croissance du bénéfice dilué par action et du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont été touchés en grande partie par la comptabilisation d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, par l'augmentation des pertes sur créances et des pertes liées au contexte du marché qui reflètent la faiblesse de l'économie et des conditions du marché, par une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition ainsi que par l'effet de dilution des émissions d'actions ordinaires et privilégiées que nous avons effectuées. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des résultats solides, découlant de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de certaines des divisions du secteur Marchés des Capitaux et de la croissance des volumes liés à nos services bancaires.

Ces facteurs ont également influé sur notre ratio de distribution, car le niveau de nos dividendes est demeuré inchangé en 2009, même si le bénéfice a diminué.

Notre levier d'exploitation défini de 3,5 % pour 2009 se compare favorablement à notre objectif à moyen terme, situation qui reflète principalement les revenus élevés tirés des activités de négociation et notre engagement continu envers une gestion prudente des coûts. Si nous excluons des frais autres que d'intérêt la réduction de 542 millions de dollars de la provision au titre du litige lié à Enron Corp. en 2008, puisqu'elle ne reflète pas les charges d'exploitation dans le cours normal de nos activités, notre levier d'exploitation défini est de 8,2 %. Notre situation de capital est demeurée solide, notre ratio du capital de première catégorie étant de loin supérieur à notre objectif, résultat qui tient principalement à l'émission de 4,8 milliards de dollars de capitaux au cours de l'exercice.

En 2009, nous avons continué d'évaluer notre rendement, y compris le rendement total pour les actionnaires et d'autres mesures financières, par rapport au rendement de notre groupe d'entreprises homologues nord-américain (1) et nous avons continué de porter notre attention sur la maximisation de la valeur pour nos actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires ordinaires est une notion utilisée pour comparer le rendement de nos actions sur une période donnée et tient compte de l'appréciation du prix des actions et des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. Le rendement total pour les actionnaires absolu fluctue en fonction de la conjoncture des marchés; cependant, le rendement relatif reflète la perception du marché à l'égard du rendement global d'une entreprise par rapport à celui de son groupe d'homologues sur une période donnée. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans se chiffre à 8 % (2) et à 16 % (2), respectivement, soit un résultat qui se situe dans le quartile supérieur de notre groupe d'entreprises homologues pour les deux périodes. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans pour notre groupe d'entreprises homologues s'est chiffrée à (13)% et à (4)%, respectivement (2).

En raison des changements survenus au sein du secteur des services financiers au cours des dernières années, y compris les regroupements d'entreprises, de même que de notre rendement et de l'évolution de notre stratégie globale, nous avons récemment réévalué notre groupe d'homologues afin de nous assurer que nous prenons uniquement en considération les institutions du secteur des services financiers qui, globalement, présentent le plus d'intérêt pour nous à titre de concurrents. Nous évaluerons notre rendement par rapport à celui de notre nouveau groupe d'homologues à compter de 2010 (3).

- (1) En 2009, notre groupe d'entreprises homologues en Amérique du Nord se compose de 19 institutions financières canadiennes (18 en nous excluant), soit sept grandes institutions financières canadiennes (Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, La Banque de Nouvelle-Écosse, Financière Sun Life inc. et La Banque Toronto-Dominion) et de 11 institutions financières américaines (BB&T Corporation, Bank of America Corporation, The Bank of New York Mellon Corporation, Fifth Third Bancorp, JP Morgan Chase & Co., KeyCorp., Northern Trust Corporation, The PNC Financial Services Group, Sun Trust Banks Inc., US Bancorp et Wells Fargo & Company).
- (2) La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans est calculée en fonction de la somme de la plus-value de nos actions ordinaires et du revenu de dividendes réinvestis pour la période allant du 31 octobre 2006 au 31 octobre 2009. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur cinq ans est calculée pour la période allant du 31 octobre 2004 au 31 octobre 2009, selon les données publiées par Bloomberg L.P.
- (3) Notre nouveau groupe mondial d'entreprises homologues se composera de 20 institutions financières (19 en nous excluant), soit sept grandes institutions financières canadiennes (Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, Corporation Financière Power, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion), cinq institutions financières américaines (Bank of America Corporation, JP Morgan Chase & Co., The Bank of New York Mellon Corporation, U.S. Bancorp et Wells Fargo & Company), cinq institutions financières européennes (Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Group (BBVA), Barclays PLC, BNP Paribas, Credit Suisse Group AG et Deutsche Bank Group) et deux institutions financières australiennes (National Australia Bank et Westpac Banking Corporation).

Rendement total pour les actionnaires

Tableau 3

	2009	2008	2007	2006	2005	TCAC sur 5 ans (1)
Pour l'exercice terminé le 31 octobre						
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	54,80 \$	46,84 \$	56,04 \$	49,80 \$	41,67 \$	11,6 %
Dividendes versés par action	2,00	2,00	1,72	1,32	1,13	15,3 %
Augmentation (diminution) du cours de l'action	17,0 %	(16,4)%	12,5 %	19,5 %	31,4 %	
Rendement total pour les actionnaires (2)	22,7 %	(12,8)%	16,2 %	23,2 %	35,4 %	

(1) Taux de croissance annuel composé (TCAC).

(2) Le rendement total pour les actionnaires présume le réinvestissement des dividendes; par conséquent, il n'égalise pas la somme du rendement des dividendes versés par action et de l'augmentation (la diminution) du cours de l'action présentés dans le tableau.

Incidence des taux de change sur nos résultats

Les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain illustrées dans le tableau ci-dessous influent sur nos résultats libellés en dollars américains. Les revenus, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les charges et le bénéfice libellés en dollars américains sont convertis à l'aide du taux de change moyen pour l'exercice.

Bien que le dollar canadien se soit apprécié par rapport au dollar américain au deuxième semestre, il s'est déprécié de 11 % en moyenne comparativement à l'exercice précédent, ce qui a eu une incidence défavorable sur notre bénéfice net consolidé en 2009. Nos revenus libellés en dollars américains, qui ont été touchés de façon favorable par la dépréciation du dollar canadien, ont été largement neutralisés par l'incidence défavorable de cette dépréciation sur la valeur de conversion de la dotation à la provision pour pertes sur créances, des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance et des frais autres que d'intérêt libellés en dollars américains.

Incidence du dollar américain sur nos résultats consolidés

Tableau 4

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2009 par rapport à 2008	2008 par rapport à 2007
Taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain (moyenne)		
2009	0,858 \$	
2008	0,969	0,969 \$
2007		0,915
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains (1)	(11)%	6 %
Total des revenus, en hausse (en baisse)	636 \$	(340) \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances, en hausse (en baisse)	94	–
Frais autres que d'intérêt, en hausse (en baisse)	498	(210)
Bénéfice net, en hausse (en baisse)	(84)	(90)
Bénéfice par action de base, en hausse (en baisse)	(0,06) \$	(0,07) \$
Bénéfice par action dilué, en hausse (en baisse)	(0,06) \$	(0,07) \$

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide du cours au comptant à la fin du mois pour la période.

Les fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien influent sur les résultats de certains de nos secteurs d'exploitation. Les secteurs Gestion de patrimoine, Services bancaires internationaux et Marchés des Capitaux effectuent d'importantes opérations libellées en dollars américains, tandis que les secteurs Services bancaires internationaux et Marchés des Capitaux effectuent aussi d'importantes opérations libellées en euros et en livres sterling, respectivement. Le dollar canadien s'est déprécié de 4 % en moyenne par rapport à l'euro et il s'est apprécié de 10 % en moyenne par rapport à la livre sterling, comparativement à l'exercice précédent. Pour de plus amples renseignements concernant les répercussions sur nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Perspectives économiques et perspectives de marché pour 2010 – données au 3 décembre 2009

Nous prévoyons une croissance de l'économie canadienne de 2,6 % en 2010, laquelle reflète l'accroissement des dépenses de consommation, une remontée de l'économie américaine, la faiblesse continue des coûts d'emprunt et les programmes de relance fiscale. Les dépenses de consommation devraient être en hausse, en raison de l'augmentation prévue de la valeur des actifs des ménages découlant de la stabilisation continue des marchés financiers et des marchés de l'habitation. Nous nous attendons à ce que la qualité du crédit continue de subir des pressions, mais à ce qu'elle s'améliore dans une certaine mesure en 2010, car le taux de chômage devrait atteindre un plateau au début de 2010. Nous prévoyons que les dépenses des entreprises accuseront un retard par rapport à la reprise initiale, en raison du maintien d'une capacité excédentaire, mais qu'elles augmenteront au deuxième semestre de 2010. Les pressions inflationnistes devraient s'atténuer en 2010, et la reprise devrait être graduelle. Nous nous attendons à ce que le dollar canadien demeure solide par rapport au dollar américain, en raison de la hausse prévue des prix des marchandises et du délaissement continu des actifs libellés en dollars américains par les investisseurs. La Banque du Canada s'est engagée de façon conditionnelle à maintenir ses taux d'intérêt à 0,25 % jusqu'à la fin du deuxième trimestre civil de 2010. Nous prévoyons une hausse de 50 points de base des taux de la Banque du Canada aux troisième et quatrième trimestres civils de 2010, en raison de la consolidation de la reprise.

Nous prévoyons une croissance de l'économie américaine de 2,5 % en 2010, en raison de la hausse modeste des dépenses de consommation et de la stabilisation continue du marché de l'habitation. Le niveau des dépenses de consommation devrait demeurer faible, car les ménages seront occupés à rétablir leurs bilans et devront probablement composer avec une situation de main-d'œuvre difficile tout au long de 2010. La qualité du crédit devrait demeurer faible aux États-Unis, mais la situation devrait commencer à se stabiliser en 2010, car nous prévoyons un accroissement modeste des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises ainsi que des améliorations continues sur les marchés financiers. Les dépenses engagées par les gouvernements et la hausse des investissements des entreprises devraient donner lieu à une stabilisation des marchés du travail. Nous nous attendons à ce que la Réserve fédérale maintienne le taux des fonds fédéraux au niveau actuel jusque vers la fin de 2010 et à ce que la dépréciation du dollar américain par rapport à la plupart des principales devises se poursuive en 2010, en raison de la lenteur prévue de la reprise et de la faiblesse de la situation budgétaire.

Nous prévoyons une reprise graduelle des économies mondiales en 2010 et d'importantes différences en ce qui concerne le rythme de cette reprise dans les économies avancées et émergentes. La reprise au Royaume-Uni et dans la zone euro devrait être plus lente, situation qui

reflète la faible croissance des exportations découlant du rééquilibrage de la demande mondiale, les taux de chômage élevés et le resserrement des conditions de crédit tenant au fait que les banques continuent de procéder au désendettement de leur bilan. Nous prévoyons une croissance solide des économies émergentes, particulièrement la Chine, en raison du maintien des programmes de relance fiscale, de l'accroissement de la demande interne et d'une croissance modeste des exportations.

Nous nous attendons à une stabilisation continue des marchés financiers mondiaux et à un resserrement plus prononcé des écarts de taux, au fur et à mesure que la reprise économique mondiale se poursuivra et que l'accès au crédit s'améliorera.

En raison des perturbations antérieures sur le marché et des conditions de stress connexes touchant le système financier mondial, il se pourrait que les institutions financières à l'échelle mondiale doivent composer avec une réglementation accrue, avec des exigences plus rigoureuses en matière de capital et avec de nouvelles exigences relatives au levier d'exploitation.

Ces prédictions et prévisions se fondent sur des renseignements et des hypothèses provenant de sources qui nous semblent fiables. Si ces renseignements ou ces hypothèses ne sont pas exacts, les perspectives économiques réelles pourraient différer considérablement des perspectives présentées dans cette section.

Rendement financier

Vue d'ensemble

2009 par rapport à 2008

Nous avons déclaré un bénéfice net de 3 858 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, en baisse de 15 % par rapport à 4 555 millions à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement la comptabilisation d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars (838 millions de dollars US) avant et après impôts. Cette charge constituait un élément hors trésorerie et n'a eu aucune incidence sur l'exploitation courante de nos activités ni sur nos ratios de capital. Le bénéfice dilué par action s'est élevé à 2,57 \$, en baisse de 24 % par rapport à l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 11,9 %, comparativement à 18,1 % à l'exercice précédent.

Compte non tenu de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, le bénéfice net ajusté s'est établi à 4 858 millions de dollars. Le bénéfice dilué par action ajusté s'est élevé à 3,28 \$, en baisse de 0,10 \$, ou 3 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté s'est établi à 14,9 %, ce qui tenait compte de l'effet dilutif des émissions d'actions ordinaires et privilégiées, qui ont principalement été effectuées au début de l'exercice. L'augmentation de 303 millions de dollars, ou 7 %, du bénéfice net ajusté tient aux revenus à la hausse tirés des activités de négociation, qui tenaient compte de la diminution des pertes liées au contexte du marché comptabilisées relativement à nos instruments détenus à des fins de transaction, neutralisées en partie par la hausse des frais au titre de la rémunération variable liés à certaines de nos activités sur les marchés financiers. L'augmentation des gains nets au titre des opérations de titrisation, la croissance solide de nos services bancaires canadiens, laquelle reflète en partie les acquisitions effectuées à l'exercice précédent, la croissance des volumes des activités de notre secteur Assurances et la diminution des pertes sur les instruments disponibles à la vente liées au contexte du marché ont également contribué au résultat à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction et par les pertes au titres des swaps sur défaillance qui servent de couverture économique à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, des gains ayant été constatés à l'exercice précédent, ainsi que par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris nos acquisitions, et du taux d'imposition effectif.

Nos résultats à l'exercice précédent tenaient compte de l'incidence favorable de la réduction de 542 millions de dollars (252 millions après impôts et écritures de compensation connexes) de la provision au titre du litige lié à Enron Corp. Notre ratio du capital de première catégorie s'est élevé à 13,0 %, en hausse de 400 points de base par rapport à 9,0 % à l'exercice précédent. Les mesures ajustées constituent des mesures hors PCGR. Pour une analyse détaillée de ces mesures, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Vue générale des exercices 2008 et 2007

En 2008, nous avons dégagé un bénéfice net de 4 555 millions de dollars, soit un résultat en baisse de 17 % par rapport à 2007. Ce résultat reflétait principalement la hausse des pertes nettes totales liées au contexte du marché. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, la baisse des activités de montage de titres de participation et la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités ont également contribué à la diminution du bénéfice net. Nos résultats en 2007 tenaient compte d'un gain de 326 millions de dollars (269 millions après impôts) au titre de la restructuration de Visa Inc. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron et par la croissance élevée des volumes liés à nos activités bancaires et de gestion de patrimoine reflétant en partie les acquisitions effectuées, dont l'incidence a été compensée en partie par la compression des écarts. La hausse des revenus tirés des activités de négociation a également neutralisé en partie la diminution.

En 2007, nous avons dégagé un bénéfice net de 5 492 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 16 % par rapport à 2006. Nos solides résultats tenaient principalement à la croissance des volumes liés à nos activités bancaires et de gestion de patrimoine, aux résultats solides des activités d'assurance, aux résultats à la hausse au chapitre des activités de négociation de titres de participation et de marchandises et des opérations de change et aux importantes activités de montage de titres de participation de même qu'au gain comptabilisé au titre de la restructuration de Visa Inc. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la comptabilisation de pertes liées au contexte du marché en 2007 et par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Résultats d'exploitation
Tableau 5

(en millions de dollars canadiens)	2009	2008 (1)	2007
Intérêts créditeurs	20 543 \$	25 032 \$	26 547 \$
Intérêts débiteurs	9 037	15 984	18 845
Revenu net d'intérêt	11 506	9 048	7 702
Services de placement (2)	4 270	4 697	4 405
Activités d'assurance (3)	5 718	2 609	3 152
Activités de négociation	2 671	(96)	1 999
Services bancaires (4)	3 456	3 076	2 620
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	1 050	875	1 217
Autres (5)	435	1 373	1 367
Revenus autres que d'intérêt	17 600	12 534	14 760
Total des revenus	29 106	21 582	22 462
Dotations à la provision pour pertes sur créances	3 413	1 595	791
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (3)	4 609	1 631	2 173
Frais autres que d'intérêt	14 558	12 351	12 473
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	1 000	-	-
Bénéfice avant impôts	5 526	6 005	7 025
Charge d'impôts	1 568	1 369	1 392
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	100	81	141
Bénéfice net	3 858 \$	4 555 \$	5 492 \$
Renseignements supplémentaires			
Total des revenus tirés des activités de négociation (6)			
Revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation	2 294 \$	686 \$	(220) \$
Revenus autres que d'intérêt – revenus tirés des activités de négociation	2 671	(96)	1 999
Total	4 965 \$	590 \$	1 779 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit (6)			
Produits liés aux taux d'intérêt et produits de crédit	3 304 \$	(259) \$	640 \$
Titres de participation	1 008	265	784
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	653	584	355
Total	4 965 \$	590 \$	1 779 \$
Actif moyen	695 300 \$	650 300 \$	581 000 \$
Marge nette d'intérêt	1,65 %	1,39 %	1,33 %
Taux d'imposition effectif (7)	28,4 %	22,8 %	19,8 %

- (1) Certains revenus liés aux activités de négociation constatés dans le secteur Marchés des Capitaux ont été reclassés du poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation au poste Revenu net d'intérêt afin de mieux refléter leur nature. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le total des revenus.
- (2) Comprend les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et de services de garde, et les revenus tirés des fonds communs de placement.
- (3) Comprend les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant de services tarifés. Le revenu de placement reflète la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances, et est neutralisé en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- (4) Comprend les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.
- (5) Comprend les revenus autres que d'intérêt, le gain net (la perte nette) à la vente de titres disponibles à la vente (la perte de valeur durable et le gain ou la perte réalisé), les ajustements de la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, la variation de la juste valeur de certains dérivés liés à des couvertures économiques et les opérations de titrisation.
- (6) Le total des revenus tirés des activités de négociation comprend les revenus liés aux activités de négociation qui sont comptabilisés dans les postes Revenu net d'intérêt et Revenus autres que d'intérêt.
- (7) Charge d'impôts en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts.

Total des revenus
2009 par rapport à 2008

Le total des revenus a augmenté de 7 524 millions de dollars, ou 35 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le revenu net d'intérêt s'est accru de 2 458 millions de dollars, ou 27 %, principalement en raison de la diminution des coûts de financement relatifs à certaines positions liées aux activités de négociation. La croissance des dépôts et des prêts, qui reflète en grande partie la solide croissance des volumes liés aux activités de nos services bancaires au Canada, et la prise en compte des résultats pour un exercice complet par suite de l'acquisition de RBTT et, dans une moindre mesure, de l'acquisition d'Alabama National Bancorporation (ANB) ont aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine, laquelle reflète la réduction historique des taux d'intérêt et la hausse du solde des prêts douteux liés principalement à nos services bancaires aux États-Unis. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,65 %, en hausse de 26 points de base.

Les revenus liés aux placements ont diminué de 427 millions de dollars, ou 9 %, principalement en raison de la diminution des actifs liés aux services tarifés des clients et à la réduction des frais de placement liés aux fonds communs de placement, facteurs neutralisés en partie par la hausse des volumes de transactions.

Les revenus liés aux activités d'assurance ont augmenté de 3 109 millions de dollars, en grande partie en raison de la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie et de la hausse des volumes de rentes, facteurs contrebalancés en grande partie par la hausse des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance connexes. L'accroissement des volumes dans toutes les gammes d'activités a également contribué à l'augmentation. Pour des détails à ce sujet, se reporter à la rubrique concernant le secteur Assurances.

Les revenus tirés des activités de négociation inscrits dans les revenus autres que d'intérêt se sont accrues de 2 767 millions de dollars. Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt, s'est élevé à 4 965 millions de dollars, en hausse de 4 375 millions. Les revenus plus élevés tirés de nos activités de négociation, qui comprennent la réduction des pertes sur les titres détenus à des fins de transaction liées au contexte du marché, ont profité d'occasions favorables sur le marché, notamment la faiblesse historique des taux d'intérêt et l'accroissement des activités liées aux clients. L'augmentation tient également à la réduction des pertes sur nos titres détenus à des fins de transaction liées au contexte du marché, ainsi qu'aux gains découlant des ajustements des évaluations du crédit à l'égard de certains contrats dérivés, comparativement aux pertes réalisées à l'exercice précédent. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Incidence du contexte du marché.

Les revenus tirés des services bancaires ont augmenté de 380 millions de dollars, ou 12 %, principalement en raison de l'amélioration des résultats des activités de titrisation auprès des clients et de prêts du secteur Marchés des Capitaux, de la hausse des produits tirés des frais bancaires dans tous les services bancaires et d'un ajustement favorable relatif à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils se sont accrues de 175 millions de dollars, ou 20 %, résultat qui tient principalement à la hausse des activités de montage de titres de participation et de prêts, laquelle a été neutralisée en partie par la baisse des activités de fusion et d'acquisition.

Les autres revenus ont reculé de 938 millions de dollars en raison principalement de la comptabilisation de pertes résultant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction au sein des secteurs Marchés

des Capitaux et Services de soutien généraux, comparativement aux gains réalisés à l'exercice précédent, situation qui reflète le resserrement de nos écarts de taux. Le recul tient également à la comptabilisation de pertes, contre des gains à l'exercice précédent, au titre des swaps sur défaillance qui sont comptabilisés à la juste valeur et qui servent de couverture économique à certains portefeuilles de prêts consentis à de grandes entreprises au sein du secteur Marchés des Capitaux. Les pertes nettes liées aux titres disponibles à la vente se sont accrues de 8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, qui comprenait une perte de 144 millions de dollars sur les actions ordinaires de certaines banques canadiennes pour le deuxième semestre de 2009, laquelle a plus que contrebalancé la diminution des pertes liées au contexte du marché. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des revenus tirés de la titrisation de 708 millions de dollars principalement liée aux Services de soutien généraux, reflétant un niveau d'opérations de titrisation supérieur au niveau historique découlant de notre participation aux programmes de financement fédéraux. Un gain au titre du régime de rémunération à base d'actions lié à nos services de courtage aux États-Unis, comparativement à une perte à l'exercice précédent, a également contribué à l'augmentation. Pour plus de renseignements sur la perte comptabilisée relativement aux actions ordinaires de certaines banques canadiennes, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés.

Nos produits pour l'exercice ont bénéficié de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

2008 par rapport à 2007

Le total des revenus a diminué de 880 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2007.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 1 346 millions de dollars, ou 17 %, en raison principalement de la baisse des frais de financement de certaines positions de négociation et de la croissance élevée des prêts et des dépôts des Services bancaires canadiens, facteurs neutralisés en partie par la compression des écarts.

Les revenus liés aux activités de placement se sont accrues de 292 millions de dollars, ou 7 %, résultat qui tient essentiellement à la hausse des revenus liés aux services tarifés et aux opérations découlant

de nos acquisitions et de la forte croissance des actifs liés aux services tarifés des clients.

Les revenus liés aux activités d'assurance ont reculé de 543 millions de dollars, ou 17 %, résultat qui reflète principalement la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, facteur neutralisé en grande partie par les indemnités et les sinistres liés aux polices d'assurance. Les pertes sur les placements et la baisse des volumes de rentes ont également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la forte croissance de nos activités de réassurance et de nos activités au Canada.

Les revenus tirés des activités de négociation inscrits dans les revenus autres que d'intérêt ont diminué de 2 095 millions de dollars. Le total des revenus tirés des activités de négociation s'est établi à 590 millions de dollars, en baisse de 1 189 millions, ou 67 %, résultat qui tient en grande partie aux pertes liées au contexte du marché comptabilisées relativement aux titres détenus à des fins de transaction.

Les revenus tirés des services bancaires ont augmenté de 456 millions de dollars, ou 17 %, en raison principalement de la charge au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit en 2007, de l'amélioration des résultats liés à nos activités de syndication de prêts et de la hausse des revenus tirés des opérations de change.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont reculé de 342 millions de dollars, ou 28 %, en raison principalement du faible niveau des activités de montage de titres de participation et des activités de fusion et d'acquisition.

Les autres revenus sont demeurés stables comparativement à 2007. Le gain lié aux ajustements à la juste valeur à l'égard des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction ainsi que les gains au titre des swaps sur défaillance qui sont comptabilisés à la juste valeur et qui servent de couverture économique à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises ont eu une incidence favorable sur les revenus. Ces facteurs ont été contrebalancés par les pertes liées au contexte du marché sur les titres disponibles à la vente et par le gain au titre de la restructuration de Visa Inc. constaté en 2007.

Nos produits ont également subi l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Variation du revenu net d'intérêt (1)

Tableau 6

	2009 par rapport à 2008			2008 par rapport à 2007		
	Facteur d'augmentation (de diminution)			Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette
(en millions de dollars canadiens)						
Actif						
Dépôts à d'autres banques						
Canada	16 \$	(24)\$	(8)\$	7 \$	(5)\$	2 \$
États-Unis	15	(141)	(126)	60	(99)	(39)
Autres pays	(127)	(75)	(202)	114	(117)	(3)
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction	(378)	(443)	(821)	(525)	(1 234)	(1 759)
Titres disponibles à la vente	448	(343)	105	309	447	756
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(801)	(1 157)	(1 958)	(165)	(566)	(731)
Prêts						
Canada						
Prêts de détail	681	504	1 185	998	(2 934)	(1 936)
Prêts de gros	(204)	(1 060)	(1 264)	275	1 121	1 396
États-Unis	385	(769)	(384)	684	(763)	(79)
Autres pays	329	(1 345)	(1 016)	375	503	878
Total du revenu d'intérêt	364 \$	(4 853)\$	(4 489)\$	2 132 \$	(3 647)\$	(1 515)\$
Passif						
Dépôts						
Canada	221 \$	(1 698)\$	(1 477)\$	244 \$	(1 490)\$	(1 246)\$
États-Unis	161	(1 141)	(980)	115	(920)	(805)
Autres pays	(540)	(2 399)	(2 939)	1 654	(1 215)	439
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(265)	26	(239)	(54)	(418)	(472)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	4	(1 208)	(1 204)	(303)	(448)	(751)
Débitures subordonnées	9	(13)	(4)	24	(8)	16
Autres passifs portant intérêt	(1)	(103)	(104)	37	(79)	(42)
Total des frais d'intérêt	(411)\$	(6 536)\$	(6 947)\$	1 717 \$	(4 578)\$	(2 861)\$
Revenu net d'intérêt	775 \$	1 683 \$	2 458 \$	415 \$	931 \$	1 346 \$

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

Marge nette d'intérêt

2009 par rapport à 2008

La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,65 %, en hausse de 26 points de base, résultat qui traduit en grande partie la baisse des frais de financement de certaines positions liées aux activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux. Cette baisse a été neutralisée en partie par la compression des écarts liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine qui reflète la faiblesse historique des taux d'intérêt et l'incidence des modifications apportées à notre gamme de produits de détail au Canada, résultant de la hausse de la croissance des volumes de produits générant des marges plus faibles. Pour plus de détails, se reporter au tableau 66, à la rubrique Information financière supplémentaire.

2008 par rapport à 2007

La marge nette d'intérêt a augmenté de 6 points de base, résultat qui traduit en grande partie la baisse des frais de financement de certaines positions liées aux activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux, en grande partie contrebalancée par la compression des écarts.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La qualité du crédit s'est détériorée par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète le cycle économique mondial. Pour plus de renseignements sur notre dotation à la provision pour pertes sur créances, se reporter à la rubrique Gestion du risque, du capital et des liquidités.

2009 par rapport à 2008

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui s'élève à 3,4 milliards de dollars, a augmenté de 1,8 milliard par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation de la dotation aux provisions spécifiques de 1,4 milliard, essentiellement liée à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, à nos services bancaires aux États-Unis et à nos portefeuilles de prêts de détail et de prêts aux entreprises non garantis au Canada. Une augmentation de 424 millions de dollars de la dotation à la provision générale, principalement liée aux services bancaires aux États-Unis et, dans une moindre mesure, aux portefeuilles de prêts aux grandes entreprises aux États-Unis et de prêts de détail et de prêts aux entreprises au Canada, a aussi contribué à la hausse.

2008 par rapport à 2007

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui s'élève à 1,6 milliard de dollars, a augmenté de 804 millions par rapport à 2007, ce qui reflète la hausse de 648 millions de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances, principalement imputable à la hausse des prêts douteux liés aux services bancaires aux États-Unis, essentiellement en ce qui a trait à nos activités de financement de constructeurs résidentiels et à nos portefeuilles de prêts commerciaux, ce qui reflète la détérioration de la conjoncture économique. Une augmentation de 156 millions de dollars de la dotation à la provision générale, qui reflète la croissance des volumes et la détérioration de la qualité du crédit à l'égard de notre portefeuille de prêts de détail au Canada et de nos portefeuilles de prêts bancaires aux États-Unis, a aussi contribué à la hausse.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

2009 par rapport à 2008

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 2 978 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, résultat qui traduit en grande partie la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie et la hausse des coûts liés à l'augmentation des volumes de rentes, contrebalancées en grande partie dans les revenus. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique portant sur le secteur Assurances.

2008 par rapport à 2007

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition ont diminué de 542 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à 2007. Cette diminution traduit principalement la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, laquelle a été contrebalancée en grande partie dans les revenus.

Frais autres que d'intérêt

2009 par rapport à 2008

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 2 207 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent en grande partie en raison de la hausse de la rémunération variable découlant des résultats à la hausse tirés des activités de négociation. Environ 60 % de la rémunération variable était basée sur les résultats, et le reste, sur les commissions de vente. L'accroissement des coûts à l'appui de la croissance des activités, qui comprend les coûts liés à l'effectif et les frais d'occupation découlant des acquisitions effectuées et reflète les charges pour un exercice complet par suite de l'acquisition de RBTT, de Ferris, Baker, Watts Inc. (FBW), d'ANB et de Philips, Hager & North Investment Management Ltd. (PH&N), ainsi que l'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ont contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'attention soutenue que nous portons à la gestion des coûts. Au dernier exercice, nos frais autres que d'intérêt ont profité de l'incidence favorable d'un montant de 542 millions de dollars lié à la réduction de la provision au titre du litige relatif à Enron.

2008 par rapport à 2007

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 122 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à 2007, résultat qui traduit en grande partie la réduction de la provision au titre du litige relatif à Enron. La baisse de la rémunération variable, qui reflète l'augmentation des pertes sur les instruments détenus à des fins de transactions liées au contexte du marché, l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et la baisse de la charge de rémunération à base d'actions liée aux activités de courtage aux États-Unis ont été partiellement contrebalancées par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris les coûts liés à l'effectif et les frais d'occupation découlant des acquisitions effectuées.

Frais autres que d'intérêt	Tableau 7		
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Salaires	4 146 \$	3 845 \$	3 541 \$
Rémunération variable	3 561	2 689	2 975
Avantages sociaux et frais de rémunération au titre de la conservation de personnel	1 189	1 168	1 150
Rémunération à base d'actions	82	77	194
Ressources humaines	8 978 \$	7 779 \$	7 860 \$
Matériel	1 025	934	847
Frais d'occupation	1 045	926	839
Communications	761	749	723
Services professionnels et autres services externes	860	903	838
Autres charges	1 889	1 060	1 366
Frais autres que d'intérêt	14 558 \$	12 351 \$	12 473 \$

Dépréciation de l'écart d'acquisition

En 2009, nous avons comptabilisé une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars dans les résultats de notre unité d'exploitation Services bancaires internationaux. La dépréciation reflète l'incidence continue de la détérioration de la conjoncture économique générale aux États-Unis, y compris le ralentissement du marché de l'habitation aux États-Unis et la baisse de la valeur de marché des banques américaines. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la note 10 de nos états financiers consolidés.

Impôts

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur les bénéfices et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, et les impôts sur les bénéfices levés par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses et les fournitures liées au soutien de nos activités.

2009 par rapport à 2008

La charge d'impôts a augmenté de 199 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, malgré la baisse du bénéfice avant impôts en 2009. Le taux d'imposition effectif, qui se chiffrait à 22,8 % l'an dernier, a augmenté de 5,6 % pour s'établir à 28,4 %, en grande partie en raison de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Compte non tenu de cette charge, le taux d'imposition effectif ajusté s'est établi à 24,0 %, soit une hausse de 1,2 %, qui est principalement imputable à la diminution du bénéfice déclaré par nos filiales qui exercent leurs activités dans des pays où les taux d'imposition sont moins élevés. Ce facteur a été neutralisé en partie par la réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi en 2009. Pour plus de détails sur le taux d'imposition effectif ajusté, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Les autres taxes ont augmenté de 60 millions de dollars par rapport à 2008, en grande partie en raison de l'augmentation des taxes sur le capital, qui reflète la hausse des niveaux de capital et des taxes foncières, déduction faite de la reprise d'une provision cumulée découlant du règlement favorable d'une vérification fiscale portant sur les biens et services. En plus des impôts sur les bénéficiaires et des autres taxes figurant à l'état consolidé des résultats, nous avons inscrit une charge d'impôts de 1 706 millions de dollars en 2009 (une économie d'impôts de 2 225 millions en 2008) dans les capitaux propres, soit une augmentation de 3 931 millions, qui reflète principalement l'augmentation des gains de change non réalisés, déduction faite des couvertures, des gains non réalisés à l'égard de notre portefeuille de titres disponibles à la vente et des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie.

2008 par rapport à 2007

La charge d'impôts a diminué de 23 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à 2007, en raison de la baisse du bénéfice avant impôts observée en 2008. Le taux d'imposition effectif s'est chiffré à 22,8 % comparativement à 19,8 %. Cette hausse tient en grande partie à la baisse du bénéfice présenté par nos filiales en exploitation dans les territoires où les taux d'imposition sont plus faibles ainsi qu'au taux d'imposition plus élevé imputable à la réduction de la provision au titre du litige relatif à Enron. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Canada en 2008 et par la hausse du revenu provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) en 2008.

Les autres taxes ont augmenté de 13 millions de dollars. La hausse des cotisations sociales, des taxes d'affaires et des taxes foncières a été

compensée en partie par la baisse des impôts sur le capital découlant de la diminution de l'assiette des impôts sur le capital au Canada et par la réduction de la taxe sur les produits et services.

Impôts	Tableau 8		
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2009	2008	2007
Impôts sur les bénéficiaires	1 568 \$	1 369 \$	1 392 \$
Autres taxes			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	180 \$	204 \$	208 \$
Cotisations sociales	249	242	227
Taxes sur le capital	161	104	117
Taxes foncières (1)	115	103	97
Taxes sur les primes d'assurance	46	42	41
Taxes d'affaires	20	16	8
	771 \$	711 \$	698 \$
Total des impôts sur les bénéficiaires et des autres taxes	2 339 \$	2 080 \$	2 090 \$
Bénéfice net avant impôts	5 526 \$	6 005 \$	7 025 \$
Taux d'imposition effectif sur les bénéficiaires	28,4 %	22,8 %	19,8 %
Taux d'imposition effectif total (2)	37,1 %	31,0 %	27,1 %

- (1) Comprend les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.
- (2) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes.

Information financière trimestrielle

Rendement au quatrième trimestre de 2009

Nous avons dégagé un bénéfice net de 1 237 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 117 millions, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement aux revenus à la hausse tirés des activités de négociation, y compris la réduction des pertes sur les instruments détenus à des fins de transaction liées au contexte du marché, qui ont été neutralisés en partie par l'accroissement des frais au titre de la rémunération variable. L'augmentation est également attribuable à la diminution des pertes nettes liées aux titres disponibles à la vente, à l'amélioration des activités de montage de titres de participation et à la croissance des volumes liés aux services bancaires et aux services d'assurance au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Nos résultats à l'exercice précédent avaient été touchés de façon favorable par la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron.

Le total des revenus a progressé de 2 390 millions de dollars, en raison des revenus à la hausse tirés des activités d'assurance, qui découlent principalement de la variation de la juste valeur des placements et de l'augmentation des volumes de rentes, qui sont compensées en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, et de la hausse des revenus tirés des activités de négociation, y compris la diminution des pertes liées au contexte du marché. La baisse des pertes nettes sur les titres disponibles à la vente, l'amélioration des activités de montage de titres de participation dans le secteur Marché des Capitaux, la croissance des volumes dans le secteur des Services bancaires canadiens et la hausse des volumes de transactions dans le secteur Gestion de patrimoine ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les ajustements comptables cumulatifs des périodes antérieures et par les pertes découlant de la variation de la juste valeur de certains dérivés qui servent de couverture économique à nos activités de financement, alors que des gains avaient été constatés à l'exercice précédent. Une provision de 52 millions de dollars (39 millions après impôts) au titre de la restructuration de certains fonds communs de placement liés à nos services bancaires dans les Antilles a également eu une incidence défavorable sur les revenus.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 264 millions de dollars, ou 43 %, par rapport à l'exercice

précédent, résultat qui reflète essentiellement la hausse des provisions spécifiques liées à des clients précis de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises. L'augmentation des taux de pertes liés à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit et à notre portefeuille de prêts aux particuliers non garanti au Canada, de même que l'incidence de 28 millions de dollars découlant de l'adoption des modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*, intitulé Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, aux termes desquelles certains titres disponibles à la vente considérés comme ayant subi une perte de valeur et touchant principalement nos services bancaires aux États-Unis ont été reclassés dans les prêts, ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances liée à nos services bancaires aux États-Unis, laquelle reflète la stabilisation de la qualité de l'actif, principalement en ce qui concerne nos activités de financement de constructeurs résidentiels. La dotation à la provision générale s'est accrue de 11 millions de dollars pour s'établir à 156 millions comparativement à la dotation à la provision générale de 145 millions de l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la détérioration du crédit lié à nos services bancaires aux États-Unis. Pour de plus amples renseignements sur le reclassement, se reporter au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* à la section portant sur le reclassement de titres dans les prêts.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont accrus de 1 408 millions de dollars, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements et de l'augmentation des volumes de rentes, qui ont dans les deux cas été compensés en grande partie dans les revenus. Des ajustements défavorables des provisions techniques découlant des mesures prises par la direction et des modifications apportées aux hypothèses ont également contribué à la hausse.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 617 millions de dollars, ou 21 %, en grande partie en raison de l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable attribuable à la hausse des activités de négociation, et ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de porter à la gestion des coûts. Les frais autres que d'intérêt comptabilisés à l'exercice précédent avaient été touchés de façon favorable par la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron.

Analyse des résultats et des tendances

Notre bénéfice, nos revenus et nos charges trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent les fluctuations saisonnières, la conjoncture générale et les

conditions du marché, ainsi que les fluctuations des taux de change. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres.

Résultats trimestriels
Tableau 9

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2009				2008			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêt	2 876 \$	2 900 \$	2 898 \$	2 832 \$	2 629 \$	2 221 \$	2 131 \$	2 067 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 583	4 923	3 863	4 231	2 440	3 691	2 823	3 580
Total des revenus	7 459 \$	7 823 \$	6 761 \$	7 063 \$	5 069 \$	5 912 \$	4 954 \$	5 647 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances dans les filiales	883	770	974	786	619	334	349	293
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 322	1 253	958	1 076	(86)	553	548	616
Frais autres que d'intérêt	3 606	3 755	3 575	3 622	2 989	3 272	2 970	3 120
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	1 000	–	–	–	–	–
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 648 \$	2 045 \$	254 \$	1 579 \$	1 547 \$	1 753 \$	1 087 \$	1 618 \$
Impôts sur les bénéfices	389	449	266	464	428	442	156	343
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	22	35	38	5	(1)	49	3	30
Bénéfice net (perte nette)	1 237 \$	1 561 \$	(50)\$	1 110 \$	1 120 \$	1 262 \$	928 \$	1 245 \$
Bénéfice par action – de base	0,83 \$	1,06 \$	(0,07)\$	0,78 \$	0,82 \$	0,93 \$	0,70 \$	0,96 \$
– dilué	0,82 \$	1,05 \$	(0,07)\$	0,78 \$	0,81 \$	0,92 \$	0,70 \$	0,95 \$
Bénéfice net (perte nette) sectoriel								
Services bancaires canadiens	717 \$	669 \$	581 \$	696 \$	676 \$	709 \$	604 \$	673 \$
Gestion de patrimoine	161	168	126	128	116	186	182	181
Assurances	104	167	113	112	59	137	104	89
Services bancaires internationaux	(125)	(95)	(1 126)	(100)	(206)	(16)	38	31
Marchés des Capitaux	561	562	420	225	584	269	13	304
Services de soutien généraux	(181)	90	(164)	49	(109)	(23)	(13)	(33)
Bénéfice net (perte nette)	1 237 \$	1 561 \$	(50)\$	1 110 \$	1 120 \$	1 262 \$	928 \$	1 245 \$
Taux d'imposition effectif	23,6 %	22,0 %	104,7 %	29,4 %	27,7 %	25,2 %	14,4 %	21,2 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période	0,924 \$	0,900 \$	0,805 \$	0,815 \$	0,901 \$	0,988 \$	0,994 \$	1,002 \$

Fluctuations saisonnières

Les facteurs saisonniers ont une incidence sur nos résultats pour la plupart des trimestres. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres trimestres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments des charges essentiellement. Le troisième et le quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ont généralement tendance à ralentir, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers, ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Aperçu des résultats consolidés

L'économie et les conditions du marché se sont détériorées pendant la majeure partie de la période, et notre bénéfice net a été touché de façon défavorable par la dotation à la provision pour pertes sur créances ainsi que par les pertes nettes totales liées au contexte du marché. La dotation à la provision pour pertes sur créances a de façon générale augmenté, particulièrement au cours des cinq derniers trimestres, tandis que les pertes liées au contexte du marché se sont atténuées depuis le premier trimestre de 2009. Nos résultats ont aussi été touchés par les divers autres éléments dont il est fait mention ci-après.

- Au deuxième trimestre de 2009, nous avons comptabilisé une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars, ce qui a entraîné une perte nette de 50 millions pour le trimestre, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 104,7 %. Compte non tenu de cette charge, le bénéfice net ajusté pour le trimestre s'est chiffré à 950 millions de dollars et le taux d'imposition effectif ajusté, à 21,2 %, situation qui tient au fait que la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition n'est pas déductible.
- Au quatrième trimestre de 2008, nous avons comptabilisé une réduction de 542 millions de dollars de la provision au titre du litige lié à Enron.
- Le dollar canadien s'est déprécié grandement, en moyenne, par rapport au dollar américain entre le premier trimestre de 2008 et le deuxième trimestre de 2009, et il s'est considérablement apprécié depuis le troisième trimestre de 2009. Ces fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain ont eu une incidence sur notre bénéfice net consolidé au cours de la période.

Analyse des tendances

De façon générale, nos résultats trimestriels se sont améliorés comparativement à ceux des trimestres correspondants de l'exercice précédent. Cependant, pour les deux premiers trimestres de 2009, nos résultats ont diminué par rapport aux trimestres correspondants de 2008. Pour les deux derniers trimestres de 2009, nos résultats se sont améliorés par rapport aux trimestres correspondants de 2008 en raison du solide rendement enregistré dans la plupart de nos activités par suite de l'amélioration de la conjoncture.

Les revenus ont de façon générale fluctué au cours de la période. L'augmentation des revenus tient essentiellement aux revenus élevés tirés de certaines de nos activités de négociation sur les marchés financiers et aux variations de la juste valeur des portefeuilles de placement garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie du secteur Assurances découlant de la volatilité du marché, facteur en grande partie compensé dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. De même, les revenus à la hausse tirés des services bancaires, qui tiennent à la croissance élevée des volumes et reflètent en partie nos acquisitions, de même que la croissance des revenus tirés de nos activités de gestion de patrimoine, laquelle découle essentiellement de nos acquisitions, ont également contribué aux résultats. Les revenus ont été touchés de façon défavorable par les pertes totales liées au contexte du marché principalement à la fin de 2008 et au début du premier semestre de 2009, par la réduction des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de la dépréciation du capital, par la baisse des volumes de transactions et par la compression des écarts liés à nos services bancaires et services de gestion de patrimoine.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a de façon générale affiché une importante tendance à la hausse au cours de la période, en raison de la faiblesse de la conjoncture économique. Nous avons également accru nos provisions générales, qui ont été particulièrement élevées au cours des cinq derniers trimestres, en raison essentiellement de la détérioration du crédit principalement liée à la conjoncture économique. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont fluctué considérablement au cours de la période. Bien que la croissance sous-jacente des activités se soit de façon générale traduite par une augmentation des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, une volatilité importante peut se produire au cours d'un trimestre donné, en raison de la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, des résultats techniques et des ajustements de la provision actuarielle.

Les frais autres que d'intérêt ont de façon générale augmenté au cours des huit derniers trimestres, en raison principalement de l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable découlant des revenus à la hausse tirés des activités de négociation, de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris l'incidence de nos acquisitions, et de l'incidence de l'affaiblissement général du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Notre taux d'imposition effectif, de façon générale, a fluctué au cours des huit derniers trimestres, reflétant une proportion variable du bénéfice généré par nos filiales qui exercent leurs activités dans des

territoires où les taux d'imposition sont différents et un bénéfice variable provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes). Les pertes liées au contexte du marché et la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron, qui ont été comptabilisées en fonction de taux d'imposition plus élevés, la charge

au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de même que la réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi ont également influé sur notre taux d'imposition effectif au cours de la période.

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation								Tableau 10	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2009							2008	2007
	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Total	Total
Revenu net d'intérêt	6 947 \$	397 \$	– \$	1 687 \$	3 399 \$	(924)\$	11 506 \$	9 048 \$	7 702 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 943	3 683	5 715	903	3 524	832	17 600	12 534	14 760
Total des revenus	9 890 \$	4 080 \$	5 715 \$	2 590 \$	6 923 \$	(92)\$	29 106 \$	21 582 \$	22 462 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 275	–	–	980	702	456	3 413	1 595	791
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	4 609	–	–	–	4 609	1 631	2 173
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	1 000	–	–	1 000	–	–
Frais autres que d'intérêt	4 729	3 262	559	2 346	3 628	34	14 558	12 351	12 473
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	3 886 \$	818 \$	547 \$	(1 736)\$	2 593 \$	(582)\$	5 526 \$	6 005 \$	7 025 \$
Bénéfice net	2 663 \$	583 \$	496 \$	(1 446)\$	1 768 \$	(206)\$	3 858 \$	4 555 \$	5 492 \$
Rendement des capitaux propres	35,9 %	14,2 %	37,0 %	(19,4)%	21,0 %	(10,4)%	11,9 %	18,1 %	24,7 %
Rendement du capital de risque	48,4 %	49,2 %	42,9 %	(49,1)%	24,3 %	(26,0)%	19,5 %	29,6 %	37,4 %
Actif moyen	258 900 \$	20 500 \$	13 100 \$	63 700 \$	347 900 \$	(8 800)\$	695 300 \$	650 300 \$	581 000 \$

(1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôts du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Des précisions sont fournies à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme si ceux-ci exerçaient leurs activités sur une base autonome et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et toutes les charges pertinentes qui sont liés à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction à l'égard de ces résultats.

Les aspects importants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires canadiens tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés canadiens ainsi que des montants connexes au titre des revenus et de la provision spécifique pour pertes sur créances.
- Les résultats déclarés des secteurs Gestion de patrimoine, Assurances et Services bancaires internationaux comprennent des données libellées en dollars américains, puisque nous examinons et gérons dans une large mesure les résultats de certains secteurs d'activité en fonction des montants libellés en dollars américains.
- Les résultats déclarés du secteur Assurances tiennent compte de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurances vie et maladie constatés dans les revenus, laquelle est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- Les résultats déclarés du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôts. Nous comptabilisons l'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant les revenus imposables et nos principales sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.

- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos cinq secteurs d'exploitation, notamment la volatilité liée aux activités de trésorerie, la titrisation ainsi que les charges nettes liées au capital non attribué.
- Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur nos prêts classés à titre de prêts douteux. La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation, de manière à refléter les charges pertinentes liées à la conduite des activités de chacun de ces secteurs d'exploitation. Une provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Les variations de la provision générale sont prises en compte dans le secteur Services de soutien généraux, car la Gestion des risques du Groupe exerce un contrôle sur cette provision en assurant la surveillance et le suivi des divers portefeuilles de prêts au sein de l'entreprise.

Principales méthodes

Les informations suivantes mettent en évidence les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité.

Attribution des charges

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Exploitation et technologie et Fonctions, lorsque ceux-ci ont été engagés ou fournis. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière qui reflète les avantages sous-jacents.

Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant de capital attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de

même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, se reporter aux rubriques Gestion du capital et Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Prix de cession interne des fonds

Une méthode d'établissement des prix de cession interne des fonds sert à attribuer à chaque secteur d'exploitation les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs liés à chaque produit. Ce processus d'attribution tient compte des risques de taux d'intérêt, d'illiquidité et de financement de chacun de nos secteurs d'exploitation ainsi que des exigences réglementaires auxquelles ceux-ci doivent se conformer. Nous basons le prix de cession interne sur les coûts de marché externes, et chaque secteur d'exploitation assume intégralement les coûts liés à l'exploitation de ses activités. Sous réserve de l'approbation de la direction, il se pourrait que nos secteurs d'exploitation demeurent exposés à certains risques de taux d'intérêt liés au cours normal des activités.

Changements apportés en 2009

Les informations suivantes mettent en évidence les principaux changements que nous avons apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice, de manière à refléter la façon dont chaque secteur d'activité est géré. Sauf indication contraire, les chiffres correspondants des périodes précédentes ont été révisés, et ces changements n'ont eu aucune incidence sur nos résultats consolidés.

- Nous avons restructuré le secteur Marchés des Capitaux en deux secteurs d'activité, à savoir le secteur Marchés des Capitaux – Ventes et opérations et le secteur Services à la grande entreprise et banque d'investissement.
- Nous avons restructuré le secteur Assurances en trois secteurs d'activité, à savoir le secteur Assurances – Canada, le secteur Assurances – États-Unis et le secteur Assurances et autres activités – International.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux rubriques Marchés des Capitaux et Assurances.

Services bancaires canadiens

Les Services bancaires canadiens se composent de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au pays et de certains services de placement s'adressant aux épargnants, et ils sont divisés en trois secteurs d'activité, à savoir Particuliers clients, Services financiers à l'entreprise et Solutions cartes et paiements. Les Services bancaires canadiens fournissent un vaste éventail de produits et services financiers à plus de 10 millions de particuliers et d'entreprises clients par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires (GAB), de services en ligne et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Les services bancaires dans le secteur des services financiers au Canada sont offerts par 22 banques de l'annexe I, par 47 sociétés de fiducie indépendantes, ainsi que par 26 banques étrangères (et un certain nombre de coopératives d'épargne et de crédit et de caisses populaires). Malgré ce contexte concurrentiel, nous sommes un chef de file au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la plupart des produits financiers de détail et nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et le plus vaste réseau de ventes hors succursale au Canada.

Bilan de l'exercice

- Nous avons porté notre attention sur la gestion des coûts au cours de l'exercice et nous avons mis en œuvre plusieurs importantes initiatives de transformation qui visent à accroître notre productivité au chapitre des ventes et du service et à améliorer les processus à l'aide de mesures de rationalisation et d'automatisation.
- Nous avons annoncé le lancement de la carte de crédit WestJet émise par RBC et MasterCard. Cette nouvelle carte, qui est assortie de primes-voyages, offre des récompenses aux clients qui voyagent

en Amérique du Nord et dans les Antilles avec WestJet. Par suite du lancement de cette carte, nous sommes la première grande institution financière canadienne à offrir à la fois les cartes MasterCard et Visa.

- Nous avons élargi notre populaire programme RBC Récompenses sur cartes de crédit de manière qu'il s'applique à des produits et services bancaires supplémentaires, afin de récompenser nos clients réguliers.

Revue économique et revue des marchés

Le ralentissement économique a influé sur nos résultats et entraîné une augmentation des pertes sur créances liées à tous nos portefeuilles de prêts. Les faibles taux d'intérêt historiques ont contribué à la forte croissance de nos activités liées au financement aux fins d'accession à la propriété; ils ont toutefois entraîné une importante compression des écarts. La réduction des dépenses des entreprises s'est traduite par une forte croissance des dépôts et des placements des entreprises et par une croissance modérée de notre portefeuille de prêts aux entreprises. Les clients se sont tournés vers des produits de placement comportant des risques plus faibles, tels que nos certificats de placement garanti (CPG) et nos produits de dépôt et les fonds du marché monétaire à court terme, en raison de la volatilité des marchés des actions. Notre position sur le marché s'est améliorée, particulièrement en ce qui concerne le financement automobile et le crédit-bail, car certains concurrents étrangers et concurrents exerçant leurs activités dans des marchés à créances se sont retirés du marché canadien ou ont réduit leur présence sur ce marché. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la section Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2009.

Faits saillants du secteur Services bancaires canadiens

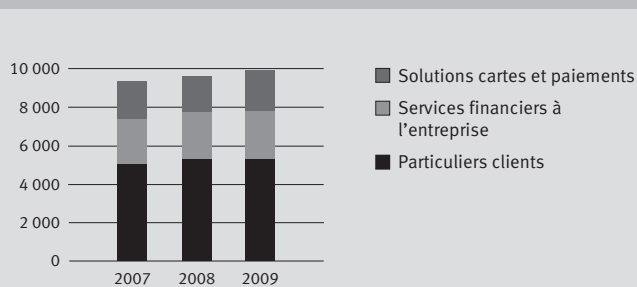
Tableau 11

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt	6 947 \$	6 718 \$	6 353 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 943	2 868	2 976
Total des revenus	9 890 \$	9 586 \$	9 329 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 275	867	788
Frais autres que d'intérêt	4 729	4 758	4 748
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	3 886 \$	3 961 \$	3 793 \$
Bénéfice net	2 663 \$	2 662 \$	2 545 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	35,9 %	38,1 %	34,9 %
Rendement du capital de risque	48,4 %	52,2 %	48,1 %
Marge nette d'intérêt (1)	2,76 %	2,98 %	3,17 %
Levier d'exploitation	3,8 %	2,6 %	6,5 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif (2)	258 900 \$	232 300 \$	207 500 \$
Total des actifs productifs (2)	251 600	225 600	200 400
Prêts et acceptations (2)	249 600	225 000	199 200
Dépôts	172 600	155 000	147 100
Capital attribué	7 250	6 900	7 200
Capital de risque	5 400	5 050	5 250
Autres renseignements			
Biens administrés	133 800 \$	109 500 \$	120 200 \$
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	23 280	24 222	23 930
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,50 %	0,36 %	0,35 %
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,51 %	0,39 %	0,39 %

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif productif total.

(2) Le total de la moyenne de l'actif, le total de la moyenne des actifs productifs et la moyenne des prêts et des acceptations comprennent la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 37 milliards de dollars et à 4 milliards, respectivement (22 milliards et 4 milliards en 2008; 19 milliards et 4 milliards en 2007).

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net est demeuré inchangé, résultat qui tient au fait que la forte croissance des volumes au chapitre des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et la gestion efficace des coûts ont été neutralisées entièrement par la hausse considérable de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par la compression des écarts.

Le total des revenus s'est accru de 304 millions de dollars, ou 3 %, comparativement à l'exercice précédent, reflétant en grande partie la forte croissance des volumes d'activités liées au financement aux fins d'accession à la propriété et des dépôts des particuliers et des entreprises, ainsi que de l'ajustement favorable du passif au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit au cours du présent exercice. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des écarts découlant des taux d'intérêt considérablement plus bas et par la diminution des frais de placement liés aux fonds communs de placement, laquelle tient à la dépréciation du capital.

La marge nette d'intérêt a reculé de 22 points de base par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète les faibles taux d'intérêt historiques, la hausse des coûts de financement à terme et l'incidence des modifications apportées à notre gamme de produits, résultant de la hausse de la croissance des volumes de produits générant des marges plus faibles, y compris les dépôts des particuliers et les activités de financement aux fins d'accession à la propriété.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 408 millions de dollars, ou 47 %, en raison de l'accroissement des taux de pertes liés à nos portefeuilles de prêts sur cartes de crédit et de prêts aux particuliers non garantis et du nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux entreprises, qui tiennent principalement à la conjoncture de récession. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 29 millions de dollars, ou 1 %, résultat qui tient essentiellement à l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, notamment à la réduction de l'effectif s'inscrivant dans le cadre des initiatives au chapitre de la productivité et à la baisse des charges de retraite et des coûts liés aux avantages sociaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts opérationnels engagés à l'appui de la croissance du volume d'activités et de l'expansion du réseau de succursales.

La moyenne de l'actif s'est accrue de 27 milliards de dollars, ou 11 %, en raison principalement du maintien de la croissance élevée des activités liées au financement aux fins d'accession à la propriété et des prêts aux particuliers. La moyenne des dépôts a augmenté de 18 milliards

de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète la forte croissance des dépôts des particuliers et des entreprises.

2008 par rapport à 2007

Le bénéfice net a augmenté de 117 millions de dollars, ou 5 %, comparativement à 2007, résultat qui reflète la forte croissance des volumes enregistrée et notre gestion des coûts efficace, qui ont été neutralisées en partie par la compression des écarts et l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le total des revenus a progressé de 257 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète la forte croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité et la hausse des revenus tirés des opérations de change, des frais bancaires et des frais de placement liés aux fonds communs de placement, facteurs neutralisés en partie par la compression des écarts. Nos résultats en 2007 comprenaient le gain relatif au rachat de nos actions de Visa lié au premier appel public à l'épargne effectué dans le cadre de la restructuration de Visa Inc., lequel a été neutralisé en partie par un ajustement défavorable lié au passif au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

La marge nette d'intérêt a diminué de 19 points de base, résultat qui reflète principalement l'incidence des modifications apportées à notre gamme de produits de détail, ainsi que la baisse des taux d'intérêt et les pressions concurrentielles.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 79 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète la croissance des portefeuilles et l'augmentation des taux de pertes liés aux portefeuilles de prêts sur cartes de crédit et de prêts aux particuliers.

Les frais autres que d'intérêt se sont chiffrés à 4 758 millions de dollars, soit un résultat dans l'ensemble inchangé qui tient au fait que la hausse des frais liés aux équipes de vente et de service de notre réseau de succursales bancaires engagés à l'appui de la croissance des activités et des dépenses liées aux projets a été neutralisée en grande partie par la diminution des coûts liés aux services de soutien opérationnel et aux infrastructures.

Perspectives et priorités

La reprise prévue de la croissance de l'économie en 2010, la hausse des dépenses de consommation et le maintien de faibles taux d'intérêt donneront lieu à une forte croissance des prêts de consommation, particulièrement en ce qui concerne le financement aux fins d'accession à la propriété. D'autres améliorations prévues sur les marchés des actions devraient contribuer à redonner confiance aux consommateurs et se traduire par une plus forte croissance de nos fonds communs de placement. Nous nous attendons à ce que la croissance des prêts aux entreprises accuse un retard par rapport à la reprise économique, compte tenu de la hausse des niveaux de liquidité et de la capacité excédentaire. Nous prévoyons que le taux de chômage atteindra un sommet au début de 2010; les pertes sur créances resteront donc vraisemblablement élevées. Pour de plus amples renseignements sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la section Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2010.

Principales priorités stratégiques pour 2010

- Nous comptons continuer à fournir une expérience client supérieure.
- Nous comptons continuer à simplifier nos activités commerciales en éliminant toute complexité et en automatisant les principaux processus.
- Nous comptons favoriser la collaboration et la convergence de l'effectif et des canaux afin d'accroître l'engagement et la productivité des membres du personnel et de renforcer nos capacités de distribution.

Analyse des secteurs d'activité

Particuliers clients

Le secteur d'activité Particuliers clients vise à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services de financement et de placement tels que du financement aux fins d'accession à la propriété, des prêts aux particuliers, des comptes de dépôt, des fonds communs de placement ainsi que des comptes de courtage autogéré, des CPG et des services de gestion privée au Canada. Nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la plupart des produits bancaires aux particuliers et nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de 1 197 succursales et de 4 214 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus est demeuré relativement stable par rapport à l'exercice précédent, puisque l'incidence des plus faibles taux d'intérêt concernant les écarts liés aux dépôts et la baisse des frais de placement liés aux fonds communs de placement, qui découlent de la dépréciation du capital, ont neutralisé la croissance élevée des volumes d'activités liées au financement aux fins d'accession à la propriété et des comptes de dépôt, ainsi que la hausse des écarts liés aux prêts.

La moyenne des soldes des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 9 % par rapport à l'exercice précédent, en raison des faibles taux d'intérêt historiques et de la solidité du marché de l'habitation. La moyenne des dépôts des particuliers s'est accrue de 19 % comparativement à l'exercice précédent, résultat qui tient au succès

continu de nos principaux comptes d'épargne et à la préférence des clients pour un niveau de risque réduit.

Faits saillants	Tableau 12		
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Total des revenus	5 305 \$	5 315 \$	5 082 \$
Autres renseignements (soldes moyens)			
Prêts hypothécaires résidentiels	141 800	129 800	113 200
Prêts aux particuliers	53 000	43 700	38 700
Dépôts des particuliers	49 000	41 200	35 500
CPG de particuliers	58 000	55 600	57 900
Soldes des fonds communs de placement (1)	63 300	58 000	66 900
Biens administrés – courtage autogéré (1)	35 500	26 500	28 300
Ouvertures de nouveaux comptes (en milliers)	990	1 129	1 066
Nombre de :			
Succursales	1 197	1 174	1 146
Guichets automatiques bancaires	4 214	4 149	3 946

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Services financiers à l'entreprise

Les Services financiers à l'entreprise offrent une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt, de placement, de change, de gestion de la trésorerie et de négociation aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients des secteurs de l'agriculture et du négoce agricole dans l'ensemble du Canada. Notre vaste réseau de services bancaires à l'entreprise se compose de plus de 100 centres bancaires et regroupe plus de 2 000 gestionnaires de comptes commerciaux. Notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

Rendement financier

Le total des revenus est demeuré relativement stable par rapport à l'exercice précédent, puisque la croissance élevée des volumes de dépôts et l'amélioration des écarts liés aux prêts ont neutralisé la diminution des marges liées aux dépôts découlant de la faiblesse historique des taux d'intérêt.

Au cours de l'exercice, les entreprises ont accru leurs niveaux de liquidités. Cette situation a donné lieu à une forte croissance de 13 % des dépôts des entreprises, mais elle a entraîné une baisse de la demande pour le crédit et limité la croissance de nos prêts aux entreprises à 6 %.

Solutions cartes et paiements

Les Solutions cartes et paiements offrent une vaste gamme de cartes de crédit pratiques et personnalisées ainsi que de produits et solutions connexes. Nous avons plus de six millions de comptes de cartes de crédit, et notre part de marché au chapitre des volumes d'achat par carte de crédit au Canada s'élève à environ 20 %.

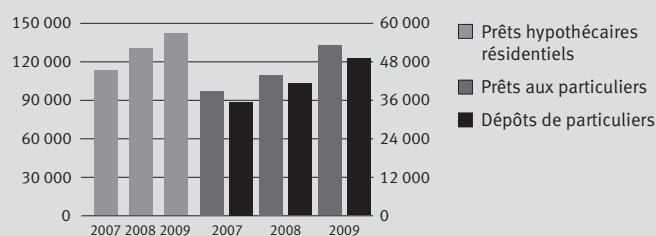
Les activités de ce secteur comprennent également notre participation de 50 % dans Solutions Moneris Inc., la coentreprise de traitement des opérations sur cartes de crédit à l'intention des commerçants formée avec la Banque de Montréal.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 298 millions de dollars, ou 16 %, comparativement à l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'accroissement des écarts découlant de la baisse des coûts de financement et de la hausse des volumes de transactions. L'augmentation reflète aussi un ajustement favorable de 52 millions de dollars lié au passif au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit, qui tient aux modifications favorables apportées aux hypothèses concernant le coût du programme. Un gain de 18 millions de dollars au titre de la vente d'une portion de nos actions restantes de Visa au cours du présent exercice, comparativement à une perte de 29 millions au rachat obligatoire de nos actions de Visa Inc. lié au premier appel public à l'épargne effectué par Visa à l'exercice précédent, a aussi contribué à l'augmentation.

Les soldes sont demeurés dans l'ensemble inchangés par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la baisse de la croissance générale du marché ainsi que les stratégies mises en œuvre au début de 2009 afin de

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts des particuliers (en millions de dollars canadiens)

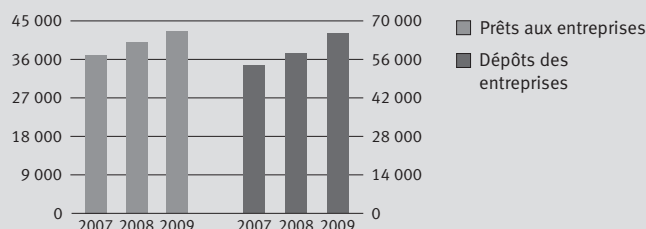


Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Total des revenus	2 457 \$	2 441 \$	2 301 \$
Autres renseignements (soldes moyens)			
Prêts aux entreprises (1)	42 400	39 900	36 900
Dépôts des entreprises (2)	65 400	58 000	53 700

- (1) Comprend les prêts aux petites entreprises traités à titre de prêts de détail ou de gros.
 (2) Comprend les soldes des CPG.

Moyenne des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises (en millions de dollars canadiens)

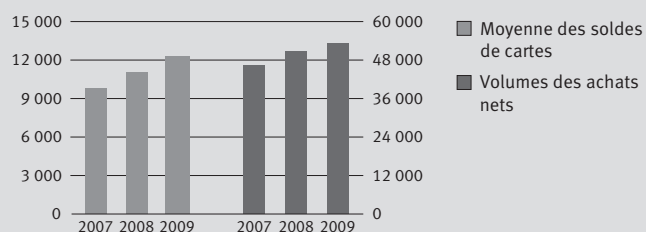


limiter les pertes sur créances durant la récession, dans le cadre desquelles nous avons notamment réduit nos programmes de commercialisation et de publipostage direct.

Faits saillants financiers

(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Total des revenus	2 128 \$	1 830 \$	1 946 \$
Autres renseignements			
Moyenne des soldes de cartes	12 500	12 400	11 200
Volumes des achats nets	53 200	52 600	47 200

Moyenne des soldes de cartes et volumes des achats nets (en millions de dollars canadiens)



La Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Asie, y compris une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle des produits de gestion d'actifs, par l'entremise de nos réseaux de distribution RBC et de tiers distributeurs. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Bilan de l'exercice

- Nous avons su tirer parti de la solidité et de la stabilité de RBC pour attirer des professionnels ayant un contact direct avec les clients, dans le cadre de campagnes d'embauche proactives organisées dans chacun de nos secteurs d'activité. Nous avons embauché plus de 158 conseillers financiers et professionnels ayant un contact direct avec les clients au Canada, aux États-Unis et à l'étranger.
- Nous avons conclu l'acquisition de Mourant Private Wealth et avons intégré avec succès les activités de FBW et de J.B. Hanauer & Co. (JBH), deux sociétés acquises, aux activités de la Gestion de patrimoine – États-Unis et International. Nous avons également annoncé la conclusion d'un accord visant l'acquisition de l'unité de services de soutien aux conseillers en placement inscrits externes de J.P. Morgan. Cette acquisition nous permettra d'accroître la portée et l'ampleur de nos services de garde et de compensation (1).
- Nous avons réalisé d'importants progrès relativement à l'intégration des activités de Phillips, Hager & North (PH&N), une société que nous avons acquise, et nous avons restructuré nos activités de gestion d'actifs au Canada et aux États-Unis en nous concentrant sur

trois types de services présentant des occasions, soit i) les services de gestion d'actifs au détail au Canada, à l'égard desquels nous avons continué d'afficher des ventes et un rendement solides, les ventes nettes de fonds à long terme s'étant chiffrées à 2,1 milliards de dollars en 2009; ii) les services de gestion d'actifs institutionnels au Canada, pour lesquels nous occupons le troisième rang en importance au Canada au chapitre des biens sous gestion; iii) les services de gestion d'actifs aux États-Unis, dans le cadre desquels nous avons repositionné les services de Voyageur Asset Management afin d'assurer leur croissance.

- Nous avons été désignés « Maison de gestion privée hors pair en Amérique du Nord » par *Private Banker International*. Ce prix reconnaît notre solidité, notre stabilité et notre leadership.

Revue économique et revue des marchés

Les valeurs des actifs tarifés des clients et les volumes de transactions ont été touchés par la faiblesse continue des conditions du marché au début de 2009. Cependant, les améliorations survenues au deuxième semestre ont neutralisé en partie ce facteur, en raison de l'appréciation du capital et de la confiance accrue des investisseurs, qui ont donné lieu à une hausse des volumes de transactions et des ventes nettes. De plus, un petit nombre de concurrents ont réduit leurs activités en raison des perturbations sur les marchés, tandis que nous avons continué à accroître notre part du marché et à embaucher un nombre record de professionnels ayant un contact direct avec les clients, principalement en ce qui concerne les services de gestion de patrimoine aux États-Unis. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la section Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2009.

- (1) L'acquisition est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture habituelles, et elle devrait être conclue au deuxième trimestre de 2010.

Faits saillants du secteur Gestion de patrimoine
Tableau 15

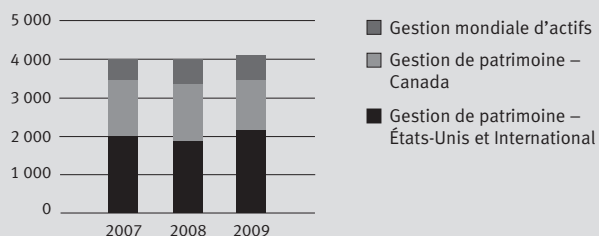
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt	397 \$	468 \$	427 \$
Revenus autres que d'intérêt			
Revenus tirés des services tarifés	2 154	2 276	2 109
Revenus tirés des transactions et autres revenus	1 529	1 243	1 456
Total des revenus	4 080 \$	3 987 \$	3 992 \$
Frais autres que d'intérêt	3 262	3 038	2 902
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	818 \$	948 \$	1 089 \$
Bénéfice net	583 \$	665 \$	762 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	14.2 %	23.3 %	32.4 %
Rendement du capital de risque	49.2 %	64.9 %	65.1 %
Marge avant impôts (1)	20.0 %	23.8 %	27.3 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	20 500 \$	16 900 \$	16 600 \$
Prêts et acceptations	5 800	5 200	4 600
Dépôts	31 500	26 900	24 900
Capital attribué	3 900	2 800	2 300
Capital de risque	1 100	1 000	1 150
Autres renseignements			
Revenus par conseiller (en milliers) (2)	670 \$	731 \$	787 \$
Biens administrés	502 300	495 100	488 500
Biens sous gestion	245 700	222 600	161 200
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	10 818	10 954	9 621
Nombre de conseillers (3)	4 504	4 346	3 811
Incidence de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains	2009 par rapport à 2008		
Total des revenus : augmentation (diminution)	197 \$		
Frais autres que d'intérêt : augmentation (diminution)	163		
Bénéfice net : augmentation (diminution)	33		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1 00 \$ CA en dollars américains	(11)%		

(1) La marge avant impôts s'entend du bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, divisé par le total des revenus.

(2) Comprend les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.

(3) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net pour l'exercice s'est établi à 583 millions de dollars, en baisse de 82 millions, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la réduction de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et la compression des écarts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par un gain au titre de notre régime de rémunération à base d'actions, une perte ayant été constatée à l'exercice précédent, par la comptabilisation de provisions liées au Reserve Primary Fund et aux titres à enchères à l'exercice précédent, de même que par l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et par la prise en compte des résultats pour l'exercice complet de PH&N, une société que nous avons acquise.

Le total des revenus a augmenté de 93 millions de dollars, ou 2 %, en raison essentiellement de l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. L'augmentation tient également à un gain au titre de notre régime de rémunération à base d'actions lié à nos services de courtage aux États-Unis, une perte ayant été constatée à l'exercice précédent, et à l'accroissement des volumes de transactions découlant de la prise en compte des résultats de FBW pour l'exercice complet. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par la diminution des revenus tirés des services tarifés, laquelle reflète la diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de la dépréciation du capital, facteur contrebalancé en partie par la prise en compte des revenus de PH&N pour l'exercice complet et par la compression des écarts.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 224 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. Le résultat à la hausse est aussi imputable à l'accroissement des coûts liés à l'infrastructure et à l'effectif engagés à l'appui de la croissance des activités, qui reflètent en grande partie la prise en compte des charges de PH&N et de FBW pour l'exercice et l'embauche de conseillers chevronnés ayant un contact direct avec les clients, ainsi qu'à l'augmentation de la juste valeur du passif au titre de la rémunération gagnée lié à notre régime de rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, par la comptabilisation, à l'exercice précédent, de provisions au titre de l'entente visant le soutien des clients de FBW ayant investi dans le Reserve Primary Fund, ainsi que par la quote-part du secteur Gestion de patrimoine du règlement lié aux titres à enchères intervenu avec les autorités de réglementation américaines.

2008 par rapport à 2007

Le bénéfice net pour l'exercice s'est établi à 665 millions de dollars, en baisse de 97 millions, ou 13 %, par rapport à 2007, en raison principalement de la réduction des volumes de transactions, d'une perte au titre de notre régime de rémunération à base d'actions et de l'inci-

dence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des actifs liés aux services tarifés des clients pendant presque tout l'exercice 2008.

Le total des revenus est demeuré essentiellement inchangé par rapport à 2007. La hausse des revenus tirés des services tarifés découlant des ventes nettes plus élevées, l'embauche de conseillers chevronnés et l'apport de PH&N, une société que nous avons acquise, ont été touchés par l'importante dépréciation du capital au deuxième semestre, en raison de la baisse générale de la valeur des biens. La hausse des revenus tirés des transactions découlant de l'acquisition de JBH et de FBW a été contrebalancée en partie par la baisse du volume de transactions liées à nos services de courtage traditionnel et par la perte au titre de notre régime de rémunération à base d'actions. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain a également eu une incidence défavorable sur les revenus.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 136 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de la hausse des coûts liés à l'infrastructure et à l'effectif engagés à l'appui de la croissance des activités, principalement les acquisitions effectuées. L'augmentation reflète également les provisions au titre du Reserve Primary Fund et des titres à enchères.

Perspectives et priorités

Nous prévoyons que l'amélioration continue du marché et le regain de confiance des investisseurs généreront une augmentation des valeurs des biens et des volumes de transactions à court terme. Nous continuerons d'embaucher et de conserver les meilleurs professionnels ayant un contact direct avec les clients dans tous nos secteurs d'activité, tout en continuant de porter notre attention sur l'élaboration de produits et services de gestion de patrimoine innovateurs, de manière à soutenir la croissance stable des actifs liés aux services tarifés des clients à moyen terme. Nous nous attendons à ce que la croissance des prêts et des dépôts soit neutralisée en partie par la compression des écarts découlant des faibles taux d'intérêt. Nous poursuivrons notre gestion prudente des coûts. Pour de plus amples renseignements sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la section Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2010.

Principales priorités stratégiques pour 2010

- Nous considérerons activement les occasions de conclure des acquisitions au sein de la Gestion mondiale d'actifs, dans le contexte du marché actuel, et nous continuerons à optimiser les capacités de ce secteur dans tous nos réseaux.
- Nous continuerons d'accroître notre clientèle disposant d'un avoir net élevé en embauchant et en conservant les meilleurs conseillers qui soient, en concluant de nouvelles acquisitions liées aux services de gestion de patrimoine à l'échelle internationale et en offrant un plus vaste éventail de produits et services de gestion de patrimoine.
- Nous comptons faire en sorte que les acquisitions effectuées récemment et les activités d'embauche au sein du secteur des services de gestion de patrimoine aux États-Unis se traduisent par une rentabilité accrue.
- Nous continuerons d'investir dans notre effectif, nos produits, nos services et notre infrastructure, de manière à assurer notre croissance à l'échelle mondiale, à améliorer l'efficacité de l'exploitation et à maintenir les normes les plus élevées qui soient en matière de gestion de la clientèle et de conformité à la réglementation.
- Nous sommes l'une des 20 principales sociétés de gestion de patrimoine au monde et nous prévoyons continuer à faire connaître la marque RBC Gestion de patrimoine auprès des meilleurs talents, des particuliers, des entreprises et des institutions faisant partie de notre clientèle, de même que des autres parties prenantes.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

La Gestion de patrimoine – Canada, une maison de courtage traditionnel au Canada, est le chef de file au chapitre des biens administrés. Elle regroupe plus de 1 430 conseillers en placement et fournit des solutions financières complètes élargies aux clients fortunés et à ceux qui disposent d'un avoir net élevé. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services successoraux et fiduciaires à nos clients. À cette fin, nous avons recours à près de 70 conseillers en placement et à plus de 120 spécialistes des services de fiducie, qui sont répartis dans tous nos bureaux au Canada.

Nos concurrents sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les banques de gestion privée mondiales, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels appartenant à des banques et les maisons de courtage spécialisées, ainsi que les sociétés de fonds communs de placement. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques continuent d'être des acteurs majeurs.

Rendement financier

Les revenus ont diminué de 151 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse des actifs

liés aux services tarifés des clients, laquelle reflète la dépréciation du capital et la compression des écarts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la prise en compte des revenus tirés des services-conseils en gestion privée de PH&N pour l'exercice complet.

Les biens administrés ont augmenté de 8 % comparativement à l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'appréciation du capital découlant de l'amélioration des conditions sur les marchés au deuxième semestre et des ventes nettes de services tarifés.

Faits saillants		Tableau 16		
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007	
Total des revenus	1 323 \$	1 474 \$	1 460 \$	
Autres renseignements				
Biens administrés (1)	174 200	160 700	183 000	
Biens sous gestion (1)	24 700	23 000	22 200	
Total de l'actif lié aux services tarifés	88 000	78 800	83 300	

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Gestion de patrimoine – États-Unis et International

La Gestion de patrimoine – États-Unis et International se compose de l'une des plus importantes maisons de courtage traditionnel aux États-Unis, laquelle regroupe près de 2 300 conseillers financiers. Nous offrons également des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants et aux institutions de petite et moyenne taille. Dans les autres pays, nous fournissons des services de gestion privée, des services bancaires personnalisés ainsi que des solutions en matière de crédit, de placement et de services de fiducie aux clients qui disposent d'un avoir net élevé. Notre réseau regroupe plus de 2 500 employés travaillant dans 31 bureaux répartis dans 21 pays.

Nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté où la concurrence est extrêmement vive. Aux États-Unis, on dénombre environ 5 000 courtiers inscrits, y compris des acteurs indépendants de calibre international et de calibre régional. À l'échelle internationale, les concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères, des

Faits saillants		Tableau 17		
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007	
Total des revenus	2 132 \$	1 869 \$	1 988 \$	
Autres renseignements (en millions de dollars américains)				
Total des revenus	1 839	1 812	1 826	
Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1), (2)	5 500	5 200	5 100	
Total des dépôts (1), (2)	18 700	18 500	16 500	
Biens administrés (3)	303 300	277 600	323 300	
Biens sous gestion (3)	19 700	16 200	21 400	
Total de l'actif lié aux services tarifés (4)	31 000	21 300	28 100	

(1) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine dans les autres pays.

(2) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

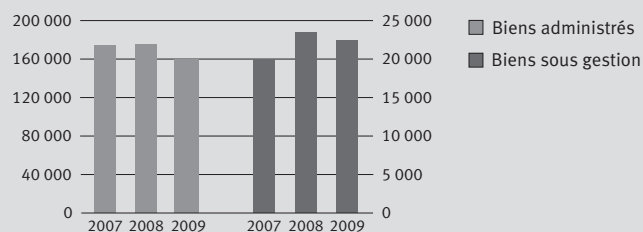
(4) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis.

Gestion mondiale d'actifs

La Gestion mondiale d'actifs est responsable des services de gestion d'actifs pour notre propre compte. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements à tous nos clients, y compris des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et des portefeuilles gérés séparément. Nous offrons nos solutions de placement par l'intermédiaire d'un vaste réseau constitué de nos succursales bancaires, de nos activités de courtage à escompte et traditionnel et des conseillers indépendants, et directement aux clients. Nous fournissons également des solutions de placement aux clients institutionnels, y compris des régimes de retraite ainsi que des fonds de dotation et des fondations. Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement et l'un des principaux gestionnaires de placements au Canada, notre part de marché au chapitre des biens administrés calculée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada étant de 16 %.

Au Canada, nous subissons la concurrence des principales banques, compagnies d'assurance et organisations de gestion d'actifs, de même que de sociétés de placement spécialisées. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais constitue un marché qui demeure relativement fragmenté. Notre gestionnaire d'actifs américain

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars canadiens)



(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

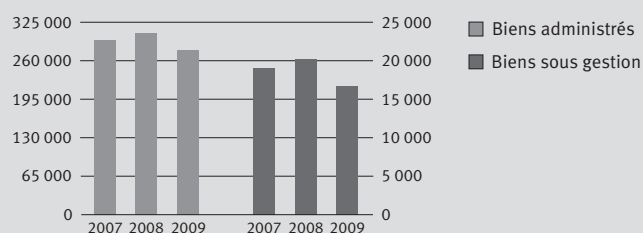
sociétés de gestion de patrimoine canadiennes et des fournisseurs américains de services de gestion privée axés sur les placements.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 263 millions de dollars, ou 14 %. Libellés en dollars américains, les revenus ont progressé de 27 millions de dollars, ou 1 %, en raison principalement de la hausse des volumes de transactions, laquelle reflète la prise en compte des revenus de FBW pour l'exercice complet, et du gain au titre de notre régime de rémunération à base d'actions, une perte ayant été constatée à l'exercice précédent. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de la dépréciation du capital et de la compression des écarts.

Libellés en dollars américains, les biens administrés ont augmenté de 9 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement à l'appréciation du capital découlant de l'amélioration des conditions du marché au deuxième semestre.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)
(en millions de dollars américains)



(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

realise avec des sociétés de gestion d'actifs indépendantes de même qu'avec celles qui font partie de banques nationales et internationales, des compagnies d'assurance et des groupes de gestionnaires d'actifs spécialisés.

Rendement financier

Les revenus ont diminué de 19 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui tient principalement à la baisse des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de la dépréciation du capital, neutralisée en grande partie par la prise en compte des revenus tirés des services de gestion d'actifs de PH&N pour l'exercice complet.

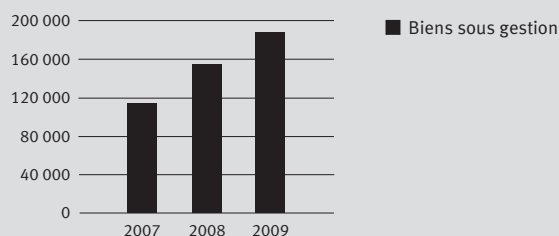
Les biens administrés ont augmenté de 11 % comparativement à l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'appréciation du capital découlant de l'amélioration des conditions du marché au deuxième semestre, des ventes élevées d'instruments du marché monétaire dans le cadre de nos activités de gestion d'actifs aux États-Unis et des ventes nettes élevées de fonds à long terme au Canada, facteurs qui ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion de nos actifs libellés en dollars

américains ainsi que par les rachats nets de fonds sur le marché monétaire au Canada.

Faits saillants	Tableau 18		
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Total des revenus	625 \$	644 \$	544 \$
Autres renseignements			
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada	2 100	300	6 200
Ventes nettes de fonds communs de placement sur le marché monétaire au Canada	(2 000)	8 400	1 300
Biens sous gestion (1)	199 700	180 100	118 800

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens sous gestion (1) (en millions de dollars canadiens)



(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Assurances

Le secteur Assurances regroupe les secteurs d'activité Assurances – Canada, Assurances – États-Unis et Assurances et autres activités – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'entremise de nos propres réseaux, qui ne cessent de croître et qui se composent de succursales de vente au détail d'assurance, de centres d'appels et de notre équipe de vente interne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et d'agences de voyages. Aux États-Unis, nous offrons des produits par l'entremise d'organisations de marketing indépendantes, de centres d'appels, d'institutions financières et de notre équipe de vente interne. Dans les autres pays, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Bilan de l'exercice

- Nous avons restructuré le secteur Assurances en trois secteurs d'activité afin de mieux répondre aux besoins changeants de nos clients et de nous positionner de manière à renforcer davantage les aspects économiques de notre réseau de distribution, d'approfondir nos relations avec les clients et de simplifier nos processus.

- Nous avons élargi notre réseau canadien de succursales de vente au détail d'assurance, le portant de 35 succursales en 2008 à 49 succursales en 2009, de manière que nos clients puissent plus aisément avoir accès à des services d'assurance.
- Nous avons continué d'élargir et de diversifier nos services de réassurance au cours de l'exercice.
- Nous avons conclu un accord avec un important fournisseur d'assurance voyage aux États-Unis, aux fins de la vente de nos produits d'assurance voyage par l'entremise des réseaux de distribution de ce fournisseur.

Revue économique et revue des marchés

La conjoncture économique n'a eu qu'une très faible incidence sur nos activités d'assurance. Aux États-Unis, le contexte du marché a généré des occasions liées aux produits de rentes fixes, ce qui reflète la vigueur de la marque RBC et la croissance du marché des produits générant des revenus. Nous avons continué d'afficher des résultats solides au chapitre de la croissance des revenus, des sinistres et du rendement des placements liés à nos activités d'assurance au Canada et à l'échelle internationale. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la section Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2009.

Faits saillants du secteur Assurances

Tableau 19

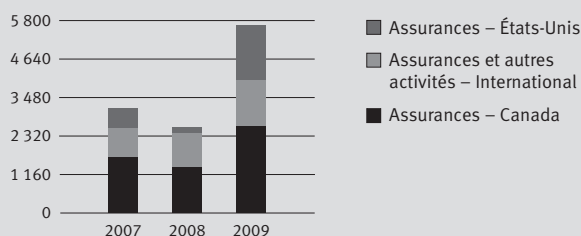
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2009	2008	2007
Revenus autres que d'intérêt			
Primes acquises, montant net	3 889 \$	2 864 \$	2 593 \$
Revenu de placement (1)	1 579	(458)	402
Honoraires	247	204	197
Total des revenus	5 715 \$	2 610 \$	3 192 \$
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	3 975	1 029	1 588
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	634	602	585
Frais autres que d'intérêt	559	576	537
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	547 \$	403 \$	482 \$
Bénéfice net	496 \$	389 \$	442 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	37,0 %	32,8 %	31,2 %
Rendement du capital de risque	42,9 %	37,1 %	34,7 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	13 100 \$	12 600 \$	12 500 \$
Capital attribué	1 300	1 150	1 400
Capital de risque	1 150	1 050	1 250
Autres renseignements			
Primes et dépôts (2)	4 970 \$	3 861 \$	3 460 \$
Sinistres et obligations liés aux indemnités d'assurance	8 922	7 385	7 283
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance (1)	917	(870)	(108)
Valeur intrinsèque (3)	5 915	4 919	s.o.
Biens sous gestion	200	400	300
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	1 653	1 722	1 575

(1) Le revenu de placement peut être assujéti à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction. Les placements à l'appui des passifs actuariels sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme détenus à des fins de transaction; par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenu de placement des états consolidés des résultats. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions actuarielles, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.

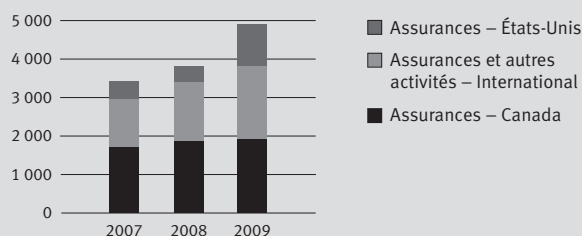
(2) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

(3) Nous définissons la valeur intrinsèque comme étant la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances plus la valeur des contrats en vigueur (polices en vigueur). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Primes et dépôts par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net a augmenté de 107 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la comptabilisation de pertes sur placements de 110 millions (80 millions après impôts) à l'exercice précédent. La croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité, le nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni, la diminution des coûts de financement attribués au capital et l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les ajustements défavorables des provisions techniques.

Le total des revenus a augmenté de 3 105 millions de dollars, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements et des volumes de rentes plus élevés dans les secteurs d'activité Assurances - États-Unis et Assurances et autres activités - International, qui ont dans les deux cas été compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. L'augmentation est aussi attribuable à la croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité, à l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la comptabilisation, à l'exercice précédent, de pertes sur placements attribuables aux cessions et aux prêts douteux reflétant l'incidence des fluctuations des marchés des actions.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont accrus de 2 978 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie ainsi que la hausse des coûts découlant de l'accroissement des volumes de rentes. La croissance des activités, les ajustements défavorables des provisions techniques, qui reflètent les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, de même que l'incidence du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain ont également contribué à l'augmentation.

Les frais autres que d'intérêt ont reculé de 17 millions de dollars, ou 3 %, en raison de l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, facteur neutralisé en grande partie par l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris l'ouverture de nouvelles succursales de vente au détail d'assurance au Canada.

Les primes et dépôts ont augmenté de 1 109 millions de dollars, ou 29 %, résultat qui reflète la croissance des activités, principalement nos activités aux États-Unis et les volumes de contrats de réassurance de rentes, ainsi que l'incidence favorable du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain.

La valeur intrinsèque a augmenté de 996 millions de dollars, ou 20 %, résultat qui reflète essentiellement la hausse des nouveaux contrats, y compris l'incidence favorable de nos initiatives au chapitre des produits et de la tarification et du nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni. L'augmentation tient également aux résultats favorables au chapitre des provisions techniques et à la diminution du coût en capital lié aux changements relatifs à nos besoins de trésorerie aux fins de nos activités au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le transfert de capitaux de notre secteur Assurances. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2008 par rapport à 2007

Le bénéfice net a diminué de 53 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à 2007, en raison principalement des pertes sur placements. Les résultats de 2007 comprenaient un gain au titre de la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une augmentation des ajustements nets favorables des provisions techniques et par la solide croissance de nos activités.

Le total des revenus a reculé de 582 millions de dollars, ou 18 %, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements, laquelle a été compensée en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Les pertes sur placements, les ventes réduites de rentes aux États-Unis et l'incidence de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ont également contribué au recul. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance de nos activités de réassurance ainsi que de nos activités d'assurance au Canada.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance du secteur Assurances ont diminué de 542 millions de dollars, ou 25 %, résultat qui reflète principalement la variation de la juste valeur des placements, qui a été contrebalancée en grande partie par les revenus ainsi que par une augmentation des ajustements nets favorables des provisions techniques. L'incidence de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et l'incidence des ventes réduites de rentes aux États-Unis ont également contribué à cette diminution. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance de nos activités.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 39 millions de dollars, ou 7 %, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Perspectives et priorités

Le redressement des marchés financiers mondiaux continuera probablement d'avoir une incidence favorable sur le rendement des investissements. La croissance des produits d'assurance voyage pourrait être touchée de façon défavorable à court terme, car nous prévoyons une lente reprise des activités en matière de voyages, en raison essentiellement de la faiblesse continue des marchés du travail. La réforme des tarifs réglementaires liés à l'assurance automobile au Canada pourrait avoir une incidence sur les résultats à court terme. Pour de plus amples renseignements sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la section Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2010.

Principales priorités stratégiques pour 2010

- Nous comptons accroître nos ventes à l'aide de nos propres réseaux de distribution et renforcer notre position dans les réseaux de distributeurs indépendants.
- Nous comptons approfondir nos relations avec les clients en fournissant à ceux-ci une gamme unique de produits et services conçus en fonction de leurs besoins.
- Nous comptons simplifier nos processus et allons à cette fin améliorer et rationaliser tous nos processus commerciaux afin que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous.
- Nous comptons tirer parti d'occasions dans des marchés à créneaux précis à l'échelle internationale, dans le but d'accroître nos activités de réassurance.

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurances vie et maladie, des assurances habitation, automobile et voyage, ainsi que des produits d'accumulation d'actifs à nos clients au Canada qui sont à la recherche d'assurances individuelle ou collective. Notre portefeuille d'assurances vie et maladie se compose de produits d'assurance vie universelle, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée, ainsi que des fonds distincts et des régimes collectifs d'avantages sociaux. Nous offrons aux particuliers des produits d'assurances habitation et automobile et offrons également des produits d'assurance commerciale dans le cadre de notre partenariat avec Aon Reed Stenhouse Inc. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province ainsi que des produits d'assurance annulation et interruption de voyage.

Au Canada, nous nous mesurons à environ 250 autres compagnies d'assurance. Nous occupons une position de chef de file en ce qui concerne les produits d'assurance voyage et nous jouissons d'une présence importante sur les marchés des produits d'assurances vie et maladie et d'une présence croissante sur les marchés des produits d'assurances habitation et automobile.

Rendement financier

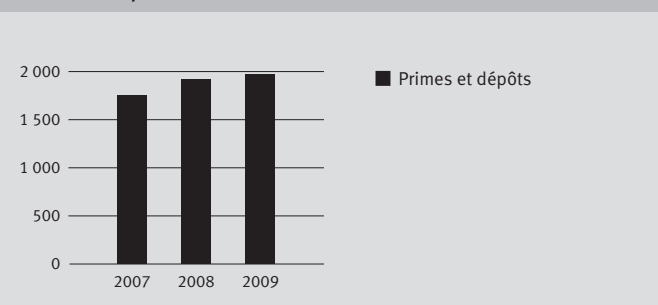
Le total des revenus a augmenté de 1 254 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Les gains sur placements (des pertes sur placements ont été comptabilisées à l'exercice précédent), la forte croissance des produits d'assurances vie, habitation et automobile et la diminution des coûts de financement attribués au capital ont également contribué à l'augmentation.

Les primes et dépôts se sont accrus de 49 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète la croissance des ventes de produits d'assurances vie, habitation et automobile. De plus, nous avons maintenu un

taux de fidélisation élevé des clients et un taux de maintien élevé des polices relativement à ces activités.

Faits saillants	Tableau 20		
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Total des revenus	2 654 \$	1 400 \$	1 733 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	1 210	1 188	1 141
Assurance IARD	708	643	600
Produits de rente et dépôts des fonds distincts	46	84	5
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance	452	(524)	(93)

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Assurance – États-Unis

Nous offrons des produits d'assurance vie, de rente et d'assurance voyage à nos clients aux États-Unis. Les produits d'assurances vie et maladie comprennent l'assurance temporaire, l'assurance vie universelle indexée, l'assurance vie entière, l'assurance en cas de décès par accident et l'assurance contre les maladies graves. Nous offrons également des produits de rentes fixes traditionnels et de rentes fixes indexées. Nos produits d'assurance voyage comprennent les assurances annulation et interruption de voyage ainsi que l'assurance frais médicaux hors province.

Aux États-Unis, nous rivalisons avec environ 2 000 compagnies d'assurances vie et maladie. Nous sommes au nombre des 100 principales compagnies en ce qui concerne le total des polices d'assurance vie en vigueur et au nombre des 15 principaux fournisseurs de produits de rentes fixes indexées.

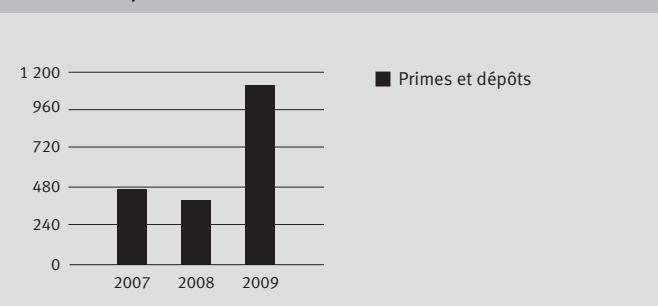
Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 1 516 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance et de l'accroissement des volumes de rentes, qui sont dans les deux cas compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. L'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des pertes sur placements.

Les primes et dépôts se sont accrus de 708 millions de dollars, résultat qui reflète la forte croissance des dépôts liés aux rentes fixes et l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Faits saillants	Tableau 21		
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Total des revenus	1 662 \$	146 \$	601 \$
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance	458	(346)	(18)
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 448	166	553
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	247	263	260
Assurance IARD	11	4	3
Produits de rente	704	115	159
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance	400	(313)	(13)

Primes et dépôts (en millions de dollars américains)



Le secteur Assurances et autres activités – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits d'assurances vie et maladie, d'assurance contre les accidents, d'assurance crédit et des produits de réassurance financière. Nous avons continué d'accroître notre présence sur le marché des produits de réassurance de rentes viagères.

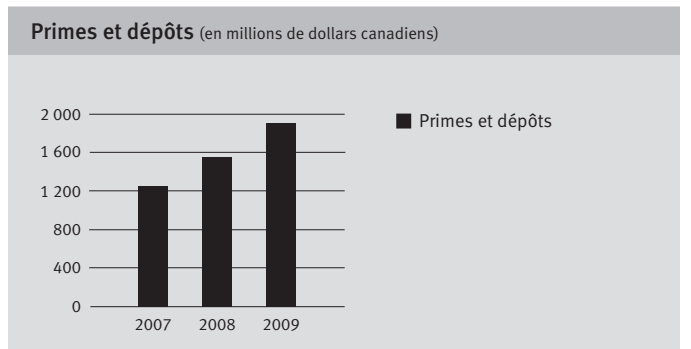
Un petit nombre de grandes sociétés contrôlent le marché mondial de la réassurance, et ces sociétés ont une présence importante aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro. Le marché de la réassurance est concurrentiel, et les entraves à l'accès à ce marché demeurent élevées.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 335 millions de dollars, ou 31 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance de nos activités d'assurance vie en Europe et de nos autres produits de récession vie, ainsi que de l'expansion continue de nos activités de réassurance de rentes au Royaume-Uni.

Les primes et dépôts se sont accrus de 352 millions de dollars, ou 23 %, résultat qui tient essentiellement aux raisons dont il est fait mention ci-dessus.

Faits saillants	Tableau 22		
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Total des revenus	1 399 \$	1 064 \$	858 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	1 643	1 374	1 199
Assurance IARD	41	52	52
Produits de rente	219	125	–



Services bancaires internationaux

Les Services bancaires internationaux regroupent nos services bancaires et notre coentreprise, RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS). Les services bancaires comprennent nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles, dans le cadre desquels nous offrons un vaste éventail de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux institutions faisant partie de notre clientèle, dans leurs marchés respectifs. RBC Dexia IS offre une gamme de produits intégrés aux investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Bilan de l'exercice

- En raison de notre rendement dans le cadre de la conjoncture économique et des conditions des marchés extrêmement difficiles aux États-Unis depuis le milieu de 2008, nous avons amorcé la restructuration de nos services bancaires aux États-Unis, laquelle implique l'harmonisation de nos capacités de distribution, de notre structure de gouvernance et de notre gestion des risques, la réduction du nombre de niveaux de direction, la simplification des processus de bout en bout et la solidification de notre équipe de cadres dirigeants, afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de manière à demeurer concurrentiels et à renforcer notre position dans le sud-est des États-Unis.
- Dans les Antilles, nous avons poursuivi l'intégration de RBTT afin d'établir une plateforme commune qui nous permettra d'assurer notre croissance et notre expansion dans la région. Nous avons également ouvert un nouveau siège social aux Antilles, qui est situé à la Trinité et qui servira de centre à notre réseau bancaire dans les Antilles.

- RBC Dexia IS a annoncé la conclusion d'un accord visant l'acquisition des activités de banque de dépôts de UBI Banca (1). Cette acquisition nous permettra d'accroître notre présence dans les principaux marchés de l'Europe, d'élargir nos capacités et d'accroître notre clientèle.

Revue économique et revue des marchés

Le contexte de récession et la conjoncture difficile ont entraîné une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des pertes liées à nos portefeuilles de titres disponibles à la vente au sein de nos services bancaires aux États-Unis. Nos résultats ont également été touchés par la compression continue des écarts aux États-Unis et dans les Antilles, qui tient aux faibles taux d'intérêt historiques et aux pressions concurrentielles. Dans la zone euro, les répercussions de la conjoncture et des conditions du marché sur RBC Dexia IS se sont traduites par une baisse des volumes de transactions et par une réduction des actifs liés aux services tarifés des clients. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la section Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2009.

En 2009, nous avons comptabilisé une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition qui reflète l'incidence continue de la détérioration générale de la conjoncture aux États-Unis, y compris le recul du marché de l'habitation américain et la baisse de la valeur de marché des banques américaines. Pour plus de détails, se reporter à la note 10 des Notes complémentaires.

(1) L'acquisition est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture habituelles, et elle devrait être conclue au premier semestre de 2010.

Faits saillants du secteur Services bancaires internationaux
Tableau 23

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt	1 687 \$	1 330 \$	1 031 \$
Revenus autres que d'intérêt	903	771	884
Total des revenus	2 590 \$	2 101 \$	1 915 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	980	497	109
Frais autres que d'intérêt	2 346	1 876	1 481
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	1 000	—	—
Bénéfice net (perte nette) avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	(1 736)\$	(272)\$	325 \$
Bénéfice net (perte nette)	(1 446)\$	(153)\$	242 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	(19,4)%	(3,4)%	6,9 %
Rendement du capital de risque	(49,1)%	(8,1)%	11,7 %
Principales données figurant au bilan (soldes moyens)			
Total de l'actif	63 700 \$	51 300 \$	39 700 \$
Prêts et acceptations	35 800	27 000	22 300
Dépôts	51 600	42 500	34 200
Capital attribué	7 750	5 200	3 350
Capital de risque	3 050	2 150	1 950
Autres renseignements			
Biens administrés – RBC (1)	7 700 \$	11 200 \$	— \$
– RBC Dexia IS (2)	2 484 400	2 585 000	2 713 100
Biens sous gestion – RBC (1)	3 800	3 900	—
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	11 462	12 335	6 001
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	8,80 %	5,97 %	1,81 %
Dotation aux provisions pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	2,74 %	1,84 %	0,49 %
Incidence de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains et en euros	2009 par rapport à 2008		
Total des revenus : augmentation (diminution)	134 \$		
Dotation à la provision pour pertes sur créances : augmentation (diminution)	94		
Frais autres que d'intérêt : augmentation (diminution)	142		
Bénéfice net : augmentation (diminution)	(70)		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(11)%		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(4)%		

(1) Représentent respectivement le total des biens administrés et des biens sous gestion de RBTT présenté avec un décalage de un mois.

(2) Représente le total des biens administrés de la coentreprise, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, présenté avec un décalage de un mois.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

Rendement financier
2009 par rapport à 2008

La perte nette s'est chiffrée à 1 446 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 153 millions à l'exercice précédent. Ce résultat reflète la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de 272 millions de dollars (184 millions après impôts), de même que par la prise en compte pour l'exercice complet des résultats de RBTT.

Le total des revenus a augmenté de 489 millions de dollars, ou 23 %. L'augmentation tient principalement à la croissance des dépôts et des prêts, laquelle découle essentiellement de la prise en compte pour l'exercice complet des revenus de RBTT et, dans une moindre mesure, de la prise en compte des revenus d'ANB. L'augmentation est aussi attribuable à la diminution des pertes comptabilisées relativement à nos portefeuilles de titres disponibles à la vente, qui découle en partie de l'adoption des modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, en vertu desquelles certains titres disponibles à la vente ont été reclassés dans les prêts, ainsi qu'à l'incidence du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des revenus de RBC Dexia IS et par la compression des écarts, principalement en ce qui concerne nos services bancaires aux États-Unis. Pour de plus amples renseignements sur le reclassement, se reporter au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, à la section portant sur le reclassement des titres de participation dans les prêts.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 483 millions de dollars, résultat qui a trait principalement aux services bancaires aux États-Unis et qui tient au nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos activités de financement de constructeurs résidentiels, à nos portefeuilles de prêts commerciaux, de prêts pour l'achat de lots et de prêts hypothécaires résidentiels et au financement aux fins de l'accession à la propriété, en raison essentiellement de la détérioration de la conjoncture économique et des conditions sur le marché de l'habitation. L'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien sur la valeur de conversion de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances aux États-Unis, la hausse des provisions de 59 millions de dollars découlant du reclassement dont il est fait mention ci-dessus et la prise en compte pour l'exercice complet des résultats de RBTT ont également contribué à l'augmentation. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 470 millions de dollars, ou 25 %, en raison essentiellement de la hausse des coûts liés à l'effectif et des coûts d'occupation liée principalement à la prise en compte pour l'exercice complet des charges de RBTT et, dans une moindre mesure, des charges d'ANB. L'incidence du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain et la restructuration de nos services bancaires aux États-Unis ont également contribué à l'augmentation.

2008 par rapport à 2007

Nous avons constaté une perte nette de 153 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 242 millions en 2007. La baisse du bénéfice, qui touche principalement nos services bancaires aux États-Unis, est en grande partie imputable à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ainsi qu'aux pertes liées au contexte du marché de 297 millions de dollars (201 millions après impôts) comptabilisées relativement à nos portefeuilles de titres disponibles à la vente. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les activités de RBTT et d'ANB, lesquelles se sont traduites par une croissance des prêts et des dépôts, ainsi que par la croissance des activités de RBC Dexia IS.

Le total des revenus a augmenté de 186 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui tient en grande partie aux activités d'ANB et de RBTT, à la croissance des activités de RBC Dexia IS et à l'incidence favorable de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes liées au contexte du marché, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 497 millions de dollars, en hausse de 388 millions, et a trait principalement aux services bancaires aux États-Unis. Ce résultat reflète le nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis et à nos portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts de détail aux États-Unis.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 395 millions de dollars, ou 27 %, en raison principalement de la hausse des coûts liés à l'effectif et des coûts d'occupation et d'intégration liés à ANB et RBTT et de l'accroissement du volume d'activités de RBC Dexia IS. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Perspectives et priorités

Nous prévoyons une lente reprise de l'économie aux États-Unis, situation qui continuera probablement de se répercuter de façon défavorable sur la croissance de nos prêts et dépôts. Nous nous attendons à ce que la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux services bancaires aux États-Unis demeure élevée à court terme et à ce qu'elle diminue vers la fin de 2010, en raison de l'amélioration graduelle de la conjoncture économique. L'économie dans les Antilles continuera probablement de subir des pressions, ce qui devrait avoir une incidence

défavorable sur la croissance de nos prêts et dépôts, mais nous nous attendons à des signes de reprise d'ici la fin de 2010. Dans la zone euro, l'amélioration prévue des marchés financiers et le regain de confiance des investisseurs devraient donner lieu à une augmentation des volumes de transactions et des actifs liés aux services tarifés des clients de RBC Dexia IS. Pour de plus amples renseignements sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la section Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2010.

Principales priorités stratégiques pour 2010

- Nous comptons poursuivre la restructuration de nos services bancaires aux États-Unis en mettant en œuvre un plan stratégique visant à renforcer notre modèle d'exploitation lié à nos prêts de détail et à améliorer notre rendement en simplifiant nos processus, en améliorant notre gestion des risques et nos capacités de distribution et en offrant une expérience client supérieure.
- Nous comptons renforcer notre position dans les Antilles grâce au déploiement d'une nouvelle plateforme de services bancaires dans cette région et intégrer avec efficacité les activités de RBTT.
- Nous comptons porter notre attention sur les stratégies de croissance de RBC Dexia US et mettre en œuvre à cette fin des initiatives visant des clients et des marchés choisis, en fonction des occasions sur les marchés émergents.

Analyse des secteurs d'activité

Services bancaires

Les Services bancaires regroupent nos activités bancaires aux États-Unis et dans les Antilles. Ils offrent un éventail complet de produits et services bancaires par l'entremise de 438 centres bancaires, d'environ 500 GAB et de services bancaires en direct. Nos services bancaires dans les Antilles se composent d'une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, ainsi que de services bancaires en direct.

Dans le sud-est des États-Unis, nous nous mesurons à environ 1 200 autres banques, institutions d'épargne et coopératives de crédit. Le repli de l'économie et les conditions du marché au premier semestre de 2009 ont entraîné un nombre important de regroupements dans le secteur des services bancaires de détail aux États-Unis, de même que la faillite de plusieurs banques et certaines acquisitions. Dans ce contexte, nous sommes au nombre des cinq principales institutions en ce qui concerne la part du marché des dépôts en Caroline du Nord et nous nous classons au septième rang en ce qui concerne les dépôts dans notre territoire du sud-est des États-Unis (1).

Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de placement qui offrent leurs services aux épargnants, aux grandes entreprises et aux institutions. Nous nous classons au deuxième rang en ce qui concerne les actifs dans les Antilles anglaises, où nous exploitons un réseau de 125 succursales réparties dans 17 pays de la région.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 634 millions de dollars, ou 51 %, comparativement à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains,

les revenus ont augmenté de 391 millions de dollars, ou 32 %, résultat qui reflète principalement la croissance des dépôts et des prêts, laquelle découle essentiellement de la prise en compte pour l'exercice complet des revenus de RBTT et, dans une moindre mesure, des revenus d'ANB. La diminution des pertes liées au contexte du marché, qui reflète en partie le reclassement dont il est fait mention ci-dessus, a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts découlant des faibles taux d'intérêt historiques et par la hausse des soldes de prêts douteux, qui touchent principalement nos services bancaires aux États-Unis.

En dollars américains, la moyenne des prêts et acceptations et celle des dépôts ont augmenté de 6 milliards de dollars dans les deux cas, ou 26 % et 24 %, respectivement. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance de 89 % des prêts et acceptations et à la croissance de 72 % des dépôts liés à nos services bancaires dans les Antilles, qui reflètent en grande partie les résultats de RBTT. En ce qui concerne nos services bancaires aux États-Unis, la croissance de 12 % des prêts et acceptations et la croissance de 10 % des dépôts reflètent en grande partie les résultats d'ANB.

(1) Nous offrons des services bancaires dans les États suivants du sud-est des États-Unis : Caroline du Nord, Caroline du Sud, Virginie, Alabama, Floride et Géorgie.

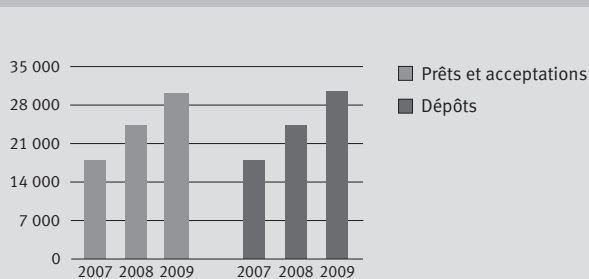
Faits saillants

Tableau 24

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2009 (1)	2008 (1)	2007
Total des revenus	1 880 \$	1 246 \$	1 156 \$
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 612	1 221	1 059
Marge nette d'intérêt	3,57 %	3,62 %	3,56 %
Moyenne des prêts et des acceptations	30 000 \$	24 100 \$	17 800 \$
Moyenne des dépôts	30 300	24 100	17 700
Biens administrés	7 100	9 300	–
Biens sous gestion	3 500	3 300	–
Nombre :			
de succursales	563	566	394
de guichets automatiques bancaires	816	815	473

(1) Il existe un décalage de un mois dans la présentation des résultats de RBTT. Pour 2008, nos résultats tiennent compte des résultats de RBTT du 16 juin au 30 septembre.

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars américains)



RBC Dexia IS, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, offre une gamme complète de services aux investisseurs institutionnels, incluant des services de garde internationaux, des services d'administration de fonds et de caisses de retraite, des services de prêt de titres, des services aux actionnaires, des services d'analyse et d'autres services connexes.

RBC Dexia IS exploite des bureaux répartis dans 16 pays sur quatre continents, et ses concurrents sont les plus importantes sociétés de services de garde à l'échelle mondiale, de même que des institutions financières locales offrant des services aux investisseurs dans certains marchés. Bien que la concurrence demeure vive, RBC Dexia IS se classe parmi les 10 principales sociétés de services de garde au monde et elle se classe régulièrement dans le quartile supérieur des principaux sondages au sein de l'industrie.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 145 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la réduction

des volumes de transactions et de la diminution des actifs liés aux services tarifés des clients, résultats qui reflètent la dépréciation du capital. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du recul du dollar canadien par rapport à l'euro.

Les biens administrés ont reculé de 4 %, résultat qui reflète essentiellement la dépréciation du capital.

Faits saillants	Tableau 25		
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Total des revenus	710 \$	855 \$	759 \$
Autres renseignements			
Biens administrés (1)	2 484 400	2 585 000	2 713 100

(1) Représente le total des biens administrés de la coentreprise, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, présenté avec un décalage de un mois.

Marchés des Capitaux

Le secteur Marchés des Capitaux se compose de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions faisant partie de notre clientèle. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services et nous jouissons de solides relations de longue date avec nos clients. Nos capacités à l'échelle mondiale sont diversifiées et choisies avec le plus grand soin, et elles comprennent des services à revenu fixe, des opérations sur les marchés boursiers, des opérations de change, des produits structurés et des services de banque d'investissement. Ce secteur se compose des Marchés des Capitaux – Ventes et opérations, ainsi que des Services à la grande entreprise et banque d'investissement. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Bilan de l'exercice

- Nous avons agi à titre de coordonnateur mondial dans le cadre d'un placement de titres de capitaux propres de 4,0 milliards de dollars US, opération qui représente la plus importante opération de prise ferme jamais réalisée à l'échelle mondiale, le plus important placement de titres de capitaux propres effectué par un producteur d'or et le plus important placement de titres de capitaux propres effectué par une société canadienne.
- Nous avons continué de tirer parti des occasions sur le marché en embauchant les meilleurs talents et en renforçant nos équipes aux États-Unis et en Europe et nous avons accru nos principales activités et noué de nouvelles relations clients. En raison de nos investissements dans les infrastructures et l'embauche de talents, nous avons accru notre part de marché dans plusieurs secteurs d'activité aux États-Unis et jouissons d'une importante présence sur les marchés des services à revenu fixe et des opérations de change aux États-Unis.
- À l'heure actuelle, nous sommes la seule banque canadienne qui est considérée comme un courtier principal aux États-Unis, ce qui

nous donne un accès à un plus grand nombre de clients et à davantage d'informations et de perspectives sur le marché et témoigne de notre engagement continu envers nos services de négociation de titres à revenu fixe aux États-Unis.

- Nous demeurons la principale banque d'investissement mondiale au Canada et nous avons de nouveau été nommés négociateur de l'année au Canada (*Financial Post*), meilleure banque d'investissement au Canada et numéro un en ce qui concerne les trois catégories considérées, à savoir les titres d'emprunt, les titres de participation et les services de fusion et d'acquisition (*Euromoney*) et l'un des leaders au Canada en matière de services de prise ferme de titres de participation et de financement de titres d'emprunt de sociétés (Bloomerg/Thomson Reuters). Nous avons également été nommés le meilleur établissement de crédit européen (Prix européens 2009 des meilleurs établissements de crédit décernés par le magazine *Credit*); ce prix reconnaît notre succès au chapitre des activités de négociation sur le marché du crédit.

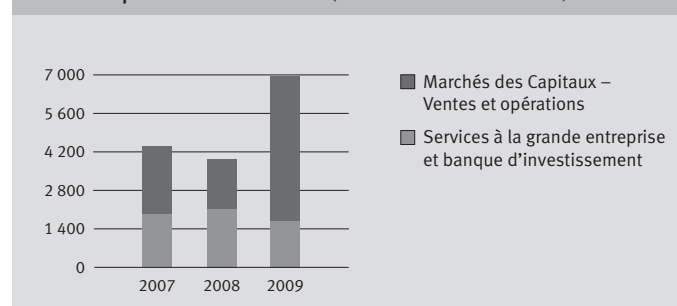
Revue économique et revue des marchés

Le redressement des marchés financiers mondiaux et l'allègement des conditions sur les marchés du crédit au deuxième semestre de 2009 ont donné lieu à une diminution des pertes nettes totales liées au contexte du marché pour l'exercice 2009 dans notre secteur Marchés des Capitaux. Nous avons bénéficié, dans le cadre d'un grand nombre de nos activités de négociation, d'occasions favorables sur les marchés, d'écarts acheteur-vendeur plus importants, de faibles taux d'intérêt, du niveau plus élevé d'activités des clients et du resserrement des écarts de taux. Nous avons toutefois affiché des résultats modérés tirés des activités de négociation, les conditions du marché s'étant stabilisées au deuxième semestre de 2009. Nous avons effectué un plus grand nombre d'activités traditionnelles de banque d'investissement en 2009, comparativement à l'exercice précédent, et ce, principalement au cours du deuxième semestre et au Canada. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2009.

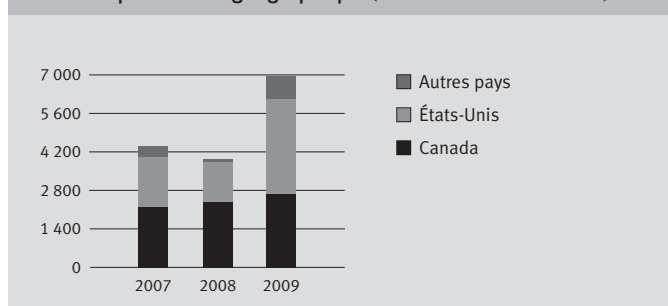
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt (1)	3 399 \$	1 527 \$	623 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 524	2 408	3 766
Total des revenus (1)	6 923 \$	3 935 \$	4 389 \$
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	702	183	(22)
Frais autres que d'intérêt	3 628	2 121	2 769
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (1)	2 593 \$	1 631 \$	1 642 \$
Bénéfice net	1 768 \$	1 170 \$	1 292 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	21,0 %	20,5 %	26,6 %
Rendement du capital de risque	24,3 %	24,5 %	32,5 %
Principales données figurant au bilan (soldes moyens)			
Total de l'actif	347 900 \$	340 300 \$	311 200 \$
Titres de négociation	121 100	140 200	152 900
Prêts et acceptations	39 500	38 300	29 000
Dépôts	108 100	132 600	125 700
Capital attribué	8 100	5 600	4 800
Capital de risque	7 000	4 700	3 900
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	3 097	3 296	3 339
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	2,32 %	1,30 %	0,06 %
Provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	1,78 %	0,48 %	(0,08) %
Incidence de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains et en livres sterling (1)	2009 par rapport à 2008		
Total des revenus : augmentation (diminution)	166 \$		
Frais autres que d'intérêt : augmentation (diminution)	130		
Bénéfice net : augmentation (diminution)	19		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(11) %		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	10 %		

(1) Majoration au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent pour 2009 s'est établie à 366 millions de dollars (410 millions en 2008; 332 millions en 2007). Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Revenus par secteur géographique (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net a augmenté de 598 millions de dollars, ou 51 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation. L'augmentation tient aussi à l'amélioration des résultats tirés de certains services à la grande entreprise et services de banque d'investissement et à la diminution des pertes nettes totales liées au contexte du marché. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des frais au titre de la rémunération variable et de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ainsi que par la réduction de 542 millions de dollars (252 millions après impôts et écritures de compensation connexes) de la provision au titre du litige lié à Enron à l'exercice précédent. La hausse du taux d'imposition effectif a également eu une incidence défavorable sur le bénéfice net.

Le total des revenus a progressé de 3 milliards de dollars, ou 76 %, en raison essentiellement des résultats à la hausse tirés des activités de négociation, qui tiennent compte de la diminution des pertes sur les instruments détenus à des fins de transaction liées au contexte du marché. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes découlant de l'ajustement à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, ainsi que par les pertes au titre des swaps sur défaillance qui servent de couverture économique au portefeuille de prêts aux grandes entreprises, des gains ayant été constatés à l'exercice précédent. Se reporter à la rubrique Incidence du contexte du marché pour de plus amples renseignements.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 519 millions de dollars, résultat qui reflète un certain nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises et concernant des clients spécialisés dans les secteurs des services financiers autres que ceux fournis par des banques, des produits de

financement et de la technologie et médias. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 1,5 milliard de dollars, en raison principalement de l'accroissement des frais au titre de la rémunération variable découlant des résultats à la hausse tirés des activités de négociation et de l'incidence du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain. La réduction de la provision au titre du litige lié à Enron constatée à l'exercice précédent avait eu une incidence favorable sur les frais autres que d'intérêt.

2008 par rapport à 2007

Le bénéfice net a diminué de 122 millions de dollars, ou 9 %, comparativement à 2007, résultat qui tient principalement à la hausse considérable des pertes nettes totales liées au contexte du marché, au faible niveau des activités de montage de titres de participation et de prêts et à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. La diminution du bénéfice net a été neutralisée en partie par les résultats à la hausse tirés de certaines de nos activités de négociation et par la baisse des frais autres que d'intérêt.

Le total des revenus a reculé de 454 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui est principalement imputable à la hausse des pertes sur les instruments détenus à des fins de transaction liées au contexte du marché et au faible niveau des activités de montage de titres de participation et de prêts. L'incidence de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling a également contribué au recul. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la hausse tirés de nos activités de négociation, par les gains à la hausse sur les dérivés de crédit qui ont été comptabilisés à la juste valeur et qui ont servi de couverture économique à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises et par le gain découlant des ajustements à la juste valeur de

certaines titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 183 millions de dollars, comparativement à un recouvrement de 22 millions en 2007, en raison d'un petit nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 648 millions de dollars, ou 23 %, en raison principalement de la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron, de la baisse des frais au titre de la rémunération variable découlant essentiellement des pertes sur les instruments détenus à des fins de transaction liées au contexte du marché, ainsi que de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des investissements dans les infrastructures liés à certaines activités et par les pertes hors exploitation.

Perspectives et priorités

Nous prévoyons un plus grand nombre d'activités de montage de titres de participation et de prêts et d'activités de fusion et d'acquisition à court terme, en raison du redressement prévu de la conjoncture économique et des conditions du marché. Nous nous attendons à des niveaux plus modestes d'activités de négociation en 2010, en raison de la baisse prévue de la volatilité des marchés, du resserrement des écarts acheteur-vendeur, de la réduction probable des programmes de liquidités des gouvernements, de l'intensification de la concurrence et de la hausse des taux d'intérêt. Nos activités de prêts seront probablement touchées par le resserrement des écarts de taux qui influe sur les revenus, et nous nous attendons à ce que la dotation à la provision pour pertes sur créances diminue, en raison de la reprise prévue de l'économie à court terme. Il se pourrait que nos revenus tirés des activités de négociation soient touchés par les changements apportés au contexte réglementaire en vertu duquel nous exerçons nos activités, en raison de l'augmentation de nos besoins de trésorerie et des nouvelles exigences relatives au levier financier. Nous

prévoyons une diminution importante des pertes nettes totales liées au contexte du marché, car la stabilisation des marchés devrait se poursuivre à court terme. Pour de plus amples renseignements sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2010.

Principales priorités stratégiques pour 2010

- Nous comptons maintenir notre position de chef de file incontesté au Canada.
- Nous comptons être un fournisseur de premier rang en ce qui concerne les produits et services offerts aux clients de même que les produits et les services de négociation aux États-Unis et nous prévoyons notamment accroître nos activités de montage et notre clientèle de services de banque d'investissement et accroître davantage nos activités de négociation de titres à revenu fixe en tirant parti de notre statut de courtier principal.
- Nous comptons continuer d'accroître nos activités en Europe et en Asie, en tirant parti de la solidité de nos produits à revenu fixe et de nos autres produits de négociation. Dans le cadre de nos services de banque d'investissement, nous continuerons de porter notre attention sur l'accroissement de notre part de marché dans les secteurs des mines et de l'énergie.
- Nous comptons investir davantage dans les activités liées au marché des marchandises afin de jouir d'une plateforme de négociation et de commercialisation de premier rang dans le secteur de l'énergie en Amérique du Nord et en Europe et nous allons pour ce faire tirer parti de notre expertise dans ce secteur.
- Nous comptons continuer de gérer notre bilan de manière que nos actifs soient positionnés pour générer le rendement le plus élevé, maintenir un portefeuille diversifié d'activités et gérer les risques de marché et de crédit en fonction de limites établies. Nous poursuivons notre gestion prudente des coûts tout en effectuant des investissements dans nos infrastructures en matière de gestion des risques et de contrôle.

Analyse des secteurs d'activité

Marchés des Capitaux – Ventes et opérations

Les Marchés des Capitaux – Ventes et opérations regroupent nos services de négociation et de distribution, qui ont trait principalement aux titres à revenu fixe, nos produits de change, de capitaux propres et de dérivés à l'intention des institutions et des grandes entreprises faisant partie de notre clientèle, de même que les activités de négociation pour notre propre compte.

Les Marchés des Capitaux – Ventes et opérations font concurrence à des banques d'investissement mondiales et régionales. Nous avons tiré parti des occasions sur le marché auxquelles les perturbations ont donné lieu, un certain nombre de concurrents s'étant retirés du marché ou ayant considérablement réduit leurs placements dans ces domaines.

Rendement financier

Les revenus des Marchés des Capitaux – Ventes et opérations ont augmenté de 3,4 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation, laquelle tient compte de la diminution des pertes sur les instruments détenus à des fins de transaction liées au contexte du marché et des gains au titre des ajustements des évaluations du crédit à l'égard de certains contrats dérivés, des pertes ayant été constatées à l'exercice précédent. Le solide rendement affiché relativement à nos activités de négociation de titres de participation aux États-Unis et de titres à revenu fixe à l'échelle mondiale, ainsi que d'instruments du marché monétaire, a également contribué à l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes résultant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de

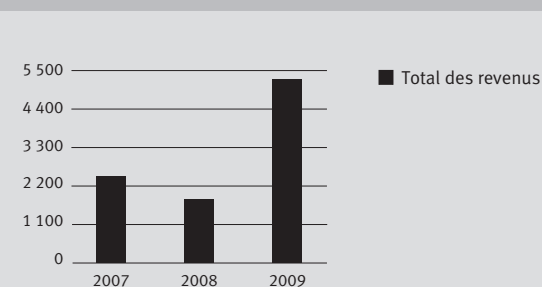
transaction, en raison du resserrement des écarts de taux, des gains ayant été comptabilisés à l'exercice précédent.

Faits saillants

Tableau 27

(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Total des revenus	5 247 \$	1 824 \$	2 453 \$
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	315 700	309 700	282 900
Équivalent de travail à plein temps	1 493	1 595	1 655

Total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Services à la grande entreprise et banque d'investissement

Les Services à la grande entreprise et banque d'investissement regroupent les services de banque d'investissement, les activités de montage de prêts et de titres de participation, les services-conseils, les prêts aux grandes entreprises, les placements privés et les opérations de titrisation auprès des clients. Ils se composent également des Crédits mondiaux, un groupe responsable de la gestion de nos portefeuilles de prêts et de la division Institutions financières mondiales. La Recherche offre des services de recherche visant l'économie et les valeurs mobilières

à l'intention des clients institutionnels et des clients des services de détail à l'échelle mondiale.

Les Services à la grande entreprise et banque d'investissement font principalement concurrence à des banques d'investissement mondiales, à des banques commerciales et à de plus petites sociétés de placement. Nous jouissons d'une réputation bien établie de banque d'investissement canadienne de premier rang, de même que de positions de chef de file au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la quasi-totalité des services de gros au Canada.

Rendement financier

Les revenus des Services à la grande entreprise et banque d'investissement ont reculé de 435 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Le montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils a augmenté de 139 millions de dollars, en raison principalement du niveau plus élevé d'activités de montage de titres de participation, principalement au Canada, et d'activités de montage de prêts, principalement aux États-Unis, résultat qui découle de l'amélioration des marchés des actions à l'échelle mondiale et de l'allègement des conditions sur les marchés du crédit au deuxième semestre de 2009. Ces résultats à la hausse ont été contrebalancés en partie par la diminution des honoraires tirés des activités de fusion et d'acquisition, qui reflète principalement le solide rendement affiché au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cependant, les honoraires tirés des activités de fusion et d'acquisition ont augmenté tout au long de 2009, en raison essentiellement de l'amélioration des conditions du marché.

Les autres revenus ont reculé de 574 millions de dollars, résultat qui reflète principalement les pertes liées aux swaps sur défaillance qui sont comptabilisés à la juste valeur et qui servent de couverture économique à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, des gains ayant été constatés à l'exercice précédent. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des revenus tirés de nos opérations de titrisation auprès des clients et de nos principales activités de prêts.

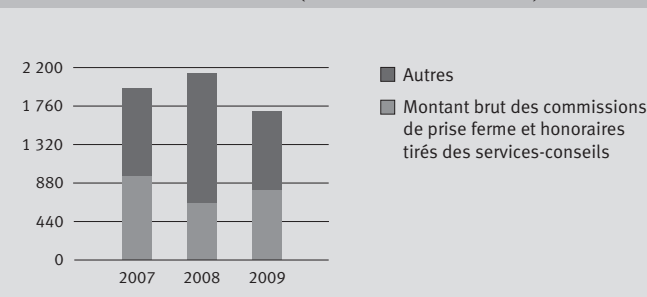
Faits saillants

Tableau 28

(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Total des revenus	1 676 \$	2 111 \$	1 936 \$
Autres renseignements			
Montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils	789	650	949
Autres revenus (1)	887	1 461	987
Moyenne de l'actif	32 200	30 600	28 300
Équivalent de travail à plein temps	1 604	1 701	1 684

(1) Le poste Autres comprend les revenus liés à notre principal portefeuille de prêts et au financement par syndicat, les distributions sur les placements privés, ainsi que les gains et les pertes sur les placements privés.

Montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils et autres revenus (en millions de dollars canadiens)



Services de soutien généraux

Les Services de soutien généraux se composent des groupes Exploitation et technologie et Fonctions. Le groupe Exploitation et technologie fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe Fonctions regroupe la trésorerie générale ainsi que les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, de vérification interne et d'autres fonctions générales. Les coûts liés à ces activités sont en grande partie attribués aux secteurs d'exploitation, bien que certaines activités liées au contrôle et à la surveillance de l'entreprise soient comprises dans ce secteur.

Les résultats déclarés des Services de soutien généraux reflètent en grande partie les activités mises en œuvre au profit de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse sur douze mois n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chacun des exercices.

Faits saillants du secteur Services de soutien généraux

Tableau 29

(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt (1)	(924)\$	(995)\$	(732)\$
Revenus autres que d'intérêt	832	358	377
Total des revenus (1)	(92)\$	(637)\$	(355)\$
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances (2)	456	47	(85)
Frais autres que d'intérêt	34	(18)	36
Perte nette avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (1)	(582)\$	(666)\$	(306)\$
(Perte nette) bénéfice net	(206)\$	(178)\$	209 \$
Titrisations			
Total des créances titrisées et vendues en cours (3)	32 685 \$	19 316 \$	17 889 \$
Nouvelles opérations de titrisation au cours de l'exercice (4)	18 689	6 482	4 264
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	20 876	20 794	20 349

- (1) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation. Ces montants tiennent compte de l'écriture d'élimination des ajustements liés à la majoration des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes de 366 millions de dollars comptabilisés dans le secteur Marchés des Capitaux en 2009 (410 millions en 2008; 332 millions en 2007).
- (2) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux se compose de la provision générale et d'un ajustement lié à la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts sur cartes de crédit titrisés qui sont gérés par le secteur Services bancaires canadiens. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (3) Le total des créances titrisées vendues et en cours se compose de créances liées aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts hypothécaires résidentiels.
- (4) Les nouvelles opérations de titrisation se composent des créances liées aux prêts hypothécaires résidentiels au Canada et aux prêts sur cartes de crédit titrisées et vendues au cours de l'exercice. Se reporter à la note 5 des Notes complémentaires pour plus de détails à ce sujet. Ce montant ne tient pas compte des activités de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels au Canada et de prêts hypothécaires commerciaux du secteur Marchés des Capitaux.

2009

La perte nette de 206 millions de dollars comprend une provision générale pour pertes sur créances de 589 millions (391 millions après impôts) et des pertes sur certains titres disponibles à la vente de 419 millions (pertes liées au contexte du marché de 390 millions), y compris une perte de 144 millions (99 millions après impôts) comptabilisées au deuxième semestre de l'exercice relativement aux actions ordinaires de certaines banques canadiennes. La perte est également imputable aux pertes découlant des ajustements à la juste valeur de 217 millions de dollars (151 millions après impôts) de certains

titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, résultat qui reflète le resserrement de nos écarts de taux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les gains au titre des opérations de titrisation de 918 millions de dollars (630 millions après impôts), qui tiennent compte des nouvelles activités d'investissement et des activités de réinvestissement, déduction faite de couvertures économiques, et reflètent principalement un niveau d'activité de titrisation plus élevé que le niveau historique découlant de notre participation aux programmes de financement gouvernementaux. Pour de plus amples renseignements sur la provision générale, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

2008

La perte nette de 178 millions de dollars tient compte de pertes liées au contexte du marché de 268 millions de dollars (210 millions après impôts) comptabilisées relativement à certains titres disponibles à la vente et de pertes liées au contexte du marché de 129 millions (87 millions après impôts) comptabilisées relativement à certains titres détenus à des fins de transaction. La perte nette reflète aussi une augmentation de la provision générale de 145 millions de dollars (98 millions après impôts) ainsi qu'un écart de conversion lié à nos dépôts libellés en dollars américains utilisés pour financer certains titres disponibles à la vente libellés en dollars américains. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les montants d'impôts qui sont principalement liés aux activités de financement de l'entreprise et qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation, par le gain de 190 millions de dollars (129 millions après impôts) lié aux ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, lesquels reflètent l'élargissement de nos écarts de taux,

par les gains liés à la variation de la juste valeur des dérivés liés à certaines couvertures économiques de notre financement et par les gains liés aux activités de titrisation.

2007

Le bénéfice net de 209 millions de dollars tient compte des montants d'impôts liés principalement aux activités de financement de l'entreprise qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation, ainsi que du règlement favorable de vérifications fiscales liées à des exercices précédents. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la juste valeur découlant de la comptabilisation de la tranche inefficace des éléments couverts et des dérivés connexes dans le cadre des relations de couverture comptable, par un ajustement cumulatif au titre des pertes résultant de l'évaluation à la juste valeur de certains dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture, ainsi que par la hausse des impôts sur le capital qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation.

Résultats par secteur géographique (1)

Tableau 30

(en millions de dollars canadiens)	2009				2008				2007			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu net d'intérêt	7 828 \$	2 134 \$	1 544 \$	11 506 \$	6 929 \$	1 132 \$	987 \$	9 048 \$	6 402 \$	412 \$	888 \$	7 702 \$
Revenus autres que d'intérêt	9 464	5 565	2 571	17 600	8 220	2 521	1 793	12 534	8 638	4 322	1 800	14 760
Total des revenus	17 292 \$	7 699 \$	4 115 \$	29 106 \$	15 149 \$	3 653 \$	2 780 \$	21 582 \$	15 040 \$	4 734 \$	2 688 \$	22 462 \$
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	1 479	1 821	113	3 413	924	643	28	1 595	696	90	5	791
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 100	1 571	938	4 609	922	30	679	1 631	1 230	474	469	2 173
Frais autres que d'intérêt	7 632	4 572	2 354	14 558	7 490	2 991	1 870	12 351	7 409	3 405	1 659	12 473
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	-	1 000	-	1 000								
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 799	(133)	2	1 668	1 826	(163)	(213)	1 450	1 788	(13)	(242)	1 533
Bénéfice net	4 282 \$	(1 132)\$	708 \$	3 858 \$	3 987 \$	152 \$	416 \$	4 555 \$	3 917 \$	778 \$	797 \$	5 492 \$

(1) Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 des Notes complémentaires.

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net au Canada s'est établi à 4 282 millions de dollars, en hausse de 295 millions, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation reflète principalement la hausse des gains nets liés aux opérations de titrisation, la croissance élevée des volumes et les mesures de gestion des coûts liées à nos services bancaires, de même que l'accroissement des revenus tirés des activités de négociation, qui a été neutralisé en partie par l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable. Le nombre plus élevé d'activités de montage de titres de participation a également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des pertes découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, des gains ayant été constatés à l'exercice précédent. La compression des écarts liés à nos services bancaires et à certains services de gestion de patrimoine et la hausse des pertes sur les titres disponibles à la vente ont aussi neutralisé en partie l'augmentation du bénéfice net.

La perte nette aux États-Unis s'est chiffrée à 1 132 millions de dollars, par rapport à un bénéfice net de 152 millions à l'exercice précédent. Ce résultat reflète essentiellement la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances ainsi que la réduction, à l'exercice précédent, de la provision au titre du litige lié à Enron. L'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, les pertes au titre des swaps sur défaillance et la compression des écarts ont également contribué au résultat à la baisse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des revenus tirés des activités de négociation, qui a été contrebalancée en partie par la hausse des frais au titre de la rémunération variable, par la diminution des pertes liées au contexte du marché comptabilisées relativement à nos instruments détenus à des fins de transaction et à nos instruments disponibles à la vente, par les volumes de transactions plus élevés et par l'amélioration des activités de montage de prêts.

Le bénéfice net dans les autres pays s'est élevé à 708 millions de dollars, en hausse de 292 millions, ou 70 %, en raison principalement de la diminution des pertes liées au contexte du marché comptabilisées relativement à nos instruments détenus à des fins de transaction et à nos instruments disponibles à la vente et de la hausse des revenus tirés des

activités de négociation, neutralisée en partie par l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable. La prise en compte pour l'exercice complet des résultats de RBTT, la croissance de nos produits de rétrocession vie en Europe et de nos autres produits de rétrocession vie et l'expansion continue de nos activités de réassurance de rentes au Royaume-Uni ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes au titre des swaps sur défaillance et par les pertes découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction.

2008 par rapport à 2007

Le bénéfice net au Canada s'est établi à 3 987 millions de dollars, en hausse de 70 millions, ou 2 %, comparativement à 2007. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des gains découlant des ajustements des évaluations de crédit à l'égard de certains contrats dérivés, par la solide croissance des volumes et les mesures de gestion des coûts liées à nos services bancaires, ainsi que par la hausse des revenus tirés de certaines activités de négociation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par le gain au titre de la restructuration de Visa Inc. à l'exercice précédent, par les faibles activités de montage de titres de participation et par la baisse des activités de fusion et d'acquisition et de montage de prêts.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est établi à 152 millions de dollars, soit une baisse de 626 millions, ou 80 %, qui s'explique en grande partie par la hausse considérable des pertes liées au contexte du marché et de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ainsi que par la baisse des activités de montage de titres de participation et de prêts et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron, par la baisse des frais au titre de la rémunération variable et par la hausse des revenus tirés de certaines activités de négociation, ainsi que par les gains découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction.

Le bénéfice net dans les autres pays s'est établi à 416 millions de dollars, soit une baisse de 381 millions qui reflète essentiellement les pertes liées au contexte du marché. La baisse a été neutralisée en partie par la hausse des revenus tirés de certaines activités de négociation, par

les gains découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, par la

prise en compte des résultats de RBTT, une société que nous avons acquise, et par la croissance des activités de RBC Dexia IS.

Situation financière

Bilan condensé (1), (2)	Tableau 31	
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009	2008
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	8 353 \$	11 086 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	8 923	20 041
Valeurs mobilières	186 272	171 134
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	41 580	44 818
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	280 963	289 540
Autres actifs – Dérivés	92 173	136 134
– Autres	36 725	51 106
Total de l'actif	654 989 \$	723 859 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	398 304 \$	438 575 \$
Autres passifs – Dérivés	84 390	128 705
– Autres	125 462	114 039
Débiteures subordonnées	6 461	8 131
Titres de fiducie de capital	1 395	1 400
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 071	2 371
Total du passif	618 083	693 221
Total des capitaux propres	36 906	30 638
Total du passif et des capitaux propres	654 989 \$	723 859 \$

- (1) L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens. Se reporter à la note 1 des Notes complémentaires.
 (2) Se reporter au tableau 1 pour consulter le cours du change au comptant entre les dollars canadiens et américains à la fin de la période.

2009 par rapport à 2008

Le total de l'actif a diminué de 69 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent et environ la moitié de la diminution est imputable à l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés principalement en dollars américains. La baisse de la juste valeur des dérivés a également contribué à la diminution.

Les dépôts productifs d'intérêts à des banques ont reculé de 11 milliards de dollars, résultat qui reflète en grande partie le nombre moins élevé de prêts interbancaires en raison de la conjoncture économique et des conditions du marché.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 15 milliards de dollars, ou 9 %, résultat attribuable à l'augmentation des positions liées aux instruments de créance émis par les gouvernements et au fait que nous soyons maintenant considérés comme un courtier principal aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés principalement en dollars américains.

Les prêts ont diminué de 9 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés principalement en dollars américains. En outre, la forte croissance des produits de financement aux fins d'accession à la propriété au

Canada a été neutralisée par l'intensification des activités de titrisation et par une baisse des prêts de gros découlant d'une utilisation réduite des facilités de prêts par nos clients.

Les dérivés ont reculé de 44 milliards de dollars, ou 32 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à une baisse de la juste valeur des actifs dérivés. Cette baisse est imputable en grande partie à l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur le solde de l'actif libellé en dollars américains et sur les contrats de change pour lesquels nous détenons une position acheteur en dollars américains. Une réduction stratégique de nos positions et l'incidence du resserrement des écarts de taux sur la protection de crédit achetée ont également contribué à la diminution.

Les autres actifs ont affiché une baisse de 14 milliards de dollars, ou 28 %, principalement en raison de la reclassification au cours de l'exercice considéré de certaines sommes à recevoir des courtiers, lesquelles sont contrebalancées dans les prêts de gros, de la baisse des engagements de clients en contrepartie d'acceptations et de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition comptabilisée au cours de l'exercice.

Le total du passif a diminué de 75 milliards de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, et près de la moitié de ce recul est imputable à l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion des passifs libellés principalement en dollars américains.

Les dépôts ont diminué de 40 milliards de dollars, ou 9 %, résultat en grande partie imputable à la diminution des dépôts des entreprises et des gouvernements découlant de la baisse des besoins de financement, à l'appréciation du dollar canadien, ainsi qu'à la diminution des dépôts à terme fixe des particuliers en raison des taux d'intérêt, qui ont connu un creux historique. Ces facteurs ont été en partie compensés par une augmentation des dépôts à vue des particuliers attribuable à la forte demande visant nos comptes d'épargne à intérêt élevé.

Les passifs dérivés ont reculé de 44 milliards de dollars, ou 34 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie à une baisse de la juste valeur des passifs dérivés. Cette baisse est imputable en grande partie à l'incidence de la dépréciation du dollar américain sur les passifs libellés en dollars américains et sur les contrats de change pour lesquels nous détenons une position vendeur en dollars américains. Une réduction stratégique de nos positions et l'incidence du resserrement des écarts de taux sur la protection de crédit vendue ont également contribué à la diminution.

Les autres passifs ont augmenté de 11 milliards de dollars, ou 10 %, en raison essentiellement d'une augmentation des engagements afférents à des titres vendus à découvert, ainsi que d'une augmentation des conventions de revente découlant de l'accroissement des volumes attribuable au fait que nous soyons maintenant considérés comme un courtier principal aux États-Unis, ce qui a été contrebalancé par une diminution des acceptations.

Les capitaux propres se sont accrus de 6 milliards de dollars, ou 20 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète en grande partie l'émission d'actions ordinaires et privilégiées de même que la diminution des pertes nettes non réalisées sur notre portefeuille de titres disponibles à la vente et notre bénéfice, déduction faite des dividendes.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan. Les opérations hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, du capital et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Ces opérations comprennent les opérations avec des structures d'accueil et peuvent comprendre l'émission de garanties, et elles entraînent divers risques tels que les risques de marché et de crédit et le risque d'illiquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la section Gestion du risque, du capital et des liquidités.

Les structures d'accueil sont habituellement créées dans un but unique et distinct. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les structures d'accueil peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables telles qu'elles sont définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'ICCA, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable rate entities)* (NOC-15). Se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'aux notes 1, 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 pour en savoir davantage sur notre

politique en matière de consolidation ainsi que sur les EDDV que nous avons consolidées (au bilan) ou celles dans lesquelles nous détenons des droits variables importants, mais que nous n'avons pas consolidées (hors bilan). En vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée *Cessions de créances* (NOC-12), les structures d'accueil admissibles sont des entités juridiques manifestement distinctes du cédant, qui exercent des activités soumises à des limitations précises, qui détiennent des actifs précis et qui ne peuvent vendre ou céder des actifs désignés qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières. La gestion et la surveillance de nos liens avec des structures d'accueil incombent à notre Comité de surveillance du risque lié à la réputation, comité qui est décrit à la section Gestion du risque, du capital et des liquidités.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels, principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de

négociation. Par ailleurs, nous participons à des opérations de titrisation d'obligations principalement afin de diversifier nos sources de financement. Les gains et les pertes sur les opérations de titrisation sont inscrits dans les revenus autres que d'intérêt. Se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 pour une description de la convention comptable concernant les opérations de titrisation de prêts et à la note 5 pour une description de nos opérations de titrisation par principal type de produit.

Opérations de titrisation d'actifs financiers		Tableau 32	
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)		2009	2008
Actifs titrisés en cours			
Créances sur cartes de crédit		3 870 \$	4 120 \$
Prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux		39 796	24 386
Certificats de participation liés à des obligations		1 105	1 243
Total		44 771 \$	29 749 \$
Droits conservés			
Prêts hypothécaires résidentiels			
Titres adossés à des créances hypothécaires conservés (1)		8 920 \$	12 342 \$
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires		1 497	699
Créances sur cartes de crédit			
Titres adossés à des actifs acquis (2)		981	954
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires		33	26
Créances en vertu des contrats de prêt subordonnés		5	8
Prêts hypothécaires commerciaux			
Titres adossés à des actifs acquis (2)		2	7
Certificats de participation liés à des obligations conservés		55	87
Total		11 493 \$	14 123 \$

- (1) Tous les prêts hypothécaires résidentiels titrisés sont des prêts hypothécaires consentis au Canada et ils sont garantis par le gouvernement.
 (2) Titres acquis au cours du processus de titrisation.

Opérations de titrisation en 2009

Au cours de l'exercice, nous avons titrisé un montant de 26,7 milliards de dollars de prêts hypothécaires résidentiels. Une tranche de 16,6 milliards de dollars de ce montant a été vendue, et la tranche résiduelle de 10,1 milliards (valeur nominale) a été conservée. Ces résultats à la hausse pour 2009 sont attribuables non seulement à notre participation régulière au programme traditionnel d'obligations hypothécaires canadiennes, mais également au fait que nous avons vendu des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles assurés par le gouvernement

canadien dans le cadre du programme d'enchères du gouvernement canadien, à savoir le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés. Nous avons également titrisé et vendu 15 millions de dollars de certificats de participation liés à des obligations. Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 pour une analyse détaillée ainsi que pour les montants des prêts douteux et des prêts en retard que nous gérons et de toute perte constatée au titre des opérations de titrisation durant l'exercice.

Fiducies de capital

Nous émettons des instruments innovateurs, soit les titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et les billets secondaires de la Fiducie RBC (billets secondaires de RBC), par l'entremise de trois structures d'accueil : la Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) et la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III). Nous consolidons la Fiducie, mais nous ne consolidons pas la Fiducie II ni la Fiducie III pour les raisons suivantes : nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous n'assumons pas la majorité des pertes prévues et nous ne détenons pas de droits significatifs dans ces fiducies. Aux 31 octobre 2009 et 2008, nous détenions des droits résiduels de 1 million de dollars dans chacune des Fiducie II et Fiducie III. Nous disposons d'un prêt à recevoir de la Fiducie II d'un montant de 3 millions de dollars (3 millions en 2008) et d'un prêt à recevoir de la Fiducie III d'un montant de 30 millions (30 millions en 2008) et nous avons inscrit le billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars et celui de 999,8 millions (900 millions et 999,8 millions en 2008) que nous avons émis à la Fiducie II et à la Fiducie III, respectivement, dans le passif lié aux dépôts. Dans certaines circonstances, les RBC TruCS de la Fiducie II seront automatiquement échangés contre des actions privilégiées de RBC, et les billets secondaires de RBC, contre des billets subordonnés, sans le consentement préalable des porteurs. De plus, les porteurs de titres RBC TruCS de la Fiducie II peuvent échanger leurs titres contre des actions privilégiées, comme cela est décrit à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.

Les intérêts débiteurs sur les billets de dépôt de premier rang émis à la Fiducie II et à la Fiducie III se sont chiffrés à 52 millions de dollars et à 47 millions, respectivement (52 millions et 47 millions en 2008) pour l'exercice. Se reporter à la section Gestion du capital et à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 pour plus de détails sur les fiducies de capital et sur les modalités des RBC TruCS et des billets secondaires de RBC émis et en circulation.

Structures d'accueil

Le tableau suivant présente de l'information sur nos EDDV en complément des informations et de l'analyse détaillée de nos EDDV fournies aux notes 1, 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.

Entités à détenteurs de droits variables		Tableau 33												
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)		2009										2008		
		Total de l'actif par cote de crédit (3)					Total de l'actif par échéance moyenne				Total de l'actif par lieu de résidence de l'emprunteur			Total de l'actif (1)
Total de l'actif (1)	Risque maximal (1), (2)	De première qualité (4)	De qualité inférieure (4)	Aucune cote	Moins de un an	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Sans objet	Canada	États-Unis	Autres pays			
EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs :														
Conduits multicédants (5)	26 181 \$	26 550 \$	26 001 \$	180 \$	– \$	13 515 \$	10 775 \$	1 891 \$	– \$	6 097 \$	18 426 \$	1 658 \$	42 698 \$	43 448 \$
EDDV de financement structuré	9 613	2 527	5 885	–	3 728	1	–	9 612	–	–	9 613	–	10 904	3 927
EDDV de création de produits de crédit	930	505	294	471	165	–	–	930	–	–	930	–	2 649	1 281
Conduits de tiers	575	250	575	–	–	575	–	–	–	575	–	–	734	386
Fonds de placement	84	28	–	–	84	–	–	–	84	–	2	82	816	184
Autres	340	103	–	–	340	–	–	29	311	32	272	36	155	63
	37 723 \$	29 963 \$	32 755 \$	651 \$	4 317 \$	14 091 \$	10 775 \$	12 462 \$	395 \$	6 704 \$	29 243 \$	1 776 \$	57 956 \$	49 289 \$
EDDV consolidées :														
EDDV de financement structuré	2 620	–	2 561	59	–	–	–	2 620	–	–	2 620	–	2 491	–
Fonds de placement	588	–	–	–	588	–	–	–	588	202	189	197	1 268	–
Structures de rémunération	64	–	–	–	64	–	–	–	64	64	–	–	76	–
EDDV de création de produits de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	196	–
Autres	3	–	–	–	3	–	–	3	–	–	3	–	113	–
	3 275 \$	– \$	2 561 \$	59 \$	655 \$	– \$	– \$	2 623 \$	652 \$	266 \$	2 812 \$	197 \$	4 144 \$	– \$

- (1) Le total de l'actif et le risque de perte maximal correspondent aux informations que nous fournissons à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.
 (2) Le risque de perte maximal découlant des droits variables significatifs détenus dans ces EDDV est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidités et à la juste valeur des dérivés. Le risque de perte maximal découlant de nos conduits multicédants pourrait excéder le total de l'actif de ces conduits, car les facilités de liquidités que nous consentons peuvent parfois être élargies jusqu'à concurrence de 102 % du total de la valeur des actifs compris dans ces conduits.
 (3) La distribution des risques liés aux actifs au sein des EDDV reflète la qualité du crédit des garanties sous-jacentes à ces actifs. Certains actifs, notamment les dérivés, les parts de fonds communs de placement ou de fonds de couverture ainsi que les prêts aux particuliers ou les garanties sous-jacentes ne sont assortis d'aucune cote dans les catégories présentées dans le tableau.
 (4) Les cotes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.
 (5) Représente seulement les conduits multicédants que nous gérons.

Plus de 84 % des actifs dans des EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs et plus de 77 % des actifs dans des EDDV consolidées étaient assortis d'une cote supérieure ou égale à A. Ces actifs proviennent principalement des États-Unis et ont différentes dates d'échéance. En ce qui a trait aux conduits multicédants et aux EDDV de financement structuré non consolidés, plus de 95 % et de 61 % des actifs, respectivement, étaient assortis d'une cote supérieure ou égale à A.

Titrisation des actifs financiers des clients

Nous administrons six programmes de papier commercial adossé à des actifs offerts par des structures multicédantes (conduits multicédants ou conduits), soit trois au Canada et trois aux États-Unis. Nous exerçons des activités sur ce marché des conduits parce que nos clients accordent de la valeur à ces transactions. Ces conduits nous offrent une bonne source de revenus, un rendement ajusté en fonction des risques et des occasions d'interdistribution. Nos clients ont principalement recours aux conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement en tirant parti de la valeur de garanties de grande qualité.

Les conduits multicédants achètent divers actifs financiers et ils financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) bénéficiant de cotes élevées, sans levier financier. Un pour cent (moins de 1 % en 2008) des actifs titrisés en cours étaient constitués de prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A aux États-Unis, et les actifs titrisés ne comprennent pas de prêts hypothécaires commerciaux.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des opérations et d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels. Les commissions touchées à l'égard de ces services ont augmenté considérablement par rapport à l'exercice précédent, se chiffrant à 271 millions de dollars en 2009 comparativement à 160 millions en 2008, en raison de l'augmentation du prix des opérations qui a plus que contrebalancé la baisse de volume enregistrée au cours de l'exercice. Ces montants sont constatés à titre de revenus autres que d'intérêt. Les engagements au titre des facilités de garantie de liquidités et des facilités de rehaussement de crédit sont pris en compte dans notre calcul de l'actif ajusté en fonction des risques et, par conséquent, ils ont une incidence sur nos besoins en matière de capital réglementaire. Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces conduits multicédants et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs qu'ils détiennent.

Le total de nos engagements envers les conduits au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est présenté ci-après. Le montant total de l'engagement au titre de ces facilités est supérieur au montant maximal total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable à nos facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement au titre de ces facilités. Les facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit sont décrites aux notes 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.

Facilités de liquidités et de rehaussement de crédit

Tableau 34

	2009				2008			
	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)								
Facilités de garantie de liquidités	26 669 \$	22 200 \$	1 683 \$	23 883 \$	43 452 \$	37 080 \$	1 882 \$	38 962 \$
Facilités de rehaussement de crédit	2 667	2 667	–	2 667	4 486	4 486	–	4 486
Total	29 336 \$	24 867 \$	1 683 \$	26 550 \$	47 938 \$	41 566 \$	1 882 \$	43 448 \$

(1) Selon le plafond de financement total lié aux facilités engagées.

(2) Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des radiations.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients

Tableau 35

	2009			2008		
	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)
Au 31 octobre (en millions de dollars)						
Actifs titrisés en cours						
Prêts sur cartes de crédit	9 180 \$	1 494 \$	11 426 \$	12 281 \$	1 494 \$	16 286 \$
Prêts-auto et crédit-bail automobile	2 611	2 488	5 312	3 426	5 390	9 517
Prêts aux étudiants	2 358	–	2 551	3 670	–	4 420
Créances clients	1 464	867	2 451	2 280	2 302	5 048
Titres adossés à des actifs	2 087	–	2 258	2 306	–	2 778
Créances au titre du matériel	596	986	1 631	365	1 535	1 975
Prêts pour camions et crédit-bail pour camions	290	–	314	235	–	283
Créances liées au marché de l'électricité	–	255	255	–	306	306
Prêts aux grandes entreprises à recevoir	206	–	223	276	–	333
Primes d'assurance	–	66	66	213	203	460
Prêts hypothécaires résidentiels	–	63	63	–	110	110
Prêts à la consommation	–	–	–	1 122	–	1 351
Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires	–	–	–	327	187	581
Total	18 792 \$	6 219 \$	26 550 \$	26 501 \$	11 527 \$	43 448 \$
Montant équivalent en dollars canadiens	20 331 \$	6 219 \$	26 550 \$	31 921 \$	11 527 \$	43 448 \$

Au cours de l'exercice, nous avons continué à mettre l'accent sur nos activités de montage de manière sélective, ce qui a permis de réduire notre risque de perte maximal et les concentrations tout en augmentant les prix et la protection de premier niveau contre les pertes. Le montant maximal des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des engagements d'achat en cours se chiffrait à 26,1 milliards de dollars au 31 octobre 2009 (42,7 milliards en 2008). Les variations par rapport à l'exercice précédent sont les suivantes : les actifs libellés en dollars américains ont diminué de 7,5 milliards de dollars US par rapport à l'exercice précédent, principalement dans les catégories des prêts sur cartes de crédit, des prêts aux étudiants et des prêts à la consommation; les actifs libellés en dollars canadiens ont diminué de 5,2 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement dans les catégories des prêts-auto et crédit-bail automobile, des créances clients et des créances au titre du matériel. Sur l'ensemble des engagements d'achat en cours, les conduits multicédants avaient acheté au total pour 18,9 milliards de dollars d'actifs financiers au 31 octobre 2009 (33,6 milliards en 2008). Étant donné que 76,7 % des actifs des conduits

multicédants sont des actifs libellés en dollars américains, notre risque de perte maximal total présenté dans le tableau 35 tient compte de l'incidence des variations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain. En appliquant le taux de change en vigueur au 31 octobre 2008, notre risque de perte maximal aurait diminué d'environ 33 % entre le 31 octobre 2008 et le 31 octobre 2009, pour s'établir à 29 milliards de dollars, au lieu d'inscrire la baisse de 39 % reflétée dans le tableau précédent.

Au 31 août 2009, la moyenne pondérée de la protection de crédit de premier niveau contre les pertes fournie par les cédants des actifs financiers s'établissait à 41 % du total des actifs, ce qui correspond à un multiple de couverture de 8,3 fois le taux de pertes annuel moyen pondéré prévu de 4,9 % lié au portefeuille d'actifs du client. En outre, notre structure de frais contribue à diminuer le risque lié au portefeuille. Au 31 octobre 2009, 93 % (90 % en 2008) des actifs titrisés sont financés par le recouvrement du coût de financement et d'autres frais; ainsi, le coût payé par nos clients correspond à la somme du coût de financement

du conduit majoré d'une commission qui couvre le coût des facilités de crédit attribuables et les frais accessoires que nous ou des tiers engageons. Par conséquent, nous ne sommes pas exposés au risque de financement ou d'écart lié à ces actifs, lequel pourrait survenir dans des marchés volatils. Par ailleurs, un tiers non lié (l'investisseur qui prend en charge les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant nous et les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des opérations effectuées par les conduits multicédants. Trois agences de notation, soit Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch), évaluent les opérations financées par nos conduits multicédants aux États-Unis. Les opérations effectuées par nos conduits multicédants au Canada sont également évaluées par Dominion Bond Rating Services (DBRS). Chaque agence de notation qui évalue ces opérations examine également le rendement continu des opérations sur une base mensuelle et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Le PCAA émis par les conduits multicédants totalise 18,9 milliards de dollars (33,6 milliards en 2008) et 70 % (74 % en 2008) de l'ensemble de ce papier commercial obtient généralement la cote la plus élevée des agences de notation qui évaluent le PCAA, et la tranche restante du papier commercial obtient la deuxième cote en importance attribuée par ces agences de notation. Les échéances moyennes pondérées (45,3 et 37,9 jours pour les conduits aux États-Unis; 31,3 et 29,4 jours pour les conduits au Canada aux 31 octobre 2009 et 2008, respectivement) demeurent plus longues que les moyennes historiques, ce qui a donné lieu à un calendrier des échéances bien équilibré et contribué à l'atténuation des risques de financement découlant des perturbations du marché. Nous achetons à l'occasion le PCAA émis par les conduits multicédants, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter les liquidités générales du programme. Au 31 octobre 2009, la juste valeur de nos placements s'élevait à 3,7 millions de dollars (598 millions en 2008), lesquels sont classés comme des titres détenus à des fins de transaction. Les stocks demeurent en deçà des niveaux historiques.

Les conduits multicédants aux États-Unis comprennent 2,4 milliards de dollars de titres adossés à des actifs. Les conduits multicédants au Canada ne comprennent aucun titre adossé à des actifs. En 2008 et en 2009, certains conduits multicédants aux États-Unis ont eu recours à nos facilités de garantie de liquidités pour financer une portion des titres adossés à des actifs. Ces emprunts, déduction faite des radiations et des provisions, se chiffraient à 1,7 milliard de dollars (1,9 milliard en 2008) et sont compris dans le poste Prêts – prêts de gros. De ce montant de 1,7 milliard de dollars, une tranche de 65 millions (203 millions en 2008) et un montant connexe de 2 millions au titre de la provision pour pertes sur prêts (65 millions en 2008) ont trait à un TGC lié à des TAA qui a été classé comme un prêt douteux. En 2009, nous avons radié un montant de 126 millions de dollars (néant en 2008) de la provision pour pertes sur prêts. Tous les autres titres adossés à des actifs ont maintenu un bon rendement.

Création de produits de placement de crédit

Nous offrons des structures d'accueil généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Ces structures d'accueil émettent des effets capitalisés et non capitalisés. Dans certains cas, nous investissons dans ces effets. Les agences de notation externes peuvent attribuer des cotes aux effets capitalisés. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart des effets capitalisés soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons occasionnellement à titre de teneur de marché. Pour de plus amples renseignements sur les effets non capitalisés, veuillez vous reporter aux notes 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.

Comme c'est le cas pour tous nos dérivés, les contrats sur dérivés conclus avec ces structures d'accueil sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux dérivés. Notre exposition à ces structures d'accueil a diminué par rapport à l'exercice précédent, par suite de la liquidation de certaines de ces entités. Au 31 octobre 2009, les actifs dans ces structures d'accueil s'élevaient à 2,9 milliards de dollars (5,3 milliards en 2008), dont une tranche de néant était consolidée au 31 octobre 2009 (0,2 milliard en 2008). Au 31 octobre 2009, nos placements dans les effets capitalisés, les créances liées aux dérivés et les valeurs nominales des effets non capitalisés liés aux structures d'accueil non consolidées s'élevaient à 18 millions de dollars (34 millions en 2008), 317 millions (599 millions en 2008) et 170 millions (648 millions en 2008), respectivement.

Financement structuré

À l'exercice 2008, nous avons acheté des titres à enchères américains d'entités qui ont financé leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Au 31 octobre 2009, le total des actifs des EDDV de titres à enchères non consolidées dans lesquelles nous avons des placements importants et la juste valeur de ces placements importants s'élevaient à 4,7 milliards de dollars (4,9 milliards en 2008) et à 1,3 milliard (2,0 milliards en 2008), respectivement. Au 31 octobre 2009, environ 89 % de ces placements présentaient une cote AAA. Les intérêts créditeurs sur les placements dans des titres à enchères, qui sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt, se sont chiffrés à 77,5 millions de dollars pour l'exercice (93 millions en 2008 et 2 millions en 2007).

Nous vendons également des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable émis par ces programmes et nous procurons des facilités de liquidités et des lettres de crédit à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation lié à des titres à enchères. L'information sur les garanties présentée à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 porte notamment sur les facilités de liquidités et sur les lettres de crédit. Au 31 octobre 2009, le total des actifs des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères non consolidés se chiffrait à 791 millions de dollars (1,4 milliard en 2008). Nous ne détenons aucun certificat à taux variable à titre d'agent de revente dans le cadre des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères aux 31 octobre 2009 et 2008. Les commissions touchées à l'égard des services de revente et des lettres de crédit et facilités de liquidités fournies, qui sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, se sont élevées à 3 millions de dollars pour l'exercice (3 millions en 2008; néant en 2007).

En 2008, nous avons également vendu des titres à enchères à la juste valeur de marché à l'intention d'une entité non affiliée et non consolidée. L'achat des titres à enchères par cette entité a été financé par un prêt que nous avons consenti, et le prêt est garanti par les divers actifs de l'entité. Au 31 octobre 2009, le total des actifs de cette entité et notre risque maximal de perte s'élevaient à 4,2 milliards de dollars (4,7 milliards en 2008) et à 449 millions (500 millions en 2008), respectivement. Les commissions reçues de cette entité, provenant de la facilité de crédit, des services administratifs et des garanties que nous lui fournissons, ainsi que de nos services à titre d'agent de revente des titres à enchères détenus par l'entité, se sont chiffrées à 3,7 millions de dollars au cours de l'exercice (4,0 millions en 2008; 0,3 million en 2007). Ce montant est comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêt. Les intérêts créditeurs sur le prêt et sur la facilité de crédit, qui sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt, ont totalisé 7,2 millions de dollars pour l'exercice (6,7 millions en 2008; 1,1 million en 2007).

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des opérations sur dérivés sur actions avec des fonds de placement. Ces opérations offrent aux investisseurs le degré de risque qu'ils souhaitent. Nous couvrons notre risque lié à ces dérivés en investissant dans d'autres fonds. En raison d'une hausse des rachats au cours de l'exercice, le total de l'actif des fonds que nous n'avons pas consolidés et dans lesquels nous détenons des droits importants a diminué de 732 millions de dollars pour s'établir à 84 millions au 31 octobre 2009. En outre, nous avons choisi de réduire nos participations dans certains fonds au cours de l'exercice. Par conséquent, notre exposition totale, qui visait principalement les placements dans les fonds, a diminué de 156 millions de dollars pour s'établir à 28 millions au 31 octobre 2009.

Fiducies, fonds communs de placement et organismes de placement collectif

Notre coentreprise, RBC Dexia IS, offre aux investisseurs institutionnels des services de garde internationale, des services d'administration de fonds et de caisses de retraite, des services aux actionnaires, des services d'opérations de change, de prêt de titres et d'analyse ainsi que d'autres services connexes. Lorsqu'elle agit à titre de fiduciaire, RBC Dexia IS doit, aux termes de sa responsabilité fiduciaire, agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Une tranche de 50 % des commissions que touche RBC Dexia IS est incluse dans nos revenus, ce qui représente notre quote-part de notre participation dans la coentreprise. Se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 pour plus de détails.

Nous gérons les actifs des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif et nous touchons des commissions fondées sur les taux du marché pour ces fonds et ces organismes, mais nous ne garantissons aucunement aux investisseurs le capital ni les rendements de ces fonds et de ces organismes.

Garanties, engagements vis-à-vis de la clientèle de détail et engagements commerciaux

Comme il est décrit à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2009, nous concluons des ententes de garanties en contrepartie de frais inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Au 31 octobre 2009, le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à ces garanties se chiffrait à 89 milliards de dollars (137 milliards en 2008). En outre, au 31 octobre 2009, les garanties pour prêt de titres de RBC Dexia IS totalisaient 34,7 milliards de dollars (45,7 milliards en 2008). Le risque auquel nous sommes exposés correspond à 50 % de ce montant. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, sans qu'il soit tenu compte des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en gage. Au 31 octobre 2009, nous disposons de facilités de garantie de liquidités d'un montant de 22,6 milliards de dollars (37,9 milliards en 2008) relativement à nos programmes de PCAA, dont une tranche correspondant à 98 % (98 % en 2008) était engagée auprès de conduits multicédants gérés par RBC.

Nous fournissons aussi des engagements à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins de financement. Ces garanties et ces engagements nous ont exposés au risque d'illiquidité et de financement.

Le tableau ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements hors bilan. La note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 fournit des renseignements détaillés sur nos garanties et nos engagements.

Engagements vis-à-vis de la clientèle de détail et engagements commerciaux (1)

Tableau 36

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 an	De plus de 3 ans à 5 an	Plus de 5 ans	Total
Lettres de crédit documentaire	481 \$	– \$	– \$	– \$	481 \$
Engagements de crédit et facilités de liquidités	10 531	61 528	5 217	4 188	81 464
Montants non engagés (2)	–	181 172	–	–	181 172
	11 012 \$	242 700 \$	5 217 \$	4 188 \$	263 117 \$

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

(2) Les montants non engagés représentent les montants que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Gestion du risque, du capital et des liquidités

Aperçu

Contexte de gestion des risques

Nos activités commerciales nous exposent à divers risques, qui touchent presque toutes les facettes de notre exploitation. Notre capacité à gérer ces risques constitue l'une de nos principales compétences, et elle est étayée par notre culture bien établie et notre démarche efficace en matière de gestion des risques.

Nous gérons nos risques en cherchant à nous assurer que nos activités commerciales et nos opérations se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés et qu'ils s'alignent sur notre goût du risque et nous gérons ce dernier au sein de toute l'organisation en assurant le respect de notre cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise.

L'économie mondiale était toujours en récession au début de 2009. Le recul de l'économie a toutefois ralenti au deuxième semestre de 2009, surtout en raison de la stabilisation des marchés des capitaux et de la conjoncture économique. Le risque de crédit a augmenté et la qualité du crédit s'est détériorée par rapport à l'exercice précédent, résultats qui cadrent avec le cycle économique mondial. Le degré de détérioration du crédit en 2010 dépendra de la conjoncture économique et cette détérioration continuera de se répercuter sur nos résultats consolidés, car les pertes sur créances atteignent généralement un sommet un an après la fin du cycle économique.

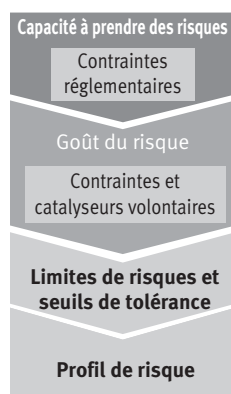
Les marchés financiers mondiaux ont continué de subir des pressions et sont demeurés très volatils au début de 2009. Nous avons continué à subir des pertes nettes liées au contexte du marché en 2009. Ces pertes, dont le rythme de croissance est analogue à celui des pertes enregistrées jusqu'à la fin de 2008, se sont toutefois atténuées au deuxième semestre, par suite de l'amélioration des conditions des marchés financiers à l'échelle mondiale et de la baisse de la volatilité découlant des autres signes de stabilisation des marchés financiers. Il n'en demeure pas moins que des risques importants subsistent, car la viabilité de cette tendance demeure incertaine.

Nous avons continué de prendre des mesures pour atténuer l'incidence du contexte de gestion des risques actuel sur notre profil de risque et nous avons amélioré nos positions de capital et de liquidités en émettant d'autres capitaux et en participant à certaines opérations de titrisation en 2009.

En raison de la conjoncture et des conditions du marché qui règnent à l'heure actuelle, nous avons évalué, au cours de l'exercice, les conditions susceptibles d'entraîner un stress afin de nous assurer que nous sommes bien positionnés pour gérer ces conditions. Par ailleurs, en raison des perturbations qui se sont produites antérieurement sur les marchés, les autorités de réglementation à l'échelle mondiale se sont engagées à resserrer les exigences en matière de capital et de liquidités, ce qui pourrait fort probablement entraîner une hausse des niveaux de capital.

Goût du risque

Notre goût du risque constitue la nature et le montant des risques que nous sommes disposés à accepter pour atteindre nos objectifs. Notre cadre de gestion lié à notre goût du risque prévoit une démarche structurée aux fins des processus suivants :



1. Délimiter notre **capacité à prendre des risques** en établissant les contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque.

2. Établir et confirmer, sur une base régulière, notre goût du risque, lequel se compose de **contraintes et de catalyseurs volontaires** en vertu desquels nous avons choisi de limiter les risques que nous prenons ou d'exercer une influence sur ces risques. Nos contraintes sont les suivantes :

- maintenir une cote AA ou une cote supérieure;
- assurer l'adéquation du capital;
- maintenir une faible exposition aux événements entraînant un stress;
- maintenir la stabilité du bénéfice;
- assurer une gestion rigoureuse et prudente du risque d'illiquidité et de financement;
- se conformer aux exigences et aux attentes des autorités de réglementation;
- maintenir un profil de risque qui ne comporte pas plus de risques que le profil de risque de notre homologue moyen.

3. Convertir notre goût du risque en **limites de risques** et en **seuils de tolérance** qui servent de lignes directrices à nos secteurs d'exploitation aux fins de la prise de risques.

4. Évaluer régulièrement notre **profil de risque** par rapport aux limites de risques et aux seuils de tolérance pour s'assurer que les mesures appropriées sont prises avant que le profil de risque ne cesse de correspondre à notre goût du risque.

Notre cadre de gestion lié à notre goût du risque est conforme aux meilleures pratiques de l'industrie et aux attentes des autorités de réglementation. Nous comptons dorénavant l'adapter et l'appliquer à chaque secteur d'exploitation, à chaque secteur d'activité et à chaque entité juridique. Ce cadre évoluera en fonction de l'importance que les autorités de réglementation et les marchés continueront d'accorder à l'analyse du goût du risque effectuée par la direction.

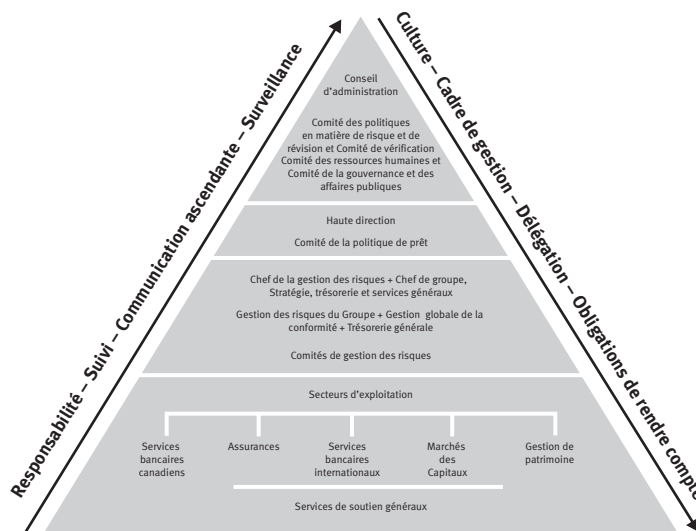
Principes de gestion du risque

Les principes suivants servent de lignes directrices aux fins de la gestion des risques au sein de l'entreprise :

- Pour maintenir un équilibre efficace entre les risques et les récompenses**, nous assurons la concordance entre notre goût du risque et notre stratégie commerciale; nous diversifions les risques; nous établissons adéquatement les prix en fonction des risques; nous atténuons les risques au moyen de contrôles permettant de les détecter et de les prévenir; nous transférons les risques à des tiers.
- Tous les échelons de l'organisation sont responsables de la gestion du risque.** Chaque secteur d'exploitation est responsable de la gestion active des risques qu'il prend, et la Gestion des risques du Groupe et les autres unités fonctionnelles des Services de soutien généraux fournissent à cette fin des lignes directrices et assurent une surveillance.
- Nous basons notre processus de prise de décisions sur notre compréhension des risques** et nous procédons à une évaluation rigoureuse des risques liés aux relations, aux produits, aux transactions et aux autres activités commerciales.
- Nous évitons toute activité qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques**, ce qui nous aide à protéger notre réputation.
- L'attention que nous prêtons à nos clients réduit nos risques**, car elle nous permet de connaître nos clients et de faire en sorte que les services que nous fournissons répondent aux besoins des clients et que ces derniers en aient une bonne compréhension.
- Nous nous assurons que tous les échelons de l'organisation exercent des jugements et font preuve de bon sens** aux fins de la gestion du risque.

Gouvernance du risque

La pyramide de structure générale de gouvernance du risque ci-dessous illustre les rôles et responsabilités des diverses parties prenantes aux fins de la gestion du risque d'entreprise. Nous comparons régulièrement cette structure aux meilleures pratiques de l'industrie et aux lignes directrices des autorités de réglementation. Au cours de la dernière année, nous avons apporté des améliorations à notre structure de gouvernance; nous avons créé un nouveau comité de surveillance des portefeuilles de placement, nous avons confirmé le rôle du Comité des ressources humaines du Conseil d'administration en ce qui concerne la surveillance de nos systèmes de rémunération et nous avons mis en place un processus plus structuré grâce auquel les questions liées à la gestion des risques et à la gouvernance peuvent, le cas échéant, être communiquées de façon ascendante par les conseils d'administration des entités juridiques et les comités aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration. Une autre amélioration incluait l'établissement d'un nouveau comité de surveillance de la gestion du risque lié à la rémunération afin d'officialiser les processus en matière de gouvernance, de surveillance et de gestion des programmes de rémunération.



Les composantes de notre structure de gouvernance du risque sont les suivantes :

Conseil d'administration

- Le Conseil d'administration fournit des services de surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion du risque par l'entremise de ses comités, y compris le Comité des politiques en matière de risque et de révision, le Comité de vérification, le Comité de la gouvernance et des affaires publiques et le Comité des ressources humaines.

Comité des politiques en matière de risques et de révision

- Ce comité approuve le goût du risque de l'organisation.
- Il approuve les cadres, principes et politiques de gestion du risque recommandés par la haute direction.
- Il examine l'efficacité de notre programme d'évaluation des facteurs de stress.
- Il examine les rapports détaillés sur le profil de risque par rapport au goût du risque qui a été approuvé.
- Il examine les risques de crédit importants liés à une seule entreprise.

Comité de vérification

- Ce comité examine et approuve notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres.
- Il s'assure que des politiques aux fins de la gestion des liquidités, du financement et du capital sont en place et qu'elles sont revues et approuvées régulièrement.
- Il examine le caractère approprié et l'efficacité des contrôles internes.
- Il assure la surveillance de l'intégrité de nos états financiers.

Comité des ressources humaines

- Ce comité et le Comité des politiques en matière de risques et de révision sont conjointement responsables de notre Code de déontologie.
- Il est responsable de l'élaboration et du fonctionnement de nos systèmes de rémunération.

Comité de la gouvernance et des affaires publiques

- Ce comité examine les politiques et programmes liés à notre image et à notre réputation.
- Il s'assure que des processus appropriés sont en place aux fins des communications avec les clients, les employés, les actionnaires, la communauté financière et le public.

Haute direction

- La haute direction se compose d'une équipe de cadres dirigeants et elle a à sa tête le président et chef de la direction.
- Elle est responsable de notre stratégie et de sa mise à exécution et elle doit à cette fin donner le ton.
- Les activités de surveillance des risques de la haute direction incombent principalement au Comité de la politique de prêt, ainsi qu'aux comités de gestion des risques.

Comité de la politique de prêt

- Ce comité est chargé de faire en sorte que notre profil de risque général cadre avec nos objectifs stratégiques et qu'un processus de gestion des risques permanent et approprié ait été mis en œuvre afin de déterminer, d'évaluer et de gérer l'ensemble de nos risques.

Chef de la gestion des risques et Gestion des risques du Groupe

- Le chef de la gestion des risques et la Gestion des risques du Groupe sont principalement chargés de promouvoir notre culture de gestion du risque.
- Ils établissent et communiquent notre goût du risque.
- Ils maintiennent, à l'échelle de l'entreprise, un programme visant à déterminer, à évaluer, à contrôler et à communiquer les risques importants avec lesquels nous devons composer.
- Ils établissent les contrôles des risques et les limites de risques afin d'assurer une diversification des risques appropriée et d'optimiser le ratio risque/rendement, tant en ce qui concerne le portefeuille que la transaction.
- Ils surveillent les niveaux de risques, y compris notre profil de risque par rapport à notre goût du risque, et ils communiquent aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration les principaux risques que nous acceptons ou ceux avec lesquels nous devons composer.

Chef de la conformité à la réglementation et Gestion globale de la conformité

- Le chef de la conformité à la réglementation et la Gestion globale de la conformité assurent une surveillance active des politiques et processus en matière de conformité qui ont été élaborés afin d'atténuer et de gérer le risque lié à l'environnement réglementaire et d'assurer le respect de la réglementation dans tous les pays où nous exerçons des activités.

Trésorerie générale

- La Trésorerie générale gère et surveille notre position de capital, notre risque de taux d'intérêt structural et notre risque d'illiquidité et de financement.

Comités de gestion des risques

- **Comité actif-passif** – Ce comité examine, recommande et approuve des politiques ayant un vaste champ d'application ainsi que les rapports de conformité réguliers concernant la gestion du capital, des liquidités et du financement, de même que la gestion du risque de taux d'intérêt structural.
- **Comité de surveillance des risques liés aux marchés financiers** – Ce comité est responsable de la gestion des risques liés aux marchés financiers et il est le principal responsable de l'approbation des risques liés aux produits, initiatives, politiques et limites touchant le secteur Marchés des Capitaux.
- **Comité de surveillance des portefeuilles de placements** – Ce comité surveille nos portefeuilles de placements non effectués par le secteur Marchés des Capitaux, et il approuve les politiques et les cadres de gestion des placements.
- **Comité d'examen de la politique** – Ce comité est le principal responsable de l'approbation des politiques, des produits et des services.
- **Comité de surveillance du risque lié à la réputation** – Ce comité s'acquiesce de ses responsabilités de surveillance en procédant à l'examen des montages financiers, des prêts complexes, des produits, des activités commerciales ou des relations-clients susceptibles d'entraîner d'importants risques liés à la réputation, risques liés à l'environnement réglementaire et juridique, risques comptables ou risques fiscaux.
- **Comité de surveillance de la gestion du risque lié à la rémunération** – Ce comité revoit la conception du programme de rémunération et les distributions dans le cadre des principaux programmes incitatifs et en fait le suivi afin d'assurer la conformité avec les principes pour de saines pratiques en matière de rémunération publiés par le Conseil de stabilité financière. Ce comité est constitué du chef de la gestion des risques, du dirigeant principal des ressources humaines, du chef de l'administration et du chef des finances.

- **Comité de déontologie et de conformité à la réglementation** – Ce comité soutient directement notre processus de gestion des risques liés à l'environnement réglementaire, à la conformité et à la réputation.
- **Comité de gouvernance et de surveillance des entités locales et juridiques** – Ce comité fait en sorte que les conseils d'administration des entités juridiques disposent de contrôles pour assurer la communication ascendante des risques et des questions de gouvernance aux cadres supérieurs. Ainsi, le Comité de gouvernance d'entreprise – États-Unis est responsable de la communication ascendante aux cadres supérieurs des risques et des enjeux de gouvernance touchant nos activités aux États-Unis.

Secteurs d'exploitation

- Les secteurs d'exploitation sont responsables de la gestion des risques qui leur sont propres, et ils doivent aligner la stratégie commerciale sur le goût du risque et cerner, contrôler et gérer les risques assumés.

Évaluation des risques

Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de notre processus de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nos modèles et techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre goût du risque.

Pertes prévues

Les pertes prévues représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires normales est susceptible de donner lieu dans une période de temps donnée selon les prévisions statistiques.

Pertes imprévues et capital économique

Les pertes imprévues représentent une estimation statistique de l'excédent des pertes réelles sur les pertes prévues pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons, à l'échelle de l'entreprise, le capital économique pour estimer les pertes imprévues liées à nos activités commerciales. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Analyse de sensibilité et évaluation des facteurs de stress

Les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress sont des techniques d'évaluation du risque qui nous aident à assurer que les risques que nous prenons n'excèdent pas notre goût du risque et que le niveau de capital demeure adéquat.

Les analyses de sensibilité consistent notamment à varier un seul facteur (p. ex., un paramètre d'entrée du modèle ou une hypothèse précise) afin d'évaluer son incidence sur diverses mesures du risque.

Les évaluations des facteurs de stress tiennent généralement compte des modifications simultanées d'un certain nombre de facteurs de risque. Elles servent à évaluer le niveau des pertes imprévues auxquelles pourraient donner lieu le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), le risque opérationnel ainsi que le risque d'illiquidité et de financement lorsque des conditions défavorables surviennent. Les évaluations des facteurs de stress jouent un rôle important et étayent nos processus aux fins de la gestion globale du capital et de l'évaluation de l'adéquation du capital. Notre programme d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise utilise des scénarios de stress de gravités diverses élaborés à partir d'événements peu susceptibles de se produire, mais qui pourraient avoir une incidence défavorable sur le marché et l'économie. Nous évaluons ces groupes de scénarios de stress communs et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos besoins de trésorerie. À partir de prévisions macro-économiques, le programme établit l'incidence des facteurs de stress sur divers types de risque à l'échelle de l'entreprise. Les scénarios macro-économiques pris en considération cette année comprennent une récession prolongée, la faiblesse du marché de l'immobilier, un contexte de déflation persistante et la survenance d'une crise dans les marchés émergents. Le contexte économique actuel est propice aux prévisions de ces scénarios.

Validation des modèles

Nous évaluons et gérons les différents types de risque à l'aide de modèles. Nous avons recours à un processus de validation globale en vertu duquel nous révisons les modèles, les paramètres d'entrée et les données obtenues. Dans le cadre de ce processus, nous examinons notamment les données utilisées, les fondements logiques et théoriques sur lesquels repose le modèle, le processus de traitement, l'interprétation des données obtenues et l'utilisation stratégique des résultats tirés du modèle. Notre processus de validation des modèles est conçu afin de nous assurer que tous les facteurs de risque sous-jacents sont cernés et atténués avec succès. Afin d'assurer la solidité de nos techniques d'évaluation, la validation des modèles est effectuée par des spécialistes du risque n'ayant aucun lien avec les personnes responsables de l'élaboration et de l'application des modèles et des hypothèses. Si une validation indépendante ne peut être réalisée à l'interne (p. ex., pour des modèles particulièrement spécialisés), nous embauchons des experts indépendants pour valider le modèle.

Contrôle du risque

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Le processus de contrôle repose sur le cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise, sur les cadres de gestion propres à chaque risque et sur les cadres de gestion du capital, des liquidités et de la conformité. Ces cadres établissent les fondements en vue de l'élaboration et de la communication de politiques, de la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que de l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.

Notre cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise offre un aperçu de notre programme visant à cibler, à mesurer et à contrôler les risques importants auxquels nous sommes confrontés et à communiquer de l'information à leur sujet.

Nos cadres et politiques de gestion du risque sont structurés selon les cinq niveaux suivants :

Niveau 1 : Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : c'est sur ce cadre que reposent toutes les questions liées à la gestion du risque au sein de l'organisation.

Niveau 2 : Cadres de gestion propres à chaque risque : ces cadres de gestion individuels exposent plus en détail chaque type de risque, ainsi que les méthodes utilisées pour cerner et évaluer les risques, pour assurer leur suivi et pour présenter de l'information à leur sujet, de même que les principales politiques et responsabilités.

Niveau 3 : Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ces politiques constituent des critères minimaux en vertu desquels nos secteurs d'exploitation et nos employés doivent exercer leurs activités.

Niveau 4 : Cadre de gestion des risques multiples à l'échelle de l'entreprise : ces politiques régissent les activités telles que l'examen et l'approbation des risques liés aux produits, les évaluations des facteurs de stress, les pouvoirs d'approbation des risques et la gestion des risques liés aux modèles.

Niveau 5 : Politiques et procédures propres aux secteurs d'exploitation : ces politiques et ces procédures sont élaborées afin de gérer les risques qui sont propres aux activités des secteurs d'exploitation.

Processus d'examen et d'approbation des risques

Les processus d'examen et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendants procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués, selon les catégories suivantes : opérations, prêts structurés, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Pouvoirs et limites

Le Comité des politiques en matière de risque et de révision délègue les pouvoirs liés à l'établissement de limites concernant le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'assurance au président et chef de la direction et au chef de la gestion des risques. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent approuver les limites d'exposition aux risques à l'échelle individuelle et pour chaque secteur géographique (pays et région) et secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis, établir des limites en matière de prise ferme et de

placements pour ce qui est des activités de négociation et des services de banque d'investissement et établir des restrictions à l'égard du risque de marché.

Communication de l'information

Le processus de suivi et la communication des risques à l'échelle de l'entreprise constituent des composantes cruciales de notre programme général de gestion du risque et ils étayent la capacité des hauts dirigeants et du Conseil d'administration à assumer efficacement leurs responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques. Chaque trimestre, les cadres dirigeants et le Conseil d'administration reçoivent le rapport sur les risques du Groupe, qui porte sur divers risques avec lesquels l'organisation doit composer et qui contient une analyse des questions et tendances connexes. Chaque année, le chef de la gestion des risques présente au Conseil d'administration l'évaluation de l'état actuel et prévu de notre profil de risque par rapport à notre goût du risque, ainsi que des risques émergents mis en évidence. Outre les rapports sur la surveillance régulière des risques, des rapports ad hoc portant sur les questions liées aux nouveaux risques ou aux risques émergents, ou encore sur les variations importantes de notre niveau de risque, sont présentés aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration, pour autant que leur présentation soit justifiée.

Des exigences uniques en matière de surveillance et de communication sont stipulées dans le cadre de gestion propre à chaque risque, notamment les limites propres à chaque risque, lesquelles ont été élaborées de manière à cadrer avec les meilleures pratiques au chapitre de la gouvernance et avec les lois et règlements pertinents.

Le texte grisé et les tableaux suivis d'un astérisque (*) qui sont présentés dans la section du rapport de gestion qui suit représentent les informations sur les risques de crédit et de marché et sur les risques d'illiquidité et de financement que nous avons fournies conformément au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », et elles comprennent une analyse de la façon dont nous évaluons nos risques ainsi que des objectifs, politiques et méthodes qui servent à gérer ces risques. Par conséquent, ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante de nos états financiers annuels consolidés vérifiés des exercices terminés les 31 octobre 2009 et 2008.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité ou la réticence d'une contrepartie à remplir ses obligations de paiement et il comprend également le risque de crédit de contrepartie lié à nos activités de négociation. Le risque de crédit peut être direct (p. ex., émetteur, débiteur, emprunteur ou titulaire de police) ou indirect et associé à un obligé secondaire (p. ex., garant, réassureur), hors bilan ou conditionnel à la défaillance de la partie principale.

La plupart de nos secteurs d'exploitation offrent des produits et services de crédit, et tous ces produits et services constituent un inducteur important de notre rendement général.

Si nous ne réussissons pas à gérer efficacement le risque de crédit lié à tous nos produits, services et activités à l'échelle de l'organisation, cela pourrait avoir une importante incidence directe et immédiate sur nos résultats et notre réputation. Nous évitons toute activité commerciale qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement :

- nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance;
- nous diversifions les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles;
- nous utilisons des systèmes, des politiques et des outils aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de l'établissement de cotes de crédit;
- nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge;
- nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés;
- nous atténuons le risque de crédit au moyen de contrôles préventifs et de contrôles de détection;
- nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, notamment des opérations de couverture et des assurances.

Mesure du risque

Nous quantifions le risque de crédit, tant en ce qui concerne les risques liés aux débiteurs individuels que ceux liés aux portefeuilles afin d'estimer les pertes sur créances prévues et de réduire les pertes imprévues afin de limiter la volatilité des résultats.

Nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Le portefeuille de prêts de gros donne lieu à des risques liés aux entreprises, aux États souverains et aux banques, y compris les prêts aux entreprises de moyenne et grande taille et certains prêts aux petites entreprises gérés individuellement. Le portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés collectivement. Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt d'une manière précise et uniforme.

Deux approches peuvent principalement être utilisées pour la mesure du risque de crédit en vertu du cadre de l'accord de Bâle II : l'approche des notations internes avancées et l'approche standardisée. Nous utilisons l'approche des notations internes avancées pour la plupart de nos risques de crédit.

En vertu de l'approche des notations internes avancées, les principaux paramètres utilisés pour évaluer nos pertes prévues sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. Ces paramètres se définissent comme suit :

- Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par les débiteurs se produise dans un délai de un an lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.
- Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance susceptible de donner lieu à des pertes advenant un cas de défaillance par un débiteur.
- Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : valeur en dollars estimative du montant brut prévu de l'exposition liée à une facilité lorsqu'une défaillance par un débiteur se produit compte tenu des provisions spécifiques ou des radiations partielles.

Ces paramètres sont fondés sur l'expérience historique des systèmes internes d'établissement des cotes de crédit conformément aux normes de supervision, sont étayés par des analyses comparatives et sont mis à jour régulièrement.

En vertu de l'approche standardisée, qui est utilisée principalement pour RBC Dexia IS, RBC Bank (USA) et nos activités bancaires dans les Antilles, les facteurs de pondération des risques prescrits par le BSIF servent à calculer les actifs pondérés en fonction des risques relativement au risque de crédit. Pour déterminer les facteurs de pondération des risques appropriés, les évaluations de crédit effectuées par les agences d'évaluation du crédit externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sont utilisées. En ce qui a trait aux actifs faisant l'objet d'un risque cotés qui sont principalement liés aux États souverains et aux banques, nous effectuons la pondération des risques correspondante en vertu du système de notation standard du BSIF. En ce qui a trait aux actifs faisant l'objet d'un risque non cotés qui sont principalement liés à nos prêts aux entreprises et à nos prêts de détail, nous appliquons habituellement les facteurs de pondération des risques prescrits par le BSIF conformément aux normes et aux lignes directrices du BSIF en tenant compte de certains facteurs de risque précis, notamment le type de contrepartie, le type de risque et la technique d'atténuation du risque de crédit utilisée.

Portefeuille de prêts de gros

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer et à cerner les risques liés à nos activités de prêt, selon deux dimensions.

Dans le cas de la première dimension, une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est attribuée à chaque débiteur; cette cote reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur. Chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est assortie d'une probabilité de défaillance. Cette probabilité constitue une estimation de la probabilité qu'un cas de défaillance par un débiteur auquel une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur a été attribuée se produise sur un horizon de un an. La cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur classe le risque de défaillance d'un débiteur et correspond à notre évaluation de la capacité et de la volonté du débiteur de satisfaire à ses obligations contractuelles, malgré des conditions commerciales défavorables ou entraînant un stress, des creux dans le cycle économique, des ralentissements économiques ou des événements imprévus susceptibles de se produire. L'attribution des cotes d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur une évaluation du risque commercial et du risque financier liés aux débiteurs au moyen d'une analyse fondamentale de leur solvabilité, qui est étayée par des modèles quantitatifs.

Notre système d'établissement de cotes de crédit est semblable à celui utilisé par les agences de notation externes. Le tableau suivant illustre ce système de notation interne, lequel se base sur 22 points, et il fournit une comparaison par rapport aux cotes de crédit attribuées par les agences externes.

Cotes de crédit internes

Tableau 37

Cotes	Standard & Poor's (S&P)	Moody's Investors Service (Moody's)	Description
1 à 4	AAA à AA-	Aaa à Aa3	de première qualité
5 à 7	A+ à A-	A1 à A3	
8 à 10	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3	
11 à 13	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3	de qualité inférieure
14 à 16	B+ à B-	B1 à B3	
17 à 20	CCC+ à CC	Caa1 à Ca	prêts douteux/défaillance
21 à 22	C à D	C à faillite	

Les taux de pertes en cas de défaillance se fondent en grande partie sur des facteurs tels que le rang des prêts, les garanties additionnelles et le type de produit, ainsi que le secteur dans lequel le débiteur exerce ses activités. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance représente une estimation du montant brut prévu de l'exposition liée à une facilité de crédit lorsqu'une défaillance par un obligé se produit. Au moment de la défaillance, il se pourrait que le débiteur ait utilisé la totalité de la facilité ou qu'il ait remboursé une tranche du capital. Nous estimons le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance en nous basant sur le montant de l'encours et sur un montant estimatif de la tranche non utilisée qui sera probablement prélevée au moment de la défaillance.

Bien que nous ayons recours à la probabilité de défaillance en ce qui concerne le débiteur, nous estimons la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance en ce qui concerne les diverses facilités de crédit liées à ce débiteur. Ces cotes et ces évaluations des risques servent à déterminer le montant des pertes prévues et imprévues, ainsi que le montant du capital économique et du capital réglementaire. Elles servent aussi aux fins de l'établissement des plafonds de risque, de la gestion des portefeuilles et de l'établissement des prix des produits.

Portefeuille de prêts de détail

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail. Nous l'utilisons dans le cas des nouveaux clients (évaluation par cote des nouveaux clients) ainsi qu'aux fins de la gestion des comptes des clients existants (évaluation du comportement par cote).

Les modèles d'évaluation par cote des nouveaux clients, qui sont utilisés à des fins de souscription, se fondent sur des méthodes statistiques établies d'analyse des caractéristiques des nouvelles demandes et du risque passé afin d'estimer le risque de crédit futur. Lors de l'élaboration des modèles, les sources de données comprennent les données fournies par le client, telles que les états de service, les données provenant de nos systèmes internes, telles que les renseignements sur les prêts, et les données fournies par des sources externes, comme les agences de notation.

Nous nous servons de modèles d'évaluation du comportement par cote aux fins de la gestion continue des comptes des clients ayant un prêt de détail avec lesquels nous avons une relation bien établie. Ces modèles se fondent sur des techniques statistiques qui tiennent compte du comportement passé afin de prédire le comportement futur et qui incorporent des informations telles que les flux de trésorerie et les tendances en matière d'emprunts, ainsi que l'étendue de notre relation avec le client. Les modèles d'évaluation du comportement par cote sont dynamiques et ils sont habituellement mis à jour mensuellement afin de constamment réévaluer les risques. Les caractéristiques utilisées aux fins de ces modèles se fondent sur les données liées aux comptes existants et aux prêts concernant chaque client, ainsi que sur les données fournies par des sources externes, telles que les agences de notation.

Aux fins de la gestion générale des portefeuilles, nous évaluons les risques liés aux prêts de détail collectivement, et chaque bloc d'expositions regroupe les risques possédant des caractéristiques homogènes. Nous sommes d'avis que ces blocs d'expositions permettent d'estimer avec une plus grande précision et une plus grande uniformité les caractéristiques des défaillances et des pertes.

Les critères utilisés pour établir les blocs d'expositions servant à quantifier les risques comprennent la cote de comportement, le type de produit (prêt hypothécaire, prêt sur cartes de crédit, marge de crédit et prêt remboursable par versements), le type de garantie (biens meubles, actifs liquides et biens immobiliers), le temps pendant lequel le compte a été inscrit dans nos livres comptables, ainsi que la situation de défaillance (prêt productif, en retard, en défaillance) liée au risque. Nous procédons à un suivi régulier et à des ajustements périodiques afin de nous assurer que ce processus donne lieu à une différenciation des

risques utile. Nous transférons les expositions d'un bloc à l'autre pour évaluer la qualité du crédit.

Les blocs sont également évalués selon la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque de perte et ils tiennent compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment l'évaluation du comportement par cote, le type de produit et la situation de défaillance. Nous estimons la perte en cas de défaillance en fonction de facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits, le ratio prêt-valeur et les types de garanties. Nos cotes de crédit sont revues et mises à jour régulièrement.

Le tableau suivant illustre les taux de probabilité qu'une défaillance se produise et les niveaux de risque connexes :

Taux de probabilité	Description
0,0 % – 1,0 %	Faible risque
1,1 % – 6,4 %	Risque moyen
6,5 % – 99,99 %	Risque élevé
100,00 %	Prêt douteux/défaillance

Validation

Nous nous assurons que nos systèmes et méthodes aux fins de l'établissement de cotes de crédit font régulièrement l'objet d'une validation indépendante. Cette mesure nous permet de nous assurer que nos systèmes ciblent de façon appropriée les facteurs qui nous aident à différencier les risques, à quantifier de façon adéquate le risque et à élaborer des mesures du risque qui réagissent aux variations de l'environnement macroéconomique et de l'environnement de crédit; ces processus sont conformes aux exigences réglementaires et à notre philosophie en matière d'établissement de cotes de crédit. Les personnes responsables des processus de validation exercent leurs activités indépendamment des groupes dont les méthodologies et les processus font l'objet de la validation. Les services de vérification interne examinent régulièrement les processus de validation, ainsi que les résultats et les conclusions auxquels ils donnent lieu.

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration et les comités suivants participent au processus de gestion des risques de crédit : le Comité des politiques en matière de risque et de révision, le Comité de la politique de prêt, le Comité d'examen de la politique et le Comité de surveillance du risque lié à la réputation. Ensemble, ces comités approuvent les plafonds de risque de crédit et s'assurent que la direction a mis en œuvre les cadres, les politiques, les processus et les procédures nécessaires à la gestion du risque. Des rapports sont fournis au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants afin de les tenir informés de notre profil de risque, y compris les informations sur les tendances, les principaux problèmes liés au risque de crédit et les variations de nos expositions, afin de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant. Nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise, qui sont élaborées, communiquées et maintenues par la Gestion des risques du Groupe, établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et tiennent compte de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles. Nos politiques font partie intégrante de notre cadre de gestion du risque de crédit.

Ces politiques établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et elles se définissent comme suit :

Évaluation du risque de crédit

- Utilisation obligatoire de systèmes aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de cotes de crédit.
- Établissement de critères uniformes d'évaluation du risque de crédit.
- Établissement d'exigences standard liées au contenu dans les documents de demande de crédit.

Atténuation du risque de crédit

Montages financiers

- Comprend le recours à des garanties, à des sûretés, à des créances de premier rang et à des clauses restrictives. Des lignes directrices propres à chaque produit décrivent les montages adéquats des produits et les critères relatifs aux clients et aux garants. Les tiers garants avec qui nous faisons affaire sont principalement des organismes commandités par des États souverains.

Biens donnés en garantie

- Nous exigeons habituellement des débiteurs qu'ils donnent des biens en gage à titre de garantie lorsque nous leur accordons un prêt. Ces biens peuvent notamment être des biens immobiliers, des actifs liquides, des espèces, des obligations et des titres d'État. La mesure dans laquelle les biens donnés en garantie atténuent les risques dépend du type et de la qualité desdits biens. Nos politiques de gestion du risque de crédit énoncent les exigences liées à l'évaluation et à la gestion des biens donnés en garantie.

Dérivés de crédit

- Les dérivés de crédit servent à atténuer la concentration des risques liés à un secteur d'activité et le risque lié à une seule entreprise. Les contreparties avec qui nous faisons affaire sont généralement des banques et des maisons de courtage de valeurs jouissant de cotes de première qualité. Comme pour d'autres types de dérivés, nous avons recours à des garanties et à des accords généraux de compensation afin de gérer le risque de crédit de contrepartie, et ces contrats sont assujettis aux mêmes normes d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres risques de crédit. Pour une description plus détaillée des types de dérivés de crédit auxquels nous avons recours et de la façon dont nous gérons le risque de crédit connexe, se reporter à la note 7 des Notes complémentaires.

Approbation du risque de crédit

- Les propositions pour des produits et services de crédit, nouveaux ou modifiés, font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées conformément à un cadre d'évaluation des risques. Les propositions qui comportent des risques importants requièrent l'approbation du Comité d'examen de la politique.

Gestion des portefeuilles de crédit

- Les plafonds servent à nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié, qu'il réduit la concentration du risque et qu'il s'aligne sur notre goût du risque. Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants : le risque lié à une seule entreprise (capital notionnel et capital économique), le risque de prise ferme, le risque lié à un secteur géographique (pays ou région), le risque lié à un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique) et le risque lié aux produits et aux portefeuilles.

Gestion du risque de crédit

- Gestion des portefeuilles
- Gestion des garanties
- Gestion des défaillances
- Gestion des bases de données sur le risque de crédit

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ainsi que dans les risques liés aux activités de négociation. Les résultats présentés dans le tableau ci-après, sous Risques liés aux prêts et autres risques, à la colonne Autres, comprennent les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties et les titres de créance disponibles à la vente. En ce qui concerne les engagements inutilisés et les passifs éventuels, le risque brut auquel nous sommes exposés représente une tranche estimative du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

Les opérations de mise en pension de titres comprennent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les conventions de rachat et de revente, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant pour lequel les titres ont été vendus ou acquis initialement. En ce qui concerne les emprunts et prêts de titres, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant pour lequel les titres ont été empruntés ou prêtés initialement. Dans le cas des dérivés hors cote, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant de l'équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation, lequel correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de crédit n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2008.

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009						2008					
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)
	En cours	Engagements inutilisés	Autres				En cours	Engagements inutilisés	Autres			
Prêts hypothécaires résidentiels (3)	122 130 \$	11 \$	– \$	– \$	– \$	122 141 \$	122 991 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	122 993 \$
Prêts aux particuliers	71 542	51 132	47	–	–	122 721	60 727	42 462	67	–	–	103 256
Prêts sur cartes de crédit	8 701	20 113	–	–	–	28 814	8 933	19 933	–	–	–	28 866
Prêts aux petites entreprises (4)	2 851	2 382	48	–	–	5 281	2 804	2 265	49	–	–	5 118
Prêts de détail	205 224 \$	73 638 \$	95 \$	– \$	– \$	278 957 \$	195 455 \$	64 662 \$	116 \$	– \$	– \$	260 233 \$
Prêts aux entreprises (4)	5 090 \$	396 \$	23 \$	– \$	8 \$	5 517 \$	5 305 \$	409 \$	18 \$	– \$	54 \$	5 786 \$
Exploitations agricoles	3 657	1 608	144	12	248	5 669	3 999	1 856	137	20	507	6 519
Industrie automobile	6 141	2 284	435	–	234	9 094	7 389	2 085	396	–	502	10 372
Biens de consommation	7 055	8 302	2 241	18	1 411	19 027	8 146	8 371	2 443	1	1 801	20 762
Énergie	3 541	6 738	6 569	49 837	7 771	74 456	8 788	5 212	4 589	49 463	18 241	86 293
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	830	453	89	–	15	1 387	1 152	523	101	7	122	1 905
Industrie forestière	3 972	2 307	340	–	198	6 817	5 033	2 177	323	–	306	7 839
Produits industriels	1 774	1 275	543	2	335	3 929	3 947	1 206	542	69	962	6 726
Mines et métaux	21 049	2 853	1 259	–	320	25 481	22 978	3 406	1 428	7	397	28 216
Secteur immobilier et secteurs connexes	2 562	2 730	293	–	768	6 353	3 206	3 026	296	–	490	7 018
Technologie et médias	4 413	1 791	419	–	459	7 082	4 239	2 026	569	–	865	7 699
Transport et environnement	22 572	4 962	6 884	9 835	6 686	50 939	25 623	6 357	10 100	1 661	10 710	54 451
Autres	2 779	2 145	20 937	2 830	8 178	36 869	2 496	2 548	10 749	2 784	17 824	36 401
États souverains (4)	2 516	763	37 316	63 514	27 678	131 787	5 284	4 308	57 793	61 675	14 171	163 231
Banques (4)	87 951 \$	38 607 \$	77 492 \$	126 048 \$	54 309 \$	384 407 \$	107 585 \$	43 510 \$	89 484 \$	115 687 \$	86 952 \$	443 218 \$
Prêts de gros	87 951 \$	38 607 \$	77 492 \$	126 048 \$	54 309 \$	384 407 \$	107 585 \$	43 510 \$	89 484 \$	115 687 \$	86 952 \$	443 218 \$
Risque total	293 175 \$	112 245 \$	77 587 \$	126 048 \$	54 309 \$	663 364 \$	303 040 \$	108 172 \$	89 600 \$	115 687 \$	86 952 \$	703 451 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés de l'exercice 2009.

(1) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation.

(2) Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(3) Comprend certaines opérations de titrisation synthétique de prêts hypothécaires.

(4) Se reporter à la note 4 des Notes complémentaires pour obtenir la définition de ces termes.

2009 par rapport à 2008

Le risque de crédit brut total auquel nous sommes exposés a diminué de 40 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement les réductions liées à notre portefeuille de prêts de gros, lesquelles ont trait à la plupart des catégories de risques et de secteurs, et qui ont largement neutralisé la hausse enregistrée relativement au portefeuille de prêts de détail.

Le risque de crédit lié aux prêts de détail auquel nous sommes exposés s'est accru de 19 milliards de dollars, ou 7 %, en raison principalement de la forte croissance des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada, neutralisée en partie par l'augmentation des opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels au Canada. Le recours à des garanties et à des biens donnés en garantie fait partie intégrante de notre processus d'atténuation des risques liés à notre portefeuille de prêts de détail, les prêts hypothécaires assurés ayant représenté environ 24 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels en 2009, comparativement à 30 % en 2008, en raison essentiellement de l'augmentation des opérations de titrisation dont il est fait mention ci-dessus. Les prêts aux particuliers garantis ont représenté 54 % du total des prêts aux particuliers en cours en 2009, par rapport à 50 % en 2008, résultat qui tient surtout à la croissance des activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada.

Le risque de crédit auquel nous sommes exposés relativement aux prêts de gros a reculé de 59 milliards de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des réductions générales enregistrées dans la plupart des catégories de risques et de secteurs. Le risque de crédit lié aux dérivés hors cote a diminué de 33 milliards de dollars, résultat qui a trait principalement aux secteurs Services financiers autres que ceux fournis par des banques, États souverains et Banques. Ces résultats à la baisse reflètent principalement l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain tant sur les risques que sur les contrats de change libellés en dollars américains. La réduction stratégique des positions et l'incidence du resserrement des écarts de taux sur la protection de crédit acquise ont également contribué à ces résultats. Les prêts et acceptations en cours ont diminué de 20 milliards de dollars, en raison essentiellement de la réduction des taux d'utilisation de prêts dans la plupart des secteurs et, dans une mesure moindre, de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a donné lieu à des réductions générales dans la quasi-totalité des secteurs.

La plupart des risques auxquels nous sommes exposés touchent nos activités au Canada, et ensuite nos activités aux États-Unis et dans les autres pays. Notre portefeuille de crédit est demeuré bien diversifié dans tous les secteurs géographiques.

Prêts et acceptations

Tendance sur cinq ans

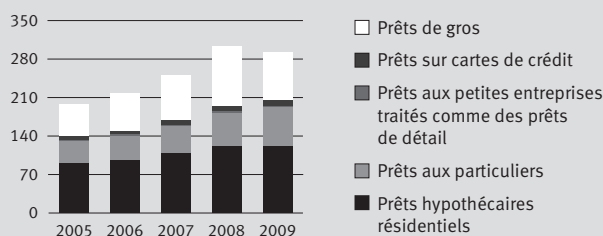
Entre 2005 et 2009, le total des prêts et acceptations a augmenté de 94 milliards de dollars, ou 47 %, dans tous les secteurs géographiques.

Les prêts de détail se sont accrues de 65 milliards de dollars, ou 46 %, résultat qui reflète en grande partie la forte croissance des volumes de tous les portefeuilles au Canada, neutralisée en partie par les opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts sur cartes de crédit au Canada. Cette croissance reflète l'attention que nous continuons de prêter à l'accroissement de nos portefeuilles de prêts de détail au Canada et de nos prêts à la consommation, de manière à tirer parti des faibles taux d'intérêt. Les prêts de détail aux États-Unis et dans les autres pays ont augmenté depuis 2008, en raison principalement de l'acquisition d'ANB et de RBTT.

Les prêts et acceptations liés au portefeuille de prêts de gros ont augmenté de 29 milliards de dollars, ou 50 %, depuis 2005. Bien qu'une croissance ait été enregistrée dans la plupart des secteurs, la croissance la plus forte a été enregistrée dans le Secteur immobilier et secteurs connexes, ainsi que dans les secteurs Produits de financement, Autres services et Transport et environnement. Les risques liés au Secteur immobilier et secteurs connexes dans tous les secteurs géographiques et ceux liés aux produits de financement aux États-Unis se sont accrues au cours de la période, résultat qui reflète principalement notre croissance interne et les acquisitions effectuées au cours de la période.

La composition globale de notre portefeuille n'a pas changé considérablement depuis 2005, les prêts de détail et de gros représentant environ 70 % et 30 %, respectivement, du total des prêts en cours, résultats qui reflètent nos efforts visant à maintenir un faible profil de risque. Le portefeuille est demeuré bien diversifié, se composant à 42 % de prêts hypothécaires résidentiels, à 30 % de prêts de gros, à 24 % de prêts aux particuliers, à 3 % de prêts sur cartes de crédit et à 1 % de prêts aux petites entreprises.

Total des prêts et des acceptations par portefeuille de crédit (en milliards de dollars canadiens)



Prêts et acceptations par portefeuille et par secteur (1) Tableau 40

(en millions de dollars canadiens)	2009	2008
Prêts hypothécaires résidentiels	122 130 \$	122 991 \$
Prêts aux particuliers	71 542	60 727
Prêts sur cartes de crédit	8 701	8 933
Prêts aux petites entreprises	2 851	2 804
Prêts de détail	205 224 \$	195 455 \$
Prêts aux entreprises		
Exploitations agricoles	5 090	5 305
Industrie automobile	3 657	3 999
Biens de consommation	6 141	7 389
Énergie	7 055	8 146
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	3 541	8 788
Industrie forestière	830	1 152
Produits industriels	3 972	5 033
Mines et métaux	1 774	3 947
Secteur immobilier et secteurs connexes	21 049	22 978
Technologie et médias	2 562	3 206
Transport et environnement	4 413	4 239
Autres (2)	22 572	25 623
États souverains	2 779	2 496
Banques	2 516	5 284
Prêts de gros	87 951 \$	107 585 \$
Total des prêts et acceptations	293 175 \$	303 040 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(3 188)\$	(2 215)\$
Total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	289 987 \$	300 825 \$

- (1) Le total des prêts et acceptations ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit.
- (2) Pour 2009, le poste Autres est lié à d'autres services, 10 milliards de dollars, aux produits de financement, 5,7 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 3,9 milliards, au secteur de la santé, 2,4 milliards et à d'autres éléments, 0,6 milliard. Pour 2008, le poste Autres est lié à d'autres services, 10,9 milliards de dollars, aux produits de financement, 4,9 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 4,6 milliards, au secteur de la santé, 2,5 milliards et à d'autres éléments, 2,7 milliards.

2009 par rapport à 2008

Les prêts et acceptations ont diminué de 10 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la diminution du portefeuille de prêts de gros, laquelle a été neutralisée en partie par la forte croissance des prêts de détail au Canada.

La solide croissance de 10 milliards de dollars des prêts de détail au Canada reflète la forte augmentation des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada, laquelle a été contrebalancée en partie par le plus grand nombre d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels au Canada.

Les prêts et acceptations liés au portefeuille de prêts de gros ont diminué de 20 milliards de dollars, résultat qui reflète principalement la baisse du taux d'utilisation des prêts et le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. Le taux d'utilisation des prêts de gros a, de façon générale, subi une baisse modeste, passant de 43 % à 40 %. Nous avons enregistré des réductions dans la plupart des secteurs, les réductions les plus importantes s'étant produites dans le secteur Services financiers autres que ceux fournis par des banques aux États-Unis et dans les autres pays, et principalement dans le sous-secteur courtiers et le sous-secteur fonds et fiducies. La réduction dans le secteur Banques, qui s'est produite principalement dans les autres pays, tient essentiellement à la réduction des taux d'utilisation de prêts dont il est fait mention ci-dessus. La diminution des risques liés au secteur Mines et métaux au Canada et dans les autres pays a trait principalement aux métaux de base et aux autres métaux exploités. Les risques liés au Secteur immobilier et secteurs connexes ont diminué, principalement aux États-Unis, résultat qui est attribuable à la réduction générale des risques liés à nos activités de financement de constructeurs résidentiels.

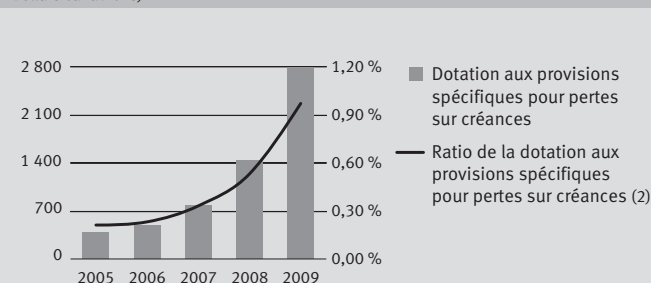
Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Tendance sur cinq ans

La dotation à la provision pour pertes sur créances imputée aux résultats représente le montant qui est nécessaire pour porter la provision pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction, comme il est expliqué à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'à la note 1 des Notes complémentaires. La dotation à la provision pour pertes sur créances est à la hausse depuis 2006 et cette tendance s'est poursuivie en 2009, en raison principalement de l'incidence de la détérioration du marché de l'habitation aux États-Unis et des répercussions économiques connexes, ainsi que de l'incidence de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts de détail au Canada en 2008 et en 2009, l'environnement de crédit ayant été généralement favorable avant 2007. La provision générale a augmenté depuis 2007, situation qui tient à la détérioration de notre portefeuille de crédit, laquelle découle de la détérioration de la conjoncture économique mondiale.

Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances (1) (en millions de dollars canadiens)



- (1) Pour plus de renseignements sur les reclassements effectués en 2009, se reporter au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* à la section portant sur le reclassement de titres dans les prêts.
- (2) Ratio de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances : dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances

Tableau 41

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2009	2008
Services bancaires canadiens (1)	1 275 \$	867 \$
Services bancaires internationaux (1)	980	497
Marchés des Capitaux (1)	702	183
Services de soutien généraux (1), (2)	456	47
Canada (3)		
Prêts hypothécaires résidentiels	18 \$	8 \$
Prêts aux particuliers	467	352
Prêts sur cartes de crédit	393	266
Prêts aux petites entreprises	55	46
Prêts de détail	933	672
Prêts de gros	436	152
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	1 369	824
États-Unis (3)		
Prêts de détail	267	84
Prêts de gros	1 096	494
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	1 363	578
Autres pays (3)		
Prêts de détail	31	21
Prêts de gros	61	7
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	92	28
Total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	2 824	1 430
Provision générale (2)	589	165
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances (3)	3 413 \$	1 595 \$

- (1) Les secteurs pour lesquels le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances est important sont illustrés dans le tableau ci-dessus. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2008, les variations de la provision pour pertes sur créances – provision générale sont prises en compte prospectivement dans les résultats du secteur Services de soutien généraux. Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2008, la dotation à la provision générale avait principalement trait au secteur Services bancaires internationaux (20 millions de dollars).
- (2) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux se compose de la dotation à la provision générale, d'un ajustement lié à la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts sur cartes de crédit titrisés qui sont gérés par le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que d'un montant lié au reclassement dans les prêts de certains titres disponibles à la vente.
- (3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2009 par rapport à 2008

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 1,8 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 3,4 milliards, en raison principalement de la hausse de 1,4 milliard de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances, ainsi que de l'augmentation de la provision générale.

La dotation aux provisions spécifiques du secteur Services bancaires canadiens s'est accrue de 408 millions de dollars, ou 47 %, résultat qui reflète principalement la hausse des taux de pertes liés aux portefeuilles de prêts sur cartes de crédit et de prêts aux particuliers non garantis, ainsi que le nombre plus élevé de prêts douteux liés au portefeuille de prêts aux entreprises, qui tient principalement à la conjoncture de récession.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Services bancaires internationaux a augmenté de 503 millions de dollars, résultat qui a trait principalement aux États-Unis et qui reflète le nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts commerciaux, aux activités de financement de constructeurs résidentiels, aux prêts pour l'achat de lots, au financement aux fins d'accession à la propriété et aux prêts hypothécaires résidentiels, en raison essentiellement de la détérioration de la conjoncture économique et des conditions du marché de l'habitation. Au deuxième semestre de l'exercice, la qualité des actifs a commencé à se stabiliser, principalement en ce qui concerne les activités de financement de constructeurs résidentiels, situation qui découle des signes de reprise de l'économie américaine et du nombre moins élevé de prêts douteux reflétant la réduction générale de ce portefeuille par rapport au premier semestre et à l'exercice précédent. L'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien sur la valeur de conversion de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances libellée en dollars américains, la hausse de 59 millions de dollars des provisions découlant de l'adoption des modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, aux termes desquelles certains titres disponibles à la vente considérés comme ayant subi une perte de valeur ont été reclassés dans les prêts, et la prise en compte pour l'exercice complet des résultats de RBTT ont également contribué à l'augmentation. Pour de plus amples renseignements sur le reclassement, se reporter au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* à la section portant sur le reclassement de titres dans les prêts.

La dotation aux provisions spécifiques du secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 519 millions de dollars, résultat qui reflète un certain nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises et concernant des clients spécialisés dans les secteurs Services financiers autres que ceux fournis par des banques, Produits de financement et Technologie et médias.

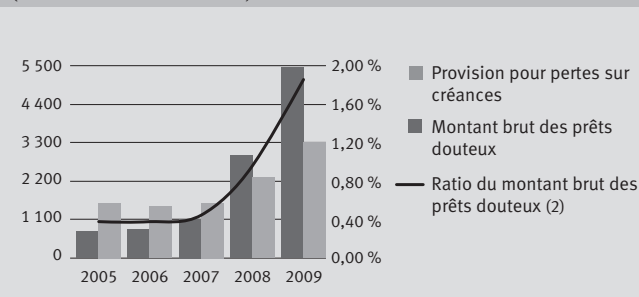
La provision générale a augmenté de 424 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent et elle a trait principalement à nos services bancaires aux États-Unis. Cette augmentation tient à la détérioration de notre portefeuille de prêts commerciaux et aux taux de pertes plus élevés liés à notre portefeuille de prêts de détail. L'augmentation tient aussi, dans une mesure moindre, à la hausse des provisions liées à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises aux États-Unis et à nos portefeuilles de prêts de détail non garantis et de prêts aux entreprises au Canada. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau 70.

Montant brut des prêts douteux

Tendance sur cinq ans

Le montant brut des prêts douteux est à la hausse depuis 2005, et cette tendance s'est poursuivie en 2009, en raison principalement de l'incidence de la détérioration du marché de l'habitation aux États-Unis et des répercussions économiques connexes à l'échelle mondiale, l'environnement de crédit ayant été généralement favorable avant 2007. Les augmentations enregistrées en 2009 et en 2008 par rapport aux exercices précédents reflètent essentiellement le nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos services bancaires aux États-Unis et à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Montant brut des prêts douteux et provision pour pertes sur créances (1)
(en millions de dollars canadiens)



- (1) Pour plus de renseignements sur les reclassements effectués en 2009, se reporter au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* à la section portant sur le reclassement de titres dans les prêts.
- (2) Ratio du montant brut des prêts douteux : montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations.

Montant brut des prêts douteux

Tableau 42

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2009	2008
Services bancaires canadiens (1)	1 253 \$	811 \$
Services bancaires internationaux (1)	3 149	1 612
Marchés des Capitaux (1)	915	499
Services de soutien généraux (1)	140	–
Canada		
Prêts de détail	673 \$	428 \$
Prêts de gros	839	529
États-Unis		
Prêts de détail	227	133
Prêts de gros	3 194	1 526
Autres pays		
Prêts de détail	209	167
Prêts de gros	315	140
Total du montant brut des prêts douteux	5 457 \$	2 923 \$

- (1) Les secteurs pour lesquels le montant brut des prêts douteux est important sont illustrés dans le tableau ci-dessus.

2009 par rapport à 2008

Le total du montant brut des prêts douteux a augmenté de 2,5 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires canadiens a augmenté de 442 millions de dollars, ou 55 %, en raison du nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers non garantis.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires internationaux a augmenté de 1,5 milliard de dollars, résultat qui a trait principalement à nos services bancaires aux États-Unis et qui reflète la hausse de 998 millions des prêts douteux découlant de l'adoption des modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, ainsi qu'au nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos activités de financement de constructeurs résidentiels et à notre portefeuille de prêts commerciaux. L'augmentation est aussi imputable à la hausse du montant brut des prêts douteux liés à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts pour l'achat de lots ainsi qu'au financement aux fins d'accession à la propriété, de même qu'aux portefeuilles existants liés à nos activités dans les Antilles et au portefeuille lié à RBTT. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les radiations et par les remboursements liés à nos services bancaires aux États-Unis, qui ont trait principalement à nos activités de financement de constructeurs résidentiels et à nos portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts de détail.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 416 millions de dollars, résultat qui reflète un certain nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises et qui ont trait à des clients spécialisés dans les secteurs Services financiers autres que ceux fournis par des banques, de même que dans le Secteur immobilier et secteurs connexes et les secteurs Autres et Banques. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse du montant brut des prêts douteux liés aux produits de financement.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services de soutien généraux a augmenté de 140 millions de dollars, en raison de l'adoption des modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau 69.

Provision pour pertes sur créances

Tendance sur cinq ans

Les provisions spécifiques et la provision générale sont à la hausse depuis 2006, en raison des conditions dont il est fait mention précédemment.

	2009	2008
Services bancaires canadiens	295 \$	207 \$
Services bancaires internationaux	577	375
Marchés des Capitaux	340	186
Services de soutien généraux	2 090	1 531
Provisions spécifiques pour pertes sur créances		
Canada	417 \$	257 \$
États-Unis	667	396
Autres pays	195	114
Total des provisions spécifiques pour pertes sur créances	1 279	767
Provision générale		
Prêts de détail	1 095	798
Prêts de gros	928	734
Total de la provision générale	2 023	1 532
Total de la provision pour pertes sur créances	3 302 \$	2 299 \$

2009 par rapport à 2008

Le total de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 1 milliard de dollars, ou 44 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse de 512 millions des provisions spécifiques reflétant les facteurs dont il est fait mention ci-dessus et de l'augmentation de 491 millions de la provision générale, laquelle a trait principalement à nos services bancaires aux États-Unis et, dans une mesure moindre, à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises aux États-Unis et à nos portefeuilles de prêts de détail et de prêts aux entreprises au Canada. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau 71.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les variations des facteurs de marché tels que les taux d'intérêt et de change, le cours des actions et des marchandises et les écarts de taux entraînent des pertes. Nos activités de négociation et de gestion d'actif et de passif nous exposent à un risque de marché. Le niveau de risque auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et des rendements et la composition de notre portefeuille de négociation.

Le risque de marché a augmenté en raison de la plus grande volatilité des marchés financiers mondiaux par rapport à l'exercice précédent, particulièrement au premier semestre de 2009. Cette volatilité s'est toutefois atténuée au deuxième semestre. Nous avons entièrement tenu compte de la plus grande volatilité enregistrée au premier semestre de 2009 dans les données historiques utilisées pour établir notre modèle de la valeur à risque (VAR) globale au cours de l'exercice, ce qui a donné lieu à une augmentation des niveaux de la VAR par rapport à l'exercice précédent.

Risque de marché lié aux activités de négociation

Les risques de marché liés aux activités de négociation qui sont associés à nos activités de négociation de valeurs mobilières et de produits dérivés connexes découlent des activités de tenue de marché, des opérations pour compte propre, ainsi que des activités de vente et d'arbitrage sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, des actions, des marchandises et du crédit. La Gestion des risques du Groupe assure la surveillance indépendante du risque de marché lié aux activités de négociation. Les composantes de ce risque, qui reflète les répercussions défavorables possibles sur notre bénéfice et notre valeur économique, sont les suivantes :

- Le risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des taux d'intérêt et il se compose du risque directionnel, du risque lié à la courbe de rendement, du risque de corrélation et des risques liés aux options. Il est également lié au risque d'écart de taux découlant des changements dans les écarts de taux des émetteurs.

- Le risque de change découle des variations et de la volatilité des cours du change et des métaux précieux. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des dérivés.
- Le risque lié aux actions découle des variations du cours de certaines actions ou des variations du niveau des indices boursiers.
- Le risque lié aux cours des marchandises découle des variations et de la volatilité des cours des marchandises.
- Le risque spécifique de crédit découle de changements dans le degré de solvabilité et les défaillances des émetteurs des produits à revenu fixe que nous détenons.
- Le risque d'illiquidité sur le marché découle de l'incapacité à liquider nos positions ou à acquérir des couvertures pour neutraliser nos positions de négociation.

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous procédons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Notre groupe des opérations sur titres joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques du marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque de marché pour notre propre compte en respectant les limites autorisées établies par le Conseil d'administration. Le portefeuille de négociation, tel que le définit le BSIF, se compose de positions de trésorerie et de positions sur dérivés détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteur et vendeur ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché lié à une stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus de négociation.

Mesure du risque

La Gestion des risques du Groupe utilise des outils de mesure des risques tels que la valeur à risque (VAR), les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et pour signaler les tendances ou les positions défavorables à la haute direction.

En ce qui concerne la plupart de nos positions liées aux activités de négociation sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions, des marchandises et du crédit, nous calculons les besoins de trésorerie au moyen de modèles internes fondés sur la VAR, et en ce qui concerne certains dérivés de crédit structurés ainsi que les produits de taux structurés, les titres adossés à des créances hypothécaires et les dérivés sur actions, nous calculons ces besoins selon l'approche standardisée préconisée par le BSIF. Nous calculons également un nombre limité de produits de taux d'intérêt en vertu de cette approche pour déterminer le risque spécifique de crédit. Notre VAR ne tient pas compte de ces produits ni de ces risques, comme il est décrit ci-dessous.

Valeur à risque

La VAR est une technique statistique qui sert à évaluer la pire perte prévue au cours d'une période de un jour, en fonction d'un intervalle de confiance de 99 %. Il se pourrait que des pertes plus importantes se produisent, mais une telle probabilité est faible. Par exemple, notre modèle de la VAR est fondé sur un intervalle de confiance de 99 %. Par conséquent, dans le cas d'un portefeuille ayant une VAR de 20 millions de dollars détenu sur une période de un jour, la probabilité qu'une perte supérieure à 20 millions se produise durant cette période est de 1 %.

Nous évaluons la VAR pour chaque catégorie de risque important sur une base distincte. Par ailleurs, nous évaluons et surveillons l'incidence des corrélations entre les fluctuations des taux d'intérêt, du risque spécifique de crédit, des taux de change, des cours des actions et des marchandises et nous mettons en évidence l'effet de diversification de notre portefeuille de négociation. Nous quantifions ensuite les résultats obtenus et les incluons à l'effet de diversification illustré dans le tableau de la VAR.

Comme c'est le cas pour toute mesure du risque modélisée, certaines limitations découlent des hypothèses liées à la VAR. La VAR historique se fonde sur l'hypothèse que l'avenir sera identique au passé. Les scénarios historiques utilisés pour calculer la VAR pourraient ne pas refléter une volatilité extrême du marché. Par conséquent, ces scénarios pourraient ne pas refléter le prochain cycle du marché. Qui plus est, le recours à une VAR sur un horizon de un jour aux fins de l'évaluation des risques laisse supposer que des positions pourraient être vendues ou couvertes dans la prochaine séance, mais cette hypothèse pourrait se révéler peu réaliste si une illiquidité partielle ou complète était observée sur le marché.

Validation

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. Des contrôles ex post quotidiens servent à comparer les profits et pertes hypothétiques et la VAR, afin de surveiller la validité statistique de l'intervalle de confiance de 99 % lié à l'évaluation de la VAR quotidienne. Aux fins des contrôles ex post, nous maintenons les positions et isolons l'incidence des fluctuations réelles des taux du marché au cours de la prochaine séance et des dix prochaines séances sur la valeur de marché des portefeuilles. Les variations des positions intrajournalières donnent lieu à la quasi-totalité de l'écart entre les profits et pertes établis au moyen des contrôles ex post théoriques et les profits et pertes réels. Les modèles de la VAR et les facteurs liés au risque de marché font l'objet d'examen indépendants périodiques, de manière à s'assurer de leur exactitude et de leur fiabilité. En 2009, nous avons relevé un cas où les résultats des contrôles ex post ont excédé la VAR totale. Ce cas s'est produit alors que les marchés étaient particulièrement volatils. Lorsque les données historiques utilisées aux fins des calculs de la VAR sont moins volatiles que les marchés actuels, cela peut entraîner des failles dans les contrôles ex post. Lorsque de telles failles se produisent, nous modifions fréquemment nos scénarios de manière qu'ils reflètent les événements sur les marchés.

Analyse de sensibilité et évaluations des facteurs de stress

Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux risques sous-jacents.

Dans le cas de conjonctures de marchés plus extrêmes, nous utilisons des évaluations des facteurs de stress pour mesurer notre exposition à des événements politiques, économiques ou à d'autres événements perturbateurs possibles et elles servent à aviser la haute direction de la situation. Nous procédons à plusieurs types d'évaluations des facteurs de stress touchant des événements historiques tels que l'effondrement boursier de 1987 et la volatilité sans précédent des marchés enregistrée en 2008 et au début de 2009, ainsi que des événements hypothétiques, qui représentent des événements futurs possibles plausibles, mais qui sont peu probables. En raison du contexte actuel du marché, nous avons étayé nos mesures actuelles du risque du marché au moyen de mises à jours fréquentes du scénario historique utilisé pour calculer la VAR, et nous avons également modifié les facteurs de risque utilisés aux fins des calculs, de manière qu'ils reflètent de façon appropriée les conditions actuelles sur les marchés. Les scénarios liés à ces évaluations sont revus et modifiés le cas échéant, afin de tenir compte d'événements ou de situations hypothétiques pertinents. Bien que nous nous efforcions de demeurer prudents dans le cadre de nos évaluations des facteurs de stress, rien ne garantit que nos hypothèses à cet égard tiendront compte de tous les scénarios qui pourraient se produire sur le marché.

Contrôle des risques

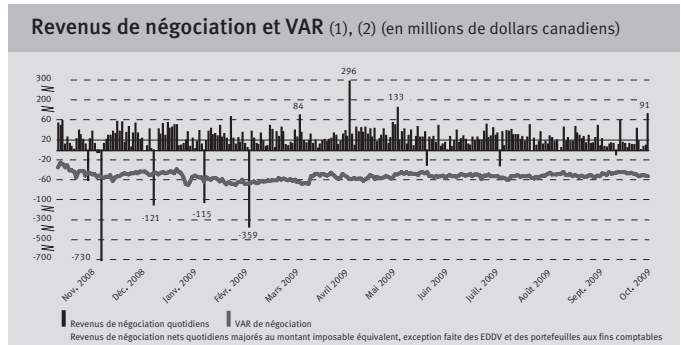
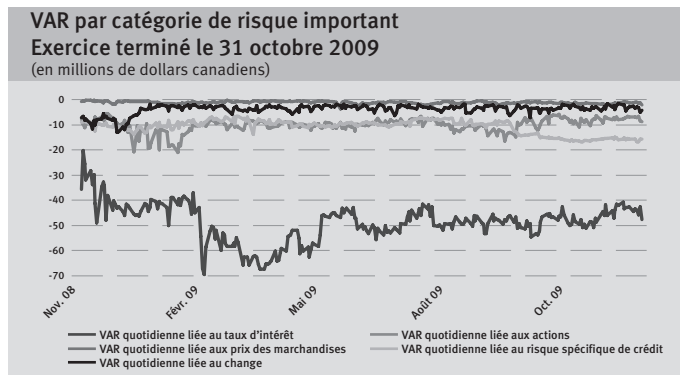
Un cadre de référence exhaustif concernant les risques du marché régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités et il fournit des lignes de conduite sur la gestion, les unités fonctionnelles de suivi de marché et de conformité à la réglementation et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de principes, de règles, de contrôles et de limites qui sont conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Notre cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification globale appropriée de nos risques. Le Conseil d'administration approuve les pouvoirs d'approbation des plafonds liés au risque du marché en fonction des recommandations du Comité des politiques en matière de risque et de révision, et ces pouvoirs sont délégués aux cadres dirigeants. La surveillance indépendante des activités de gestion du risque de marché lié aux

activités de négociation incombe à la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe, laquelle établit les plafonds et les politiques liés au risque du marché, et élabore, étudie en détail et maintient nos divers systèmes et techniques quantitatives. Des rapports à l'échelle de l'entreprise sont présentés au chef de la gestion des risques et à la haute direction et servent à contrôler la conformité aux plafonds établis aux fins de la VAR et des facteurs de stress approuvés par le Conseil d'administration. Les plafonds liés au risque relatif à la taille théorique, au risque à terme et au risque global qui sont fixés pour les pupitres de négociation, les portefeuilles et les secteurs d'activité font l'objet d'une surveillance.

Le tableau ci-après illustre notre VAR par catégorie de risque important liée au total de nos activités de négociation selon notre démarche d'attribution du capital fondée sur des modèles, ainsi que l'effet de diversification de nos portefeuilles, lequel représente l'écart entre la VAR et la somme des VAR individuelles par facteur de risque.

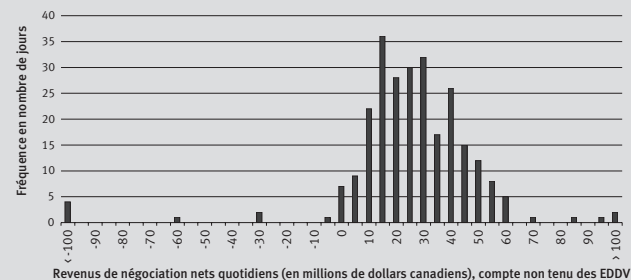
(en millions de dollars canadiens)	2009				2008			
	Pour l'exercice terminé le 31 octobre				Pour l'exercice terminé le 31 octobre			
	Au 31 oct.	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 oct.	Moyenne	Haut	Bas
Actions	9 \$	10 \$	21 \$	6 \$	8 \$	13 \$	28 \$	6 \$
Change	4	4	13	2	8	3	9	1
Marchandises	2	1	4	–	1	2	6	–
Taux d'intérêt	48	49	69	20	34	26	44	17
Risque spécifique de crédit	16	11	17	7	8	7	11	4
Effet de diversification	(26)	(22)	(33)	(7)	(19)	(23)	(38)	(13)
VAR	53 \$	53 \$	70 \$	26 \$	40 \$	28 \$	50 \$	18 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés de l'exercice 2009.



- (1) Revenus de négociation majorés au montant imposable équivalent, exception faite des revenus liés aux EDDV consolidées.
- (2) Le graphique ci-dessus ne reflète pas les pertes sur le marché inférieures à 2 millions de dollars.

Revenus de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009
(montant imposable équivalent)



VAR

Comparaison entre 2009 et 2008

La moyenne de la VAR pour l'exercice s'est établie à 53 millions de dollars, en hausse par rapport à 28 millions à l'exercice précédent. Cette hausse reflète en grande partie la volatilité accrue des marchés des taux d'intérêt et du crédit en 2009.

Revenus de négociation

Comparaison entre 2009 et 2008

Au cours de l'exercice, nous avons enregistré 13 séances de négociation marquées par des pertes nettes, comparativement à 44 séances en 2008. En ce qui concerne les cinq séances de négociation marquées par des pertes nettes que nous avons enregistrées au début de 2009, pour lesquelles les pertes ont excédé la VAR estimative pour chaque séance, les pertes les plus importantes, qui sont survenues au cours de trois de ces séances, sont essentiellement imputables aux pertes liées au contexte du marché, et les pertes survenues au cours des deux autres séances tiennent en grande partie à la volatilité importante des marchés des actions et du crédit.

Risque de marché lié aux activités autres que de négociation (gestion de l'actif et du passif)

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent au risque de marché, dont le risque de taux d'intérêt qui en est la principale composante.

Notre objectif consiste à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau ciblé. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau ciblé. Les principales sources de risque de taux d'intérêt comprennent les risques liés aux dates d'échéance et de révision des taux de certains prêts bancaires, les placements, le passif, les dérivés, les éléments hors bilan, les produits comportant des options intégrées telles que des options de remboursement anticipé et les taux plafonds et planchers. Pour des renseignements supplémentaires sur le risque de taux d'intérêt et sur l'utilisation de dérivés aux fins de la gestion de l'actif et du passif, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan ainsi qu'aux notes 7 et 26 des Notes complémentaires. Nous surveillons constamment l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt au sein de la Trésorerie générale, en fonction de la valeur et du bénéfice.

Mesure du risque

Nous cherchons constamment des moyens de déterminer et d'adopter les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de

gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus sur une base pro forma. Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux facturés aux clients ainsi que des taux sur lesquels se fonde l'établissement des prix de cession interne des fonds. Nous utilisons l'analyse du taux de référence à titre de principale mesure aux fins de la gestion des risques. Cette analyse nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement. La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

Validation

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux comprennent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché comprennent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Dans le cadre de notre processus de surveillance, nous évaluons l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt en fonction de la valeur et du bénéfice, et les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Contrôle des risques

La surveillance des plafonds, des politiques élaborées par la Trésorerie générale et des normes en matière d'exploitation visant le risque de marché lié aux activités autres que de négociation incombe au Comité actif-passif. Le Comité actif-passif, le Comité de la politique de prêt et le Conseil d'administration examinent régulièrement les rapports sur le risque de taux d'intérêt. La politique structurelle régissant la gestion du risque de taux d'intérêt établit les normes de gestion et les plafonds acceptables en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu de plus ou moins 100 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 3 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il correspond à 5 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires prévus. Les plafonds ayant trait au risque de taux d'intérêt sont revus et approuvés annuellement par le Conseil d'administration.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur des hypothèses formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos activités de gestion des risques. Au cours de l'exercice 2009, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

Évaluations du risque de marché – activités bancaires autres que de négociation*

Tableau 45

(en millions de dollars canadiens)	2009						2008		2007	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total				
Avant l'incidence fiscale d'une :										
augmentation des taux de 100 p.b.	(256)\$	26 \$	(230)\$	336 \$	3 \$	339 \$	(508)\$	45 \$	(440)\$	54 \$
diminution des taux de 100 p.b.	256	(42)	214	(109)	(3)	(112)	448	(90)	309	(111)
Avant l'incidence fiscale d'une :										
augmentation des taux de 200 p.b.	(513)	26	(487)	594	25	619	(1 050)	62	(930)	97
diminution des taux de 200 p.b.	396	(73)	323	(149)	(20)	(169)	838	(279)	553	(231)

* Ce tableau fait partie intégrante des états financiers consolidés de l'exercice 2009.

(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos Services bancaires aux États-Unis.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de ces devises. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également exposés à un risque lié à la livre sterling et à l'euro en raison de nos opérations conclues dans ces devises à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait faire diminuer ou augmenter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et pourrait aussi avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres devises, les pertes de change non réalisées sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise du compte de conversion cumulatif, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif ajusté en fonction des risques liés aux opérations libellées en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doit faire l'objet d'une opération de couverture.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de marché n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2008.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte ou un préjudice en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, la réprobation des organismes de réglementation ou notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit ou le risque de marché.

Mesure du risque

Étant donné que le risque opérationnel est dans bien des cas implicite ou involontaire et qu'il est souvent regroupé avec d'autres risques, il est difficile d'effectuer une évaluation complète et précise de ce risque. Les méthodes d'évaluation actuelles utilisées dans l'industrie bancaire ne cessent d'évoluer. En vertu de l'accord de Bâle II, deux options s'offrent à nous, soit l'approche de mesures complexes et l'approche standardisée. En ce qui concerne le risque opérationnel, nous avons continué d'appliquer l'approche standardisée.

Notre programme d'assurances nous permet de transférer une partie de notre exposition au risque opérationnel en souscrivant de l'assurance, dont la nature et le montant sont établis à l'échelle de l'entreprise sur une base centralisée.

Contrôle du risque

Pour gérer le risque opérationnel, nous avons recours à l'infrastructure, aux contrôles, aux systèmes et aux ressources humaines en place au sein de l'organisation, ainsi qu'à plusieurs groupes qui concentrent leurs activités sur la gestion de risques opérationnels précis à l'échelle de l'entreprise tels que ceux liés à la fraude, à la protection des renseignements personnels, à l'impartition des services, à l'interruption des activités, aux ressources humaines et aux systèmes.

Des programmes, politiques, normes et méthodes précis ont été élaborés afin d'appuyer la gestion du risque opérationnel. Ces programmes sont les suivants :

Évaluation du contrôle et du risque

Nous ciblons les risques opérationnels et évaluons leurs répercussions possibles à l'aide de programmes intégrés d'évaluation et de surveillance du risque opérationnel et des contrôles. Notre cadre de gestion du risque opérationnel permet d'assurer l'uniformité du processus d'établissement et d'évaluation des risques opérationnels et des contrôles mis en œuvre pour gérer ces risques.

Collecte et analyse d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel

Les événements entraînant un risque opérationnel sont intégrés dans une base de données centrale. Les informations complètes sur ces événements qui sont recueillies comprennent les montants, l'événement, la date à laquelle l'événement s'est produit et la date à laquelle il a été mis en évidence, le secteur d'activité et les produits visés, les causes fondamentales et les inducteurs de risque. Les événements pour lesquels des informations sont recueillies et analysées comprennent les pertes, les événements n'ayant aucune incidence monétaire et les événements évités de justesse. L'analyse d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel nous aide à comprendre l'origine et la cause des risques avec lesquels nous devons composer, elle nous fournit des informations historiques sur notre expérience en matière de risque opérationnel et elle nous permet d'établir une base sur laquelle se fonde l'évaluation de notre exposition au risque opérationnel.

Analyse des pertes dans l'industrie

Nous examinons et analysons les informations sur les pertes d'ordre opérationnel que les autres institutions financières ont subies. Nous avons pour ce faire recours aux informations publiques et aux informations auxquelles nous avons accès grâce à notre adhésion à l'Operational Riskdata Xchange Association, un consortium privé qui effectue le partage de données. Ces deux sources d'information nous donnent une meilleure connaissance de l'importance et de la nature des risques auxquels nous pourrions être exposés, et nous pouvons ainsi comparer notre expérience au chapitre des pertes avec celle de nos homologues et déterminer si nous nous trouvons dans une position extrême. Nous pouvons également surveiller les faits nouveaux et les tendances qui touchent le secteur financier dans son ensemble.

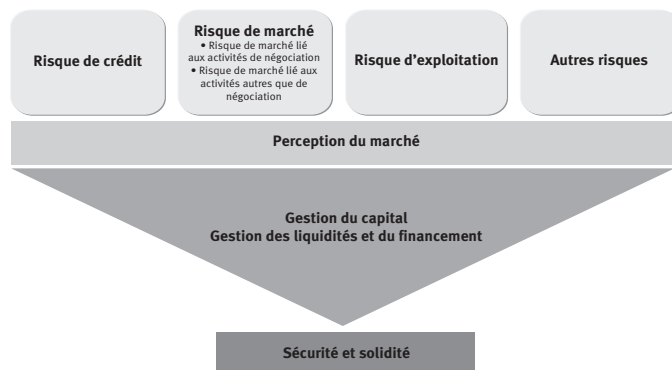
Indicateurs de risque clés

Les secteurs d'exploitation utilisent divers indicateurs de risque pour gérer leurs activités quotidiennes. La Gestion des risques du Groupe a recours à des indicateurs de risque pour surveiller le risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise. Ces indicateurs fournissent des informations sur le niveau et la nature des risques opérationnels avec lesquels nous devons composer, ainsi que sur les variations possibles de ces risques.

Gestion du capital

Le fait de maintenir une solide situation de capital et de liquidités favorise les possibilités d'expansion de l'entreprise et contribue à préserver la sécurité et la solidité de ce capital, particulièrement lors de périodes de stress.

Les risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation, pour lesquels une analyse est présentée ci-dessus, influencent l'ensemble de la gestion du capital ainsi que la gestion des liquidités et du financement. Les relations qui existent entre ces risques et notre capacité à amortir le stress de manière à préserver la sécurité et la solidité de l'organisation sont illustrées ci-dessous.



Cadre de gestion du capital

Nous gérons activement notre capital afin de maintenir de solides ratios de capital et de conserver des cotes de crédit élevées, tout en fournissant des rendements élevés à nos actionnaires. Nous tenons compte des exigences des organismes de réglementation, des agences de notation, des déposants et des actionnaires, de nos plans d'affaires, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de capital. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

Notre cadre de gestion du capital prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir et évaluer le capital ainsi que pour mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Nous gérons et surveillons différents types de capital, notamment :

- le capital réglementaire, soit le capital requis aux fins du respect de la réglementation, conformément aux critères du BSIF;
- le capital économique, qui constitue une estimation interne des fonds propres requis pour soutenir nos risques;
- le capital affecté aux filiales, soit le montant de capital investi dans les filiales.

Notre cadre de gestion du capital comprend un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes qui établit des objectifs en matière de fonds propres internes et définit des stratégies pour atteindre ces objectifs d'une manière qui cadre avec notre goût du risque, nos plans d'affaires et l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités.

Dans le cadre de ce processus, nous avons mis en place, dans l'ensemble de l'entreprise, un programme d'évaluation du stress visant à estimer l'incidence des multiples facteurs de stress sur les bénéfices et le capital (du point de vue économique et réglementaire). Il s'agit d'un exercice auquel participent diverses équipes, y compris la division Gestion des risques du Groupe et les équipes responsables de la trésorerie générale, des finances et de l'économie. Les résultats constituent des données essentielles à notre processus de planification du capital et nous permettent de déterminer les objectifs en matière de fonds propres internes.

Accord de Bâle II

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2007 et par suite de l'adoption par le BSIF des lignes directrices basées sur le document datant de juin 2006, intitulé *The International Convergence of Capital Measurement and Capital Standards : A Revised Framework – Comprehensive Version* (accord de Bâle II), les grandes banques canadiennes sont tenues de calculer et de présenter leurs ratios de capital réglementaire selon les normes d'évaluation prescrites.

L'entité supérieure consolidée à laquelle l'accord de Bâle II s'applique est la Banque Royale du Canada.

En vertu de l'accord de Bâle II, les banques doivent choisir, parmi des approches différentes, l'approche qu'ils adopteront pour calculer leur capital réglementaire minimum nécessaire pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'approche des notations internes avancées en vertu de l'accord de Bâle II afin de calculer le capital lié au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée.

La plupart de nos risques sont présentés conformément à l'approche des notations internes avancées, mais pour certains portefeuilles considérés comme étant de moindre importance sur le plan de la consolidation, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standardisée de l'accord de Bâle II (par exemple, nos activités bancaires dans les Antilles). En outre, l'approche standardisée continuera d'être utilisée pour des portefeuilles précis jusqu'à l'exercice 2012 pour RBC Bank (USA) et RBC Dexia IS, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %.

Nous continuons d'utiliser l'approche standardisée pour calculer le capital lié au risque opérationnel aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée.

En ce qui concerne le calcul du capital lié au risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des notations internes et l'approche standardisée.

Capital réglementaire et ratios de capital (1)		Tableau 46	
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2009	2008	
Capital			
Capital de première catégorie	31 774 \$	25 031 \$	
Capital total	34 881	30 710	
Actif ajusté en fonction des risques			
Risque de crédit	185 051 \$	229 537 \$	
Risque de marché	23 321	17 220	
Risque opérationnel	36 465	31 822	
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	244 837 \$	278 579 \$	
Ratios de capital			
Capital de première catégorie	13,0 %	9,0 %	
Capital total	14,2 %	11,0 %	
Coefficient actif/capital	16,3X	20,1X	

(1) Les ratios de capital pour 2008 ont été mis à jour afin de tenir compte d'un retraitement des bénéfices non répartis. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Modifications de conventions comptables.

Capital réglementaire et ratios de capital

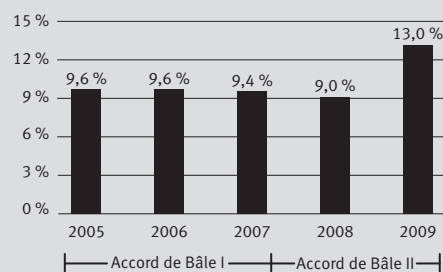
La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le capital réglementaire comporte deux catégories : le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend le capital de la plus haute qualité et constitue une mesure principale de la capacité financière d'une banque. Le capital de première catégorie se compose des éléments de capital plus permanents, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéfices et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie se compose d'instruments de capital supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. La liste des composantes du capital de première catégorie et de deuxième catégorie est présentée dans le tableau 47. Pour plus de détails sur les modalités des diverses composantes du capital, se reporter à la rubrique Principales données concernant les actions, ainsi qu'aux notes 17 et 18 de nos états financiers consolidés.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif ajusté en fonction des risques. Le BSIF établit des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. À l'heure actuelle, cet objectif est supérieur ou égal à 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et supérieur ou égal à 10 % pour le ratio du capital total. Les banques canadiennes doivent également s'assurer que leur coefficient actif/capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF.

Capital (1)	Tableau 47	
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009	2008
Capital réglementaire de première catégorie		
Actions ordinaires	12 959 \$	10 266 \$
Surplus d'apport	246	242
Bénéfices non répartis	20 585	19 816
Montant net après impôts des pertes à la juste valeur découlant des variations du risque de crédit propre aux institutions financières	(9)	(316)
Écart de conversion	(1 374)	(802)
Montant net après impôts de la perte sur placement non réalisée liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente	(68)	(380)
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	4 811	2 657
Instruments de capital de type innovateur	3 991	3 857
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales – autres	353	357
Écart d'acquisition	(8 368)	(9 977)
Intérêts de groupe financier	(148)	(37)
Déductions relatives à la titrisation	(1 172)	(329)
Placements dans des filiales d'assurance	(13)	–
Perte prévue en sus de la provision générale – approche NI avancée	(19)	(315)
Autres	–	(8)
Total du capital de première catégorie	31 774 \$	25 031 \$
Capital réglementaire de deuxième catégorie		
Débiteures subordonnées permanentes	878 \$	900 \$
Débiteures subordonnées non permanentes (2)	5 583	7 223
Instruments de capital de type innovateur (excédent en sus du ratio de capital de première catégorie de 15 %)	–	142
Excédent des actions privilégiées à dividende non cumulatif	–	–
Billets secondaires de fiducie	1 017	1 027
Provision générale	575	488
Intérêts de groupe financier	(147)	(277)
Placements dans des filiales d'assurance	(3 628)	(3 198)
Déductions relatives à la titrisation	(1 150)	(305)
Perte prévue en sus de la provision générale – approche NI avancée	(20)	(315)
Autres	(1)	(6)
Total du capital de deuxième catégorie	3 107 \$	5 679 \$
Total du capital réglementaire	34 881 \$	30 710 \$

- (1) Le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2006 a été retiré. Se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés.
- (2) Les débiteures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans sont assujetties à la méthode de l'amortissement linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur après amortissement.

Ratio du capital de première catégorie (1)



(1) Les ratios du capital de première catégorie de l'accord de Bâle I et de l'accord de Bâle II ne sont pas directement comparables.

Notre situation de capital s'est améliorée en 2009, par suite de l'émission de capital réglementaire supplémentaire à des fins commerciales générales et par l'intermédiaire de capitaux autogénérés à l'interne grâce aux bénéfices. Le produit de l'émission a soutenu notre position de capital et nous a donné la souplesse voulue pour continuer d'investir dans les activités existantes. Nos ratios de capital demeurent bien supérieurs aux cibles réglementaires prescrites par le BSIF.

Au 31 octobre 2009, notre ratio du capital de première catégorie était de 13,0 % et notre ratio du capital total, de 14,2 %.

Notre ratio du capital de première catégorie a augmenté de 400 points de base par rapport à l'exercice précédent, augmentation qui tient principalement à l'émission de 4,8 milliards de dollars d'actions

ordinaires et privilégiées, à la baisse de l'actif ajusté en fonction des risques et aux capitaux autogénérés à l'interne, contrebalancés en partie par la hausse des déductions au capital.

Notre ratio du capital total a augmenté de 320 points de base, en raison principalement des mêmes facteurs dont il est fait mention ci-dessus, contrebalancés en partie par le rachat et l'arrivée à échéance de certaines débentures subordonnées.

Au 31 octobre 2009, notre coefficient actif/capital s'établissait à 16,3 fois, comparativement à 20,1 fois pour l'exercice précédent. Notre coefficient actif/capital demeure inférieur au maximum prescrit par le BSIF.

Actif ajusté en fonction des risques

En vertu de l'accord de Bâle II, le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques en ce qui concerne le risque de crédit, le risque opérationnel et, si elles effectuent d'importantes activités de négociation, le risque de marché. L'actif ajusté en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif ajusté en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés.

Au cours de l'exercice, l'actif ajusté en fonction des risques a diminué de 33,7 milliards de dollars, en raison principalement d'une diminution des risques de crédit liés aux prêts de gros, des améliorations apportées à notre classification des risques liés aux actifs et à l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien sur la conversion de nos actifs libellés en devises, contrebalancés en partie par la détérioration du crédit des grandes entreprises et par l'augmentation des exigences en matière de capital en ce qui concerne le risque de marché et le risque opérationnel.

Actif ajusté en fonction des risques – accord de Bâle II

Tableau 48

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009					2008
	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Actif ajusté en fonction des risques			Total
			Approche standardisée	Approche avancée	Autres	
Risque de crédit						
Risques liés aux prêts et autres risques						
Prêts hypothécaires résidentiels	106 625 \$	6 %	1 396 \$	4 954 \$	6 350 \$	7 442 \$
Autres prêts de détail	162 692	20 %	7 461	25 360	32 821	31 928
Prêts aux entreprises	140 422	60 %	32 517	51 567	84 084	97 326
États souverains	25 861	9 %	315	1 957	2 272	1 826
Banques	40 595	6 %	1 584	791	2 375	9 000
Total des risques liés aux prêts et autres risques	476 195 \$	27 %	43 273 \$	84 629 \$	– \$	127 902 \$
Risques liés aux activités de négociation						
Mise en pension de titres	126 048 \$	1 %	289 \$	824 \$	1 113 \$	3 115 \$
Dérivés hors cote	54 309	32 %	1 941	15 232	17 173	25 896
Total des risques liés aux activités de négociation	180 357 \$	10 %	2 230 \$	16 056 \$	– \$	18 286 \$
Total des risques liés aux prêts et autres risques et aux activités de négociation	656 552 \$	22 %	45 503 \$	100 685 \$		146 188 \$
Instruments d'intermédiation bancaire	2 125	89 %	–	1 896	1 896	2 826
Risques liés aux opérations de titrisation	52 211	17 %	895	7 733	8 628	7 294
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	6 619	6 619	7 491
Autres actifs	35 686	61 %	s.o.	s.o.	21 720 \$	21 720
Total du risque de crédit	746 574 \$	25 %	46 398 \$	116 933 \$	21 720 \$	185 051 \$
Risque de marché						
Taux d'intérêt			4 194 \$	3 942 \$	8 136 \$	4 829 \$
Actions			381	1 037	1 418	2 573
Change			449	21	470	348
Marchandises			427	3	430	347
Risque spécifique			6 813	6 054	12 867	9 123
Total du risque de marché			12 264 \$	11 057 \$		23 321 \$
Risque opérationnel			36 465 \$	s.o.	s.o.	36 465 \$
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	746 574 \$		95 127 \$	127 990 \$	21 720 \$	244 837 \$

(1) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision spécifique ou de toute réduction de valeur partielle et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et les garanties détenues.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(en millions de dollars canadiens)	2009		
	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires émises			
À des fins générales		65 263	2 301 \$
Régime de réinvestissement de dividendes (1)		5 279	232
Options sur actions levées (2)		5 808	158
Actions privilégiées émises			
À dividende non cumulatif, série AX	29 avril 2009	13 000	325
À dividende non cumulatif, série AV	1 ^{er} avril 2009	16 000	400
À dividende non cumulatif, série AT	9 mars 2009	11 000	275
À dividende non cumulatif, série AR	29 janvier 2009	14 000	350
À dividende non cumulatif, série AP	14 janvier 2009	11 000	275
À dividende non cumulatif, série AN	8 décembre 2009	9 000	225
À dividende non cumulatif, série AL	3 novembre 2009	12 000	300
Rachat d'instruments de capital innovateurs			
RBC Bank (USA)			
Titres de capital, série A (94 millions de dollars US)	13 octobre 2009		98
Titres de Triangle Capital (20 millions de dollars US)	13 octobre 2009		21
Capital de deuxième catégorie			
Rachat de débentures subordonnées (3)			
1 ^{er} juin 2009			1 000
15 mars 2009 (125 millions de dollars US)			159
27 janvier 2009			500

- (1) Depuis le 1^{er} mai 2009, des actions ordinaires ont été émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes à un prix 3 % moins élevé que le cours de clôture moyen des cinq jours de Bourse précédant la date de versement des dividendes, et le premier dividende sera payé le 22 mai 2009.
- (2) Le montant comprend les espèces reçues au titre des options sur actions levées au cours de l'exercice, l'ajustement à la juste valeur des options sur actions et la levée des options sur actions jumelées à des droits à la plus-value des actions, et à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions qui ont fait l'objet d'une renonciation.
- (3) Pour plus de détails, se reporter à la note 16 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.

En 2009, nous n'avons racheté aucune action ordinaire dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités, qui est arrivée à échéance le 31 octobre 2009. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2009, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités en vue de racheter jusqu'à concurrence de 20 millions de dollars d'actions ordinaires, offre qui prendra fin le 31 octobre 2010.

En 2009, nous n'avons émis aucune action sur le capital autorisé en vertu du régime général d'épargne et d'achat de titres, qui comprend notre régime d'épargne et notre régime d'actionnariat des employés.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution

cible, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. Notre objectif à moyen terme en ce qui a trait au ratio de distribution relatif aux dividendes sur actions ordinaires est de 40 % à 50 %. En 2009, le ratio de distribution s'est établi à 78 %, en hausse comparativement à 59 % en 2008. Cette hausse reflète la baisse du bénéfice, qui a été touché par la charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition et par un nombre plus élevé de pertes sur créances, et la déclaration par le conseil d'administration d'un taux de dividendes constant tout au long de l'exercice. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 2,8 milliards de dollars, en hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent.

Principales données concernant les actions (1)

Tableau 50

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	2009			2008			2007		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires en circulation	1 417 610	13 075 \$	2,00 \$	1 341 260	10 384 \$	2,00 \$	1 276 260	7 300 \$	1,82 \$
Actions privilégiées de premier rang en circulation									
À dividende non cumulatif, série N	–	– \$	– \$	–	– \$	0,88 \$	12 000	300 \$	1,18 \$
À dividende non cumulatif, série W (2)	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15	8 000	200	1,22
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,06
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	0,95
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11	8 000	200	0,77
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	0,65
À dividende non cumulatif, série AH	8 500	213	1,41	8 500	213	0,81	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AJ (3)	16 000	400	1,49	16 000	400	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AL (3)	12 000	300	1,48	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AN (3)	9 000	225	1,50	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AP (3)	11 000	275	1,34	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AR (3)	14 000	350	1,27	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AT (3)	11 000	275	1,11	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AV (3)	16 000	400	1,01	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AX (3)	13 000	325	0,87	–	–	–	–	–	–
Actions autodétenues – privilégiées	(65)	(2)		(260)	(5)		(249)	(6)	
Actions autodétenues – ordinaires	(2 127)	(95)		(2 258)	(104)		(2 444)	(101)	
Actions échangeables de RBC PH&N Holdings Inc.	6 413	324		6 750	324		–	–	
Options sur actions									
Octroyées	17 877			21 773			26 623		
Pouvant être levées	12 806			17 247			21 924		
Dividendes									
Actions ordinaires	2 819				2 624			2 321	
Actions privilégiées	233				101			88	

- (1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion du capital, se reporter à la note 18 des Notes complémentaires.
- (2) Les actions privilégiées de premier rang, série W, comportent une option de conversion et, au 31 octobre 2009, ces actions n'étaient pas encore convertibles.
- (3) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.

Au 30 novembre 2009, le nombre d'actions ordinaires et d'options sur actions en circulation ou en cours se chiffrait à 1 420 680 000 et à 17 611 000, respectivement. Au 30 novembre 2009, le nombre de nos actions privilégiées et ordinaires autodétenues s'établissait à 13 000 et à 2 697 000, respectivement. Se reporter aux notes 18 et 21 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements sur notre capital-actions.

Capital économique

Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales, ce qui correspond au capital requis pour demeurer solvable dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre objectif de maintenir une cote de crédit d'au moins AA. Le capital économique est attribué à chaque secteur d'exploitation en fonction de l'évaluation des risques de la part de la direction. Il fournit des mesures de comparaison du rendement au sein de nos secteurs d'exploitation telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, comme il est présenté à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Le capital économique aide également la haute direction à déterminer l'affectation des ressources, en fonction d'autres facteurs.

Par ailleurs, le capital économique sert à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux disponibles qui excède considérablement le capital économique. Le capital disponible se définit comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres instruments de capital dont la permanence est analogue à celle des titres de capitaux et qui permettent d'absorber les pertes, tels que les actions privilégiées et les instruments innovateurs de capital de première catégorie.

Le capital économique est calculé et attribué en fonction d'un plus grand nombre de risques que le capital réglementaire calculé conformément au pilier 1 de l'accord de Bâle II, lequel est calibré principalement en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation) et du risque opérationnel. Le capital économique est calculé en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque opérationnel, du risque commercial, des risques liés aux immobilisations corporelles, ainsi que du risque d'assurance, et il comprend l'attribution du capital lié à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels.

- Le risque commercial est le risque de pertes ou de préjudices dus à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.
- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable.

Se reporter aux rubriques pertinentes sur la gestion du risque, du capital et des liquidités pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Le calcul et l'attribution du capital économique nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction. Ceux-ci font l'objet d'une surveillance dans le but de s'assurer que le cadre de gestion du capital économique demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés avec les principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examen des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

Capital économique		Tableau 51	
(soldes moyens en millions de dollars canadiens)	2009	2008	
Risque de crédit	10 100 \$	8 100 \$	
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	2 450	1 750	
Risque opérationnel	3 550	2 850	
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	2 350	2 200	
Risque d'assurance	150	150	
Capital-risque	18 600 \$	15 050 \$	
Écart d'acquisition et actifs incorporels	11 250	7 700	
Capital économique	29 850 \$	22 750 \$	
Sous-attribution de capital	600	1 900	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	30 450 \$	24 650 \$	

Le capital économique a augmenté de 7,1 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel ont également contribué à cette augmentation. L'écart d'acquisition et les actifs incorporels ont augmenté principalement en raison d'une hausse de l'écart d'acquisition par rapport aux acquisitions effectuées à l'exercice précédent, en partie contre-balançée par la charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition liée au secteur Services bancaires internationaux. Le risque de crédit a augmenté essentiellement en raison d'une qualité de crédit moins élevée et de la croissance des activités. Le risque de marché s'est accru principalement en raison de la croissance du portefeuille et de la volatilité des marchés, tandis que l'augmentation du risque opérationnel découle d'une hausse des revenus.

Notre structure financière demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital économique requis pour soutenir tous nos risques importants.

Capital affecté aux filiales

Notre cadre de gestion du capital comprend la gestion du capital affecté aux filiales. Nous investissons le capital à l'échelle de l'entreprise, afin de satisfaire aux exigences des autorités de réglementation locales en matière d'adéquation des fonds propres et de maximiser les rendements pour nos actionnaires. Nous investissons dans nos filiales au besoin au cours de l'exercice, notamment RBC Bank (USA), en fonction des attentes des autorités de réglementation ainsi que de la conjoncture et des conditions du marché qui sont toujours extrêmement difficiles aux États-Unis. Nous établissons des lignes directrices pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour gérer le lien qui existe entre les capitaux investis dans les filiales et notre capital consolidé pour nous assurer un accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire consolidé.

Chaque filiale est responsable d'assurer sa conformité aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres prescrites par les autorités de réglementation locales, lesquelles pourraient comprendre des restrictions liées au transfert d'actifs sous forme d'espèces, de dividendes, de prêts ou d'avances. Actuellement, la Trésorerie générale est responsable des activités de surveillance centralisée et des activités de gestion du capital consolidé de toutes les entités.

Autres facteurs influant sur le capital

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire et sur le montant ou la nature du placement. Nous avons recours aux trois démarches générales suivantes :

- Consolidation : nous effectuons la consolidation intégrale des entités dans lesquelles nous détenons une participation conférant le contrôle dans nos bilans consolidés. Dans le cas des coentreprises, nous appliquons la méthode de la consolidation proportionnelle.
- Déduction : certains titres détenus sont portés en déduction aux fins du calcul du capital réglementaire. Ces titres comprennent tous les « intérêts de groupe financier » non consolidés [tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur les banques* (Canada)], ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres non consolidés qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Nous surveillons l'évolution du contexte réglementaire tant au pays qu'à l'étranger, afin d'évaluer l'incidence sur notre position de capital actuelle et future. En réaction aux perturbations récentes des marchés financiers, les autorités de réglementation bancaire à l'échelle mondiale et d'autres organismes tels que le comité de Bâle sur la supervision bancaire se sont engagés à renforcer la réglementation et la supervision des institutions financières ainsi que la gestion des risques auxquels elles s'exposent. On propose notamment de mettre l'accent sur l'augmentation de la quantité de capital, l'amélioration de la qualité du capital, l'harmonisation à l'échelle internationale des règles de calcul du ratio de levier financier et l'établissement d'un cadre pour la constitution de coussins de capital contracycliques. Étant donné que les propositions n'ont pas été définies en détail, l'incidence sur le niveau des fonds propres ne peut être déterminée pour l'instant. Par ailleurs, les modifications de l'accord de Bâle II qui entreront en vigueur en 2011, y compris la révision du cadre de gestion du risque de marché, devraient entraîner des exigences plus strictes en matière de capital. Nous continuerons de surveiller l'évolution du contexte et de revoir nos stratégies et activités de gestion du capital de façon à tenir compte des changements.

Gestion des liquidités et du financement

Le risque d'illiquidité et de financement (risque d'illiquidité) est le risque qui se produit lorsque nous ne sommes pas en mesure de générer ni d'obtenir, en temps opportun et de façon rentable, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements.

Notre cadre de gestion des liquidités est élaboré de manière à satisfaire à nos engagements actuels et éventuels, tout en assurant notre situation de capital ainsi que notre sécurité et notre solidité dans des conditions de stress. Afin d'atteindre ces objectifs, nous nous engageons à maintenir les stratégies clés suivantes en matière d'atténuation du risque d'illiquidité :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque que nous assumons et les coûts engagés pour atténuer ce risque, tout en tenant compte de l'incidence éventuelle que des événements extrêmes mais plausibles pourraient avoir;
- un accès élargi à des sources de financement, y compris le maintien d'un nombre crédible de dépôts de base provenant des clients et la prise de mesures à cet effet, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros et notre aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actifs données;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par un portefeuille de titres négociables non grevés qui nous donne un accès immédiat à des liquidités en cas de crise;
- le recours à un processus approprié et transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts.

Nos politiques, pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités renforcent ces stratégies d'atténuation du risque. Aux fins de la gestion du risque d'illiquidité, nous favorisons une démarche centralisée afin de maximiser l'efficacité au chapitre du financement et l'efficacité opérationnelle. Cependant, des questions liées aux marchés, à la réglementation, à l'imposition et à l'organisation influent sur la mesure dans laquelle nous pouvons centraliser notre démarche.

Mesure des risques

Nous utilisons divers paramètres et diverses mesures fondés sur des plafonds pour surveiller et contrôler les risques en fonction de seuils de tolérance appropriés et d'hypothèses basées sur le cours normal des activités et sur des conditions de stress. Nous revoyons et corroborons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin d'assurer leur concordance avec notre contexte opérationnel, la conjoncture et les conditions du marché prévues, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques reconnues. Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des trois risques suivants :

Risque d'illiquidité structural (à plus long terme)

Nous utilisons à la fois un modèle de capital en liquidités et un modèle de l'horizon de survie, qui visent principalement à mettre en évidence les décalages entre les échéances réelles de tous les actifs et passifs, pour mesurer et contrôler les risques liés au bilan et pour élaborer notre stratégie de financement à terme. Nous tenons compte de conditions de stress, y compris une perte prolongée des dépôts en gros non garantis utilisés pour financer les actifs non liquides.

Risque d'illiquidité stratégique (à plus court terme)

Nous établissons des limites précisant le niveau maximal de sorties nettes de fonds en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme importantes (allant de un jour à neuf semaines), et attribuons des plafonds ajustés en fonction des risques à l'ensemble des risques liés à nos activités de mise en gage, de même que des plafonds individuels à chaque type d'activité de mise en gage, afin de mesurer notre risque d'illiquidité à plus court terme. Nos positions liées aux flux nets de trésorerie reflètent les flux de trésorerie connus et prévus liés à tous les actifs et passifs importants non grevés et aux activités hors bilan. Les actifs qui sont gagés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles.

Risque d'illiquidité éventuel

La gestion du risque d'illiquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant un stress ainsi que notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités, que la Trésorerie générale maintient et administre, nous aide à prendre les mesures voulues et à réagir lorsqu'une crise de liquidité se produit. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres des principaux secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux qui sont des spécialistes des questions considérées, contribue à l'élaboration du processus d'évaluation des facteurs de stress et des plans de financement, et elle se réunit régulièrement pour évaluer les facteurs de stress ainsi que notre état de préparation relativement au plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos évaluations des facteurs de stress se basent sur des modèles qui permettent d'évaluer notre exposition possible à des événements mondiaux, à des événements touchant un pays ou à des événements touchant RBC (ou encore à une combinaison de ces événements), et elles tiennent compte d'événements historiques et hypothétiques. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise. Ces évaluations exhaustives font appel à des éléments, à des scénarios et à des techniques utilisés aux fins des analyses de sensibilité et des évaluations des facteurs de stress. Dans tous les cas, l'incidence de la crise est évaluée en fonction d'un horizon de neuf semaines, que nous utilisons également pour évaluer le risque d'illiquidité stratégique et qui constitue selon nous le laps de temps le plus critique lorsque survient un événement touchant les liquidités. Afin de gérer le risque lié à des crises d'une plus longue durée, nous actualisons régulièrement nos principales évaluations et nous avons recours à des mesures du risque d'illiquidité structural qui tiennent compte d'un environnement de stress. Les principaux tests ont lieu mensuellement, et les autres tests, trimestriels. La fréquence des tests dépend de la probabilité et des répercussions des scénarios. Après avoir examiné les résultats, l'équipe modifie parfois le plan d'urgence relatif aux liquidités et les autres pratiques de gestion du risque d'illiquidité et de financement, de même que les plafonds.

Nos actifs liquides se composent principalement d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides auxquels des cotes élevées ont été attribuées, et ils comprennent des portefeuilles distincts (libellés en dollars canadiens et en dollars américains) d'actifs liquides en cas d'urgence afin de composer avec les risques d'illiquidité possibles (notamment la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, qui ont été estimés à l'aide de modèles que nous avons élaborés ou à l'aide d'analyses de scénarios et d'évaluations des facteurs de stress que nous effectuons périodiquement. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs et à des critères d'admissibilité stricts, de manière à garantir un accès immédiat à des liquidités en cas d'urgence, y compris des critères d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales.

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration est responsable de la supervision de notre cadre de gestion des liquidités et du financement, lequel est établi et mis en œuvre par la haute direction. Nous surveillons et gérons notre position de liquidité sur une base consolidée et, en ce qui concerne les principales unités fonctionnelles, nous tenons compte des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction applicable. Ce processus consiste notamment à analyser notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein des succursales et des filiales, et à convertir les fonds en devises. Le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif supervisent la gestion des liquidités et les politiques y ayant trait et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux principaux plafonds et aux principales lignes de conduite établis. Le Conseil d'administration est périodiquement avisé de notre position de liquidité actuelle et prospective.

Politiques

Nos principales politiques en matière de liquidités et de financement servent à définir les paramètres de tolérance aux risques. Elles habitent les comités de la haute direction ou la Trésorerie générale à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des activités et des produits donnés qui régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information.

Pouvoirs et limites

Les plafonds relatifs à nos positions en matière de risque d'illiquidité structural sont approuvés au moins une fois l'an et font l'objet de contrôles hebdomadaires, mensuels ou trimestriels. Les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets sont approuvés au moins une fois l'an. Selon l'importance de chaque entité publiante, les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets font l'objet d'un contrôle quotidien ou hebdomadaire concernant les principales devises, les succursales, les filiales et les secteurs géographiques. Toutes les dérogations possibles aux plafonds établis sont immédiatement signalées à la Trésorerie générale, qui fournit ou obtient les approbations requises après avoir examiné les mesures correctrices proposées.

La Trésorerie générale, de concert avec la Gestion des risques du Groupe et les secteurs d'exploitation, effectue un examen périodique du traitement prescrit des flux de trésorerie dans des conditions diverses, afin de confirmer sa pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds. Ce processus permet de nous assurer qu'un lien étroit est maintenu entre la gestion du risque d'illiquidité et de financement et celle du risque d'illiquidité sur le marché et du risque de crédit, et que la Gestion des risques du Groupe approuve les lignes de crédit entre entités. Par suite de l'expérience que nous avons tirée de la volatilité des marchés au cours des deux dernières années, nous avons modifié notre traitement des liquidités touchant certaines catégories d'actifs, de manière qu'il reflète notre point de vue selon lequel la liquidité des marchés visant ces produits demeurera sporadique pendant un certain temps. Le cas échéant, nous avons réduit les plafonds de manière à tenir compte des résultats découlant des évaluations des facteurs de risque que nous avons modifiés.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise sur laquelle repose notre position de liquidité structurale. Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées pour ce qui est de la provenance géographique, des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et de l'échéance. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller constamment les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt à plus long terme au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Australie et au Japon. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs, car la diversification se traduit par une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier et elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Le maintien de cotes de crédit concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Cotes de crédit

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien de cotes de crédit concurrentielles, qui sont en grande partie déterminées en fonction de la qualité de nos résultats, de l'adéquation de notre capital et de l'efficacité de nos programmes de gestion des risques. Il n'existe aucune certitude que nos cotes de crédit et les perspectives de cote qui nous sont attribuées par des agences de notation ne seront pas révisées à la baisse, ni que ces agences de notation ne publieront pas des commentaires défavorables à notre sujet, ce qui pourrait possiblement avoir une incidence négative sur notre capacité de financement et sur notre accès aux marchés financiers. Une révision à la baisse de nos cotes de crédit pourrait aussi influencer sur notre capacité à effectuer des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture dans le cours normal des activités et sur les coûts liés à ces opérations, et pourrait faire en sorte que nous devions fournir des garanties additionnelles aux termes de certains contrats. Toutefois, en nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes.

Le tableau suivant présente nos principales cotes de crédit au 31 décembre 2009. Toutes nos cotes de crédit demeurent au nombre des cotes les plus élevées attribuées à une banque canadienne par les agences de notation et elles étayent notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti de façon concurrentielle.

Cotes de crédit*

Tableau 52

Au 31 décembre 2009 (1)	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Perspective
Moody's Investors Service (Moody's)	P-1	Aaa	négative
Standard & Poor's (S&P)	A-1+	AA-	stable
Fitch Ratings (Fitch)	F1+	AA	stable
DBRS	R-1 (élevé)	AA	stable

* Ce tableau fait partie intégrante des états financiers consolidés de l'exercice 2009.

(1) Les cotes de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les cotes de crédit peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.

Profil des dépôts

Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds fiables. Certains groupes de clients commerciaux et institutionnels maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces clients représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans les conditions les plus imaginables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Nos dépôts de base, qui tiennent compte de nos estimations statistiques des tranches très stables du total des soldes relationnels, des soldes des dépôts des particuliers et des dépôts des clients commerciaux et institutionnels (dépôts à vue, dépôts à préavis et dépôts à terme fixe), ainsi que des fonds de gros venant à échéance dans plus de un an, ont augmenté d'environ 6 % au cours de l'exercice et représentaient 63 % du total de nos dépôts.

Sources de financement à terme*

Tableau 53

(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Encours du financement à long terme	58 831 \$	70 906 \$	51 540 \$
Total des titres adossés à des créances hypothécaires vendus	28 815	15 196	14 239
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	1 916	2 159	2 405
Créances sur cartes de crédit financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation	2 913	3 163	2 759

* Ce tableau fait partie intégrante des états financiers consolidés de l'exercice 2009.

Au cours de l'exercice 2009, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant de façon sélective, dans diverses devises et sur divers marchés, des billets de dépôts de premier rang totalisant, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, 5,5 milliards de dollars. Cependant, le total du financement à long terme en cours a diminué de 12,1 milliards de dollars, car nous avons davantage eu recours à des opérations de titrisation. Les titres d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit, qui entraînerait un remboursement anticipé, constituent une très petite tranche du total de l'encours de notre dette.

Autres sources de liquidités et de financement

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires résidentielles, à des créances hypothécaires commerciales et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs.

Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Le total de l'encours de nos titres adossés à des créances hypothécaires vendus a augmenté de 13 619 millions de dollars sur douze mois. Nos créances sur cartes de crédit, financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation, ont diminué de 250 millions de dollars sur douze mois. Se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan et à la note 5 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements.

Incidence des faits nouveaux touchant les marchés mondiaux sur la gestion des liquidités

Malgré les conditions difficiles qui ont sévi sur les marchés financiers pendant une bonne partie des deux dernières années, nous sommes d'avis que notre position de liquidité et de financement demeure appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie. Les initiatives mises en œuvre dans le secteur public au cours de cette période ont contribué à l'amélioration graduelle des conditions sur les marchés mondiaux et fait en sorte que le système financier soit moins vulnérable. Bien que nous ayons continué de profiter d'un financement de gros plutôt favorable au chapitre de l'accès et des prix au cours de l'exercice, nous avons participé de façon sélective à certains programmes de crédit offerts par les gouvernements et les banques centrales afin de compléter nos sources de financement en place. Les enchères de titres adossés à des créances hypothécaires annoncées par le gouvernement du Canada en octobre 2008 nous ont aidés à renforcer notre position de liquidité en 2009 en nous fournissant un autre canal pour les prêts hypothécaires résidentiels titrisés au cours d'une période où les marchés du financement à terme étaient aux prises avec une importante réduction des liquidités. Nous avons renforcé davantage notre position de liquidité au cours de l'exercice en faisant preuve d'un plus grand dynamisme aux fins de l'obtention de dépôts de base, de la réduction des exigences en matière de garanties et de l'émission de capital. Plus récemment, une reprise générale s'est produite sur le marché du financement à terme bancaire garanti par des organismes non gouvernementaux, car nous avons assisté à une importante compression des écarts de taux liés aux divers niveaux de qualité du crédit. Les écarts liés aux nouvelles émissions de titres d'emprunt à terme de premier rang au Canada ont atteint leur plus bas niveau depuis la fin de 2007, ce qui nous donne

d'autres occasions, le cas échéant, de renforcer davantage notre position de liquidité. Nous ne nous attendons pas à d'importantes répercussions par suite de la réduction ou de l'annulation des programmes de financement ou de liquidité du secteur public.

Nous avons maintenu une position de liquidité et de financement qui demeure selon nous appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie, et les risques d'illiquidité et de financement demeurent très compatibles avec notre goût du risque. Sauf en ce qui concerne les préoccupations liées à la viabilité de la reprise économique et les répercussions connexes en ce qui a trait à la résilience des marchés des capitaux, il n'existe aucune autre tendance ou demande connues ni aucun autre engagement ou événement connus susceptibles de faire en sorte que cette position change considérablement.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de niveaux de risque d'illiquidité et de financement n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2008. Toutefois, certaines limites et stratégies ont été révisées compte tenu des conditions du marché.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des engagements à l'égard des paiements minimaux futurs ayant une incidence sur nos liquidités. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens) (1)	2009				Total	2008	2007
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		Total	Total
Financement à long terme non garanti	33 684 \$	24 057 \$	9 595 \$	2 436 \$	69 772 \$	58 615 \$	49 131 \$
Obligations couvertes	204	–	3 407	2 129	5 740	5 248	–
Débitures subordonnées	103	–	–	6 461	6 564	8 258	6 343
Obligations décollant de contrats (2)	566	926	668	1 202	3 362	3 196	3 161
	34 557 \$	24 983 \$	13 670 \$	12 228 \$	85 438 \$	75 317 \$	58 635 \$

* Ce tableau fait partie intégrante des états financiers consolidés de l'exercice 2009.

(1) Les montants présentés ci-dessus excluent les intérêts courus, à l'exception des montants présentés dans la colonne Moins de 1 an.

(2) Presque tous les engagements contractuels sont en cours.

Aperçu d'autres risques

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement d'ordre réglementaire, juridique ou opérationnel. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'organisation.

Nous appliquons les principes suivants à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons.
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi à tous les membres du Conseil d'administration.

Code de déontologie

Nos valeurs et notre Code de déontologie soutiennent la gestion du risque lié à notre réputation et favorisent notre culture au chapitre de la déontologie. La sensibilisation de nos employés et de nos administrateurs aux comportements qui protègent notre réputation et à ceux qui y nuisent repose sur notre Code de déontologie.

Contrôle du risque

Nous avons élaboré des politiques et des procédures qui nous aident à gérer le risque lié à la réputation dans toute l'organisation. Les politiques stipulent des exigences exhaustives aux fins de l'établissement et de

l'évaluation des risques liés à la réputation, y compris des contrôles et procédures aux fins du contrôle préalable s'inscrivant dans le cadre du programme « Bien connaître son client », des exigences liées à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, des exigences concernant l'indépendance des vérificateurs, les normes en matière de recherche et le signalement de situations douteuses, ainsi que des exigences liées à la gestion des conflits d'intérêts.

Bien que notre Code de déontologie et nos politiques nous aident à prévenir les risques liés à la réputation, nous savons que des situations susceptibles de ternir notre réputation pourraient quand même se produire. Afin d'atténuer les risques liés à la réputation possibles découlant de ces situations, nous avons mis en œuvre des protocoles détaillés et rigoureux aux fins de la communication ascendante, de la présentation de l'information et de la résolution des problèmes.

Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique

Le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique correspond au risque que des facteurs défavorables influent sur les activités commerciales, les résultats ou le capital, les relations avec les organismes de réglementation ou la réputation, par suite d'un manquement, ou de l'incapacité à s'adapter, à la réglementation, aux lois, aux codes d'activité économique, aux attentes des organismes de réglementation ou aux normes déontologiques.

La Gestion globale de la conformité a élaboré un Cadre réglementaire de gestion générale de la conformité (CRGGC) qui s'aligne sur les directives du BSIF et des autres organismes de réglementation. Ce cadre vise à promouvoir la gestion proactive du risque lié à la conformité et à l'environnement réglementaire. Il s'applique à tous nos secteurs d'exploitation et à toutes nos activités, à nos entités juridiques et à nos employés à l'échelle mondiale, et il confirme les obligations de rendre

compte de tous les employés, de manière à assurer le maintien de programmes rigoureux et efficaces de gestion du risque lié à l'environnement réglementaire et des contrôles de la conformité. Le CRGGC comporte cinq éléments aux fins de la gestion du risque lié à l'environnement réglementaire. Le premier élément enclenche le processus en établissant la nature de nos activités commerciales et de nos opérations. Le deuxième élément nous permet d'élaborer des programmes de conformité qui satisfont le plus efficacement possible aux exigences réglementaires. Les troisième et quatrième éléments ont trait à l'établissement et à la mise en œuvre de contrôles précis, de même qu'au suivi et à la surveillance de l'efficacité de ces contrôles. Grâce à cette démarche, tous nos programmes de conformité peuvent reposer sur un point de vue global applicable à l'entreprise dans son ensemble. Le cinquième élément permet d'assurer la communication ascendante et la résolution des problèmes au moment opportun, de même que la clarté et la transparence de l'information communiquée. Cette étape cruciale permet aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration de s'acquitter avec efficacité de leurs responsabilités au chapitre de la gestion et de la surveillance.

Mesure du risque

Le processus d'établissement et d'évaluation du risque lié à l'environnement réglementaire comprend des activités officielles d'évaluation des risques dans toute l'organisation, tant au chapitre des activités et de l'exploitation que de l'entreprise dans son ensemble. Pour mesurer le risque, nous évaluons l'incidence des changements d'ordre réglementaire et organisationnel, du lancement de nouveaux produits et services, ainsi que de l'acquisition ou de la création de nouveaux secteurs d'activité. Nous évaluons également l'efficacité des contrôles établis afin d'assurer la conformité aux exigences et aux attentes des organismes de réglementation. Bien que le recours à des paramètres pour évaluer les questions de conformité soit relativement nouveau et qu'il existe peu de méthodes ayant fait leurs preuves pour déterminer les principaux indicateurs, nous sommes en voie de mettre au point et d'élaborer de nouvelles mesures qualitatives et quantitatives. Entre-temps, nous utilisons les mesures dont nous disposons afin de déterminer les questions et les tendances.

Contrôle du risque

Notre culture au chapitre de la déontologie et de la conformité est bien établie et elle s'appuie sur notre Code de déontologie. Nous revoyons et mettons à jour le Code de déontologie régulièrement, de manière qu'il continue de répondre aux attentes des organismes de réglementation et des autres parties prenantes. Tous nos employés doivent réaffirmer leur compréhension du Code et leur engagement envers ce dernier au moins tous les deux ans, et les employés occupant certains postes clés, notamment la haute direction et les employés responsables de la surveillance des finances doivent faire de même tous les ans.

Nous fournissons à tous les employés un programme d'apprentissage électronique et individuel concernant le Code de déontologie ainsi que la conformité aux règles sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Les employés concernés bénéficient également d'une formation visant d'autres questions concernant la conformité et le risque lié à l'environnement réglementaire. Cette formation leur est fournie à l'aide d'outils de formation électroniques et de la documentation de travail (dans le cadre de la formation régulière des employés), de programmes d'orientation des nouveaux employés et dans le cadre de programmes d'apprentissage électronique, individuels ou diffusés sur le Web offerts périodiquement.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte financière susceptible de se produire lorsque les paiements réels aux termes d'une police d'assurance ou d'un traité de réassurance diffèrent des prévisions (p. ex., le nombre, le montant et l'échéancier). Le risque d'assurance est lié principalement aux résultats techniques défavorables au chapitre de la mortalité, de la morbidité, de la longévité, de la fréquence et de la gravité des sinistres, du comportement des titulaires de polices et des charges. Toutes nos activités d'assurance, qui se composent des activités d'assurances vie, maladie, crédit, habitation, automobile et voyage et de nos activités de réassurance, donnent lieu à un risque d'assurance. Le risque d'assurance se compose des risques secondaires suivants :

- Le risque lié aux sinistres constitue le risque que la gravité, la fréquence ou la survenance des sinistres diffèrent des hypothèses utilisées aux fins de l'établissement des primes ou des réserves. Ce risque peut résulter : i) d'une estimation inappropriée des sinistres prévus par rapport aux sinistres réels; ii) du fait que les critères utilisés aux fins de la tarification du risque ne concordent pas avec

les estimations concernant le montant, la fréquence et la survenance des sinistres. Les composantes du risque lié aux sinistres comprennent le risque de mortalité, le risque de longévité, le risque de morbidité, le risque lié aux assurances habitation et automobile et le risque lié à l'assurance voyage.

- Le risque lié au comportement des titulaires de polices constitue le risque que le comportement réel des titulaires de polices à l'égard des paiements de primes, des retraits ou avances sur polices, des polices tombées en déchéance, des rachats et de l'exercice d'autres options aux termes des polices diffère du comportement hypothétique utilisé aux fins de l'établissement des primes ou des réserves.
- Le risque lié aux charges constitue le risque que les charges au titre de l'acquisition ou de la gestion de polices, ou celles au titre du traitement des sinistres, excèdent les coûts hypothétiques utilisés aux fins de l'établissement des primes.

Mesure du risque

Nous évaluons le risque d'assurance régulièrement pour nous assurer que notre profil de risque fait l'objet d'une supervision adéquate, que des informations à son sujet sont communiquées et qu'il s'aligne sur les hypothèses concernant nos activités. Nous utilisons ces mesures du risque aux fins de la quantification du capital économique et de l'évaluation des provisions techniques et de manière à nous conformer aux obligations de déclaration. La Gestion des risques du Groupe – Assurance gère ce processus au moyen de modèles.

Les modèles utilisés aux fins de la mesure du risque font l'objet d'un processus d'examen et de communication rigoureux et systématique, conformément à notre politique en matière de gestion des risques liés aux modèles. Les éléments clés de cette politique incluent le maintien de documents appropriés concernant les modèles, un processus d'approbation visant à assurer la répartition appropriée des responsabilités, des examens indépendants et périodiques des modèles et un processus de responsabilisation et de surveillance bien défini.

Contrôle du risque

Les politiques et les procédures qui étayent la gestion du risque d'assurance énoncent les stratégies que nous utilisons pour déterminer les risques d'assurance, pour les classer par ordre de priorité et pour les gérer. Les politiques en matière de risque d'assurance établissent les attentes et les paramètres en fonction desquels nous pouvons exercer nos activités d'assurance, elles communiquent notre tolérance au risque et elles assurent la responsabilisation au moyen de l'établissement de rôles et de responsabilités précis.

Pouvoirs et limites

Le Conseil d'administration établit les pouvoirs d'approbation des risques et les limites de risque et il les délègue aux cadres dirigeants des unités fonctionnelles, de manière à orienter les activités d'assurance. Ces pouvoirs et limites délégués permettent d'assurer que notre portefeuille d'assurance est bien diversifié et qu'il est conforme au goût du risque approuvé par le Conseil d'administration.

Surveillance et approbation des risques

La Gestion des risques du Groupe – Assurance assure une surveillance indépendante de nos activités d'assurance, notamment l'élaboration des produits, l'établissement des primes et la gestion du processus de tarification et des sinistres. Elle approuve également les pouvoirs relatifs aux activités qui excèdent les pouvoirs et limites des unités fonctionnelles, ainsi que les pouvoirs relatifs à certaines activités qui présentent un risque important.

Atténuation des risques

Les principaux éléments auxquels nous avons recours pour cerner, évaluer et gérer les risques d'assurance incluent un processus d'examen et d'approbation des risques aux fins de l'élaboration des produits et de l'établissement des primes, ainsi que le recours à des lignes de conduite et pratiques efficaces aux fins de la gestion du processus de tarification et des sinistres; les opérations de réassurance, dans le cadre desquelles nous transférons les risques d'assurance à des sociétés d'assurances indépendantes, nous permettent également de diversifier nos risques d'assurance, de limiter les risques importants auxquels nous sommes exposés et de disposer de capacités supplémentaires aux fins de la croissance future de nos activités.

Provisions techniques

Les provisions techniques tiennent compte de provisions précises pour détérioration des résultats afin d'assurer leur caractère adéquat et elles font l'objet d'un processus de validation indépendant.

Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux n'entraîne une perte de valeur financière ou opérationnelle ou une atteinte à notre réputation. Il découle de nos activités commerciales et de nos activités d'exploitation. Par exemple, les questions d'ordre environnemental liées à l'achat et à la vente, par nos clients, de propriétés contaminées ou au développement de projets à grande échelle, pourraient faire en sorte que nous soyons exposés au risque de crédit et au risque lié à la réputation. Nous pourrions être obligés de composer avec le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement juridique lorsque des questions d'ordre environnemental surviennent dans nos succursales, nos bureaux ou nos centres de traitement des données.

Le Groupe des affaires environnementales (GAE) établit les exigences prescrites dans nos politiques à l'échelle de l'entreprise, aux fins de la mise en évidence, de l'évaluation, du contrôle, de la surveillance et de la présentation du risque environnemental. La haute direction et le comité de la gouvernance et des affaires publiques sont responsables de la surveillance. Les secteurs d'exploitation et les Services de soutien généraux doivent pour leur part incorporer dans leurs activités les exigences et contrôles liés à la gestion du risque environnemental. Le GAE fournit également des services-conseils et des services de soutien aux secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion de risques environnementaux précis dans le cadre des opérations commerciales.

Mesure du risque

L'importance des risques environnementaux liés aux activités commerciales dépend de plusieurs facteurs, notamment le secteur d'activité, le type et l'envergure de l'opération, la capacité de l'emprunteur à gérer les questions environnementales et la question de savoir si les biens immeubles sont donnés en garantie. Certains risques environnementaux, notamment les coûts relatifs à la décontamination environnementale de propriétés utilisées pour garantir les prêts, peuvent aisément être quantifiés, tandis que les autres, y compris les risques liés aux effets physiques des changements climatiques ou de la rareté de l'eau pour un secteur donné, sont évalués sur une base qualitative.

Contrôle du risque

Afin de gérer le risque environnemental, nous maintenons un système de gestion qui se fonde sur les exigences prescrites dans nos politiques, sur des stratégies de gestion et d'atténuation des risques et sur la présentation d'information.

Notre Politique en matière d'environnement exprime clairement le caractère primordial de notre engagement envers l'environnement. Nous appliquons des politiques de gestion du risque de crédit lié à l'environnement, y compris des politiques et des lignes directrices propres aux secteurs d'activité et à nos secteurs d'exploitation. Nous avons une politique distincte, intitulée « Évaluation sociale et environnementale aux fins de financement de projets », pour refléter notre adhésion aux Principes d'Équateur.

Les principales composantes du processus de gestion et d'atténuation des risques sont les suivantes :

- nous surveillons les lois et règlements pertinents ainsi que les autres exigences auxquels RBC se conforme;
- nous assurons un suivi des pertes sur prêts découlant de questions environnementales;
- nous donnons aux employés une formation sur la détermination et la gestion des risques environnementaux;
- nous évaluons notre rendement et le comparons à nos objectifs, ce qui nous permet de cerner les points que nous pouvons améliorer;
- nous nous assurons périodiquement que nos politiques et processus de gestion du risque environnemental sont mis en œuvre de la façon envisagée.

Nous fournissons annuellement, ou plus souvent selon les besoins, des informations sur les activités de gestion du risque environnemental ainsi que sur les questions et les tendances liées à ces risques à la haute direction et au comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration.

Le GAE communique régulièrement des informations sur les questions liées à la gestion du risque environnemental aux parties prenantes internes et externes. Nous fournissons annuellement des informations exhaustives sur la gestion du risque environnemental dans le Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et la Déclaration de responsabilité publique.

Outre les risques décrits aux rubriques Gestion du risque, du capital et des liquidités et Aperçu d'autres risques, maints autres facteurs de risque pourraient faire en sorte que nos résultats diffèrent sensiblement de nos plans, de nos objectifs et de nos estimations. Les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant nos objectifs à moyen terme, notre vision et nos objectifs stratégiques, les perspectives économiques et les perspectives du marché pour 2010, pour les économies canadienne, américaine et internationale, les perspectives et priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation et présentées à la rubrique Gestion des liquidités et du financement. Ces déclarations sont présentées afin d'aider nos détenteurs de titres et analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourraient ne pas être appropriées à d'autres fins. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont un grand nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'illiquidité et de financement et d'autres risques susmentionnés et ceux expliqués en détail ci-après.

Conjoncture économique générale au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où nous exerçons nos activités

La conjoncture, le manque de liquidités sur certains marchés, le niveau d'activité et la volatilité sur les marchés financiers, ainsi que la stabilité de divers marchés des capitaux, pourraient avoir une incidence importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Les taux d'intérêt, les taux de change et les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, de même que les habitudes d'emprunt et de remboursement des consommateurs, les investissements des entreprises, les dépenses publiques et l'inflation ont aussi des répercussions sur le contexte commercial et l'environnement économique d'une région géographique donnée et, finalement, sur notre volume d'activité dans cette région et sur les revenus que nous en tirons. Par exemple, plusieurs pays vivent actuellement une récession, qui entraîne une hausse du chômage ainsi qu'une baisse du revenu familial, du bénéfice des sociétés, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, ce qui pourrait faire en sorte que la demande concernant nos prêts et autres produits et services fléchisse. Cette conjoncture de récession a donné lieu à une augmentation importante de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en raison de la hausse des pertes sur créances, dont le montant pourrait être important, entraînant par le fait même une diminution du bénéfice. De même, un ralentissement plus prononcé dans un marché précis des actions ou des titres de créance pourrait entraîner une baisse additionnelle des nouvelles émissions, des activités de négociation des investisseurs, ou des biens sous gestion et des biens administrés, qui se traduirait par un recul des honoraires, des commissions et autres revenus.

Modification des normes comptables et conventions comptables et estimations

De temps à autre, le Conseil des normes comptables (CNC) modifie les normes de comptabilisation et de publication de l'information financière qui guident la préparation de nos états financiers. Il est difficile de prévoir ces modifications qui peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Dans certains cas, nous devons appliquer une nouvelle norme ou une norme révisée de manière rétroactive, ce qui nous oblige à retraiter les états financiers des périodes précédentes.

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons servent à déterminer la façon dont nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation, et leur application exige que la direction établisse des estimations, y compris des estimations de la dotation aux provisions, des provisions et des évaluations, ou se fonde sur des hypothèses touchant des questions de par leur nature incertaines. Ces estimations et ces hypothèses pourraient nécessiter des changements susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière. Les principales conventions comptables sont décrites à la note 1 des Notes complémentaires.

Comme il est expliqué en détail dans la rubrique Conventions comptables critiques et estimations, nous avons relevé huit conventions comptables « critiques » qui s'appliquent à la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, car : i) la direction

est tenue d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines; ii) il est probable que des montants considérablement différents soient présentés selon des hypothèses ou des estimations différentes.

Nous sommes tenus d'adopter les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011. L'adoption des IFRS pourrait avoir une incidence sur : i) nos conventions comptables actuelles; ii) notre capital et nos ratios de capital en raison des différences importantes entre les IFRS et les PCGR du Canada en vigueur en ce qui a trait à la constatation et à l'évaluation, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Politiques gouvernementales, fiscales, monétaires et autres

Les politiques fiscales, monétaires et autres adoptées par la Banque du Canada et divers autres organismes de réglementation canadiens, par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et par d'autres organismes de réglementation aux États-Unis, ou par les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. Par ailleurs, de telles politiques peuvent avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de défaut de paiement de ces clients ou contreparties.

Niveau de concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés des services aux particuliers et aux entreprises dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques de nos produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. Les avantages accordés à nos concurrents américains et internationaux en vertu de lois et de règles édictées par leur gouvernement en réaction à la conjoncture pourraient continuer d'avoir une incidence sur notre capacité de livrer concurrence. D'autres établissements de services financiers, comme des compagnies d'assurance, ainsi que les entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Une telle concurrence pourrait aussi entraîner une réduction des intérêts créditeurs nets et des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Modifications des lois et des règlements

Des lois et des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients et des investisseurs, ainsi que l'intérêt public. Des modifications des lois, notamment des lois fiscales, ainsi que des règlements ou des politiques de réglementation, y compris les changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. Par ailleurs, notre non-respect des lois, des règlements ou des politiques de réglementation applicables pourrait entraîner des pénalités et des sanctions financières imposées par les organismes de réglementation qui seraient susceptibles de ternir notre réputation ou d'avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Jugements d'ordre juridique ou réglementaire et procédures judiciaires

Nous prenons des mesures que nous jugeons raisonnables afin d'assurer notre conformité avec les lois, règlements et politiques de réglementation des territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, mais rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais, injonctions, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice.

Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités. Nous exerçons nos activités dans un environnement de plus en plus réglementé et litigieux, lequel pourrait éventuellement faire en sorte que nous soyons exposés à des passifs et à d'autres coûts dont il pourrait être difficile d'estimer le montant. Le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers vérifiés ou d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou s'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Mise en œuvre de notre stratégie

Notre capacité à réaliser nos objectifs et à mettre en œuvre notre stratégie a une influence sur notre performance financière. S'il nous est impossible de mettre en œuvre avec succès les stratégies choisies ou les plans et décisions connexes, si nous faisons des choix stratégiques inappropriés ou si nous apportons des modifications à nos objectifs stratégiques, cela pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Acquisitions et coentreprises

Nous examinons régulièrement les occasions d'acquisitions stratégiques ou de coentreprises au sein de nos secteurs d'exploitation, mais rien ne garantit que nous recevrons l'approbation requise des autorités de réglementation ou des actionnaires, ou que nous pourrions continuer de procéder à des acquisitions ou de former des coentreprises selon des modalités qui satisfont à nos critères d'investissement. Par ailleurs, il n'existe aucune certitude que nos objectifs financiers stratégiques ou les réductions de coûts prévues se concrétiseront par suite des acquisitions ou de la formation de coentreprises. Notre rendement dépend de notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et les coentreprises, à conserver la clientèle et les employés clés des sociétés acquises et des coentreprises, et rien ne garantit que nous serons toujours en mesure d'y parvenir.

Élargissement et intégration de nos réseaux de distribution

Nous examinons régulièrement des occasions d'élargir nos réseaux de distribution, au moyen d'acquisitions ou de croissance interne, notamment par l'ajout de nouveaux bureaux de vente d'assurance, comptes d'épargne en ligne, guichets automatiques et succursales dans des marchés réceptifs à forte croissance au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure d'élargir ces réseaux de distribution ou de les intégrer efficacement, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, la mise au point réussie, au moment opportun, de nouveaux produits et services, notre capacité à effectuer plus de ventes croisées à nos clients, les changements technologiques et la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composants de l'infrastructure, le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et nos affiliés en ce qui a trait à la gestion d'informations confidentielles, la fraude perpétrée par des tiers à l'interne ou à l'externe, l'incidence possible, sur nos activités, d'une épidémie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne de l'infrastructure publique, notamment les transports, la communication, les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de conflits internationaux et d'autres questions politiques, y compris celles liées à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse précédente des facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur nos résultats. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs propres à l'industrie et à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. À moins que la loi ne l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Total du portefeuille de titres disponibles à la vente de RBC

Au 31 octobre 2009, tous les titres disponibles à la vente comportant des pertes non réalisées ont fait l'objet d'une évaluation visant à déterminer s'ils avaient subi une perte de valeur durable. Les instruments de créance pour lesquels la direction a jugé que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts était improbable ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur. Dans le cas des titres de participation pour lesquels la direction a jugé improbable le recouvrement de la juste valeur de ces titres avant qu'ils ne soient cédés ou pour lesquels des pertes sont non réalisées

pendant une période prolongée, ces titres ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur. La direction a déterminé que les pertes non réalisées sur les titres restants étaient de nature temporaire et elle conservera les titres restants jusqu'au recouvrement de leur valeur, ce qui pourrait survenir à l'échéance. Pour de plus amples renseignements sur l'évaluation des pertes de valeur durables, veuillez vous reporter à la note 3 des Notes complémentaires.

Total du portefeuille de titres disponibles à la vente de RBC

Tableau 55

(en millions de dollars canadiens)	2009				2008			
	Coût après amortissement	Juste valeur	Gains nets (pertes nettes) non réalisés	Gains nets (pertes nettes) comptabilisés dans les résultats	Coût après amortissement	Juste valeur	Gains nets (pertes nettes) non réalisés	Gains nets (pertes nettes) comptabilisés dans les résultats
Titres de gouvernements et d'agences	22 166 \$	22 622 \$	456 \$	(17)\$	24 297 \$	24 386 \$	89 \$	7 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 057	1 852	(205)	(173)	4 280	3 550	(730)	(363)
Titres adossés à des actifs	4 516	4 427	(89)	(45)	5 193	4 796	(397)	(25)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	14 718	14 711	(7)	(198)	13 301	12 984	(317)	(162)
Titres de participation	2 437	2 412	(25)	(207)	3 057	2 683	(374)	(88)
Titres de substitut de prêt	256	186	(70)	-	256	227	(29)	(1)
Total (1)	46 150 \$	46 210 \$	60 \$	(640)\$	50 384 \$	48 626 \$	(1 758)\$	(632)\$

(1) Comprend des titres détenus jusqu'à l'échéance de 156 millions de dollars (205 millions en 2008) qui sont groupés avec les titres disponibles à la vente dans le bilan.

Le total du coût après amortissement relatif au portefeuille de titres disponibles à la vente s'est établi à 46,1 milliards de dollars au 31 octobre 2009, en baisse de 4,2 milliards par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à l'incidence de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, ainsi qu'à la vente de certains titres émis par le gouvernement canadien et par des agences américaines, d'actions ordinaires de banques canadiennes et de titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence sur le marché américain. La diminution reflète également le reclassement dans les prêts de certains titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence sur le marché américain au cours de l'exercice, conformément aux modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*. Ce résultat à la baisse a été neutralisé en partie par l'achat de certificats de dépôt auprès d'institutions financières mondiales et de bons du Trésor américain. Pour plus de détails au sujet du reclassement, veuillez vous reporter au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* à la section portant sur le reclassement de titres dans les prêts.

Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé dans les résultats des pertes nettes de 640 millions de dollars, dont une tranche de 485 millions (320 millions après impôts et écritures de compensation) est liée au contexte du marché (se reporter au tableau 59). Ces pertes sont en grande partie imputables aux actions ordinaires de banques canadiennes, aux titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence sur le marché américain et aux titres d'emprunt de sociétés et autres créances. Les pertes nettes d'un montant de 207 millions de dollars sur les titres de participation sont en grande partie imputables à la baisse de valeur prolongée d'actions de banques canadiennes détenues à des fins de couverture économique de certains régimes de rémunération à base d'actions. Les pertes nettes de 198 millions de dollars sur les titres d'emprunt de sociétés et autres créances découlent essentiellement des pertes sur des titres considérés comme ayant subi une perte de valeur, que nous comptons vendre dans le but de gérer efficacement les risques auxquels nous sommes exposés à l'égard de certaines sociétés et de repositionner certains portefeuilles. Les pertes de 173 millions de dollars sur les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence sur le marché américain ont trait à des pertes sur des titres que nous avons vendus ou que nous

prévoyons vendre en vue de réduire notre exposition à certaines années de montage et catégories d'actifs. Les pertes de 632 millions de dollars comptabilisées à l'exercice précédent sont principalement imputables à des pertes de 565 millions découlant de facteurs liés au contexte du marché, y compris la réduction de valeur des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence sur le marché américain et les pertes découlant de la vente d'actions privilégiées des agences américaines Federal National Mortgage Association (Fannie Mae) et Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac).

Au 31 octobre 2009, le portefeuille affichait des gains nets non réalisés de 60 millions de dollars, comparativement à des pertes nettes non réalisées de 1 758 millions à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement une augmentation de la valeur de la plupart des titres adossés à des créances hypothécaires d'agences et non garantis par une agence aux États-Unis, des titres à enchères sur le marché américain et des créances liées à des institutions financières mondiales, en raison du resserrement des écarts de taux et de la baisse des taux d'intérêt.

Les gains nets non réalisés de 456 millions de dollars sur les titres de gouvernements et d'agences sont essentiellement attribuables aux gains sur les titres canadiens, lesquels ont été en partie contrebalancés par des pertes non réalisées liées aux titres à enchères sur le marché américain et aux titres adossés à des créances hypothécaires d'agences aux États-Unis. Les pertes nettes non réalisées sur les titres adossés aux créances hypothécaires totalisant 205 millions de dollars sont beaucoup moins élevées que celles enregistrées à l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse des prix stimulée par l'amélioration des conditions du marché de l'habitation aux États-Unis et des marchés financiers. Le portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires se compose principalement de tranches de premier rang supérieur de titres de catégorie Alt-A et de titres à taux préférentiel américains. La tranche restante du montant net des pertes non réalisées a trait principalement à des titres adossés à des actifs (TAA) et à des titres de substitut de prêts. Les TAA jouissent d'une cote élevée et d'un soutien du crédit important et ont connu des hausses de prix importantes au cours de l'exercice. Les titres de substitut de prêts se composent pour la plupart d'actions privilégiées perpétuelles jouissant de cotes élevées attribuées par des agences de notation canadiennes.

En 2009, nous avons reclassé dans les prêts certains titres de créance disponibles à la vente et détenus à des fins de transaction, conformément aux modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, qui permet le reclassement des titres de créance qui ne sont pas cotés sur un marché actif et que la direction n'a pas l'intention de vendre dans un avenir proche. La juste valeur estimative des titres disponibles à la vente détenus au 31 octobre 2009 qui ne sont pas cotés sur un marché actif s'élève à 11 milliards de dollars. Ces titres comprennent certains titres à enchères, des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence sur le marché américain, des titres de créance de gouvernements et des titres d'emprunt de sociétés. La juste valeur des titres qui ont fait l'objet d'un reclassement dans les prêts, principalement des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence sur le marché américain, s'établissait à 871 millions de dollars au 31 octobre 2009. Ces titres ont été reclassés parce qu'ils ne sont pas cotés sur un marché actif et qu'ils ont subi d'importantes pertes non liées au crédit dans le passé. L'incidence sur le bénéfice net après impôts s'est chiffrée à 64 millions de dollars, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 67 millions pour l'exercice 2009, comme l'illustrent le tableau ci-dessous et le tableau 59. Le reste des titres de créance qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs demeurent classés dans les titres de créance disponibles à la vente, et leur juste valeur surpasse leur valeur comptable; nous prévoyons donc les détenir jusqu'à ce que leur juste valeur égale à nouveau leur valeur comptable.

Reclassement de titres dans les prêts – Incidence sur le bénéfice net **Tableau 56**

(en millions de dollars canadiens)	2009 Augmentation (diminution)		
	Services bancaires internationaux	Services de soutien généraux	Total
Revenu net d'intérêt	(54)\$	(2)\$	(56)\$
Revenus autres que d'intérêt	180	27	207
Total des revenus	126 \$	25 \$	151 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	59	8	67
Bénéfice net avant impôts	67 \$	17 \$	84 \$
Charge d'impôts	19	1	20
Bénéfice net	48 \$	16 \$	64 \$

Les modifications au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* exigent également que les prêts et créances que nous avons l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche soient classés comme détenus à des fins de transaction. Nous avons également classé dans la catégorie Détenus à des fins de transaction des prêts hypothécaires destinés à la vente de 179 millions de dollars qui étaient classés dans les prêts, puisque nous avons l'intention de vendre ces prêts hypothécaires dans un avenir proche. Le reclassement a eu une incidence minimale sur le bénéfice net.

Incidence du contexte du marché

Nous avons continué à subir des pertes liées au contexte du marché en 2009. Ces pertes, dont le rythme de croissance est analogue à celui des pertes enregistrées en 2008, se sont toutefois atténuées par suite de l'amélioration des conditions du marché, principalement au deuxième semestre. Le total des pertes nettes liées au contexte du marché s'est accru de 99 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement les pertes découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction et les pertes au titre des swaps sur défaillance qui servent de couverture économique de notre portefeuille de prêts aux entreprises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des pertes liées au contexte du marché comptabilisées relativement à nos portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction et de titres disponibles à la vente ainsi que par les gains découlant des ajustements des évaluations de crédit à l'égard de certains contrats dérivés. Ces pertes ont entraîné une baisse des revenus de 2,1 milliards de dollars en 2009, principalement au premier semestre de l'exercice, et elles se composent de pertes liées au contexte du marché de 1,4 milliard comptabilisées relativement à nos portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction et de titres

Se reporter à la note 1 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements sur le reclassement et les ajustements transitoires effectués le 1^{er} novembre 2008.

Reclassement de titres dans les prêts – Incidence sur le bilan **Tableau 57**

(en millions de dollars canadiens)	2009 Augmentation (diminution)
Actifs	
Valeurs mobilières	(871)\$
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	1 132
Autres actifs	(79)
	182 \$
Passifs et capitaux propres	
Bénéfices non répartis	130 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu	52
	182 \$

Reclassement de titres dans les prêts – Incidence sur la qualité du crédit **Tableau 58**

(en millions)	2009 Augmentation (diminution)	
	Services bancaires internationaux	Données consolidées
Information sur la qualité du crédit		
Montant brut des prêts douteux	998 \$	1 138 \$
Provision pour pertes sur créances	121	189

	2009		
	Incidence du reclassement		
	Avant le reclassement	Après le reclassement	Augmentation (diminution)
Montant brut des prêts douteux (en millions de dollars canadiens)	4 319 \$	5 457 \$	1 138 \$
Provision pour pertes sur créances	3 113	3 302	189
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	148 p.b.	186 p.b.	38 p.b.
Ratio de la couverture totale (1)	72 %	61 %	(11)%
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	95 p.b.	97 p.b.	2 p.b.

(1) Total de la provision pour pertes sur créances en pourcentage du montant brut des prêts douteux.

disponibles à la vente, et de pertes de 0,7 milliard découlant des variations des écarts de taux, comme l'illustre le tableau 59. Des pertes de 1,1 milliard de dollars ont été portées en réduction du bénéfice net de 2009.

En 2009, les revenus des secteurs Marchés des Capitaux, Services de soutien généraux et Services bancaires internationaux ont été touchés de façon défavorable par des pertes liées au contexte du marché de 1 489 millions de dollars, de 607 millions et de 18 millions, respectivement. La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 67 millions de dollars en raison de l'adoption des modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*. Une tranche de 59 millions de dollars de ce montant a été comptabilisée dans le secteur Services bancaires internationaux et une tranche de 8 millions, dans le secteur Services de soutien généraux. Le bénéfice net des secteurs Marchés des Capitaux, Services de soutien généraux et Services bancaires internationaux a reculé en raison de pertes liées au contexte du marché de 648 millions de dollars, de 431 millions et de 61 millions, respectivement, comptabilisées au cours de l'exercice considéré.

Sommaire de l'incidence du contexte du marché – Tableau 59 gains (pertes)

(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Gains (pertes) sur les portefeuilles touchés			
Titres détenus à des fins de transaction (1)	(889)\$	(2 220)\$	(393)\$
Titres disponibles à la vente (2)	(485)	(565)	–
Incidence sur les revenus	(1 374)\$	(2 785)\$	(393)\$
Écritures de compensation	317	613	131
Économies d'impôts	343	754	89
Total après impôts et écritures de compensation connexes	(714)\$	(1 418)\$	(173)\$
Gains (pertes) liés aux écarts de taux			
Ajustements de l'évaluation du crédit à l'égard de certains dérivés excluant les assureurs spécialisés	46 \$	(118)\$	– \$
Ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction	(586)	533	88
Swaps sur défaillance	(200)	393	–
Incidence sur les revenus	(740)\$	808 \$	88 \$
Écritures de compensation	174	(204)	(20)
Économies d'impôts	190	(227)	(25)
Total après impôts et écritures de compensation connexes	(376)\$	377 \$	43 \$
Pertes sur créances liées aux titres disponibles à la vente reclassés dans les prêts			
Dotation à la provision pour pertes sur créances (2)	(67)	–	–
Économie d'impôts	17	–	–
Total après impôts	(50)\$	– \$	– \$
Total de l'incidence du contexte du marché sur le bénéfice net	(1 140)\$	(1 041)\$	(130)\$

- (1) Prêts à risque sur le marché américain – Des titres garantis par des créances (TGC) liés à des TAA, des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et d'autres gains d'un montant de 23 millions de dollars qui ont été enregistrés pour la période allant du 1^{er} février 2009 au 31 octobre 2009 ont été exclus du tableau ci-dessus. Des pertes de 358 millions de dollars enregistrées au premier trimestre de 2009 sont incluses dans le tableau ci-dessus. Des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sur le marché américain et des contrats de placement garanti (CPG) sur le marché municipal américain ainsi que d'autres titres adossés à des créances hypothécaires sur le marché américain ont été exclus du tableau ci-dessus. Si le tableau tenait compte de ces portefeuilles, des gains de 23 millions de dollars auraient été présentés pour l'ensemble de ces portefeuilles pour l'exercice 2009. Les gains ne sont pas reflétés dans le tableau ci-dessus puisqu'ils ne sont plus considérés comme des gains découlant du contexte du marché, car le risque auquel nous sommes actuellement exposés n'est pas important.
- (2) Conformément aux modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, nous avons reclassé dans les prêts certains titres disponibles à la vente considérés comme ayant subi une perte de valeur qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Par conséquent, des pertes de valeur de 229 millions de dollars portées en résultat net en 2008 relativement à ces titres ont fait l'objet d'une écriture de compensation transitoire le 1^{er} novembre 2008, et une provision pour pertes sur créances de 139 millions a été constituée. Pour de plus amples renseignements, se reporter au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* à la section portant sur le reclassement de titres dans les prêts et à la rubrique Total du portefeuille de titres disponibles à la vente de RBC.

Pertes sur les instruments détenus à des fins de transaction

Nous avons comptabilisé des pertes de 889 millions de dollars sur les instruments détenus à des fins de transaction au cours de l'exercice considéré.

Nous avons constaté une perte de 420 millions de dollars au cours de l'exercice, qui tient à l'augmentation des ajustements de l'évaluation de crédit découlant de la hausse de la juste valeur des swaps sur défaillance conclus avec MBIA Inc., un assureur spécialisé, lesquels représentent la protection de crédit acquise pour couvrir notre exposition au risque de crédit relatif aux tranches de premier rang supérieur liées à nos activités de crédit structuré, la juste valeur des actifs sous-jacents ainsi que d'autres paramètres d'entrée. La protection de crédit fournie par MBIA couvre à la fois des actifs liés aux prêts à risque et aux prêts autres que les prêts à risque.

Nous avons également subi des pertes de 358 millions de dollars, qui sont liées principalement à un portefeuille de négociation du secteur Marchés des Capitaux comprenant des TGC liés à des swaps sur défaut-

lance de sociétés. Nous avons abandonné les activités liées à ce portefeuille et nous avons effectué une série de transactions et d'opérations de transfert d'obligations avec une institution financière tierce notée AA en vue d'atténuer le risque.

Nos solutions d'assurance et de retraite sur les marchés des capitaux aux États-Unis fournissent des contrats à valeur stable liés aux polices d'assurance vie détenues par une banque que les banques souscrivent relativement à un groupe d'employés admissibles. Nous n'exerçons plus d'activités de montage de polices d'assurance vie détenues par une banque. Au 31 octobre 2009, nous avions des pertes de 111 millions de dollars pour l'exercice, dont la quasi-totalité avait trait à un contrat qui faisait l'objet d'un investissement en fonction de stratégies de financement par emprunt et sans emprunt. Ce contrat d'une valeur notionnelle de 2 024 millions de dollars (juste valeur de 987 millions) au 31 octobre 2009 a été restructuré de manière à éliminer les répercussions économiques de la résiliation avant l'échéance d'une police d'assurance vie détenue par une banque, en établissant une date d'échéance et une valeur notionnelle fixes à l'égard des dérivés. Le contrat restructuré permet aussi de réduire l'investissement en fonction de stratégies de financement par emprunt. La juste valeur de notre paiement estimatif à l'échéance en vertu du contrat restructuré s'établit à 250 millions de dollars et elle été comptabilisée comme une perte en 2008 et en 2009. Le reste des contrats à valeur stable liés aux polices d'assurance vie détenues par une banque, d'une valeur notionnelle de 6 276 millions de dollars (juste valeur de 5 855 millions), sont investis en fonction de stratégies de financement sans emprunt qui comprennent principalement des titres adossés à des créances hypothécaires garantis par une agence sur le marché américain ainsi que des titres du gouvernement américain. La valeur notionnelle représente la valeur de placement totale protégée en vertu des contrats à valeur stable et est présentée dans les produits à valeur stable à la note 25 des Notes complémentaires de nos états financiers consolidés. La juste valeur représente l'estimation actuelle des investissements liés aux contrats à valeur stable.

Le secteur Marchés des Capitaux a comptabilisé un gain de 46 millions de dollars au titre des ajustements des évaluations de crédit à l'égard de certains contrats dérivés autres que ceux conclus avec des assureurs spécialisés, lequel reflète la variation de la juste valeur de tous les dérivés attribuable à la qualité du crédit des contreparties prenant part aux opérations sur dérivés. Ces ajustements de l'évaluation de crédit sont calculés à l'aide de modèles internes, et nos méthodes tiennent compte de l'incidence de nos écarts de taux et de ceux des contreparties sur la position actuelle et la position future possible des contreparties prenant part aux opérations sur dérivés en ce qui concerne l'actif et le passif. Les écarts de taux des contreparties se sont resserrés, et notre exposition nette au risque de crédit lié aux contreparties prenant part aux opérations sur dérivés a diminué au cours de l'exercice.

Risques liés à certains instruments financiers auxquels nous sommes exposés

Risques liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain décollant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires

Certaines activités et opérations que nous effectuons nous exposent au risque de crédit lié aux prêts à risque et aux créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A sur le marché américain. Les risques nets liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain représentaient 0,4 % du total de notre actif au 31 octobre 2009, comparativement à 0,5 % à l'exercice précédent.

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 86 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture de 249 millions de dollars liées à MBIA, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux prêts à risque sur le marché américain a diminué de 176 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la mise en œuvre des modifications au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, puisque certains titres à risque du marché américain ont été reclassés dans les prêts, et du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. Relativement à ces risques potentiels, plus de 66 % de nos placements connexes présentaient une cote A ou supérieure, comparativement à 96 % à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2009, les placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain présentant une cote AAA, sur une base nette, représentaient 37 % du total des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain, comparativement à 48 % en 2008. Notre exposition aux prêts à risque aux États-Unis s'établissait à 489 millions de dollars au 31 octobre 2009, ce qui représente 0,07 % du total de l'actif, en hausse de 196 millions par rapport à l'exercice précédent, en grande partie en raison du reclassement susmentionné et du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de

988 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain a diminué de 761 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète le reclassement de certains titres de catégorie Alt-A sur le marché américain dans les prêts et le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. Moins de 50 % de ces titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles ont été émis en 2006 et en 2007. Notre exposition aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain se chiffrait à 1 287 millions de dollars au 31 octobre 2009, ce qui représente 0,20 % du total de l'actif, en hausse de 335 millions par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du reclassement susmentionné et du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Du total de nos placements dans des TGC, des placements de 22 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture de 4 millions liées à MBIA, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque ou aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. Ce montant reflète une baisse de 71 millions de dollars par rapport à 2008, et représente moins de 8 % du montant total net de nos positions non couvertes sur nos placements directs dans les TGC, qui totalisait 300 millions en 2009. La juste valeur des TGC de sociétés, déduction faite des opérations de couverture de 278 millions de dollars au 31 octobre 2009, a diminué de 215 millions par rapport à 2008, ce qui reflète principalement la vente et les pertes liées à certaines positions de même que le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Risques nets liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain découlant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires

Tableau 60

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009			Total
	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	
Juste valeur des titres, compte tenu des opérations de couverture	335 \$	988 \$	26 \$	1 349 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, selon la cote				
AAA	32 \$	116 \$	– \$	
AA	24	86	–	
A	1	44	–	
BBB	–	55	–	
Inférieure à BBB- (1)	29	687	22	
Total	86 \$	988 \$	22 \$	1 096 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, par année de montage				
2003 (ou avant)	19 \$	49 \$	– \$	
2004	8	97	–	
2005	54	351	17	
2006	2	323	5	
2007	3	168	–	
Total	86 \$	988 \$	22 \$	1 096 \$
Coût après amortissement des prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A (prêts entiers)	228 \$	837 \$	– \$	1 065 \$
Coût après amortissement des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A transférés dans les prêts en vertu du chapitre 3855	261 \$	450 \$	– \$	711 \$
Risque total lié aux prêts à risque et de catégorie Alt-A, déduction faite des opérations de couverture	575 \$	2 275 \$	22 \$	2 872 \$
Sensibilité de la juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, aux modifications des hypothèses :				
Augmentation de 100 points de base de l'écart de taux	(4)\$	(23)\$	(1)\$	
Augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	–	(7)	1	
Augmentation de 20 % des taux de défaillance	(2)	(32)	(1)	
Diminution de 25 % des taux de paiement anticipé	(2)	(50)	(1)	

(1) Les risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque auxquels nous sommes exposés dont la cote est inférieure à BBB- représentent le montant net de la position de couverture que nous avons acquise.

Arrangements hors bilan

Pour de plus amples renseignements sur nos arrangements hors bilan, y compris les conduits multicédants, les instruments de placement structurés et les autres entités à détenteurs de droits variables au 31 octobre 2009, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Financement avec endettement

Notre exposition au financement avec endettement au 31 octobre 2009 était minime.

Polices d'assurance souscrites directement et indirectement auprès d'assureurs spécialisés

Outre l'assurance spécialisée décrite précédemment, nous souscrivons directement et indirectement des polices d'assurance auprès d'assureurs spécialisés, lesquelles couvrent les actifs non liés au marché des prêts à risque. Le tableau suivant présente nos polices d'assurance souscrites directement auprès d'assureurs spécialisés.

Polices d'assurance souscrites directement auprès d'assureurs spécialisés	Tableau 61	
	Au 31 octobre 2009	
	Valeur en capital/nominale	Juste valeur
(en millions de dollars canadiens)		
Financial Security Assurance Holdings Ltd. (FSA)	286 \$	26 \$
Syncora Holdings Ltd. (auparavant XL Capital Ltd.)	259	15
AMBAC Financial Group (AMBAC)	108	6
Total	653 \$	47 \$

Au 31 octobre 2009, nous détenions des polices d'assurance totalisant 653 millions de dollars souscrites auprès d'assureurs spécialisés; ces polices couvrent le risque de défaillance par l'émetteur ou la contrepartie relativement aux actifs détenus à des fins de transaction non liés au marché des prêts à risque, qui se composent de TGC ou de titres adossés à des prêts avec flux groupés de sociétés et de swaps de taux. La juste valeur comptabilisée relativement à ces polices d'assurance s'élevait à 47 millions de dollars au 31 octobre 2009.

Nous sommes également exposés à un risque indirect lié aux polices d'assurance souscrites auprès d'assureurs spécialisés, en raison des actifs que nous détenons et des facilités de liquidités que nous fournissons. Les assureurs spécialisés fournissent de l'assurance cautionnement sur les actifs de tiers que nous détenons, tels que les obligations sur le marché municipal américain, les titres à enchères et les CPG, les swaps de taux, les obligations du secteur de l'infrastructure publique et les CPG garantis. Dans de tels cas, nous bénéficions de la protection fournie par ce contrat. La valeur en capital/nominale de ces actifs s'élevait à 1 458 millions de dollars au 31 octobre 2009. La majorité de ces actifs sont détenus dans notre portefeuille de négociation, et les variations de la juste valeur sont reflétées au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation, tandis que la valeur implicite de l'assurance est reflétée dans la juste valeur de l'actif. Nous fournissons par ailleurs des facilités de liquidités de 336 millions de dollars à certains clients au titre de leurs programmes d'émissions d'obligations à l'égard desquels une assurance a été souscrite auprès d'un assureur spécialisé dans le cadre du programme, sur lesquelles une tranche de néant avait été prélevée au 31 octobre 2009.

Informations sur les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

La juste valeur de nos placements directs dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales s'élevait à 398 millions de dollars au 31 octobre 2009.

Mesures du rendement

Ratio de la valeur corporelle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (capital-actions ordinaire de première catégorie)

Nous utilisons le ratio de la valeur corporelle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (capital-actions ordinaire de première catégorie) ainsi que les ratios de capital réglementaire pour évaluer l'adéquation de nos fonds propres liés aux actions ordinaires. Ce ratio est conforme à un test de tension qu'utilise la Réserve fédérale américaine pour déterminer l'adéquation des fonds propres des banques américaines selon divers scénarios défavorables, mais nous effectuons notre calcul de la valeur corporelle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (capital-actions ordinaire de première catégorie) selon l'approche préconisée dans l'accord de Bâle II, pour laquelle une analyse détaillée est fournie à la rubrique Gestion du capital. Nous sommes d'avis que le ratio de la valeur corporelle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (capital-actions ordinaire de première catégorie) constitue une mesure supplémentaire utile de l'adéquation de nos fonds propres. Ce ratio n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

Le tableau suivant illustre le calcul de notre ratio de la valeur corporelle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (capital-actions ordinaire de première catégorie).

Ratio de la valeur corporelle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (capital-actions ordinaire de première catégorie)	Tableau 62	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2009	2008
Capital de première catégorie	31 774 \$	25 031 \$
Déduire : Montant admissible au titre de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales – autres Instruments de capital innovateur de première catégorie (1)	353	357
Actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif (1)	3 991	3 857
	4 811	2 657
Capital-actions ordinaire de première catégorie	22 619 \$	18 160 \$
Actif ajusté en fonction des risques	244 837 \$	278 579 \$
Ratio de la valeur corporelle des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (capital-actions ordinaire de première catégorie)	9,2 %	6,5 %

(1) Déduction faite des actions autodétenues.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement du capital de risque

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de mesures, y compris le bénéfice net, le rendement des capitaux propres

attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, tant sur une base consolidée que par secteur, à titre de mesures du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque par secteur est considérée comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents. Le rendement du capital de risque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières.

Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué, ou capital économique, tient compte du capital de risque attribué nécessaire pour soutenir les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion du capital, et des montants investis dans l'écart d'acquisition et les actifs incorporels (1).

Nous utilisons le rendement du capital de risque pour évaluer le rendement du capital investi nécessaire pour soutenir les risques liés aux activités courantes. Nos calculs du rendement du capital de risque se fondent sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le capital de risque attribué (qui exclut l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ainsi que le capital non attribué).

L'attribution du capital et du capital de risque suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence importante sur l'information sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau suivant présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque.

- (1) Aux fins d'attribution interne et d'évaluation, le total du capital attribué est réputé par la direction être composé des montants nécessaires pour soutenir les risques inhérents aux activités (capital de risque) et des montants liés aux investissements historiques (écart d'acquisition et actifs incorporels). Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, l'écart entre le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et de la moyenne du capital attribué est classé à titre de capital non attribué, lequel est présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque
Tableau 63

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	2009							2008	2007
	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 607 \$	553 \$	486 \$	(1 504)\$	1 706 \$	(223)\$	3 625 \$	4 454 \$	5 404 \$
Moyenne du capital de risque (2)	5 400 \$	1 100 \$	1 150 \$	3 050 \$	7 000 \$	900 \$	18 600 \$	15 050 \$	14 450 \$
Ajouter : Sous-attribution (surattribution) de capital	-	-	-	-	-	600	600	1 900	1 850
Écart d'acquisition et capital incorporel (3)	1 850	2 800	150	4 700	1 100	650	11 250	7 700	5 550
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4)	7 250 \$	3 900 \$	1 300 \$	7 750 \$	8 100 \$	2 150 \$	30 450 \$	24 650 \$	21 850 \$
Ajouter : incidence de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	-	-	-	550	-	-	550	-	-
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustée	7 250 \$	3 900 \$	1 300 \$	8 300 \$	8 100 \$	2 150 \$	31 000 \$	24 650 \$	21 850 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	35,9 %	14,2 %	37,0 %	(19,4)%	21,0 %	n.s.	11,9 %	18,1 %	24,7 %
Ajouter : incidence de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	-	-	-	13,3 %	-	-	3,0 %	-	-
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	35,9 %	14,2 %	37,0 %	(6,1)%	21,0 %	n.s.	14,9 %	18,1 %	24,7 %
Rendement du capital de risque	48,4 %	49,2 %	42,9 %	(49,1)%	24,3 %	n.s.	19,5 %	29,6 %	37,4 %

- (1) Les chiffres ayant trait à la moyenne du capital de risque, à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels ainsi qu'à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque sont fondés sur les soldes réels avant leur arrondissement. Ces montants sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (2) La moyenne du capital de risque comprend le capital de risque lié au risque de crédit, au risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), au risque opérationnel, au risque commercial et au risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi qu'au risque d'assurance. Se reporter à la rubrique Gestion du capital pour plus de détails à ce sujet.
- (3) Les montants se rapportant au secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la moyenne pour les logiciels, par suite du reclassement de certains logiciels dans les actifs incorporels en vertu de l'adoption du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, avec prise d'effet à l'exercice 2009. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Modifications de conventions comptables.
- (4) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué ou de capital économique.
- n.s. : non significatif

Valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque est une mesure de la valeur procurée aux actionnaires et inhérente au bilan du secteur Assurances, compte non tenu de toute valeur associée aux nouveaux contrats futurs. Nous utilisons la variation de la valeur intrinsèque entre les périodes considérées comme une mesure de la valeur créée par le secteur Assurances au cours de l'exercice.

Nous définissons la valeur intrinsèque comme étant la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances plus la valeur des contrats en vigueur (les polices en vigueur). La valeur des contrats en vigueur correspond à la valeur actualisée du bénéfice futur prévu découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée des capitaux servant à maintenir ces contrats en vigueur. Elle est calculée à l'aide de taux d'actualisation conformes à ceux d'autres sociétés d'assurances. Les capitaux requis sont déterminés selon les exigences des pays où nous exerçons nos activités.

Les principaux facteurs qui influent sur la variation de la valeur intrinsèque d'une période à l'autre sont les nouvelles ventes, le rendement des placements, les résultats au chapitre des sinistres et des provisions techniques, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les fluctuations des taux de change et les variations des capitaux propres découlant des transferts de capital.

La valeur intrinsèque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourrait ne pas être comparable directement aux mesures analogues présentées par d'autres sociétés. Étant donné que cette mesure s'applique uniquement à notre secteur Assurances et que des taux d'actualisation servent à calculer la valeur actualisée du bénéfice futur prévu et des capitaux servant à maintenir les contrats en vigueur, il n'y a pas lieu d'effectuer un rapprochement avec l'information présentée dans les états financiers.

Mesures hors PCGR
Mesures ajustées

Les mesures ajustées sont le bénéfice net ajusté, le bénéfice par action ajusté, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté, et le taux d'imposition effectif ajusté. Nous utilisons et présentons des mesures ajustées conformément à notre cadre de gestion. Selon nous, le fait de ne pas tenir compte de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition comptabilisée à l'exercice 2009 constitue une mesure plus représentative des résultats tirés de l'exploitation courante des activités, qui permettra au lecteur de mieux

comprendre le point de vue de la direction en ce qui concerne notre performance. Ces mesures ajustées devraient également accroître la comparabilité de notre performance financière pour l'exercice 2009 par rapport aux exercices précédents. Les mesures ajustées constituent des mesures hors PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

Le tableau suivant illustre le calcul des mesures ajustées.

	2009		2008	
	Montant déclaré	Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	Montant ajusté	Montant déclaré
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action)				
Bénéfice avant impôts	5 526 \$	1 000 \$	6 526 \$	6 005 \$
Charge d'impôts	1 568	–	1 568	1 369
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	3 958 \$	1 000 \$	4 958 \$	4 636 \$
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	100	–	100	81
Bénéfice net	3 858 \$	1 000 \$	4 858 \$	4 555 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(233)	–	(233)	(101)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 625 \$	1 000 \$	4 625 \$	4 454 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 398 675		1 398 675	1 305 706
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,59 \$	0,71 \$	3,31 \$	3,41 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	1 412 126		1 412 126	1 319 744
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,57 \$	0,71 \$	3,28 \$	3,38 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	30 450 \$		31 000 \$	24 650 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	11,9 %		14,9 %	18,1 %
Taux d'imposition effectif	28,4 %		24,0 %	22,8 %

(1) Basé sur les soldes réels avant arrondissement.

Levier d'exploitation défini de 2009

Conformément à notre cadre de gestion, nous utilisons et présentons le levier d'exploitation défini.

Le levier d'exploitation défini représente la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Les revenus sont présentés en fonction de la majoration au montant imposable équivalent et l'incidence des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) consolidées n'est pas prise en compte, car celles-ci n'influent pas de manière importante sur nos résultats. Les résultats des activités d'assurance sont exclus, car certaines variations des revenus peuvent être en grande partie contre-balançées par les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, qui ne sont pas compris dans nos calculs du levier d'exploitation défini. Le levier d'exploitation défini n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des renseignements semblables présentés par d'autres institutions financières.

Le tableau suivant illustre le calcul du levier d'exploitation défini.

Levier d'exploitation défini de 2009		Tableau 65	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2009	2008	Variation
Total des revenus	29 106 \$	21 582 \$	
Ajouter : ajustement lié au montant imposable équivalent	366	410	
Déduire : revenus liés aux entités à détenteurs de droits variables (EDDV)	(22)	(48)	
revenus tirés des activités d'assurance	5 715	2 610	
Total des revenus (ajusté)	23 779 \$	19 430 \$	22,4 %
Frais autres que d'intérêt	14 558 \$	12 351 \$	
Déduire : frais autres que d'intérêt liés aux activités d'assurance	559	576	
Frais autres que d'intérêt (ajusté)	13 999 \$	11 775 \$	18,9 %
Levier d'exploitation défini			3,5 %

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Conventions comptables critiques et estimations

Mise en application des conventions comptables critiques et estimations

Nos principales conventions et estimations comptables sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2009. Certaines de ces conventions, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites conventions, constituent des conventions comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et parce qu'il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon diverses hypothèses. Nos conventions comptables critiques et nos estimations visent la juste valeur des instruments financiers, la perte de valeur durable des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance, les opérations de titrisation, la provision pour pertes sur créances, les entités à détenteurs de droits variables, l'écart d'acquisition et autres actifs incorporels, les régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les impôts sur les bénéfices. Nos conventions comptables critiques et nos estimations ont été examinées et approuvées par notre Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables et estimations.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Juste valeur des instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale, sauf en ce qui a trait à certaines opérations entre apparentés. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé ou désigné comme instrument détenu à des fins de transaction, instrument disponible à la vente, instrument détenu jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. Un instrument financier peut être désigné comme détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, à condition qu'il réponde à certains critères, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont inscrites dans le résultat net, sauf en ce qui concerne les dérivés désignés à titre de couverture efficace des flux de trésorerie ou de couverture du risque de change d'un investissement net dans un établissement étranger autonome; les variations de la juste valeur de ces dérivés sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu. Les actifs financiers disponibles à la vente sont également évalués à la juste valeur, et les gains et pertes non réalisés, y compris les variations des

taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, sauf en ce qui concerne les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués au coût. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 31 octobre 2009, environ 302 milliards de dollars, ou 46 %, de nos actifs financiers et 202 milliards, ou 33 %, de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur (340 milliards, ou 47 %, de nos actifs financiers et 252 milliards, ou 36 %, de nos passifs financiers au 31 octobre 2008).

Le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir*, établit une hiérarchie à trois niveaux aux fins de la présentation de l'information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur, laquelle est essentiellement la même que la hiérarchie établie en vertu des PCGR des États-Unis. Le classement des actifs et des passifs dans la hiérarchie est fondé sur le caractère observable ou non observable des données de la méthode d'évaluation. Les données observables reflètent l'information tirée du marché ou fondée sur le marché obtenue de sources indépendantes, alors que les données non observables reflètent nos estimations sur les données liées au marché. La hiérarchie à trois niveaux pour l'évaluation à la juste valeur qui suit est fondée sur la transparence des données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- Niveau 1 – Les données correspondent à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – Une ou plusieurs données importantes utilisées dans la technique d'évaluation sont inobservables aux fins du calcul de la juste valeur des instruments.

La juste valeur de nos instruments financiers au 31 octobre 2009 est présentée à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.

Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument financier pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance et sans contrainte effectuée entre deux parties consentantes et averties, autre que dans le cadre d'une vente forcée ou d'une liquidation. Ce qui atteste le mieux la juste valeur des instruments, dans un marché actif, est le cours du marché ou le cours vendeur, selon le cas. Si le cours du marché et le cours vendeur ne sont pas disponibles, nous utilisons le cours de clôture de la plus récente opération visant cet instrument, sous réserve des ajustements au titre des liquidités mentionnés ci-dessous. Si un cours du marché n'est pas disponible relativement à un instrument financier donné, nous utilisons le cours du marché d'un instrument financier doté de caractéristiques et de profils de risque semblables ou des modèles d'évaluation internes ou externes fondés sur des facteurs du marché observables pour déterminer la juste valeur.

Un degré de subjectivité minimal est lié au calcul de la juste valeur des instruments financiers qui sont activement négociés, pour lesquels un cours du marché ou des paramètres d'entrée des modèles facilement observables sont disponibles. Toutefois, la direction doit exercer un jugement si un cours du marché ou des paramètres observables ne sont pas disponibles. La direction exerce également un jugement lorsqu'elle détermine quels ajustements de l'évaluation boursière doivent être effectués pour déterminer la juste valeur. Ces ajustements comprennent les ajustements de l'évaluation pour tenir compte des liquidités relatives aux instruments financiers qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif, lorsque nous estimons qu'il est possible que le montant réalisé à la vente sera inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Ils comprennent également les ajustements de l'évaluation qui sont calculés lorsque aucun cours du marché n'est observable en raison du volume insuffisant d'activités boursières ou de l'absence d'activités boursières récentes dans un marché moins actif ou inactif.

La plupart de nos instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction, autres que les dérivés et les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, comportent ou visent des titres de créance et des titres de participation activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles. Étant donné que peu de dérivés et d'instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction au moyen de l'option de la juste valeur sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standards du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement

observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt du G7, les taux de change, ainsi que la volatilité de certains prix et taux. Toutefois, pour évaluer certains dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les défaillances. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction. Lorsque les paramètres d'entrée ne sont pas fondés sur des données observables dans le marché, nous reportons les revenus de négociation initiaux jusqu'à ce que les montants reportés aient été réalisés par suite de la réception ou du versement d'espèces, ou lorsque les paramètres d'entrée sont observables dans le marché. Nous comptabilisons également des ajustements de la juste valeur afin de tenir compte de l'incertitude relative à l'évaluation découlant de l'incertitude caractérisant les risques et les paramètres liés au modèle lorsque nous évaluons des instruments financiers complexes ou des instruments financiers qui sont négociés moins activement. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, comme il est décrit à la section Vue générale des résultats financiers, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon les taux de financement effectifs de RBC au début et à la fin de la période, et comptabilisons aux résultats la variation non réalisée de la valeur actualisée.

Le calcul de la juste valeur lorsque aucun cours du marché n'est disponible et que l'établissement des ajustements de l'évaluation appropriés nécessite l'exercice d'un jugement de la part de la direction se fonde sur des recherches et des analyses quantitatives. Notre groupe de gestion des risques est chargé d'élaborer les méthodes et politiques que nous utilisons à des fins d'évaluation, et ces politiques et méthodes traitent de l'utilisation et du calcul des ajustements de l'évaluation. Ces méthodes font l'objet d'un examen continu, de manière à assurer leur caractère approprié. La surveillance qu'exerce la Gestion des risques du Groupe dans le cadre du processus d'évaluation vise également à s'assurer que tous les modèles d'évaluation financière importants font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, de manière à fournir un point de vue indépendant. De plus amples renseignements sur la sensibilité des instruments financiers utilisés aux fins des activités de négociation et des activités autres que de négociation sont présentés à la rubrique Gestion du risque, du capital et des liquidités.

Contrôles relatifs aux évaluations des instruments financiers

Une infrastructure de contrôle indépendante est essentielle pour s'assurer que les évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont fiables, constantes et effectuées en fonction des valeurs de sortie. Notre infrastructure de contrôle des évaluations prévoit un processus de surveillance par la direction et elle est indépendante des unités fonctionnelles qui négocient des instruments financiers ou effectuent des investissements dans de tels instruments. Les évaluations sont régies par des politiques et des contrôles, y compris des vérifications indépendantes des prix, un examen quotidien des profits et des pertes, et le calcul des ajustements des évaluations concernant des cours du marché ou des paramètres non facilement observables. La mise en œuvre de ces politiques et de ces contrôles incombe à des membres du personnel possédant des compétences et des connaissances appropriées à l'égard des instruments et des marchés sur lesquels nous effectuons des opérations. Ces politiques et contrôles prévoient un examen de toutes nos nouvelles activités, de manière à assurer le respect de normes minimales avant que ces activités soient approuvées.

Parte de valeur durable des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance

Les titres susceptibles de vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance qui présentent des pertes non réalisées sont évalués à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Lorsque la juste valeur de l'un quelconque de ces titres devient inférieure à son coût après amortissement, la direction doit évaluer si la perte de valeur est durable. Aux fins de cette évaluation pour les titres disponibles à la vente, nous tenons compte de plusieurs facteurs, notamment : i) le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût après amortissement et l'importance de cet écart; ii) l'importance de la perte de valeur; iii) la cause de la perte de valeur ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur et iv) notre volonté et notre capacité de conserver le placement assez longtemps pour que survienne la remontée prévue de la juste valeur. La décision de comptabiliser une perte de valeur, le montant de ladite perte de valeur et la période au cours de laquelle cette perte est comptabilisée sont fondés sur le jugement de la direction. Si la direction juge que la perte de valeur est durable, les variations cumulatives des

justes valeurs des titres susceptibles de vente qui étaient auparavant inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassées dans le résultat net au cours de cette période. Nous évaluons nos titres détenus jusqu'à l'échéance afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur en utilisant le même modèle relatif à la perte de valeur que pour les prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.

Opérations de titrisation

Nous procédons périodiquement à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens, de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires commerciaux en vendant ceux-ci à des structures d'accueil ou à des fiduciaires qui émettent des titres aux investisseurs. L'une des principales décisions comptables aux fins de la titrisation de nos prêts consiste à déterminer si la cession des prêts satisfait aux critères établis pour que ladite cession soit considérée comme une vente et, si tel est le cas, à évaluer les droits que nous avons conservés dans les prêts titrisés. La note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 fournit une description détaillée de la convention comptable liée aux opérations de titrisation de prêts.

Lorsque nous titrisons des prêts et que nous conservons un droit dans lesdits prêts, nous devons exercer un jugement pour déterminer si les prêts ont été isolés juridiquement. Le cas échéant, nous obtenons des avis juridiques afin d'obtenir l'assurance que les prêts cédés ont été isolés juridiquement. Dans bien des cas, nous conservons des droits dans des prêts titrisés tels que des coupons détachés, des droits de gestion ou des comptes de réserve. Lorsque aucun cours du marché n'est disponible, l'évaluation des droits conservés sur les actifs vendus se fonde sur notre meilleure estimation de plusieurs hypothèses clés, telles que le taux de remboursement des prêts cédés, la durée moyenne pondérée des créances pouvant être prépayées, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation. La juste valeur de ces droits conservés calculée au moyen de ces hypothèses influe sur le gain ou la perte qui est constaté au titre de la vente des prêts. La note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 fournit des renseignements sur les volumes de titrisation de nos prêts ainsi que sur le gain ou la perte constaté à la vente, de même qu'une analyse de sensibilité des principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits que nous avons conservés.

Une autre décision comptable clé consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider la structure d'accueil utilisée aux fins de la titrisation et de la vente de nos prêts. Comme il est décrit à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2009, nous avons conclu qu'aucune des structures d'accueil que nous utilisons pour titriser nos actifs financiers ne doit être consolidée.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances estimatives désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais qui ne peuvent encore être déterminées à la date du bilan. La provision est liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision est établie en fonction de la détermination et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes à l'égard des pertes estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du crédit du portefeuille et les changements de la conjoncture économique et commerciale. La provision pour pertes sur créances est composée des provisions spécifiques et de la provision générale.

Le processus qui sert à calculer les provisions consiste notamment à effectuer des évaluations quantitatives et qualitatives au moyen d'informations actuelles et historiques sur les créances. Notre portefeuille de prêts fait l'objet d'un examen continu, de manière à déterminer si certains prêts devraient être classés à titre de prêts douteux et s'il y a lieu de constituer une provision ou de procéder à une radiation. Le processus nécessite forcément la formulation de certaines hypothèses et de certains jugements, y compris : i) l'évaluation du classement des prêts à titre de prêts douteux ou des cotes de crédit liées aux prêts; ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des biens affectés en garantie; iii) l'établissement de taux de défaillance et de pertes basés sur les données historiques et sur les données de l'industrie; iv) l'ajustement des taux de perte et des paramètres de risque en fonction de la pertinence des données historiques compte tenu des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; v) l'évaluation de la qualité actuelle du crédit du portefeuille selon les tendances en matière de qualité du crédit ayant trait aux prêts douteux, aux radiations et aux recouvrements, ainsi qu'aux caractéristiques et à la composition du portefeuille; vi) l'établissement de la position actuelle relativement au cycle économique et au cycle de crédit. Des modifications

de ces hypothèses ou le recours à d'autres jugements raisonnables pourraient avoir une incidence importante sur le niveau de la provision et, par conséquent, sur notre bénéfice net.

Provisions spécifiques

Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur les prêts de détail et de gros classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux prêts de gros sont estimées selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir des emprunteurs ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation. Les pertes liées aux portefeuilles de prêts de détail sont gérées collectivement et sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

Provision générale

La provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives subies à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Dans le cas des portefeuilles de prêts de gros, la détermination de la provision générale est fondée sur l'application d'une probabilité de défaillance estimative, sur le montant brut assujéti aux défaillances et sur les facteurs de perte, lesquels sont établis en fonction des pertes historiques et sont définis selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles de prêts de détail, la provision générale est déterminée en fonction des taux de pertes historiques. Pour déterminer le niveau de la provision générale, la direction considère également les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, la conjoncture économique, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs.

Total de la provision pour pertes sur créances

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 3 302 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2009. Ce montant comprend une tranche de 114 millions de dollars au titre de lettres de crédit, de garanties et d'engagements non provisionnés, classée dans les autres passifs.

Entités à détenteurs de droits variables

La NOC-15 fournit des directives sur la façon d'appliquer les principes de consolidation à certaines entités constituant des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité constitue une EDDV, le principal bénéficiaire est tenu de consolider les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation de l'EDDV. Le principal bénéficiaire est l'entité qui, en raison des droits variables qu'elle détient, assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV (telles qu'elles sont définies dans la NOC-15) ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de cette dernière (tels qu'ils sont définis dans la NOC-15) ou les deux.

Nous avons recours à divers processus d'estimation complexes reposant sur des facteurs qualitatifs et quantitatifs pour déterminer si une entité constitue une EDDV et, le cas échéant, pour analyser et calculer les pertes prévues et les rendements résiduels prévus. Ces processus consistent notamment à estimer les flux de trésorerie et le rendement futurs de l'EDDV, à analyser la variabilité de ces flux de trésorerie et à attribuer les flux de trésorerie aux parties désignées qui détiennent des droits variables afin de déterminer le principal bénéficiaire de l'EDDV. Nous devons par ailleurs exercer un jugement important pour interpréter les dispositions de la NOC-15 et pour les appliquer à chacune de nos opérations.

La NOC-15 s'applique à un certain nombre de nos opérations, y compris les fonds multicédants que nous administrons, les EDDV de création de produits de crédit et les EDDV de financement structuré. La section Arrangements hors bilan et la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 fournissent de plus amples renseignements sur les EDDV auxquelles nous avons recours.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

En vertu des PCGR, l'écart d'acquisition n'est généralement pas amorti et est réparti entre les unités d'exploitation qui se situent au niveau immédiatement inférieur à nos secteurs d'exploitation. L'écart

d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment s'il existe des événements ou des changements qui indiquent que la juste valeur d'une unité d'exploitation pourrait se situer en deçà de sa valeur comptable.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition s'amorce par le calcul de la juste valeur de chaque unité d'exploitation et la comparaison avec sa valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation doit être déterminée et comparée à sa valeur comptable. La juste valeur de l'écart d'acquisition est répartie en déterminant la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation. On considère que l'écart d'acquisition a subi une perte de valeur lorsque sa valeur comptable excède sa juste valeur. Cet excédent correspond à la perte de valeur qui doit être passée en charges dans la période où l'excédent est constaté. Les reprises ultérieures de pertes de valeur ne sont pas permises.

La direction se fonde en grande partie sur son jugement pour déterminer la juste valeur de nos unités d'exploitation et y parvient essentiellement à l'aide d'une approche fondée sur les bénéfices qui tient compte des prévisions internes de chaque unité d'exploitation à l'égard des produits et des charges. L'utilisation de cette méthode, et de façon plus générale, de nos processus de détermination de la perte de valeur exige l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, y compris celles ayant trait aux taux d'actualisation, aux taux de croissance et aux taux finaux de croissance. Les variations des estimations ou hypothèses pourraient avoir une incidence sur le calcul de la juste valeur de nos unités d'exploitation et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Outre l'approche fondée sur les bénéfices, nous utilisons, dans la mesure du possible, une approche fondée sur le marché en vue d'évaluer à quoi correspond la juste valeur appropriée de chaque unité d'exploitation dans le marché actuel en fonction de la conjoncture et de sociétés comparables.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des conditions pouvant indiquer que les flux de trésorerie nets futurs estimatifs provenant d'un actif ne seront pas suffisants pour recouvrer sa valeur comptable. La détermination de tels événements ou conditions pourrait être assujettie au jugement de la direction. L'estimation de la juste valeur d'un actif incorporel ayant une durée de vie limitée en vue de déterminer si ce dernier a subi une perte de valeur exige également de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses, et toute modification de ces estimations et hypothèses pourrait avoir une incidence sur la détermination de la juste valeur des actifs incorporels et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Nous ne possédons pas d'actifs ayant une durée de vie indéfinie.

Modifications de conventions comptables

Modifications importantes apportées en 2009 aux conventions comptables et à la présentation de l'information

PCGR du Canada

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels* (chapitre 3064), qui apporte des précisions sur les critères à respecter pour la comptabilisation d'un actif incorporel, y compris les actifs incorporels générés en interne. Il remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*.

Par suite de l'adoption du chapitre 3064, un montant de 789 millions de dollars au titre des logiciels a été reclassé du poste Locaux et matériel au poste Autres actifs incorporels de notre bilan consolidé au 1^{er} novembre 2008, et l'amortissement correspondant de 221 millions a été reclassé du poste Frais autres que d'intérêt – Matériel au poste Frais autres que d'intérêt – Amortissement des autres actifs incorporels de notre état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008.

Dépréciation d'actifs financiers

En août 2009, l'ICCA a publié diverses modifications au chapitre 3855, notamment : les actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être classés au titre des prêts et créances; les prêts et créances pour lesquels nous ne pouvons pas recouvrer la quasi-totalité de notre investissement initial, pour d'autres raisons que la détérioration du crédit, doivent être classés comme disponibles à la vente et les prêts et créances que nous avons l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche doivent être classés comme détenus à des fins de transaction. Les modifications permettent également le reclassement dans la catégorie des prêts et créances de certains actifs financiers qui étaient auparavant classés comme détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente. Les pertes de valeur des instruments de créance classés comme disponibles à la vente peuvent faire l'objet d'une reprise dans certaines

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.

Régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes à prestations ou à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite agréés, les régimes de retraite complémentaires et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie. Ces régimes de retraite fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres de créance de sociétés ayant une cote AA. La direction formule toutes les autres hypothèses, et les actuaire procèdent à leur examen annuel. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.

Impôts sur les bénéfices

La direction exerce un jugement pour estimer la charge d'impôts. Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part des contribuables et des autorités fiscales visées. La charge d'impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes ainsi que son estimation de l'incidence des opérations effectuées et des événements survenus au cours de la période sur les impôts exigibles et les impôts futurs. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition futurs qui devraient être en vigueur et des hypothèses de la direction quant au moment auquel la résorption de l'écart temporaire devrait avoir lieu. Nous évaluons les indications tant positives que négatives pour déterminer si la réalisation des actifs d'impôts futurs est plus probable qu'improbable.

circonstances et la dépréciation d'instruments de créance classés dans les prêts et créances sera évaluée au moyen du modèle de dépréciation utilisé pour les prêts.

Nous avons adopté ces modifications de manière rétroactive à compter du 1^{er} novembre 2008, comme l'exige la norme. Par conséquent, nous avons reclassé dans les prêts des titres détenus à des fins de transaction d'un montant de 179 millions de dollars ainsi que des titres disponibles à la vente d'un montant de 929 millions. L'incidence à l'adoption s'est traduite par : i) une augmentation de 66 millions de dollars, déduction faite d'impôts de 30 millions, des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2008, correspondant à un ajustement de la perte de valeur découlant du calcul effectué au moyen du modèle de dépréciation utilisé pour les prêts et ii) une augmentation de 104 millions, déduction faite d'impôts de 57 millions, du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1^{er} novembre 2008, correspondant au cumul des ajustements à la valeur de marché préalablement comptabilisés. Se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 pour obtenir de l'information supplémentaire.

Informations à fournir sur la juste valeur et le risque d'illiquidité

En juin 2009, l'ICCA a publié les modifications intitulées *Informations à fournir sur la juste valeur et le risque d'illiquidité – modifications au chapitre 3862, intitulé Instruments financiers – informations à fournir*, afin d'étoffer les obligations d'information concernant la juste valeur et le risque d'illiquidité en exigeant que tous les instruments financiers évalués à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie aux fins de la présentation de l'information. Cette hiérarchie est essentiellement la même que pour les PCGR des États-Unis (Topic 820). Nous avons adopté ces modifications pour notre exercice terminé le 31 octobre 2009.

PCGR des États-Unis

Cadre d'évaluation de la juste valeur

En ce qui nous concerne, le Topic 820, intitulé *Fair Value Measurements and Disclosures* (Topic 820) (FASB Statement No. 157, intitulé *Fair Value*

Measurements [FAS 157] et les prises de position connexes), a pris effet le 1^{er} novembre 2008, sauf en ce qui a trait à certains actifs non financiers et passifs non financiers pour lesquels les modifications prendront effet le 1^{er} novembre 2009. Le Topic 820 exige que tous les instruments financiers évalués à la juste valeur soient classés dans la hiérarchie aux fins de l'évaluation à la juste valeur et évalués en fonction des lignes directrices pour ces niveaux.

Option d'évaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur

Le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié des lignes directrices en vertu du Topic 825-10, intitulé *Financial Instruments* (Topic 825-10) (Statement No. 159, intitulé *The Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities* [FAS 159]). Ces lignes directrices permettent à l'entité de comptabiliser à la juste valeur certains actifs et passifs financiers et établissent de nouvelles exigences concernant l'information à fournir sur les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur. Nous avons adopté ces lignes directrices le 1^{er} novembre 2008. L'incidence à l'adoption a consisté en une augmentation de 81 millions de dollars après impôts du solde d'ouverture des bénéfices non répartis, qui correspond à l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur des éléments admissibles pour lesquels l'option de la juste valeur a été choisie au 1^{er} novembre 2008.

Perte de valeur durable d'un titre

Les lignes directrices en vertu du Topic 320, intitulé *Investments – Debt and Equity Securities* (FSP FAS 115-2 et FAS 124-2, *Recognition and Presentation of Other-than-Temporary Impairments*), ont pris effet le 1^{er} mai 2009 en ce qui nous concerne. Elles modifient les directives en matière d'évaluation d'une perte de valeur et les principes de constatation de la perte de valeur durable pour les titres de créance et accroissent les exigences de présentation et d'informations à fournir pour les titres de créance et de capitaux propres. L'incidence à l'adoption a consisté en une augmentation de 225 millions de dollars des bénéfices non répartis et en une diminution correspondante du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Compensation de montants liés à certains contrats

Nous avons adopté les lignes directrices du FASB (Staff Position FIN 39-1, intitulé *Amendment of FASB Interpretation No. 39*) qui modifient certains aspects du Topic 210-20, intitulé *Balance Sheet – Offsetting*, et du Topic 815 (FIN 39, *Offsetting of Amounts Related to Certain Contracts*) le 1^{er} novembre 2008. Ces lignes directrices permettent que la juste valeur des instruments dérivés et le droit de récupérer les garanties en espèces (créance) ou l'obligation de rembourser les garanties en espèces (dette) soient compensés par la juste valeur des instruments dérivés conclus avec une même contrepartie en vertu d'un même accord général de compensation, peu importe s'il y a intention ou non de procéder à un règlement net. Conformément à cette norme, nous avons compensé la juste valeur dans nos bilans consolidés préparés selon les PCGR des États-Unis, qui tiennent compte des résultats des périodes comparatives, de la façon suivante : au 31 octobre 2009, la juste valeur des instruments dérivés déduite des actifs et des passifs dérivés s'établissait à 62,9 milliards de dollars (76,2 milliards au 31 octobre 2008) et, au 31 octobre 2009, une garantie en espèces de 7,9 milliards et de 3,5 milliards, respectivement (5,0 milliards et 7,5 milliards au 31 octobre 2008, respectivement) a été portée en déduction des actifs et des passifs dérivés. Se reporter à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2009 pour obtenir de l'information additionnelle.

Ajustements comptables

Au cours du premier trimestre de 2009, nous avons corrigé certaines erreurs liées aux périodes antérieures, lesquelles sont décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2009. Ces erreurs n'ont pas d'incidence importante sur les périodes auxquelles elles se rapportent. Cependant, comme la correction de ces erreurs au premier trimestre de 2009 aurait faussé considérablement le bénéfice net du trimestre, nous les avons corrigées en réduisant de 120 millions de dollars le solde d'ouverture des bénéfices non répartis pour le trimestre terminé le 31 janvier 2007.

Modifications futures de conventions comptables et présentation d'information

PCGR du Canada

Regroupements d'entreprises

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582 du *Manuel*, intitulé *Regroupements d'entreprises*, le chapitre 1601, intitulé *États financiers consolidés*, ainsi que le chapitre 1602, intitulé *Participations sans contrôle*. Le chapitre 1582 apporte des clarifications à l'égard de ce qu'un acquéreur doit évaluer

lorsqu'il obtient le contrôle d'une entreprise, du mode d'évaluation et de la date à laquelle l'évaluation devrait être établie. Des frais connexes à l'acquisition doivent être comptabilisés à titre de charges au cours des périodes où ils sont engagés, sauf en ce qui a trait aux frais engagés pour émettre des titres de créance ou du capital-actions. La nouvelle norme sera applicable aux acquisitions que nous conclurons à compter du 1^{er} novembre 2011, mais pour faciliter le passage aux IFRS en 2011, l'adoption dès 2010 est autorisée.

Le chapitre 1601 établit des normes de préparation des états financiers consolidés après la date d'acquisition. Le chapitre 1602 établit des normes de comptabilisation et de présentation des participations sans contrôle. Ces deux normes doivent être adoptées en même temps que le chapitre 1582.

PCGR des États-Unis

Regroupements d'entreprises

En décembre 2007, le FASB a publié les directives en vertu du Topic 805, intitulé *Business Combinations* [Statement No. 141 (révisé en 2007), *Business Combinations*], qui remplacent les lignes directrices précédentes en vertu du Topic 805 (Statement No. 141, *Business Combinations*). Les nouvelles directives qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 1^{er} novembre 2009, comprennent les exigences suivantes : davantage de catégories d'actifs acquis et de passifs pris en charge doivent être évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition, les passifs liés à une contrepartie conditionnelle doivent être évalués à la juste valeur et réévalués à chaque période subséquente et tous les coûts d'acquisition doivent être passés en charges.

Modifications des normes de comptabilisation des transferts d'actifs financiers

En juin 2009, le FASB a publié le Statement No. 166, intitulé *Accounting for Transfers of Financial Assets – an amendment of FASB Statement No. 140* (FAS 166) qui, en ce qui nous concerne, prendra effet le 1^{er} novembre 2010. Le FAS 166 élimine l'exemption de consolidation des structures d'accueil admissibles. Il élimine également l'exemption qui permet de comptabiliser comme une vente certaines opérations de titrisation de prêts hypothécaires lorsque le contrôle n'a pas été entièrement transféré par le cédant.

Modifications des principes de consolidation

En juin 2009, le FASB a publié le Statement No. 167, intitulé *Amendments to FASB Interpretation No. 46(R)* (FAS 167) qui, en ce qui nous concerne, prendra effet le 1^{er} novembre 2010. Le FAS 167 modifie les caractéristiques permettant d'identifier une entité à détenteurs de droits variables, fournit de nouveaux critères pour la détermination du bénéficiaire principal et augmente la fréquence des évaluations requises pour déterminer si une entité est le bénéficiaire principal d'une entité à détenteurs de droits variables.

Adoption future des Normes internationales d'information financière

Conformément à la décision de l'ICCA, nous commencerons à présenter nos états financiers, y compris les données correspondantes pour 2010, en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS) le 1^{er} novembre 2011. Aux fins de la gestion du passage aux IFRS, nous avons mis en œuvre, à l'échelle de l'entreprise, un programme exhaustif qui porte sur les principaux éléments qui seront touchés, y compris l'information financière, les systèmes et processus, ainsi que les communications et la formation.

En 2008, nous avons mené à terme un processus de diagnostic exhaustif afin d'évaluer l'étendue et la complexité du passage aux IFRS pour nous, dans le cadre duquel nous avons mis en évidence les différences importantes qui existent entre les IFRS et les PCGR du Canada actuels. De façon générale, les éléments qui auront la plus grande incidence sur notre situation financière et sur notre capital comprennent la décomptabilisation et la consolidation du bilan, les regroupements d'entreprises et les écarts cumulatifs de conversion des devises. Toutefois, au fil de l'évolution des IFRS, nous continuons de surveiller et de revoir fréquemment nos conclusions préliminaires afin de déterminer les autres conséquences sur notre situation financière, sur notre capital et sur nos activités d'exploitation.

Tout au long de 2009, nous avons continué de gérer le passage aux IFRS par la réalisation d'activités et de livrables qui visent à soutenir les principaux éléments touchés susmentionnés. À ce jour, nous avons :

- procédé à une première évaluation des divers choix de conventions comptables à faire en vue de la première adoption des IFRS;
- amorcé de nombreux projets dans le cadre d'un programme qui vise à effectuer des analyses des PCGR plus approfondies, à évaluer l'incidence financière et économique ainsi qu'à cibler les exigences des processus et des systèmes afin d'assurer la réussite de la transition;

- établi des communications fréquentes et récurrentes avec le Conseil d'administration, le Comité de vérification, la direction et la haute direction afin de nous assurer que des décisions sont prises en temps opportun relativement aux principaux problèmes et risques;
- fourni des mises à jour fréquentes à nos vérificateurs internes et aux vérificateurs externes ainsi qu'au BSIF sur les principaux éléments liés à l'état d'avancement du programme, à la structure du programme et à la première évaluation des incidences comptables;
- élaboré un modèle de ressourcement afin de nous assurer que des ressources suffisantes liées au programme sont disponibles pour produire les principaux livrables;
- ciblé des exigences de communication externes provisoires pour les investisseurs et les analystes;
- tenu des séminaires de formation interne pour les principales parties prenantes de RBC dans les diverses plateformes d'exploitation et unités fonctionnelles.

Pendant que nous nous préparons à notre transition, nous continuons de surveiller les changements constants des IFRS et d'ajuster nos plans de transition et de mise en œuvre en conséquence. Notre transition continue d'évoluer selon notre calendrier de mise en œuvre et nous sommes en voie de réaliser les principales étapes de notre échéancier de passage aux IFRS.

Pour de l'information supplémentaire à l'égard des modifications de nos principes comptables actuels et futurs, se reporter aux notes 1 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.

Obligations au titre des régimes de retraite

Grâce à un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées, nous fournissons des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Nos régimes à prestations déterminées fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent notamment une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations déterminées en fonction des montants déterminés par calcul actuariel requis pour respecter nos obligations au titre des avantages sociaux conformément aux réglementations en vigueur en matière de régimes de retraite. Nous continuons de capitaliser nos régimes de retraite conformément aux réglementations fédérale et provinciales.

Nous avons évalué nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 30 septembre 2009. En 2009, les rendements des obligations de sociétés, qui ont une incidence sur le choix du taux d'actualisation que nous utilisons pour évaluer nos

obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite, ont diminué pour s'établir dans les parties inférieure et médiane de la courbe en raison de l'amélioration des conditions des marchés. Cette situation s'est traduite par une perte actuarielle de 389 millions de dollars liée à nos obligations au titre des prestations, ce qui a contrebalancé les gains de 272 millions liés à nos actifs au titre des régimes de retraite et a accru notre passif total découlant des régimes de retraite. Les gains et les pertes sur nos actifs au titre des régimes de retraite sont amortis sur les années de service résiduelles moyennes estimatives du régime, ce qui atténue la volatilité de nos charges comptabilisées chaque année. Le raffermissement du dollar canadien à la fin de l'exercice s'est traduit par une diminution de notre passif au titre des régimes de retraite à l'égard de nos régimes aux États-Unis et à l'étranger. Par suite de la récente évaluation de notre situation de capitalisation au 1^{er} janvier 2009, nous avons dû verser des cotisations aux régimes de 610 millions de dollars au cours de l'exercice. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2009.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef de l'administration et chef des finances, afin de permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2009, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément aux règles adoptées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada et par la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances. Au terme de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de l'administration et chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2009.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard

de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière en se fondant sur les critères énoncés en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission et, en se fondant sur cette évaluation, a conclu que notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2009 est efficace et qu'aucune faiblesse importante n'a été mise en évidence relativement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2009. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport des comptables agréés inscrits indépendants.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non apparentées. Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux

normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Se reporter aux notes 9 et 27 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements.

Renseignements supplémentaires

Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens

Tableau 66

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens			Intérêt (1)			Taux moyen		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Actif									
Dépôts à d'autres banques									
Canada	2 692 \$	1 837 \$	1 570 \$	37 \$	45 \$	43 \$	1,37 %	2,45 %	2,74 %
États-Unis	4 674	4 168	2 904	11	137	176	0,24	3,29	6,06
Autres pays	3 976	7 802	5 436	114	316	319	2,87	4,05	5,87
	11 342	13 807	9 910	162	498	538	1,43	3,61	5,43
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction	136 963	149 098	162 828	4 041	4 862	6 621	2,95	3,26	4,07
Titres disponibles à la vente	50 686	39 626	31 516	1 905	1 800	1 044	3,76	4,54	3,31
	187 649	188 724	194 344	5 946	6 662	7 665	3,17	3,53	3,94
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	44 476	68 356	71 759	931	2 889	3 620	2,09	4,23	5,04
Prêts									
Canada									
Prêts de détail	185 318	170 300	152 588	8 625	7 440	9 376	4,65	4,37	6,14
Prêts de gros	35 074	38 558	31 541	1 179	2 443	1 047	3,36	6,34	3,32
	220 392	208 858	184 129	9 804	9 883	10 423	4,45	4,73	5,66
États-Unis	42 227	35 096	25 718	1 777	2 161	2 240	4,21	6,16	8,71
Autres pays	17 559	15 623	13 388	1 923	2 939	2 061	10,95	18,81	15,39
	280 178	259 577	223 235	13 504	14 983	14 724	4,82	5,77	6,60
Total de l'actif productif d'intérêts	523 645	530 464	499 248	20 543	25 032	26 547	3,92	4,72	5,32
Dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	5 895	3 702	2 137	–	–	–	–	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	10 247	11 274	10 270	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	155 513	104 860	69 345	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif	695 300 \$	650 300 \$	581 000 \$	20 543 \$	25 032 \$	26 547 \$	2,95 %	3,85 %	4,57 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (2)									
Canada	183 563 \$	174 441 \$	166 983 \$	2 946 \$	4 423 \$	5 669 \$	1,60 %	2,54 %	3,39 %
États-Unis	61 990	56 329	53 817	778	1 758	2 563	1,26	3,12	4,76
Autres pays	147 441	163 487	121 924	3 038	5 977	5 538	2,06	3,66	4,54
	392 994	394 257	342 724	6 762	12 158	13 770	1,72	3,08	4,02
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	37 597	45 367	46 654	1 286	1 525	1 997	3,42	3,36	4,28
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	36 647	36 558	42 503	409	1 613	2 364	1,12	4,41	5,56
Débitures subordonnées	7 377	7 183	6 704	350	354	338	4,74	4,93	5,04
Autres passifs portant intérêt	3 943	3 962	3 569	230	334	376	5,83	8,43	10,54
Total du passif portant intérêt	478 558	487 327	442 154	9 037	15 984	18 845	1,89	3,28	4,26
Dépôts ne portant pas intérêt	28 964	16 784	25 752	–	–	–	–	–	–
Acceptations	10 247	11 274	10 270	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	142 964	108 116	79 087	–	–	–	–	–	–
Total du passif	660 733 \$	623 501 \$	557 263 \$	9 037 \$	15 984 \$	18 845 \$	1,37 %	2,56 %	3,38 %
Capitaux propres									
Actions privilégiées	4 130	1 795	1 553	–	–	–	–	–	–
Actions ordinaires	30 437	25 004	22 184	–	–	–	–	–	–
Total du passif et des capitaux propres	695 300 \$	650 300 \$	581 000 \$	9 037 \$	15 984 \$	18 845 \$	1,30 %	2,46 %	3,24 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	695 300 \$	650 300 \$	581 000 \$	11 506 \$	9 048 \$	7 702 \$	1,65 %	1,39 %	1,33 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne de l'actif productif)									
Canada	311 715 \$	308 574 \$	280 385 \$	7 828 \$	6 929 \$	6 402 \$	2,51 %	2,25 %	2,28 %
États-Unis	107 131	108 733	106 044	2 134	1 132	412	1,99	1,04	0,39
Autres pays	104 799	113 157	112 819	1 544	987	888	1,47	0,87	0,79
Total	523 645 \$	530 464 \$	499 248 \$	11 506 \$	9 048 \$	7 702 \$	2,20 %	1,71 %	1,54 %

(1) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 398 millions de dollars (343 millions en 2008; 331 millions en 2007).

(2) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 64 milliards de dollars (48 milliards en 2008; 46 milliards en 2007), des frais d'intérêt de 0,3 milliard (0,5 milliard en 2008; 0,4 milliard en 2007), ainsi que des taux moyens de 0,5 % (1,0 % en 2008; 0,9 % en 2007). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 193 milliards de dollars (227 milliards en 2008; 240 milliards en 2007), des frais d'intérêt de 3,8 milliards (8,0 milliards en 2008; 10,7 milliards en 2007), ainsi que des taux moyens de 1,98 % (3,50 % en 2008; 4,43 % en 2007).

Prêts et acceptations par secteur géographique

Tableau 67

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007	2006	2005
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	117 292 \$	117 690 \$	107 453 \$	94 272 \$	88 808 \$
Prêts aux particuliers	60 493	48 780	42 506	37 946	33 986
Prêts sur cartes de crédit	8 285	8 538	8 142	6 966	6 024
Prêts aux petites entreprises	2 851	2 804	2 652	2 318	1 951
Prêts de détail	188 921	177 812	160 753	141 502	130 769
Prêts aux entreprises	47 110	53 775	51 237	44 353	42 383
Prêts aux organismes souverains	1 394	1 544	585	553	521
Prêts aux banques	1 096	978	521	160	74
Prêts de gros	49 600 \$	56 297 \$	52 343 \$	45 066 \$	42 978 \$
	238 521 \$	234 109 \$	213 096 \$	186 568 \$	173 747 \$
États-Unis					
Prêts de détail	11 678	12 931	6 804	7 652	7 741
Prêts de gros	25 387	30 943	18 548	13 847	12 317
	37 065	43 874	25 352	21 499	20 058
Autres pays					
Prêts de détail	4 625	4 712	1 905	1 896	1 729
Prêts de gros	12 964	20 345	10 862	9 084	3 454
	17 589	25 057	12 767	10 980	5 183
Total des prêts et des acceptations	293 175 \$	303 040 \$	251 215 \$	219 047 \$	198 988 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(3 188)	(2 215)	(1 493)	(1 409)	(1 498)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	289 987 \$	300 825 \$	249 722 \$	217 638 \$	197 490 \$

Prêts et acceptations par portefeuille de crédit et par secteur

Tableau 68

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007	2006	2005
Prêts hypothécaires résidentiels	122 130 \$	122 991 \$	109 745 \$	96 675 \$	91 043 \$
Prêts aux particuliers	71 542	60 727	48 743	44 902	41 045
Prêts sur cartes de crédit	8 701	8 933	8 322	7 155	6 200
Prêts aux petites entreprises	2 851	2 804	2 652	2 318	1 951
Prêts de détail	205 224 \$	195 455 \$	169 462 \$	151 050 \$	140 239 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	5 090	5 305	5 367	5 435	5 238
Industrie automobile	3 657	3 999	3 285	2 958	2 545
Biens de consommation	6 141	7 389	5 206	4 553	4 437
Énergie	7 055	8 146	7 632	6 010	5 628
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	3 541	8 788	6 959	4 459	1 892
Industrie forestière	830	1 152	1 349	1 126	1 210
Produits industriels	3 972	5 033	4 119	3 659	3 157
Mines et métaux	1 774	3 947	2 301	1 072	543
Secteur immobilier et secteurs connexes	21 049	22 978	19 187	16 145	13 730
Technologie et médias	2 562	3 206	2 423	2 326	2 244
Transport et environnement	4 413	4 239	2 656	2 400	1 900
Autres (1)	22 572	25 623	17 583	15 586	14 772
Prêts aux organismes souverains	2 779	2 496	932	887	550
Prêts aux banques	2 516	5 284	2 754	1 381	903
Prêts de gros	87 951 \$	107 585 \$	81 753 \$	67 997 \$	58 749 \$
Total des prêts et des acceptations	293 175 \$	303 040 \$	251 215 \$	219 047 \$	198 988 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(3 188)	(2 215)	(1 493)	(1 409)	(1 498)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	289 987 \$	300 825 \$	249 722 \$	217 638 \$	197 490 \$

(1) Pour 2009, le poste Autres est lié aux autres services, 10,0 milliards de dollars, aux produits de financement, 5,7 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 3,9 milliards, aux soins de santé, 2,4 milliards, et à d'autres éléments, 0,6 milliard.

Prêts douteux, par portefeuille de crédit et par secteur géographique

Tableau 69

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2009	2008	2007	2006	2005
Prêts hypothécaires résidentiels	641 \$	340 \$	180 \$	165 \$	146 \$
Prêts aux particuliers	409	348	189	205	183
Prêts aux petites entreprises	59	40	19	13	11
Prêts de détail	1 109 \$	728 \$	388 \$	383 \$	340 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	82	95	65	45	48
Industrie automobile	41	20	5	8	4
Biens de consommation	145	57	83	85	73
Énergie	107	80	3	6	47
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	227	25	14	15	15
Industrie forestière	53	25	29	12	16
Produits industriels	172	194	29	17	12
Mines et métaux	22	7	4	5	4
Secteur immobilier et secteurs connexes	1 625	1 137	353	74	58
Technologie et médias	115	45	10	49	52
Transport et environnement	29	10	19	19	14
Autres (1)	1 658	500	116	108	75
Prêts aux organismes souverains	10	–	–	–	–
Prêts aux banques	62	–	–	–	–
Prêts de gros	4 348 \$	2 195 \$	730 \$	443 \$	418 \$
Total des prêts douteux (2)	5 457 \$	2 923 \$	1 118 \$	826 \$	758 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	441 \$	238 \$	149 \$	127 \$	106 \$
Prêts aux particuliers	173	150	152	183	161
Prêts aux petites entreprises	59	40	19	13	11
Prêts de détail	673 \$	428 \$	320 \$	323 \$	278 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	77 \$	95 \$	64 \$	45 \$	44 \$
Industrie automobile	27	17	4	5	2
Biens de consommation	53	43	81	73	69
Énergie	5	5	1	4	1
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	1	3	3	2	2
Industrie forestière	20	22	28	11	16
Produits industriels	140	174	28	14	11
Mines et métaux	6	6	4	5	4
Secteur immobilier et secteurs connexes	232	50	53	26	33
Technologie et médias	88	10	10	9	6
Transport et environnement	17	10	19	6	7
Autres	173	94	82	66	30
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	839 \$	529 \$	377 \$	266 \$	225 \$
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	108	52	6	8	8
Prêts aux particuliers	119	81	21	7	8
Prêts de détail	227	133	27	15	16
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	3 \$	– \$	1 \$	– \$	4 \$
Industrie automobile	14	3	1	3	2
Biens de consommation	34	14	2	12	4
Énergie	100	73	–	–	43
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	213	8	–	–	–
Industrie forestière	33	3	1	1	–
Produits industriels	32	20	1	3	1
Mines et métaux	16	1	–	–	–
Secteur immobilier et secteurs connexes	1 365	1 087	300	48	25
Technologie et médias	20	35	–	40	46
Transport et environnement	9	–	–	13	7
Autres	1 355	282	16	23	25
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	3 194	1 526	322	143	157
	3 421 \$	1 659 \$	349 \$	158 \$	173 \$
Autres pays					
Prêts de détail	209	167	41	45	46
Prêts de gros	315	140	31	34	36
	524 \$	307 \$	72 \$	79 \$	82 \$
Total des prêts douteux	5 457 \$	2 923 \$	1 118 \$	826 \$	758 \$
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts	(1 279)	(767)	(351)	(263)	(282)
Prêts douteux, montant net	4 178 \$	2 156 \$	767 \$	563 \$	476 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,52 %	0,28 %	0,16 %	0,17 %	0,16 %
Prêts aux particuliers	0,57 %	0,57 %	0,39 %	0,46 %	0,45 %
Prêts aux petites entreprises	2,07 %	1,43 %	0,72 %	0,56 %	0,56 %
Prêts de détail	0,54 %	0,37 %	0,23 %	0,25 %	0,24 %
Prêts de gros	4,94 %	2,04 %	0,89 %	0,65 %	0,71 %
Total	1,86 %	0,96 %	0,45 %	0,38 %	0,38 %
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts en pourcentage du montant brut des prêts douteux	23,44 %	26,24 %	31,40 %	31,84 %	37,20 %

(1) Pour 2009, le poste Autres est lié à d'autres éléments, 148 millions de dollars, aux produits de financement, 1 203 millions, aux autres services, 230 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 50 millions, et aux soins de santé, 27 millions.

(2) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, totalisaient 359 millions de dollars en 2009 (347 millions en 2008; 280 millions en 2007; 305 millions en 2006; 304 millions en 2005).

Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique
Tableau 70

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2009	2008	2007	2006	2005
Prêts hypothécaires résidentiels	73 \$	16 \$	5 \$	6 \$	2 \$
Prêts aux particuliers	701	445	364	306	259
Prêts sur cartes de crédit	402	270	223	163	194
Prêts aux petites entreprises	55	46	34	29	27
Prêts de détail	1 231 \$	777 \$	626 \$	504 \$	482 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	20 \$	5 \$	2 \$	(1)\$	(12)\$
Industrie automobile	21	10	2	4	-
Biens de consommation	61	19	27	7	24
Énergie	16	21	(7)	(53)	(20)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	266	-	-	4	10
Industrie forestière	13	2	10	2	(52)
Produits industriels	67	95	10	4	(7)
Mines et métaux	7	2	1	-	(1)
Secteur immobilier et secteurs connexes	587	345	78	1	(11)
Technologie et médias	96	21	(2)	(5)	(6)
Transport et environnement	11	3	7	1	8
Autres	408	130	28	14	(26)
Prêts aux organismes souverains	-	-	-	-	-
Prêts aux banques	20	-	-	-	-
Prêts de gros	1 593 \$	653 \$	156 \$	(22)\$	(93)\$
Total des provisions spécifiques	2 824 \$	1 430 \$	782 \$	482 \$	389 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	18 \$	8 \$	5 \$	6 \$	1 \$
Prêts aux particuliers	467	352	334	296	247
Prêts sur cartes de crédit	393	266	220	161	192
Prêts aux petites entreprises	55	46	34	29	27
Prêts de détail	933 \$	672 \$	593 \$	492 \$	467 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	18 \$	5 \$	2 \$	(1)\$	(12)\$
Industrie automobile	17	10	2	4	-
Biens de consommation	26	13	26	6	25
Énergie	(4)	(3)	(4)	(10)	1
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	36	-	-	-	10
Industrie forestière	9	2	10	1	(52)
Produits industriels	36	78	10	4	(5)
Mines et métaux	2	1	1	-	-
Secteur immobilier et secteurs connexes	52	12	15	2	(1)
Technologie et médias	33	4	4	1	(3)
Transport et environnement	7	3	8	2	10
Autres (1)	204	27	28	6	(5)
Prêts aux organismes souverains	-	-	-	-	-
Prêts aux banques	-	-	-	-	-
Prêts de gros	436 \$	152 \$	102 \$	15 \$	(32)\$
Total	1 369 \$	824 \$	695 \$	507 \$	435 \$
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	51 \$	6 \$	1 \$	- \$	1 \$
Prêts aux particuliers	207	74	22	10	12
Prêts sur cartes de crédit	9	4	3	2	2
Prêts aux petites entreprises	-	-	-	-	-
Prêts de détail	267 \$	84 \$	26 \$	12 \$	15 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Industrie automobile	4	-	-	-	-
Biens de consommation	23	6	1	1	(1)
Énergie	20	24	(3)	(43)	(20)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	230	-	-	4	-
Industrie forestière	4	-	-	1	-
Produits industriels	31	17	-	-	(2)
Mines et métaux	5	1	-	-	-
Secteur immobilier et secteurs connexes	527	333	63	-	(10)
Technologie et médias	60	17	(6)	(6)	(3)
Transport et environnement	3	-	-	(1)	(2)
Autres	187	96	3	6	(22)
Prêts aux organismes souverains	-	-	-	-	-
Prêts aux banques	-	-	-	-	-
Prêts de gros	1 096 \$	494 \$	58 \$	(38)\$	(60)\$
Total	1 363 \$	578 \$	84 \$	(26)\$	(45)\$
Autres pays					
Prêts de détail	31 \$	21 \$	7 \$	- \$	- \$
Prêts de gros	61	7	(4)	1	(1)
Total	92 \$	28 \$	3 \$	1 \$	(1)\$
Total de la dotation aux provisions spécifiques	2 824 \$	1 430 \$	782 \$	482 \$	389 \$
Total de la dotation à la provision générale	589	165	9	(53)	66
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	3 413 \$	1 595 \$	791 \$	429 \$	455 \$
Dotation aux provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,97 %	0,53 %	0,33 %	0,23 %	0,21 %

(1) Pour 2009, le poste Autres est lié aux produits de financement, 244 millions de dollars, aux autres services, 94 millions, aux soins de santé, 18 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 14 millions, et à d'autres éléments, 38 millions.

Provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique

Tableau 71

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2009	2008	2007	2006	2005
Provision au début (1)	2 438 \$	1 572 \$	1 486 \$	1 568 \$	1 714 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	3 413	1 595	791	429	455
Radiations par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	(52)	(9)	(5)	(5)	(5)
Prêts aux particuliers	(732)	(504)	(446)	(379)	(353)
Prêts sur cartes de crédit	(455)	(319)	(268)	(204)	(237)
Prêts aux petites entreprises	(54)	(44)	(42)	(36)	(34)
Prêts de détail	(1 293)\$	(876)\$	(761)\$	(624)\$	(629)\$
Prêts aux entreprises	(1 373)\$	(435)\$	(107)\$	(89)\$	(141)\$
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	(1 373)\$	(435)\$	(107)\$	(89)\$	(141)\$
Risques à l'égard des pays en développement	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Total des radiations par portefeuille	(2 666)\$	(1 311)\$	(868)\$	(713)\$	(770)\$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 \$	1 \$	1 \$	– \$	– \$
Prêts aux particuliers	74	76	75	64	69
Prêts sur cartes de crédit	53	49	46	41	43
Prêts aux petites entreprises	5	7	7	7	9
Prêts de détail	133 \$	133 \$	129 \$	112 \$	121 \$
Prêts aux entreprises	140 \$	29 \$	41 \$	93 \$	53 \$
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	140 \$	29 \$	41 \$	93 \$	53 \$
Total des recouvrements par portefeuille	273 \$	162 \$	170 \$	205 \$	174 \$
Radiations nettes	(2 393)\$	(1 149)\$	(698)\$	(508)\$	(596)\$
Ajustements (2)	(156)	281	(7)	(3)	(5)
Total de la provision pour pertes sur créances à la fin	3 302 \$	2 299 \$	1 572 \$	1 486 \$	1 568 \$
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	39 \$	23 \$	13 \$	11 \$	9 \$
Prêts aux particuliers	94	79	79	88	101
Prêts aux petites entreprises	22	17	9	9	8
Prêts de détail	155 \$	119 \$	101 \$	108 \$	118 \$
Prêts aux entreprises	10 \$	13 \$	9 \$	8 \$	14 \$
Exploitations agricoles	6	5	2	3	1
Industrie automobile	18	12	45	32	31
Biens de consommation	1	2	–	2	5
Énergie	–	9	9	10	10
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	8	4	10	2	6
Industrie forestière	63	49	9	8	7
Produits industriels	1	1	1	1	–
Mines et métaux	44	9	18	10	15
Secteur immobilier et secteurs connexes	32	6	5	5	3
Technologie et médias	7	5	7	7	4
Transport et environnement	72	23	38	24	16
Autres	–	–	–	–	–
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	262 \$	138 \$	153 \$	112 \$	112 \$
	417 \$	257 \$	254 \$	220 \$	230 \$
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	10 \$	5 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Prêts aux particuliers	34	16	5	2	2
Prêts aux petites entreprises	–	–	–	–	–
Prêts de détail	44 \$	21 \$	6 \$	3 \$	3 \$
Prêts aux entreprises	1 \$	– \$	– \$	1 \$	1 \$
Exploitations agricoles	5	–	–	2	2
Industrie automobile	9	6	–	3	3
Biens de consommation	42	27	–	–	1
Énergie	62	–	–	1	–
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	2	–	–	–	–
Industrie forestière	17	8	–	–	–
Produits industriels	5	1	–	–	–
Mines et métaux	241	241	56	1	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	3	13	–	–	5
Technologie et médias	3	–	–	–	1
Transport et environnement	233	79	6	4	4
Autres	–	–	–	–	–
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	623 \$	375 \$	62 \$	12 \$	18 \$
	667 \$	396 \$	68 \$	15 \$	21 \$
Autres pays					
Prêts de détail	74 \$	68 \$	13 \$	12 \$	12 \$
Prêts de gros	121	46	16	16	19
	195 \$	114 \$	29 \$	28 \$	31 \$
Total des provisions spécifiques pour pertes sur prêts	1 279 \$	767 \$	351 \$	263 \$	282 \$
Provision générale					
Prêts hypothécaires résidentiels	50 \$	20 \$	16 \$	19 \$	19 \$
Prêts aux particuliers	671	461	349	365	343
Prêts sur cartes de crédit	327	270	193	195	195
Prêts aux petites entreprises	47	47	37	37	37
Prêts de détail	1 095 \$	798 \$	595 \$	616 \$	594 \$
Prêts de gros	814 \$	650 \$	370 \$	349 \$	425 \$
Provision générale pour les éléments hors bilan et les autres éléments	114 \$	84 \$	256 \$	258 \$	267 \$
Total de la provision générale	2 023 \$	1 532 \$	1 221 \$	1 223 \$	1 286 \$
Total de la provision pour pertes sur créances	3 302 \$	2 299 \$	1 572 \$	1 486 \$	1 568 \$
Principaux ratios					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations	1,13 %	0,76 %	0,63 %	0,68 %	0,79 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,82 %	0,42 %	0,30 %	0,25 %	0,32 %

(1) Au 1^{er} novembre 2008, le solde d'ouverture des pertes sur créances a été retraité en raison de l'application des modifications du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*.

(2) Les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises de la provision pour pertes sur créances libellée en devises autres que le dollar canadien, ainsi que les ajustements suivants au titre d'acquisitions : ajustement de 25 millions de dollars lié à RBTT en 2008; ajustement de 50 millions lié à ANB en 2008; ajustement de 21 millions lié à Flag Bank en 2007.

Information sur la qualité du crédit par province canadienne
Tableau 72

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007	2006	2005
Prêts et acceptations					
Provinces de l'Atlantique (1)	11 831 \$	11 446 \$	11 556 \$	10 256 \$	10 255 \$
Québec	26 666	32 908	35 168	32 723	26 646
Ontario	121 394	105 410	90 242	81 968	78 283
Provinces des Prairies (2)	44 144	43 884	40 956	32 598	31 190
Colombie-Britannique et territoires (3)	41 158	40 461	35 174	29 023	27 373
Total des prêts et des acceptations au Canada	245 193 \$	234 109 \$	213 096 \$	186 568 \$	173 747 \$
Montant brut des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (1)	57 \$	66 \$	53 \$	53 \$	47 \$
Québec	190	122	118	68	44
Ontario	647	504	322	286	269
Provinces des Prairies (2)	300	158	112	107	78
Colombie-Britannique et territoires (3)	318	107	92	75	65
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	1 512 \$	957 \$	697 \$	589 \$	503 \$
Dotation aux provisions spécifiques					
Provinces de l'Atlantique (1)	56 \$	43 \$	40 \$	33 \$	30 \$
Québec	90	63	66	47	7
Ontario	942	610	490	344	368
Provinces des Prairies (2)	138	60	51	38	44
Colombie-Britannique et territoires (3)	143	48	48	45	(14)
Total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances au Canada	1 369 \$	824 \$	695 \$	507 \$	435 \$

(1) Comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(3) Comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Prêts et acceptations liés aux petites entreprises au Canada par secteur
Tableau 73

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007	2006	2005
Exploitations agricoles	304 \$	261 \$	271 \$	248 \$	715 \$
Industrie automobile	666	636	650	601	490
Biens de consommation	2 261	2 234	2 350	2 043	1 728
Énergie	367	384	370	284	182
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	66	84	88	73	78
Industrie forestière	316	346	351	366	311
Produits industriels	1 696	1 672	1 543	1 377	1 057
Mines et métaux	102	100	98	88	57
Secteur immobilier et secteurs connexes	3 053	3 052	2 822	2 565	1 982
Technologie et médias	318	316	314	300	243
Transport et environnement	961	940	901	774	549
Autres (1)	5 013	4 687	4 488	4 098	3 365
Total des prêts liés aux petites entreprises	15 123 \$	14 712 \$	14 246 \$	12 817 \$	10 757 \$

(1) Pour 2009, le poste Autres est lié principalement aux autres services – 3 144 millions de dollars; aux soins de santé – 1 290 millions; aux sociétés de portefeuille et de placement – 452 millions; et aux produits de financement – 82 millions.

RAPPORTS ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

80	Rapports	86	Notes complémentaires				
80	Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers	86	Note 1	Principales conventions et estimations comptables	122	Note 20	Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi
80	Rapport des comptables agréés inscrits indépendants	92	Note 2	Juste valeur des instruments financiers	125	Note 21	Rémunération à base d'actions
80	Commentaires des comptables agréés inscrits indépendants au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines	98	Note 3	Valeurs mobilières	127	Note 22	Revenus liés aux activités de négociation et à certains instruments financiers autres que détenus à des fins de transaction
81	Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	102	Note 4	Prêts			
81	Rapport des comptables agréés inscrits indépendants	104	Note 5	Titrifications			
		107	Note 6	Entités à détenteurs de droits variables			
82	États financiers consolidés	108	Note 7	Produits dérivés et activités de couverture	127	Note 23	Impôts sur les bénéfices
82	Bilans consolidés				128	Note 24	Bénéfice par action
83	États consolidés des résultats	113	Note 8	Locaux et matériel	128	Note 25	Garanties, engagements et éventualités
84	États consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres	113	Note 9	Coentreprise – RBC Dexia Investor Services	132	Note 26	Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances
85	États consolidés des flux de trésorerie	114	Note 10	Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	133	Note 27	Opérations entre apparentés
		114	Note 11	Acquisitions importantes	133	Note 28	Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique
		115	Note 12	Autres actifs			
		116	Note 13	Dépôts	135	Note 29	Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers
		116	Note 14	Activités d'assurance			
		117	Note 15	Autres passifs	135	Note 30	Gestion du capital
		117	Note 16	Débitures subordonnées	136	Note 31	Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis
		118	Note 17	Titres de fiducie de capital			
		122	Note 18	Passifs liés aux actions privilégiées et capital-actions	151	Note 32	Information sur la société mère
		122	Note 19	Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	152	Note 33	Événement postérieur à la date du bilan

Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada (RBC) ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris plusieurs montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est en accord avec ces états financiers consolidés.

Les systèmes de contrôles internes de RBC sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière par l'entremise de son Comité de vérification composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité de vérification

assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédés de contrôles internes actuels ainsi que les révisions prévues de ces procédés et de conseiller les administrateurs en matière de vérification et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre vérificateur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant les opérations et activités de RBC qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si RBC respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si RBC est en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts des déposants et des créanciers de RBC.

Deloitte & Touche s.r.l., comptables agréés inscrits indépendants nommés par les actionnaires de RBC sur recommandation du Comité de vérification et du Conseil d'administration, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité de vérification de tous les aspects de leur mission de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 3 décembre 2009

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Royale du Canada (la Banque) aux 31 octobre 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2009. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous sommes d'avis que nos vérifications fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2009 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2009 selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 3 décembre 2009 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 3 décembre 2009

Commentaires des comptables agréés inscrits indépendants au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines

Les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis exigent l'ajout d'un paragraphe explicatif (immédiatement après le paragraphe d'énoncé d'opinion) lorsque des modifications des principes comptables ont une incidence importante sur la comparabilité des états financiers de la Banque, comme les modifications décrites aux notes 1, 2, 3, 4 et 31 des états financiers consolidés. Bien que nous ayons fait nos vérifications conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, notre rapport aux actionnaires daté du 3 décembre 2009 est libellé conformément aux normes de rapport du

Canada, qui n'exigent pas que le rapport des vérificateurs fasse référence à des modifications de principes comptables lorsque ces modifications sont convenablement prises en compte et adéquatement présentées dans les états financiers.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 3 décembre 2009

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada (RBC) d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus élaboré par le président et chef de la direction et par le chef de l'administration et chef des finances, ou sous leur supervision, et il est mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- touchent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de RBC ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du Conseil d'administration de RBC;
- fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de RBC qui pourrait avoir une incidence importante sur nos états financiers est soit évitée, soit détectée à temps.

Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni détecter des inexactitudes en temps opportun. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les circonstances ou que le

degré de conformité aux conventions ou aux procédures se détériore.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2009, en se fondant sur les critères énoncés en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2009 est efficace selon les critères énoncés en vertu du *Internal Control – Integrated Framework*. La direction a également conclu, en se fondant sur les résultats de notre évaluation, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2009 ne comportait aucune faiblesse importante.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2009 a fait l'objet d'une vérification par Deloitte & Touche s.r.l., les comptables agréés inscrits indépendants, qui ont également procédé à la vérification de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, comme en fait mention le rapport des comptables agréés inscrits indépendants et dans lequel ils ont émis une opinion sans réserve sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 3 décembre 2009

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Royale du Canada (la Banque) au 31 octobre 2009 selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La direction de la Banque est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, laquelle évaluation est comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification comprend l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il y ait une faiblesse importante, le contrôle par sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace du contrôle interne selon le risque évalué, ainsi que la mise en œuvre de tout autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. Nous sommes d'avis que notre vérification fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Les procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société sont élaborées par les chefs de la direction et des finances ou par les personnes occupant des postes équivalents, ou encore sous la supervision de ces derniers, et sont mises en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de la société de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers aux fins de leur publication selon les principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend des politiques et des procédures qui 1) ont trait à la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant les actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont

enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs; 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit évitée, soit détectée à temps.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, notamment la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles par la direction, il est possible que des inexactitudes importantes imputables à une erreur ou à une fraude ne soient pas prévenues ni détectées en temps opportun. De plus, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les circonstances ou que le degré de conformité aux conventions et aux procédures se détériore.

À notre avis, la Banque a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2009, selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2009 et pour l'exercice terminé à cette date, et notre rapport daté du 3 décembre 2009 exprime une opinion sans réserve à l'égard de ces états financiers consolidés et fournit un rapport distinct intitulé Commentaires des comptables agréés inscrits indépendants au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines concernant les changements apportés aux principes comptables.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 3 décembre 2009

Bilans consolidés

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009 (1)	2008 (1)
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	8 353 \$	11 086 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	8 923	20 041
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres détenus à des fins de transaction	140 062	122 508
Titres disponibles à la vente	46 210	48 626
	186 272	171 134
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	41 580	44 818
Prêts (notes 4 et 5)		
Prêts de détail	205 224	195 455
Prêts de gros	78 927	96 300
	284 151	291 755
Provision pour pertes sur prêts	(3 188)	(2 215)
	280 963	289 540
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 024	11 285
Dérivés (note 7)	92 173	136 134
Locaux et matériel, montant net (2) (note 8)	2 367	2 471
Écart d'acquisition (note 10)	8 368	9 977
Autres actifs incorporels (2) (note 10)	2 033	2 042
Autres actifs (note 12)	14 933	25 331
	128 898	187 240
	654 989 \$	723 859 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 13)		
Particuliers	152 328 \$	139 036 \$
Entreprises et gouvernements	220 772	269 994
Banques	25 204	29 545
	398 304	438 575
Autres		
Acceptations	9 024	11 285
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	41 359	27 507
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	35 150	32 053
Dérivés (note 7)	84 390	128 705
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 14)	8 922	7 385
Autres passifs (note 15)	31 007	35 809
	209 852	242 744
Débitures subordonnées (note 16)	6 461	8 131
Titres de fiducie de capital (note 17)	1 395	1 400
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (note 19)	2 071	2 371
Capitaux propres (note 18)		
Actions privilégiées	4 813	2 663
Actions ordinaires (émises – 1 417 609 720 et 1 341 260 229)	13 075	10 384
Surplus d'apport	246	242
Actions autodétenues – privilégiées (détenues – 64 600 et 259 700)	(2)	(5)
– ordinaires (détenues – 2 126 699 et 2 258 047)	(95)	(104)
Bénéfices non répartis (1)	20 585	19 816
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 716)	(2 358)
	36 906	30 638
	654 989 \$	723 859 \$

(1) Le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2006 a été retraité. Se reporter à la rubrique Ajustements comptables de la note 1.

(2) Les données correspondantes des périodes précédentes ont été reclassées par suite de l'adoption du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Se reporter à la rubrique Principales modifications comptables de la note 1.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Victor L. Young
Administrateur

États consolidés des résultats

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars canadiens)

	2009	2008	2007
Revenu d'intérêt			
Prêts	13 504 \$	14 983 \$	14 724 \$
Valeurs mobilières	5 946	6 662	7 665
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	931	2 889	3 620
Dépôts à des banques	162	498	538
	20 543	25 032	26 547
Frais d'intérêt			
Dépôts	6 762	12 158	13 770
Autres passifs	1 925	3 472	4 737
Débentures subordonnées	350	354	338
	9 037	15 984	18 845
Revenu net d'intérêt	11 506	9 048	7 702
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires	5 718	2 609	3 152
Revenus tirés des activités de négociation	2 671	(96)	1 999
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 619	1 759	1 579
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 293	1 561	1 473
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 358	1 377	1 353
Frais bancaires	1 556	1 367	1 303
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 050	875	1 217
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	638	646	533
Revenus sur cartes	732	648	491
Commissions de crédit	530	415	293
Revenus tirés de la titrisation (note 5)	1 169	461	261
(Perte nette) gain net sur les titres disponibles à la vente (note 3)	(630)	(617)	63
Autres	(104)	1 529	1 043
Revenus autres que d'intérêt	17 600	12 534	14 760
Total des revenus	29 106	21 582	22 462
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 4)	3 413	1 595	791
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	4 609	1 631	2 173
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines (notes 20 et 21)	8 978	7 779	7 860
Matériel (1)	1 025	934	847
Frais d'occupation	1 045	926	839
Communications	761	749	723
Honoraires	559	562	530
Impartition de services de traitement	301	341	308
Amortissement des autres actifs incorporels (1) (note 10)	462	356	258
Autres	1 427	704	1 108
	14 558	12 351	12 473
Charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition	1 000	-	-
Bénéfice avant impôts	5 526	6 005	7 025
Charge d'impôts (note 23)	1 568	1 369	1 392
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	3 958	4 636	5 633
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	100	81	141
Bénéfice net	3 858 \$	4 555 \$	5 492 \$
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	(233)	(101)	(88)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 625 \$	4 454 \$	5 404 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 24)	1 398 675	1 305 706	1 273 185
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,59 \$	3,41 \$	4,24 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers) (note 24)	1 412 126	1 319 744	1 289 314
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,57 \$	3,38 \$	4,19 \$
Dividendes par action (en dollars)	2,00 \$	2,00 \$	1,82 \$

(1) Les données correspondantes des périodes précédentes ont été reclassées par suite de l'adoption du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA* (se reporter à la note 1).

États consolidés du résultat étendu

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Résultat étendu			
Bénéfice net	3 858 \$	4 555 \$	5 492 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	662	(1 376)	(93)
Reclassement aux résultats de pertes sur les titres disponibles à la vente	330	373	28
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	992	(1 003)	(65)
(Pertes) gains de change non réalisés	(2 973)	5 080	(2 965)
Reclassement aux résultats de pertes (gains) de change	2	(3)	(42)
Gains nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	2 399	(2 672)	1 804
Écarts de conversion	(572)	2 405	(1 203)
Gains nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	156	(603)	80
Reclassement aux résultats de (gains) pertes liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(38)	49	31
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	118	(554)	111
Autres éléments du résultat étendu	538	848	(1 157)
Total du résultat étendu	4 396 \$	5 403 \$	4 335 \$

États consolidés de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009	2008 (1)	2007 (1)
Actions privilégiées (note 18)			
Solde au début	2 663 \$	2 050 \$	1 050 \$
Émises	2 150	613	1 150
Rachetées aux fins d'annulation	–	–	(150)
Solde à la fin	4 813	2 663	2 050
Actions ordinaires (note 18)			
Solde au début	10 384	7 300	7 196
Émises	2 691	3 090	170
Achetées aux fins d'annulation	–	(6)	(66)
Solde à la fin	13 075	10 384	7 300
Surplus d'apport			
Solde au début	242	235	292
Renonciation aux droits à la plus-value des actions	(7)	(5)	(6)
Attributions de rémunération à base d'actions	(11)	14	(46)
Autres	22	(2)	(5)
Solde à la fin	246	242	235
Actions autodétenues – actions privilégiées (note 18)			
Solde au début	(5)	(6)	(2)
Ventes	13	23	33
Achats	(10)	(22)	(37)
Solde à la fin	(2)	(5)	(6)
Actions autodétenues – actions ordinaires (note 18)			
Solde au début	(104)	(101)	(180)
Ventes	59	51	175
Achats	(50)	(54)	(96)
Solde à la fin	(95)	(104)	(101)
Bénéfices non répartis			
Solde au début (1)	19 816	18 047	15 771
Ajustement transitoire – instruments financiers (2)	66	–	(86)
Ajustement (1)	–	–	(120)
Bénéfice net	3 858	4 555	5 492
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	(233)	(101)	(88)
Dividendes sur actions ordinaires (note 18)	(2 819)	(2 624)	(2 321)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	–	(49)	(580)
Frais d'émission et autres	(103)	(12)	(21)
Solde à la fin	20 585	19 816	18 047
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Ajustements transitoires – instruments financiers (2)	59	(45)	(45)
Pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente	(76)	(1 068)	(65)
Pertes de change non réalisées, déduction faite des activités de couverture	(1 374)	(802)	(3 207)
Gains et pertes sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(325)	(443)	111
Solde à la fin	(1 716)	(2 358)	(3 206)
Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu	18 869	17 458	14 841
Capitaux propres à la fin	36 906 \$	30 638 \$	24 319 \$

(1) Le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2006 a été retraité. Se reporter à la note 1.

(2) L'ajustement transitoire de 2007 découle de la mise en œuvre des normes comptables sur les instruments financiers le 1^{er} novembre 2006. L'ajustement transitoire de 2009 découle des modifications de certaines de ces normes avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2008. Se reporter à la note 1.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	3 858 \$	4 555 \$	5 492 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	3 413	1 595	791
Amortissement (1)	389	318	434
Paiements liés au réaligement de l'entreprise	(2)	(11)	(38)
Impôts futurs	(97)	(455)	(147)
Perte de valeur de l'écart d'acquisition et amortissement des autres actifs incorporels (1)	1 462	356	96
Gain à la vente de locaux et de matériel	5	(17)	(16)
Gain sur la titrisation de prêts	(934)	(207)	(44)
(Gain) perte à la vente de titres disponibles à la vente	(17)	1	(146)
Réduction de valeur de titres disponibles à la vente	657	631	66
Variations de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	1 537	102	(54)
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(147)	164	(28)
Impôts exigibles	3 546	(2 705)	1 034
Actifs dérivés	43 961	(69 527)	(28 856)
Passifs dérivés	(44 315)	56 685	29 916
Titres détenus à des fins de transaction	(11 382)	24 966	10 976
Variation nette des montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	2 396	(552)	(317)
Autres	3 073	(4 518)	3 341
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	7 403	11 381	22 500
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	11 118	(8 160)	(1 379)
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	(17 854)	(62 725)	(42 097)
Produit de la titrisation de prêts	21 788	10 047	8 318
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	12 515	8 885	8 117
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	18 108	14 804	15 350
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(32 268)	(24 864)	(22 012)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et de logiciels	(700)	(1 265)	(706)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	3 238	19 650	(4 935)
Encaisse affectée aux acquisitions, montant net	(27)	(974)	(373)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	15 918	(44 602)	(39 717)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des dépôts	(40 742)	61 271	16 831
Émission de billets secondaires de la Fiducie	–	–	1 000
Remboursement de débentures subordonnées	(1 659)	(500)	(989)
Émission de débentures subordonnées	–	2 000	87
Émission d'actions privilégiées	2 150	613	1 150
Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation	–	(300)	(150)
Émission de titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS)	–	500	–
Émission d'actions ordinaires	2 439	149	155
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	(55)	(646)
Actions autodétenues – ventes	72	74	208
Actions autodétenues – achats	(60)	(76)	(133)
Dividendes versés	(2 744)	(2 688)	(2 278)
Frais d'émission	(77)	(11)	(23)
Dividendes/distributions versés par des filiales aux actionnaires sans contrôle	(4)	(33)	(59)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	3 097	(6 172)	(4 070)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 852	(17 192)	6 436
Rachat de billets privilégiés de fiducie	(140)	–	–
Variation des emprunts à court terme des filiales	(1 967)	1 618	(145)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(25 783)	39 198	17 374
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	(271)	883	(332)
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	(2 733)	6 860	(175)
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	11 086	4 226	4 401
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	8 353 \$	11 086 \$	4 226 \$
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés durant l'exercice	9 910 \$	15 967 \$	18 494 \$
Impôts sur les bénéfices payés durant l'exercice	(102)\$	2 025 \$	1 352 \$

(1) Les données correspondantes des périodes précédentes ont été reclassées par suite de l'adoption du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Se reporter à la note 1.

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada) (la *Loi*), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers, y compris les exigences comptables du BSIF, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR du Canada.

Renseignements généraux

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales et des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont nous sommes le principal bénéficiaire, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. Notre quote-part du bénéfice tiré de ces placements, les gains et les pertes réalisés à la cession de ces placements et les réductions de valeur visant à refléter une perte de valeur durable sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint; selon cette méthode, nous consolidons la quote-part qui nous revient des actifs, des passifs, des revenus et des charges.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Certaines estimations, dont celles visant la provision pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, la comptabilisation des titrisations, des provisions pour litiges, des EDDV, des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance et des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, et la valeur comptable de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée, du passif au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit, ainsi que des impôts sur les bénéfices, exigent de la direction des jugements subjectifs ou complexes. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos futurs états financiers consolidés.

Ajustements comptables

En 2009, nous avons corrigé les erreurs suivantes liées aux périodes antérieures : une sous-comptabilisation de 90 millions de dollars (62 millions après impôts) de notre passif lié aux points récompenses; une surcapitalisation de 63 millions (43 millions après impôts) au titre des frais de développement de logiciels; une sous-évaluation de 15 millions des impôts sur les bénéfices. Ces erreurs n'ont pas d'incidence importante sur les périodes auxquelles elles se rapportent. Cependant, comme la correction de ces erreurs au premier trimestre de 2009 aurait faussé considérablement le bénéfice net de ce trimestre, nous les avons corrigées en réduisant de 120 millions de dollars le solde d'ouverture des bénéfices non répartis pour le trimestre terminé le 31 janvier 2007.

Principales modifications comptables

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels* (chapitre 3064). Le chapitre 3064, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*, apporte des précisions sur les critères à respecter pour la comptabilisation d'un actif incorporel, y compris les actifs incorporels générés en interne. L'abrége n° 27 du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA, intitulé *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*, cesse de s'appliquer à partir du moment où le chapitre 3064 a été adopté. Par suite de l'adoption du chapitre 3064, un montant de 789 millions de dollars au titre des logiciels a été reclassé du poste Locaux et matériel au poste Autres actifs incorporels de notre bilan consolidé au 1^{er} novembre 2008. Nous avons également reclassé l'amortissement correspondant de 221 millions de dollars et de 162 millions du poste Frais autres que d'intérêt – Matériel au poste Frais autres que d'intérêt – Amortissement des autres actifs incorporels de notre état consolidé des résultats pour les exercices terminés les 31 octobre 2008 et 2007, respectivement.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En janvier 2009, le CPN a publié l'abrége n° 173, intitulé *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers* (CPN-173). Le CPN-173 exige qu'une entité tienne compte de son propre risque de crédit et du risque de crédit des contreparties concernées dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Le CPN-173, qui est entré en vigueur en ce qui nous concerne le 1^{er} novembre 2008, n'a eu aucune incidence sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation puisque notre méthode d'évaluation tenait déjà compte des risques de crédit susmentionnés avant la publication de cet abrége.

Méthode du taux d'intérêt effectif – modifications au chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation »

En juin 2009, l'ICCA a fourni des précisions à l'égard de la méthode du taux d'intérêt effectif dans le chapitre 3855, méthode servant à calculer le coût après amortissement des actifs financiers et des passifs financiers, et à répartir adéquatement les produits d'intérêts et les charges d'intérêts entre les périodes. Ces précisions n'ont eu aucune incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Dérivés incorporés dans le cadre du reclassement d'actifs financiers – Modifications au chapitre 3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

En juin 2009, l'ICCA a apporté des précisions au chapitre 3855 à l'égard du reclassement d'instruments financiers comportant un dérivé incorporé. Un instrument financier classé comme détenu à des fins de transaction ne peut être reclassé si le dérivé incorporé qu'il faudrait séparer lors du reclassement d'un contrat composé ne peut être évalué séparément. La modification s'applique aux reclassements effectués à compter du 1^{er} juillet 2009 et n'a eu aucune incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Informations à fournir sur la juste valeur et le risque d'illiquidité – modifications au chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir »

En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862 afin d'étoffer les obligations d'information concernant la juste valeur et le risque d'illiquidité. Le chapitre 3862 exige maintenant que tous les instruments financiers évalués à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous aux fins de la présentation d'informations. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

Niveau 1 – Les données correspondent aux prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.

Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 – Une ou plusieurs données importantes utilisées dans la technique d'évaluation ne sont pas observables au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. Les modifications ont une incidence uniquement sur nos informations à fournir. Se reporter à la note 2. Nous avons également amélioré les informations fournies à l'égard de nos liquidités en ajoutant des détails sur nos sources de financement. Se reporter à la note 29.

Dépréciation d'actifs financiers – modifications au chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation »

En août 2009, l'ICCA a publié diverses modifications au chapitre 3855 qui ont éliminé la distinction entre les titres de créance et les autres instruments de créance, et donné lieu à des changements quant aux catégories dans lesquelles les instruments de créance doivent et peuvent être classés. En vertu de ces modifications, les actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être classés au titre des prêts et créances; les prêts et créances pour lesquels nous ne pouvons pas recouvrer la quasi-totalité de notre investissement initial, pour d'autres raisons que la détérioration du crédit, doivent être classés comme disponibles à la vente; et les prêts et créances que nous avons l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche doivent être classés comme détenus à des fins de transaction.

Les modifications permettent également, au moment de l'adoption et de façon continue, le reclassement dans la catégorie des prêts et

créances de certains actifs financiers qui étaient auparavant classés comme détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente, sous réserve des conditions particulières à remplir. Elles exigent en outre la reprise d'une perte de valeur liée à un instrument de créance classé comme disponible à la vente lorsque, dans une période ultérieure, la juste valeur de l'instrument augmente et que l'augmentation peut être objectivement rattachée à un événement dont la réalisation est postérieure à la comptabilisation de la perte de valeur. La dépréciation d'instruments de créance classés dans les prêts et créances sera évaluée au moyen du modèle de dépréciation utilisé pour les prêts.

Nous avons adopté ces modifications de manière rétroactive à compter du 1^{er} novembre 2008, conformément aux dispositions transitoires relatives à ces modifications; par conséquent, nous avons reclassé dans les prêts des titres détenus à des fins de transaction d'un montant de 179 millions de dollars et des titres disponibles à la vente d'un montant de 929 millions et nous avons comptabilisé dans nos états financiers consolidés les ajustements transitoires suivants : i) une augmentation de 66 millions de dollars, déduction faite des impôts de 30 millions, des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2008, correspondant à un ajustement de la perte de valeur découlant du calcul effectué au moyen du modèle de dépréciation utilisé pour les prêts et ii) une augmentation de 104 millions, déduction faite des impôts de 57 millions, du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1^{er} novembre 2008, correspondant au cumul des ajustements à la valeur de marché préalablement comptabilisés. Les modifications ont également influé sur nos résultats de 2009 de la façon suivante : i) une augmentation du résultat net de 64 millions de dollars, après impôts, correspondant à un ajustement de la perte de valeur découlant du calcul effectué au moyen du modèle de dépréciation utilisé pour les prêts et ii) une diminution des pertes non réalisées de 26 millions, après impôts, au titre des autres éléments du résultat étendu, correspondant au cumul des ajustements au titre des gains non réalisés préalablement comptabilisés.

Nous avons reclassé dans la catégorie Détenus à des fins de transaction des prêts d'un montant de 179 millions de dollars que nous avions l'intention de vendre dans un avenir proche au moment de leur création. Nous avons comptabilisé une augmentation du résultat net de 2 millions de dollars, après impôts, correspondant à des ajustements à la valeur de marché au titre de ces prêts qui ont été reclassés.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Valeurs mobilières

Les titres sont classés, selon l'intention de la direction, comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance. Certains titres de créance peuvent être classés dans les prêts et créances en date du 1^{er} novembre 2008 conformément aux modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, comme il a été mentionné précédemment dans cette note, sous la rubrique Principales modifications comptables.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les titres acquis aux fins de vente à court terme ainsi que les titres désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres disponibles à la vente comprennent : i) les titres qui peuvent être vendus pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt et au risque connexe de paiement anticipé, aux variations du risque de change, aux changements des sources ou des modalités de financement, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités et ii) les titres de substitut de prêt, qui consistent en des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts plutôt que des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et l'écart entre la juste valeur et son coût après amortissement ainsi que les fluctuations des taux de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu déduction faite des impôts. Les primes ou les escomptes à l'achat de titres de créance disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance affichant des pertes non réalisées afin de déterminer si ces pertes non réalisées sont durables. Pour ce faire, nous

prenons en compte plusieurs facteurs, y compris : i) la période pendant laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût après amortissement; ii) l'ampleur de la perte de la valeur; iii) la cause de la perte de valeur et la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur et iv) notre intention et notre capacité de détenir le placement durant une période suffisamment longue pour permettre le recouvrement prévu de la juste valeur. Si notre évaluation indique que la perte de valeur est durable, ou que nous n'avons ni l'intention, ni la capacité de détenir le placement jusqu'au recouvrement prévu de la juste valeur, le titre est ramené à sa juste valeur actuelle et une perte est constatée dans le résultat net.

Les gains et les pertes réalisés au moment de la cession des titres disponibles à la vente et les pertes liées à des pertes de valeur durables de titres disponibles à la vente sont inclus dans le gain net ou la perte nette sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont des titres de créance que nous avons l'intention et la capacité de détenir jusqu'à la date d'échéance. Ces titres sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Nous détenons une quantité peu importante de titres jusqu'à l'échéance dans le cours normal de nos activités. Tous les titres détenus jusqu'à l'échéance ont été inclus dans les titres disponibles à la vente du bilan consolidé.

Nous soumettons nos titres détenus jusqu'à l'échéance à un test de dépréciation au moyen du même modèle de dépréciation que celui utilisé pour les prêts, conformément aux modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, dont il a été question précédemment dans cette note, sous la rubrique Principales modifications comptables. Se reporter à la rubrique intitulée Prêts pour plus de détails.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Cependant, les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction et les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Option de la juste valeur

Un instrument financier peut être désigné comme détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, et ce, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme.

L'instrument qui est classé comme détenu à des fins de transaction en vertu de l'option de la juste valeur doit avoir une juste valeur mesurable de façon fiable et satisfaisante à l'un des critères suivants établis par le BSIF : i) il en résulte l'élimination ou la réduction importante d'une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que des actifs ou des passifs sont évalués sur des bases différentes, ou que les gains et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur des bases différentes; ii) la gestion et l'évaluation du groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers auquel appartient l'instrument se font en fonction de la juste valeur conformément à notre stratégie en matière de gestion des risques ou d'investissement, et l'information est communiquée sur cette base à la haute direction ou iii) l'instrument constitue un dérivé incorporé à un contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte.

Les instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction en vertu de l'option de la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur et tout gain ou toute perte découlant des variations de la juste valeur est inscrit dans les résultats. Ces instruments ne peuvent pas être sortis de la catégorie « détenus à des fins de transaction » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont capitalisés au moment de la constatation initiale.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Les conventions de revente sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts assortis de garanties. En vertu de ces conventions, nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises, et des garanties supplémentaires sont obtenues au besoin. Nous avons également le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Nous vendons également des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières plus les intérêts courus, respectivement, sauf lorsqu'elles sont désignées comme des instruments détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat comptabilisées à la juste valeur selon l'option de la juste valeur sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Titrisations

Nos diverses opérations de titrisation consistent généralement en un transfert d'actifs financiers à des entités ad hoc ou à des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Les entités ad hoc peuvent être une EDDV au sens de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'ICCA, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)* (NOC-15), ou une structure d'accueil admissible au sens de la NOC-12, intitulée *Cessions de créances*.

Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes, et les actifs cédés sont retirés de notre bilan consolidé lorsque nous sommes réputés avoir abandonné le contrôle de ces actifs et que nous avons reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux actifs cédés. Pour que le contrôle soit considéré comme abandonné, les conditions suivantes doivent être remplies : i) les actifs cédés doivent être isolés par rapport au vendeur, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre; ii) l'acheteur doit avoir le droit juridique de vendre ou de nantir les actifs cédés ou, si ce dernier est une structure d'accueil admissible, ses investisseurs doivent avoir le droit de vendre ou de nantir leur participation dans l'entité et iii) le vendeur ne doit pas continuer de contrôler les actifs cédés en vertu d'une entente visant à lui permettre de racheter les actifs ou d'en causer le retour. Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, la cession est considérée comme un emprunt garanti, les actifs demeurent au bilan consolidé et le produit est constaté comme un passif.

En ce qui concerne les titrisations de prêts, nous vendons des prêts ou des ensembles de titres adossés à des créances hypothécaires à des entités ad hoc ou à des fiducies, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs.

Lorsque des titres adossés à des créances hypothécaires sont constitués, nous reclassons les prêts à leur valeur comptable dans les titres adossés à des créances hypothécaires et droits conservés du bilan consolidé. Les droits conservés représentent principalement les marges excédentaires de la participation dans les prêts sur le taux de rendement des titres adossés à des créances hypothécaires. La valeur comptable initiale des titres adossés à des créances hypothécaires et des droits conservés connexes est établie en fonction de leur juste valeur relative à la date de la titrisation. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés dans les titres détenus à des fins de transaction ou dans les titres disponibles à la vente, selon l'intention de la direction. Les droits conservés sont classés dans les titres disponibles à la vente ou dans les titres détenus à des fins de transaction, à l'aide de l'option de la juste valeur. Tant les titres adossés à des créances hypothécaires que les droits conservés classés comme disponibles à la vente font périodiquement l'objet de tests de dépréciation.

Les gains à la vente de prêts ou de titres adossés à des créances hypothécaires sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt, en fonction de la valeur comptable précédente des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires visés par la cession. Pour établir ces justes valeurs, nous utilisons les cours des marchés, le cas échéant. Lorsque de tels cours ne sont pas disponibles pour les droits conservés, nous déterminons habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis selon les estimations les plus probables de la direction quant aux hypothèses clés, lesquelles se rapportent notamment aux taux de paiement, à la durée de vie moyenne pondérée des créances payables par anticipation, à la marge excédentaire, aux pertes sur créances prévues et aux taux d'actualisation, compte tenu des risques.

Pour chaque opération de titrisation relativement à laquelle nous avons conservé les droits de gestion, nous déterminons si les avantages liés à la gestion constituent une contrepartie adéquate. Lorsque les avantages liés à la gestion sont plus qu'adéquats, un actif de gestion est constaté au poste Autres – Autres actifs. Lorsque les avantages prévus liés à la gestion ne sont pas considérés comme adéquats, nous constatons un passif de gestion au poste Autres – Autres passifs. Lorsque nous recevons une contrepartie adéquate, nous ne constatons ni un actif

ni un passif. Un actif ou un passif de gestion est amorti proportionnellement au revenu de gestion net estimatif et sur la durée de ce revenu.

En ce qui concerne les titrisations d'obligations, nous achetons des obligations émises par des gouvernements municipaux, des obligations liées à des gouvernements ou des obligations de sociétés et nous émettons ensuite des titres que nous vendons à des tiers investisseurs. Nous ne conservons aucun droit de bénéficiaire, à moins que nous n'achetions certains des certificats émis.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée au poste Autres – Autres passifs dans le bilan consolidé. Le recours contre nos clients, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres actifs. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les produits dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, les risques de change, les risques de crédit et les autres risques de marché. Les produits dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises, les contrats à terme standardisés sur devises, les options sur devises, les swaps sur actions et les produits dérivés de crédit. Tous les produits dérivés sont comptabilisés dans notre bilan consolidé à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes. Un dérivé incorporé est un élément d'un instrument hybride qui comprend également un contrat hôte non dérivé ayant pour effet que certains des flux de trésorerie de l'instrument hybride varient d'une façon semblable à un dérivé autonome. Lorsqu'un dérivé incorporé est séparé, le contrat hôte est comptabilisé en vertu des PCGR applicables à un contrat de ce type, sans le dérivé incorporé. Tous les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes, bien qu'ils soient séparés aux fins de l'évaluation.

Lorsque des produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les produits dérivés sont constatés dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Les produits dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les produits dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Lorsque nous avons à la fois le droit juridique et l'intention de régler les actifs et les passifs liés aux produits dérivés simultanément avec une contrepartie, la juste valeur nette des produits dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques du marché et de crédit et les primes versées sont également inclus dans les actifs dérivés, tandis que les primes reçues sont présentées dans les passifs dérivés.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué ci-après.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon le taux de financement effectif de RBC au début et à la fin de la période, et comptabilisons au bénéfice net la variation non réalisée de la valeur actualisée.

Comptabilité de couverture

Nous utilisons des produits dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place, pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. L'instrument de couverture doit avoir une grande efficacité pour compenser la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture sur une base

prospective lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture est liquidé ou vendu ou lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue. Veuillez vous reporter à la note 7 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est constatée dans les revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également constatées dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'instrument couvert n'est plus ajustée, et les ajustements cumulatifs, à la juste valeur, de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis dans le résultat net sur la durée de vie restante de la relation de couverture initiale.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Nous utilisons également, dans des circonstances particulières, certains instruments de trésorerie afin de couvrir le risque lié aux variations de la juste valeur des actifs monétaires attribuables aux fluctuations des taux de change.

Couvertures des flux de trésorerie

Dans une relation de couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite des impôts, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les gains et les pertes sur les dérivés sont reclassés immédiatement dans le résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue. Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation des flux de trésorerie liés à un actif ou passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome, la tranche efficace des gains et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite des impôts applicables, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont constatés dans le résultat net lorsque se produit une réduction de l'investissement net couvert en raison de la dilution ou de la vente de l'investissement net ou une réduction des capitaux propres de l'établissement étranger découlant de la distribution de dividendes. Nous utilisons des passifs libellés en devises et des contrats de change pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût après amortissement, à moins qu'au moment de leur création, nous n'ayons l'intention de les vendre à court terme ou qu'ils n'aient été désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Les prêts comptabilisés au coût après amortissement sont présentés après déduction de la provision pour pertes sur prêts et des revenus non gagnés, lesquels comprennent les intérêts non gagnés et les commissions sur prêts non amorties. Les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur.

Les prêts comptabilisés au coût après amortissement font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés à titre de prêts douteux lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, gouvernement canadien), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance. Les soldes de

cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par un gouvernement canadien sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Lorsqu'un prêt est classé à titre de prêt douteux, les intérêts cessent d'être comptabilisés et l'ensemble des intérêts précédemment comptabilisés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les intérêts reçus sur les prêts douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt. Lorsque le prêt est complètement radié, les paiements subséquents sont portés au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les prêts douteux sont de nouveau inscrits comme des prêts productifs lorsque tous les montants en souffrance (y compris les intérêts) ont été recouverts, que les charges liées aux prêts douteux ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt douteux est classé comme tel, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, dans le bilan consolidé, au crédit de la provision pour pertes sur créances. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital ou des intérêts et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur moins les frais de cession. La juste valeur est évaluée en fonction soit de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties à la rubrique Revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement ou de confirmation du prêt.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances estimatives désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais qui ne peuvent encore être déterminées à la date du bilan. La provision est liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision est augmentée par la dotation à la provision pour pertes sur créances et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs, et les provisions touchant les éléments hors bilan sont comptabilisées au poste Autres passifs.

La provision est établie en fonction de la détermination et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes à l'égard des pertes estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du crédit du portefeuille et les changements de la conjoncture économique et commerciale. La provision pour pertes sur créances est composée des provisions spécifiques et de la provision générale.

Provisions spécifiques

Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur les prêts de détail et de gros classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux prêts de gros, y compris les prêts aux petites entreprises gérés individuellement, sont estimées selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir des emprunteurs ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation. Les pertes liées aux portefeuilles de prêts de détail, y compris les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés collectivement, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis

180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

Provision générale

La provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives subies à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Dans le cas des prêts hétérogènes (prêts de gros, y compris les prêts aux petites entreprises gérés individuellement), la détermination de la provision générale est fondée sur l'application d'une probabilité de défaillance estimative, sur le montant brut assujéti aux défaillances et sur les facteurs de perte, lesquels sont établis en fonction des pertes historiques et sont définis selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles homogènes (prêts de détail), y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés collectivement, la provision générale est déterminée en fonction des taux de pertes historiques. Pour déterminer le niveau de la provision générale, la direction considère également les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, la conjoncture économique, l'incidence des modifications des politiques et des processus ainsi que d'autres facteurs.

Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons de nombreuses ententes qui peuvent comporter des éléments répondant à la définition de « garantie » aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14, intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14). En vertu de cette note, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut éventuellement nous obliger à faire un paiement (sous forme d'espèces, d'autres actifs, de l'émission de nos propres actions ou de la prestation de services) à une contrepartie par suite : i) de la variation d'un taux d'intérêt, d'un taux de change, du cours d'un titre ou d'une marchandise, d'un indice ou d'un autre élément qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou iii) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette au moment où celle-ci devient exigible. Nous comptabilisons un passif dans nos bilans consolidés au début d'une garantie, qui représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Aucune évaluation à la juste valeur n'est requise par la suite, sauf si la garantie financière satisfait également à la définition de dérivé. Si elle satisfait à la définition de dérivé, la garantie financière est évaluée à la juste valeur à chaque date du bilan et présentée comme un dérivé au poste Autres actifs ou au poste Autres passifs, selon le cas.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Nous présentons le solde net des actifs financiers et des passifs financiers lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et que nous avons l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Assurance

Les primes découlant des contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant des contrats de courte durée, principalement des contrats d'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes non acquises découlant des contrats de courte durée, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurances sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie et maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres à court terme et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la

mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de notre état consolidé des résultats au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les montants à recouvrer au titre de la réassurance liée aux activités d'assurance IARD, qui sont inclus dans les Autres actifs, comprennent les montants au titre des prestations versées et des réclamations non versées. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance attribuables à nos activités d'assurance vie sont inclus dans les Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance en diminution des passifs connexes.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition reportés liés aux produits d'assurance vie sont constatés implicitement dans les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la Méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat est passé aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les fonds distincts ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés. Nous tirons uniquement un revenu provenant des honoraires liés aux fonds distincts, qui est reflété dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires. Les honoraires comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat.

Prestations de retraite, autres avantages postérieurs à l'emploi et rémunération à base d'actions

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles (comme il est décrit à la note 20). Ces régimes comprennent les régimes de retraite enregistrés à prestations déterminées, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations déterminées et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie.

Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation et en des titres à revenu fixe. L'actif des caisses de retraite est évalué à la juste valeur. Pour les principaux régimes à prestations déterminées, le taux de rendement prévu de l'actif du régime, lequel est reflété dans la charge au titre des prestations constituées, est calculé selon la méthode liée à la valeur de marché. Conformément à cette méthode, l'actif est évalué à la valeur de marché ajustée en vertu de laquelle les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés sont amortis sur trois ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Pour la plupart des régimes de retraite à prestations déterminées secondaires et complémentaires, le taux de rendement prévu de l'actif du régime est calculé en fonction de la juste valeur de l'actif.

En ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, des évaluations actuarielles sont effectuées régulièrement afin de déterminer la valeur actualisée des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite ainsi que des coûts d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie, respectivement.

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, comprise au poste Frais autres que d'intérêt – Ressources

humaines, correspond au coût des prestations au titre des services de l'année en cours, aux intérêts débiteurs sur les obligations, au rendement des placements prévu sur la valeur de marché ou liée au marché de l'actif du régime et à l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés, des gains ou des pertes actuariels nets et de l'actif ou de l'obligation transitoire. Pour certains de nos régimes à prestations déterminées, y compris les principaux régimes à prestations déterminées, les gains ou pertes actuariels sont déterminés chaque année et amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes. Pour les autres régimes à prestations déterminées, les gains ou pertes actuariels nets de plus de 10 % de l'actif du régime ou de l'obligation au titre des prestations au début de l'exercice, selon le plus élevé des deux montants, sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant au régime.

Les gains et les pertes à la liquidation des régimes à prestations déterminées sont comptabilisés dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines lorsque ces liquidations ont lieu. Les gains et les pertes liés à la compression de régimes sont constatés au cours de la période où la compression devient probable et où l'incidence peut être raisonnablement évaluée.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance au poste Autres actifs. L'excédent cumulatif de la charge sur les cotisations est constaté comme charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués, dans le poste Autres passifs.

Notre charge au titre des régimes à cotisations déterminées est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines au cours de la période où les services connexes sont rendus.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons des régimes de rémunération à base d'actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, comme il est décrit à la note 21.

Nous comptabilisons les options sur actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur, en vertu de laquelle la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition applicable, et une hausse équivalente du surplus d'apport est comptabilisée. Lorsque les options sont levées, le produit de la levée ainsi que le montant initial comptabilisé comme surplus d'apport sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Les droits à la plus-value des actions qui sont entièrement acquis entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. Cette charge de rémunération, déduction faite des couvertures connexes, est comptabilisée sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans notre bilan consolidé, sous Autres passifs.

Nos autres régimes de rémunération à base d'actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (régimes). Les obligations en vertu des régimes d'attribution d'actions différées sont réglées au moyen de nos actions ordinaires ou en espèces, tandis que celles en vertu des régimes d'unités d'actions différées sont réglées en espèces. Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations comptabilisées sont fondées sur le prix du marché de nos actions ordinaires à la date de l'octroi. Pour les attributions réglées en espèces, nos obligations comptabilisées font l'objet d'ajustements périodiques selon la fluctuation du prix du marché de nos actions ordinaires et les dividendes accumulés. Les variations de nos obligations au titre de ces régimes, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans notre bilan consolidé, sous Autres passifs ou Surplus d'apport.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le deviendront au cours de la période d'acquisition des droits est constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôts sur les bénéficiaires

Nous utilisons la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des

écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur à la date de réalisation prévue des éléments sous-jacents de revenus et de charges, sauf dans le cas des bénéficiaires liés à nos établissements étrangers lorsque le rapatriement de tels montants n'est pas envisagé dans un avenir prévisible. La charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats comprend les impôts exigibles et les impôts futurs. Les impôts applicables aux éléments imputés ou crédités aux capitaux propres sont déduits de ces éléments. Les variations des impôts futurs liées à une modification des taux d'imposition sont constatées au cours de la période où le taux d'imposition devient pratiquement en vigueur. Notre état consolidé des résultats comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

Le montant net des impôts futurs résultant d'écarts temporaires et de reports de pertes fiscales en avant est inclus dans le poste Autres actifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôts futurs afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est plus probable qu'improbable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives. Nous constituons une provision pour moins-value afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant auquel, à notre avis, il est plus probable qu'improbable que ces actifs seront réalisés. Nous évaluons les indications tant positives que négatives pour déterminer si la réalisation des actifs d'impôts futurs est plus probable qu'improbable.

Regroupements d'entreprises, écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Tous les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés séparément de l'écart d'acquisition et sont inclus dans le poste Autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise acquise sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis et est attribué aux unités d'exploitation d'un secteur d'exploitation. Une unité d'exploitation regroupe des activités commerciales présentant des caractéristiques et des stratégies économiques semblables. Selon les PCGR, elle s'entend du niveau d'exploitation auquel les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit au niveau immédiatement inférieur. Au moment de la cession d'une partie d'une unité d'exploitation, l'écart d'acquisition est attribué à la partie cédée en fonction de la juste valeur de cette partie par rapport à l'ensemble de l'unité d'exploitation. L'écart d'acquisition attribué à la partie de l'unité d'exploitation à conserver est soumis à un test de dépréciation.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuelle, au 1^{er} août, ou plus souvent si les événements ou les circonstances indiquent une perte de valeur possible. Nous évaluons l'écart d'acquisition en déterminant d'abord la juste valeur de chaque unité d'exploitation et en la comparant avec sa valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition attribué. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation dépasse sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation doit être déterminée et comparée à sa valeur comptable. La juste valeur de l'écart d'acquisition est attribuée en fonction de la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation. La dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'unité d'exploitation sur la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, et toute perte de valeur de l'écart d'acquisition est imputée aux résultats au cours de la période pendant laquelle la perte de valeur est constatée. Les reprises ultérieures sur perte de valeur sont interdites.

La juste valeur de chacune des unités d'exploitation a essentiellement été établie selon une méthode axée sur le bénéfice qui tient compte des prévisions internes de chaque unité d'exploitation à l'égard des produits et des charges. Cette méthode repose sur des estimations et des hypothèses à l'égard des taux d'actualisation, des taux de croissance et des taux finaux de croissance. Les variations de ces estimations ou hypothèses pourraient avoir une incidence sur le calcul de la juste valeur de nos unités d'exploitation et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Outre la méthode axée sur le bénéfice, nous utilisons, dans la mesure du possible, une approche fondée sur le marché en vue d'évaluer la juste valeur de chaque unité d'exploitation en fonction de la conjoncture et de sociétés comparables.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des conditions pouvant indiquer que les flux de trésorerie nets futurs estimatifs provenant d'un actif ne seront pas suffisants pour recouvrer sa valeur comptable.

Autres

Conversion des comptes exprimés en devises

L'actif et le passif monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. L'actif et le passif non monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les revenus et les charges exprimés en devises sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

L'actif et le passif de nos établissements étrangers autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements étrangers sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

Les gains ou pertes non réalisés résultant de la conversion des comptes de nos établissements étrangers autonomes de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôts à titre de composantes des autres éléments du résultat étendu. Au moment de la cession de notre participation dans ces placements ou de la dilution de cette dernière, une tranche appropriée du montant net des gains ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les autres gains et pertes de change sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond au moindre de la durée de vie utile des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si la période de renouvellement est raisonnablement assurée, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les gains et les pertes résultant de la cession sont inscrits au poste Revenus autres que d'intérêt.

Modifications comptables futures

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582 du *Manuel*, intitulé *Regroupements d'entreprises*, le

chapitre 1601, intitulé *États financiers consolidés*, ainsi que le chapitre 1602, intitulé *Participations sans contrôle*. Le chapitre 1582 apporte des clarifications à l'égard de ce qu'un acquéreur doit évaluer lorsqu'il obtient le contrôle d'une entreprise, du mode d'évaluation et de la date à laquelle l'évaluation devrait être établie. Des frais connexes à l'acquisition doivent être comptabilisés à titre de charges au cours des périodes où ils sont engagés, sauf en ce qui a trait aux frais engagés pour émettre des titres d'emprunt ou du capital-actions. La nouvelle norme sera applicable aux acquisitions que nous concluons à compter du 1^{er} novembre 2011, mais pour faciliter le passage aux IFRS en 2011, l'adoption dès 2010 est autorisée.

Le chapitre 1601 établit des normes de préparation des états financiers consolidés après la date d'acquisition. Le chapitre 1602 établit des normes de comptabilisation et de présentation des participations sans contrôle. Ces nouvelles normes doivent être adoptées en même temps que le chapitre 1582.

Option de remboursement anticipé incorporée dans un titre – modifications au chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation »

En juin 2009, l'ICCA a fourni des précisions à l'égard de la comptabilisation de l'option de remboursement anticipé incorporée dans un titre dans le chapitre 3855. Une option de remboursement anticipé qui est incorporée dans un titre représentatif des intérêts seulement (coupon détaché) ou du principal seulement (obligation coupons détachés) est étroitement liée au contrat hôte pour autant que le contrat hôte ait résulté initialement de la séparation du droit de percevoir les flux de trésorerie contractuels d'un instrument financier qui, en soi, ne comportait pas de dérivé incorporé, et qu'il ne contienne aucune condition non stipulée dans le contrat d'emprunt hôte d'origine. Cette nouvelle norme sera applicable à compter du 1^{er} novembre 2011, mais pour faciliter le passage aux IFRS en 2011, l'adoption dès 2010 est autorisée. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification sur notre situation financière et sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Normes internationales d'information financière

L'ICCA a annoncé que les PCGR du Canada qui s'appliquent aux sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacés par les IFRS sur une période de transition qui devrait s'étendre jusqu'en 2011. Nous commencerons à publier nos états financiers conformément aux IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011.

Note 2 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier correspond à la contrepartie pour laquelle ce dernier serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur des instruments identiques négociés sur un marché actif est fondée sur les cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument. Lorsqu'il n'y a pas de marché actif, nous déterminons la juste valeur selon les cours du marché pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables. Lorsque la juste valeur des instruments financiers est établie à partir de modèles d'évaluation, il est nécessaire d'avoir recours à des données. Pour déterminer ces données, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables et disponibles, tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Dans certains cas, nous utilisons des données qui ne reposent pas sur des facteurs de marché observables. Dans ces cas, nous pouvons ajuster les données prises en compte dans le modèle afin de refléter l'incertitude de l'évaluation (ajustements de l'évaluation en fonction du modèle et des paramètres) de façon à déterminer la juste valeur en fonction des hypothèses qui seraient prises en compte par les participants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Ces ajustements visent à établir la juste valeur des instruments.

Dans le cas de certains titres, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés à l'égard de la liquidité liée à des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif si nous croyons que ces instruments pourraient être cédés pour un montant moindre que leur juste valeur estimative par suite d'un manque de liquidités sur le marché pendant une courte période. Des ajustements de l'évaluation sont également calculés lorsque les cours du marché ne peuvent être observés en raison de l'insuffisance du volume des opérations ou de l'absence d'opérations récentes au sein d'un marché moins actif ou inactif.

Nous apportons des ajustements à l'évaluation du risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Ces ajustements tiennent compte de la capacité financière de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des opérations ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les accords généraux de compensation et les conventions accessoires. Nous mettons à jour régulièrement les ajustements de l'évaluation du crédit afin de tenir compte de la variation de la valeur des dérivés et du risque lié au rendement des contreparties. Des changements des ajustements de l'évaluation du crédit sont comptabilisés dans le résultat de la période considérée.

Nous disposons de politiques internes documentées qui détaillent nos processus d'évaluation de la juste valeur, y compris les méthodes utilisées pour déterminer les ajustements de l'évaluation. Ces méthodes sont appliquées de façon uniforme et font périodiquement l'objet d'un examen par la Gestion des risques du Groupe.

Les titres détenus à des fins de transaction, les titres disponibles à la vente et les actifs liés aux dérivés représentent 92 % du total des actifs évalués à la juste valeur, tandis que les dépôts désignés comme détenus à des fins de transaction et les passifs liés aux dérivés représentent 69 % du total des passifs évalués à la juste valeur.

La plupart de nos instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction (autres que les dérivés) et comme disponibles à la vente comportent des titres de créance et des titres de participation activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles.

Toutes nos opérations sur dérivés sont comptabilisées à la juste valeur. La juste valeur des dérivés négociés en Bourse est établie en fonction des cours de clôture. Les dérivés hors cote sont évalués soit au moyen de modèles d'évaluation standards utilisés dans le secteur ou au moyen de modèles d'évaluation élaborés à l'interne. Les données

utilisées dans le modèle d'évaluation peuvent être observables ou inobservables.

Les données observables sur les instruments financiers comprennent les courbes de rendement des taux d'intérêt des pays membres du G7, les taux de change, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Les données non observables comprennent les courbes de rendement des taux d'intérêt des pays non membres du G7, le rythme de remboursement anticipé, les écarts de taux, la probabilité d'une défaillance, les taux de recouvrement, la volatilité du cours des actions et les corrélations avec la probabilité d'une défaillance, les taux d'intérêt de référence du marché ou les paniers d'actions ordinaires.

Les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur des dépôts désignés comme détenus à des fins de transaction sont décrites à la section intitulée Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers ci-après.

Gains ou pertes non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale

Les gains et les pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale des instruments financiers constituent la différence entre le prix de transaction et la juste valeur de l'instrument à la date de transaction. Les gains et les pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale sont comptabilisés en résultat net uniquement si la juste valeur de l'instrument : i) est attestée par les cours du marché sur un marché actif ou par comparaison avec d'autres transactions actuellement observables sur le marché et portant sur un instrument essentiellement identique; ou ii) est fondée sur une technique d'évaluation reposant sur l'ensemble des données de marché observables importantes; ou iii) lorsque les risques liés au contrat dérivé sont entièrement compensés par d'autres contrats conclus avec des tiers. Pour les instruments financiers dont la juste valeur n'est pas attestée par les critères ci-dessus ou pour lesquels les risques liés au contrat initial ne sont pas entièrement transférés à un tiers, le gain

ou la perte non réalisé au moment de la comptabilisation initiale est reporté et inclus au poste Autres – Dérivés. Le gain ou la perte reporté est constaté uniquement lorsque : i) des données de marché observables peuvent être obtenues et attester la juste valeur de la transaction; ou ii) les risques liés au contrat initial sont presque entièrement compensés par d'autres contrats conclus avec des tiers; ou iii) le gain ou la perte est réalisé au moyen d'un encaissement ou d'un paiement en espèces; ou iv) la transaction se conclut avant son échéance ou à l'échéance.

Les gains non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale proviennent principalement des obligations structurées liées à des titres de participation, des dérivés de crédit et de taux d'intérêt structurés, des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques et des régimes 401(k). Le tableau suivant illustre les ajustements apportés au montant global des gains non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale des instruments financiers.

	2009	2008
Gains non réalisés reportés qui ne sont pas encore comptabilisés en résultat net, au début	198 \$	186 \$
Déduire : ajustements (1)	(130)	–
Solde ajusté, au début	68 \$	186 \$
Ajouter : gains non réalisés reportés survenus au cours de l'exercice	(5)	24
Déduire : gains reportés reclassés en résultat net au cours de l'exercice	17	12
Gains non réalisés reportés, à la fin	46 \$	198 \$

(1) En 2009, nous avons révisé le modèle d'évaluation que nous utilisons pour établir la juste valeur des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques et des régimes 401(k), en raison des nouvelles données et des nouveaux renseignements disponibles. Le nouveau modèle d'évaluation élimine les exigences à l'égard des gains et des pertes non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale sur ces instruments, ce qui est reflété dans le tableau ci-dessus.

Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers

Les tableaux suivants illustrent la comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier.

	2009								
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur			Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués au coût (1)			
Actifs financiers									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction (2)	127 394 \$	12 668 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	140 062 \$	140 062 \$	140 062 \$
Titres disponibles à la vente (2)	–	–	44 850	–	–	1 360	46 210	46 210	46 210
Total des valeurs mobilières	127 394 \$	12 668 \$	44 850 \$	– \$	– \$	1 360 \$	186 272 \$	186 272 \$	186 272 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	– \$	18 911 \$	– \$	22 669 \$	22 669 \$	– \$	41 580 \$	41 580 \$	41 580 \$
Prêts									
Prêts de détail	– \$	– \$	– \$	203 856 \$	201 166 \$	– \$	203 856 \$	201 166 \$	201 166 \$
Prêts de gros (2)	–	2 818	–	74 289	69 712	–	77 107	72 530	72 530
Total des prêts	– \$	2 818 \$	– \$	278 145 \$	270 878 \$	– \$	280 963 \$	273 696 \$	273 696 \$
Autres									
Dérivés	92 173 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	92 173 \$	92 173 \$	92 173 \$
Autres actifs	–	244	–	18 590	18 590	–	18 834	18 834	18 834
Passifs financiers									
Dépôts									
Particuliers	– \$	2 605 \$	– \$	149 723 \$	151 051 \$	– \$	152 328 \$	153 656 \$	153 656 \$
Entreprises et gouvernements (3)	–	40 335	–	180 437	180 354	–	220 772	220 689	220 689
Banques (4)	–	10 880	–	14 324	14 324	–	25 204	25 204	25 204
Total des dépôts	– \$	53 820 \$	– \$	344 484 \$	345 729 \$	– \$	398 304 \$	399 549 \$	399 549 \$
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	41 359 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	41 359 \$	41 359 \$	41 359 \$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	21 628	–	13 522	13 522	–	35 150	35 150	35 150
Dérivés (5)	84 390	–	–	–	–	–	84 390	84 390	84 390
Autres passifs	–	240	–	33 757	33 757	–	33 997	33 997	33 997
Débitures subordonnées	–	110	–	6 351	6 262	–	6 461	6 372	6 372
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 395	1 482	–	1 395	1 482	1 482

(1) Comprend la valeur nominale de nos placements détenus jusqu'à l'échéance, qui sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Comme il est expliqué à la note 1, en date du 1^{er} novembre 2008, nous avons reclassé dans les prêts certains titres qui étaient classés comme détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855 publiées par l'ICCA. Par ailleurs, les prêts que nous avons l'intention de vendre dans un avenir proche ont été reclassés de la catégorie Prêts à la catégorie Titres détenus à des fins de transaction.

(3) Le poste Entreprises et gouvernements inclut les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(4) Les banques désignent les banques réglementées.

(5) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques d'un montant de 257 millions de dollars et des contrats à valeur stable visant des régimes 401(k) d'un montant de 3 millions.

Note 2 Juste valeur des instruments financiers (suite)

	2008								
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur			Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués au coût (1)			
Actifs financiers									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction	104 414 \$	18 094 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	122 508 \$	122 508 \$	
Titres disponibles à la vente (2)	–	–	47 039	–	–	1 587	48 626	48 626	
Total des valeurs mobilières	104 414 \$	18 094 \$	47 039 \$	– \$	– \$	1 587 \$	171 134 \$	171 134 \$	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	– \$	15 607 \$	– \$	29 211 \$	29 211 \$	– \$	44 818 \$	44 818 \$	
Prêts									
Prêts de détail	– \$	– \$	– \$	194 448 \$	198 127 \$	– \$	194 448 \$	198 127 \$	
Prêts de gros	–	7 137	–	87 955	88 615	–	95 092	95 752	
Total des prêts	– \$	7 137 \$	– \$	282 403 \$	286 742 \$	– \$	289 540 \$	293 879 \$	
Autres									
Dérivés (3)	136 134 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	136 134 \$	136 134 \$	
Autres actifs	–	136	–	30 903	30 903	–	31 039	31 039	
Passifs financiers									
Dépôts									
Particuliers	– \$	2 678 \$	– \$	136 358 \$	137 181 \$	– \$	139 036 \$	139 859 \$	
Entreprises et gouvernements (4)	–	67 462	–	202 532	202 564	–	269 994	270 026	
Banques (5)	–	7 268	–	22 277	22 277	–	29 545	29 545	
Total des dépôts	– \$	77 408 \$	– \$	361 167 \$	362 022 \$	– \$	438 575 \$	439 430 \$	
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	27 507 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	27 507 \$	27 507 \$	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	17 870	–	14 183	14 183	–	32 053	32 053	
Dérivés	128 705	–	–	–	–	–	128 705	128 705	
Autres passifs	–	–	–	42 271	42 458	–	42 271	42 458	
Débiteures subordonnées	–	81	–	8 050	7 605	–	8 131	7 686	
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 400	1 448	–	1 400	1 448	

(1) Comprend la valeur nominale de nos placements détenus jusqu'à l'échéance, qui sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Les titres de substitut de prêt ont été classés comme des titres disponibles à la vente. Comprend également les titres détenus à des fins de transaction qui ont été reclassés comme disponibles à la vente le 1^{er} août 2008. Se reporter à la note 3.

(3) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 2 millions de dollars et des contrats à valeur stable visant des régimes 401(k) de 1 million.

(4) Le poste Entreprises et gouvernements inclut les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(5) Les banques désignent les banques réglementées.

Les tableaux suivants présentent des renseignements sur les prêts et les créances désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, le risque maximal de crédit, le degré d'atténuation du risque par les dérivés de crédit et les instruments semblables, ainsi que les variations de la juste valeur de ces actifs. Les variations de la juste valeur des prêts et des créances désignés comme

détenus à des fins de transaction attribuables aux modifications du risque de crédit se calculent par la différence entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées.

	2009						
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction	Risque maximal de crédit	Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2008 attribuables aux modifications du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux modifications du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables depuis le 1 ^{er} novembre 2008	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
Prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction	2 773 \$	2 773 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	18 911	18 911	–	–	–	–	–
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	2 818	2 818	27	(75)	428	(52)	10
Prêts – prêts de gros							
Total	24 502 \$	24 502 \$	27 \$	(75) \$	428 \$	(52) \$	10 \$

(1) Les variations cumulatives sont évaluées à partir du 1^{er} novembre 2006 ou, si cette date est postérieure, à partir de la date de la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables.

2008

Prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction		Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2007 attribuables aux modifications du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux modifications du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou des instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables depuis le 1 ^{er} novembre 2007	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables (1)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	11 211	11 211	–	–	–	–	–
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	15 607	15 607	–	–	–	–	–
Prêts – prêts de gros	7 137	7 137	(201)	(248)	817	40	48
Total	33 955	33 955	(201)	(248)	817	40	48

(1) Les variations cumulatives sont évaluées à partir du 1^{er} novembre 2006 ou, si cette date est postérieure, à partir de la date de la comptabilisation initiale des dérivés de crédit ou des instruments semblables.

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur ainsi que leur valeur à l'échéance contractuelle et leur valeur comptable. La valeur comptable (juste valeur) de ces passifs est établie en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument selon les taux d'intérêt du marché appropriés. Les taux du marché appropriés comprennent les taux d'intérêt de référence observables et nos écarts de taux, qui sont soit observables ou inobservables. Pour déterminer les variations de la juste valeur

attribuables aux modifications de nos écarts de taux comme il est présenté dans le tableau ci-dessous, nous calculons d'abord l'écart entre les valeurs actualisées des flux de trésorerie contractuels de l'instrument en incluant notre écart de taux dans le taux d'actualisation au début de l'exercice, puis en l'excluant. Par la suite, nous exécutons de nouveau les mêmes calculs au moyen des taux en fin d'exercice. L'écart entre ces valeurs représente les variations de la juste valeur attribuables aux modifications de nos écarts de taux.

Passifs désignés comme détenus à des fins de transaction	2009		Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2008 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable			
Dépôts à terme					
Particuliers	2 605	2 605	–	40	(6)
Entreprises et gouvernements (2)	40 167	40 335	168	507	(57)
Banques (3)	10 880	10 880	–	3	(1)
Total des dépôts à terme	53 652	53 820	168	550	(64)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	21 626	21 628	2	–	–
Déventures subordonnées	120	110	(10)	36	(12)
Autres passifs	240	240	–	–	–
Total	75 638	75 798	160	586	(76)

(1) Les variations cumulatives attribuables aux modifications de nos écarts de taux sont évaluées à partir du 1^{er} novembre 2006 ou, si cette date est postérieure, à partir de la date de la comptabilisation initiale des passifs désignés comme détenus à des fins de transaction.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements inclut les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les banques désignent les banques réglementées.

2008

Passifs désignés comme détenus à des fins de transaction	2008		Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur depuis le 1 ^{er} novembre 2007 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC (1)
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable			
Dépôts à terme					
Particuliers	2 724	2 678	(46)	(40)	(46)
Entreprises et gouvernements (2)	67 541	67 462	(79)	(449)	(524)
Banques (3)	7 265	7 268	3	(3)	(4)
Total des dépôts à terme	77 530	77 408	(122)	(492)	(574)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	17 877	17 870	(7)	–	–
Déventures subordonnées	122	81	(41)	(41)	(48)
Total	95 529	95 359	(170)	(533)	(622)

(1) Les variations cumulatives attribuables aux modifications de nos écarts de taux sont évaluées à partir du 1^{er} novembre 2006 ou, si cette date est postérieure, à partir de la date de la comptabilisation initiale des passifs désignés comme détenus à des fins de transaction.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les banques désignent les banques réglementées.

Juste valeur des actifs et des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur selon la hiérarchie définie au chapitre 3862, comme il est décrit à la note 1 :

	Au 31 octobre 2009				
	Évaluations à la juste valeur selon le (1)			Ajustements de compensation (2)	Actifs/passifs à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Actifs financiers					
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	– \$	2 773 \$	– \$	– \$	2 773 \$
Valeurs mobilières					
Titres détenus à des fins de transaction					
Créances du gouvernement canadien (3)					
Gouvernement fédéral	–	25 269	5	–	25 274
Provinces et municipalités	–	5 073	54	–	5 127
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	–	13 289	9	–	13 298
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (4)	–	8 033	–	–	8 033
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	20	1 052	–	1 072
Titres adossés à des actifs					
TGC (5)	–	–	3 074	–	3 074
Titres non garantis par des créances	–	211	321	–	532
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	46 015	303	–	46 318
Titres de participation	34 313	119	2 902	–	37 334
	34 313 \$	98 029 \$	7 720 \$	– \$	140 062 \$
Titres disponibles à la vente (6)					
Créances du gouvernement canadien (3)					
Gouvernement fédéral	–	12 161	–	–	12 161
Provinces et municipalités	237	897	–	–	1 134
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	–	3 435	2 358	–	5 793
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (4)	908	2 622	–	–	3 530
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	–	4	1 848	–	1 852
Titres adossés à des actifs					
TGC	–	–	222	–	222
Titres non garantis par des créances	–	3 050	1 155	–	4 205
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	177	10 802	3 580	–	14 559
Titres de participation	537	147	560	–	1 244
Titres de substitut de prêt	–	150	–	–	150
	1 859 \$	33 268 \$	9 723 \$	– \$	44 850 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	18 911	–	–	18 911
Prêts	–	2 441	377	–	2 818
Autres					
Dérivés	3 413	83 739	5 289	(268)	92 173
Autres actifs	244	–	–	–	244
	39 829 \$	239 161 \$	23 109 \$	(268) \$	301 831 \$
Passifs financiers					
Dépôts					
Particuliers	– \$	– \$	2 605 \$	– \$	2 605 \$
Entreprises et gouvernements	–	35 994	4 341	–	40 335
Banques	–	10 880	–	–	10 880
Autres					
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 006	27 203	150	–	41 359
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	21 628	–	–	21 628
Dérivés	1 368	77 824	5 466	(268)	84 390
Autres passifs	–	–	240	–	240
Débentures subordonnées	–	–	110	–	110
	15 374 \$	173 529 \$	12 912 \$	(268) \$	201 547 \$

(1) Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

(2) Les ajustements de compensation représentent l'incidence de la compensation des risques de crédit liés aux dérivés lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément. En conséquence, certains des actifs et passifs liés aux dérivés sont comptabilisés sur la base du solde net.

(3) Au 31 octobre 2009, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans les titres détenus à des fins de transaction totalisaient 12 414 millions de dollars et 185 millions, respectivement, et ceux inclus dans les titres disponibles à la vente se chiffraient à 8 454 millions et à 213 millions, respectivement.

(4) OCDE signifie Organisation de coopération et de développement économiques.

(5) TGC signifie « titres garantis par des créances ».

(6) Exclut des titres disponibles à la vente d'un montant de 1 360 millions de dollars qui sont comptabilisés au coût.

Variations de l'évaluation à la juste valeur des instruments classés dans le niveau 3

Le tableau suivant présente les variations de l'évaluation à la juste valeur des instruments compris dans le niveau 3 de la hiérarchie définie au chapitre 3862, comme il est décrit à la note 1 :

	2009								Variations des gains (pertes) non réalisés compris dans les résultats relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2008	Total des gains (pertes) réalisés/non réalisés compris dans les résultats (1)	Total des gains (pertes) non réalisés compris dans les autres éléments du résultat étendu (2)	Achats d'actifs/Émissions de passifs	Ventes d'actifs/Émissions de passifs et autres (3)	Transferts d'instruments dans le niveau 3 (1)	Sorties d'instruments du niveau 3 (1)	Juste valeur au 31 octobre 2009	
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances du gouvernement canadien (4)									
Gouvernement fédéral	– \$	– \$	– \$	5 \$	– \$	– \$	– \$	5 \$	– \$
Provinces et municipalités	–	(13)	–	2	16	51	(2)	54	–
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (4)	206	4	(3)	42	3	–	(243)	9	(2)
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	150	9	7	22	(110)	–	(78)	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires (4)	1 531	110	(191)	2 788	(1 645)	101	(1 642)	1 052	117
Titres adossés à des actifs									
TGC	4 208	256	(308)	337	(1 403)	85	(101)	3 074	153
Titres non garantis par des créances	605	(12)	(4)	3 628	(3 780)	168	(284)	321	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 482	(150)	(63)	1 384	(2 000)	831	(1 181)	303	(9)
Titres de participation	10 315	(301)	(354)	32	(7 068)	289	(11)	2 902	(256)
	18 497 \$	(97)\$	(916)\$	8 240 \$	(15 987)\$	1 525 \$	(3 542)\$	7 720 \$	3 \$
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (4)	2 522 \$	(16)\$	(215)\$	1 104 \$	(1 035)\$	797 \$	(799)\$	2 358 \$	– \$
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	402	–	9	–	(411)	–	–	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires (4)	2 646	(183)	(1)	69	(895)	212	–	1 848	–
Titres adossés à des actifs									
TGC	256	(20)	43	–	(57)	–	–	222	–
Titres non garantis par des créances	1 568	–	(102)	725	(1 045)	9	–	1 155	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	3 783	(136)	(306)	569	(343)	44	(31)	3 580	–
Titres de participation	78	–	(67)	626	(60)	1	(18)	560	–
	11 255 \$	(355)\$	(639)\$	3 093 \$	(3 846)\$	1 063 \$	(848)\$	9 723 \$	– \$
Prêts – prêts de gros	651 \$	(202)\$	(45)\$	26 \$	(53)\$	– \$	– \$	377 \$	18 \$
Autres									
Dérivés, déduction faite du passif lié aux dérivés (5)	(1 010)	(52)	(32)	4 275	(3 562)	164	40	(177)	1 159
	29 393 \$	(706)\$	(1 632)\$	15 634 \$	(23 448)\$	2 752 \$	(4 350)\$	17 643 \$	1 180 \$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(2 656)\$	(355)\$	(42)\$	(1 511)\$	1 695 \$	– \$	264 \$	(2 605)\$	(157)\$
Entreprises et gouvernements	(12 214)	1 120	591	18	3 346	(703)	3 501	(4 341)	(1 073)
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(22)	12	(6)	459	(917)	(98)	422	(150)	23
Autres passifs	–	–	–	–	–	(240)	–	(240)	–
Débitures subordonnées	(81)	(31)	2	–	–	–	–	(110)	(31)
	(14 973)\$	746 \$	545 \$	(1 034)\$	4 124 \$	(1 041)\$	4 187 \$	(7 446)\$	(1 238)\$

- (1) Les transferts d'instruments dans le niveau 3 et sorties d'instruments de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. En ce qui concerne les actifs ou les passifs qui ont été transférés dans le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne intitulée Total des gains (pertes) réalisés/non réalisés compris dans les résultats du tableau de rapprochement; pour ce qui est des sorties d'instruments du niveau 3 effectuées au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est incluse dans cette colonne du tableau de rapprochement. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nous avons sorti du niveau 3 des titres adossés à des créances hypothécaires totalisant environ 1,6 milliard de dollars et des titres d'emprunt de sociétés et autres créances totalisant environ 1,2 milliard, en raison du reclassement de certains titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles d'agences et de l'amélioration de la transparence concernant les cours, respectivement. Un montant supplémentaire de 3,5 milliards de dollars au titre des dépôts des entreprises et des gouvernements a été sorti du niveau 3 par suite de la diminution des écarts de taux et de l'amélioration de leur caractère observable.
- (2) Comprend les gains et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3 s'il y a lieu. Les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente ont totalisé 398 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, exclusion faite des gains ou des pertes de change.
- (3) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés en résultat net.
- (4) Au 31 octobre 2009, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans les titres détenus à des fins de transaction totalisaient 12 414 millions de dollars et 185 millions, respectivement, et ceux inclus dans les titres disponibles à la vente se chiffraient à 8 454 millions et à 213 millions, respectivement.
- (5) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2009 comprend des actifs dérivés de 5 289 millions de dollars et des passifs dérivés de 5 466 millions.

Note 2 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 comprennent les placements dans des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictive, certains titres de créance structurés (titres adossés à des actifs, titres à enchères et titres adossés à des créances hypothécaires américains non garantis par une agence), ainsi que des titres de créance de gouvernements de pays non membres de l'OCDE et des titres d'emprunt de sociétés assortis d'échéances à long terme et présentant des écarts non observables importants, les dérivés liés au rendement de certains TGC, les swaps sur marchandises, les swaps sur défaillance, les dérivés sur actions et les obligations structurées.

Les justes valeurs de certains instruments de niveau 3 sont déterminées en fonction des cotes fournies par un courtier, des services de fixation des prix, de l'information fournie par les gestionnaires de

fonds et des écarts de taux non observables et, par conséquent, aucune autre hypothèse raisonnablement possible ne peut être appliquée aux évaluations. En outre, certains des instruments sont entièrement couverts et toute variation de la juste valeur des instruments découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles aurait une incidence équivalente et compensatoire sur les évaluations des couvertures. Dans le cas des instruments importants pour lesquels d'autres hypothèses raisonnablement possibles peuvent être utilisées dans les modèles d'évaluation, nous utilisons ces hypothèses pour réévaluer la juste valeur des instruments, ce qui a donné lieu à une augmentation de 103 millions de dollars et à une diminution de 216 millions de la juste valeur totale des instruments du niveau 3.

Note 3 Valeurs mobilières (1)

Le tableau suivant présente les instruments financiers que nous détenons en fin d'exercice, évalués à la valeur comptable :

	Durée jusqu'à l'échéance (2)						2009 Total	2008 Total	2007 Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise			
Titres du compte de négociation									
Créances – gouvernement canadien	1 749 \$	4 863 \$	15 484 \$	5 023 \$	3 282 \$	– \$	30 401 \$	20 911 \$	15 207 \$
Créances – gouvernement américain	1 736	1 030	2 746	1 341	6 445	–	13 298	8 728	6 603
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (3)	224	860	3 460	1 898	1 591	–	8 033	2 488	4 236
Titres adossés à des créances hypothécaires (4)	36	26	379	232	637	–	1 310	2 476	4 408
Titres adossés à des actifs (4)	73	161	1 878	623	259	–	2 994	4 551	9 387
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (4)									
Acceptations bancaires	390	38	–	–	–	–	428	13	374
Certificats de dépôt	349	1 047	403	27	40	–	1 866	2 174	4 712
Autres (5)	3 371	7 877	19 776	5 251	7 652	471	44 398	39 063	42 438
Titres de participation	–	–	–	–	–	37 334	37 334	42 104	60 120
	7 928	15 902	44 126	14 395	19 906	37 805	140 062	122 508	147 485
Titres disponibles à la vente (1)									
Créances – gouvernement canadien									
Gouvernement fédéral									
Coût après amortissement	45	4	11 493	209	13	–	11 764	13 123	7 742
Juste valeur	46	4	11 883	216	12	–	12 161	13 544	7 769
Rendement (6)	5,5 %	1,0 %	3,3 %	3,9 %	5,7 %	–	3,3 %	3,6 %	4,5 %
Provinces et municipalités									
Coût après amortissement	1	242	832	19	10	–	1 104	674	279
Juste valeur	1	242	862	19	10	–	1 134	678	278
Rendement (6)	1,7 %	1,1 %	4,3 %	5,1 %	4,5 %	–	3,7 %	4,8 %	4,2 %
Créances d'États, de municipalités et d'organisme américains									
Coût après amortissement	545	869	452	359	3 556	–	5 781	9 230	4 407
Juste valeur	546	870	472	374	3 531	–	5 793	8 890	4 370
Rendement (6)	0,2 %	1,7 %	5,1 %	4,4 %	2,4 %	–	2,4 %	3,8 %	4,2 %
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (3)									
Coût après amortissement	1 579	1 365	467	102	–	–	3 513	1 267	819
Juste valeur	1 580	1 369	477	104	–	–	3 530	1 270	818
Rendement (6)	0,9 %	1,4 %	3,7 %	4,5 %	–	–	1,6 %	1,5 %	1,4 %
Titres adossés à des créances hypothécaires (5)									
Coût après amortissement	–	–	56	54	1 947	–	2 057	4 278	3 143
Juste valeur	–	–	55	55	1 742	–	1 852	3 548	3 096
Rendement (6)	–	–	2,2 %	4,9 %	4,7 %	–	4,6 %	5,6 %	6,3 %
Titres adossés à des actifs									
Coût après amortissement	133	644	885	948	1 906	–	4 516	5 192	1 179
Juste valeur	126	662	909	945	1 785	–	4 427	4 796	1 114
Rendement (6)	0,7 %	4,0 %	2,5 %	1,0 %	1,3 %	–	1,9 %	4,5 %	5,9 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (5)									
Coût après amortissement	5 073	3 128	3 163	1 061	1 914	227	14 566	13 102	9 850
Juste valeur	5 101	3 161	3 343	1 046	1 717	191	14 559	12 785	9 794
Rendement (6)	2,3 %	2,0 %	2,9 %	4,0 %	2,7 %	2,2 %	2,5 %	5,5 %	4,8 %
Titres de participation (7)									
Coût	–	–	–	–	–	2 437	2 437	3 057	2 715
Juste valeur	–	–	–	–	–	2 412	2 412	2 683	2 874
Titres de substitut de prêt									
Coût	–	–	–	–	–	256	256	256	656
Juste valeur	–	–	–	–	–	186	186	227	652
Rendement (6)	–	–	–	–	–	3,7 %	3,7 %	5,6 %	5,1 %
Coût après amortissement	7 376	6 252	17 348	2 752	9 346	2 920	45 994	50 179	30 790
Juste valeur	7 400	6 308	18 001	2 759	8 797	2 789	46 054	48 421	30 765
Titres détenus jusqu'à l'échéance (1)									
Coût après amortissement	82	2	41	14	17	–	156	205	5
Juste valeur	82	2	41	14	17	–	156	205	5
Total de la valeur comptable des titres (1)	15 410 \$	22 212 \$	62 168 \$	17 168 \$	28 720 \$	40 594 \$	186 272 \$	171 134 \$	178 255 \$

- (1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur, et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût après amortissement.
- (2) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.
- (3) OCDE signifie Organisation de coopération et de développement économiques.
- (4) Comprend les TGC qui sont présentés au poste Titres adossés à des actifs – TGC dans le tableau intitulé Juste valeur des actifs et des passifs classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, figurant à la note 2.
- (5) Comme il est expliqué à la note 1, en date du 1^{er} novembre 2008, nous avons reclassé dans les prêts certains titres qui étaient classés comme détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855 publiées par l'ICCA. Les titres reclassés sont inclus dans les soldes de 2008 et exclus des soldes de 2009 présentés dans ce tableau.
- (6) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.
- (7) Comprend la valeur des actions reçues en 2008 à la restructuration de Visa Inc., lesquelles sont comptabilisées au coût.

Reclassement d'instruments financiers

Comme il est mentionné à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2008, certains titres détenus à des fins de transaction ont été reclassés dans les titres disponibles à la vente le 1^{er} août 2008, conformément aux modifications des chapitres 3855, 3861 et 3862 publiées par l'ICCA en octobre 2008. Le tableau suivant présente des données de l'exercice considéré sur ces titres, qui n'ont pas été touchés

par les modifications apportées en 2009 au chapitre 3855 dont il est question à la note 1, ainsi que d'autres titres adossés à des créances hypothécaires qui ont été reclassés mais qui ne sont pas inclus dans le tableau intitulé Reclassement de titres détenus à des fins de transaction dans la catégorie des titres disponibles à la vente, qui figure à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2008.

	Au 31 octobre 2009 et pour l'exercice terminé à cette date			Au 31 octobre 2008 et pour l'exercice terminé à cette date		
	Total de la valeur comptable et de la juste valeur	Variation de la juste valeur au cours de l'exercice (1)	Revenu gains (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de l'exercice (2)	Total de la valeur comptable et de la juste valeur (3)	Variation de la juste valeur au cours de l'exercice (1)	Revenu gains (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de l'exercice (2)
Actifs financiers						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 904 \$	13 \$	54 \$	4 267 \$	(87)\$	40 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	500	67	28	939	(167)	17
Titres adossés à des actifs	1 007	48	29	1 326	(122)	9
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	641	(2)	17	723	(102)	8
	4 052 \$	126 \$	128 \$	7 255 \$	(478)\$	74 \$

(1) Ce montant représente la variation de la juste valeur des titres que nous détenons à la fin de la période et comprend tout prélèvement de capital ou rachat de ces titres.

(2) Le montant total comprend un bénéfice net de 27 millions de dollars relativement aux titres et aux créances rachetés ou vendus au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (néant pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008).

(3) Certains montants présentés ont été reclassés par rapport à leur présentation au cours des périodes précédentes. Les reclassements n'ont aucune incidence sur le solde total.

Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

	2009				2008			
	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur
Créances – Gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral	11 764 \$	404 \$	(7)\$	12 161 \$	13 123 \$	422 \$	(1)\$	13 544 \$
Provinces et municipalités	1 104	31	(1)	1 134	674	5	(1)	678
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	5 781	129	(117)	5 793	9 230	16	(356)	8 890
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	3 517	18	(1)	3 534	1 271	4	(1)	1 274
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	2 057	24	(229)	1 852	4 280	4	(734)	3 550
Titres adossés à des actifs								
TGC	234	11	(24)	222	335	1	(82)	253
Titres non garantis par des créances	4 282	67	(143)	4 205	4 857	10	(325)	4 543
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (3)	14 718	382	(389)	14 711	13 301	136	(453)	12 984
Titres de participation	2 437	45	(70)	2 412	3 057	4	(378)	2 683
Titres de substitut de prêt	256	–	(70)	186	256	–	(29)	227
	46 150 \$	1 111 \$	(1 051)\$	46 210 \$	50 384 \$	602 \$	(2 360)\$	48 626 \$

(1) Comprend des titres détenus jusqu'à l'échéance de 156 millions de dollars (205 millions en 2008).

(2) La plupart des titres adossés à des créances hypothécaires sont liés au secteur résidentiel. Le coût après amortissement, les gains bruts non réalisés, les pertes brutes non réalisées et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se sont chiffrés à 224 millions de dollars, à 1 million, à (11) millions et à 213 millions, respectivement pour 2009 (249 millions, néant, (14) millions et 235 millions pour 2008).

(3) Comme il est expliqué à la note 1, en date du 1^{er} novembre 2008, nous avons reclassé dans les prêts certains titres qui étaient classés comme disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855 publiées par l'ICCA. Les titres reclassés sont inclus dans les soldes de 2008 présentés dans ce tableau et exclus des soldes de 2009.

Gains et pertes réalisés sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

	2009	2008	2007
Gains réalisés	296 \$	99 \$	204 \$
Pertes réalisées et réductions de valeur	(936)	(731)	(124)
(Pertes nettes) gains nets sur les titres disponibles à la vente	(640)\$	(632)\$	80 \$

(1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des états consolidés des résultats : gains réalisés – 12 millions de dollars en 2009, 1 million en 2008 et 17 millions en 2007; pertes réalisées et réductions de valeur – 22 millions en 2009, 16 millions en 2008 et néant en 2007.

Juste valeur et pertes non réalisées liées aux titres disponibles à la vente

	2009 (1)					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances – Gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	1 108 \$	7 \$	– \$	– \$	1 108 \$	7 \$
Provinces et municipalités	13	1	–	–	13	1
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	154	7	1 081	110	1 235	117
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	456	1	44	–	500	1
Titres adossés à des créances hypothécaires (2)	83	11	1 475	218	1 558	229
Titres adossés à des actifs						
TGC	–	–	205	24	205	24
Titres non garantis par des créances	770	8	721	135	1 491	143
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (2)	924	42	1 321	347	2 245	389
Titres de participation	60	42	103	28	163	70
Titres de substitut de prêt	–	–	150	70	150	70
Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire	3 568 \$	119 \$	5 100 \$	932 \$	8 668 \$	1 051 \$

- (1) La plupart des titres adossés à des créances hypothécaires sont liés au secteur résidentiel. La juste valeur et les pertes non réalisées liées aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales faisant l'objet d'une perte de valeur depuis moins de 12 mois se sont établies à néant et à néant, respectivement, et à 156 millions de dollars et à 11 millions, respectivement, pour ceux faisant l'objet d'une perte de valeur depuis 12 mois et plus.
- (2) Comme il est expliqué à la note 1, en date du 1^{er} novembre 2008, nous avons reclassé dans les prêts certains titres qui étaient classés comme disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855 publiées par l'ICCA. Les titres reclassés sont inclus dans les soldes de 2008 présentés dans ce tableau et exclus des soldes de 2009.

	2008 (1)					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances – Gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	126 \$	1 \$	– \$	– \$	126 \$	1 \$
Provinces et municipalités	236	1	–	–	236	1
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	6 546	321	270	35	6 816	356
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	99	1	–	–	99	1
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 128	348	996	386	3 124	734
Titres adossés à des actifs						
TGC	–	–	246	82	246	82
Titres non garantis par des créances	4 073	314	115	11	4 188	325
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	3 360	294	633	159	3 993	453
Titres de participation	970	217	347	161	1 317	378
Titres de substitut de prêt	–	–	191	29	191	29
Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire	17 538 \$	1 497 \$	2 798 \$	863 \$	20 336 \$	2 360 \$

- (1) La plupart des titres adossés à des créances hypothécaires sont liés au secteur résidentiel. La juste valeur et les pertes non réalisées liées aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales faisant l'objet d'une perte de valeur depuis moins de 12 mois se sont établies à 103 millions de dollars et à 3 millions, respectivement, et à 109 millions et à 11 millions, respectivement, pour ceux faisant l'objet d'une perte de valeur depuis 12 mois et plus.

Les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance font l'objet de tests de dépréciation à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie. Notre test de dépréciation est essentiellement fondé sur les facteurs décrits à la note 1. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquons une méthode particulière pour évaluer la probabilité de recouvrer le coût après amortissement du titre. Au 31 octobre 2009, les pertes brutes non réalisées sur les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance se chiffraient à 1 051 millions de dollars.

Lorsque nous évaluons la perte de valeur durable des titres de créance, y compris les titres des gouvernements, d'États, de municipalités, de sociétés et d'organismes, ainsi que les actions privilégiées perpétuelles, nous étudions principalement les cotes des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment les cotes internes et externes, la priorité de rang, la structure de l'opération, le rehaussement de crédit et d'autres facteurs de marché et facteurs propres aux titres. Pour évaluer les titres de créance complexes, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires américains non garantis par une agence, les titres adossés à des actifs et d'autres produits structurés, nous utilisons principalement des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre et d'un certain nombre d'hypothèses et de données fondées sur des facteurs propres à chaque titre. Les données et les hypothèses utilisées, notamment les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement, se fondent sur les données de marché à jour fournies par un tiers, les taux de recouvrement étant tributaires, dans une large mesure, des prix de l'immobilier anticipés au niveau municipal. Nous tenons également compte des cotes internes et externes, de la priorité de rang, de la structure des opérations, des rehaussements de crédit et d'autres facteurs de marché et facteurs propres à chaque titre. Si l'évaluation effectuée au moyen du modèle a prévu que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts courus à l'égard d'un titre était improbable, le titre est soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si une perte sera ultérieurement réalisée.

Lorsque la direction a jugé que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts était improbable, les titres de créance ont été

considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur.

Puisque les titres de participation ne sont pas assortis de flux de trésorerie contractuels, ils sont évalués différemment des titres de créance. En ce qui a trait aux titres de participation détenus au coût et aux titres de participation comportant des pertes non réalisées, nous évaluons s'il existe une indication objective que le titre a subi une perte de valeur durable. Les facteurs pris en compte dans notre évaluation comprennent la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur. Nous tenons également compte de l'estimation de la valeur recouvrable et du délai de recouvrement. Nous analysons plus en profondeur les titres dont la juste valeur a été inférieure au coût pendant plus de 12 mois. Les titres de participation pour lesquels la direction a jugé improbable le recouvrement de leur juste valeur avant qu'ils ne soient cédés, ou ceux qui affichent une perte non réalisée depuis une période prolongée ou une perte non réalisée importante, sont considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur.

La perte non réalisée de 117 millions de dollars sur les titres de créance d'États, de municipalités et d'organismes aux États-Unis est liée en grande partie aux titres adossés à des créances hypothécaires d'agences et aux titres à enchères sur le marché américain. Les agences émettrices sont soutenues par le gouvernement américain, et les pertes non réalisées sur ces titres reflètent essentiellement les préoccupations à l'égard de la liquidité sur le marché actuel.

Les titres adossés à des créances hypothécaires se composent essentiellement de titres américains de catégorie Alt-A préférentiels et à risque non garantis par une agence, de titres préférentiels et de titres à risque aux États-Unis. Les titres américains de catégorie Alt-A et préférentiels sont des tranches de premier rang supérieur et disposent d'un soutien du crédit important et présentent des subordinations, un surdimensionnement et des écarts de taux excédentaires. Les pertes non réalisées de 229 millions de dollars sont principalement liées aux titres de catégorie Alt-A et préférentiels. Les pertes sur les titres adossés à des créances hypothécaires américains non garantis par une agence ont

affiché une baisse considérable par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse des prix au cours de l'exercice découlant de l'amélioration du marché de l'habitation et des marchés financiers aux États-Unis.

Les titres adossés à des actifs se composent essentiellement de prêts aux étudiants garantis et non garantis aux États-Unis, de titres à enchères sur le marché américain, de TGC et des titres adossés à des créances sur cartes de crédit. La plupart de ces instruments jouissent d'une cote élevée et d'un soutien du crédit important, et ont connu des augmentations de valeur importantes au cours de l'exercice. Nous avons comptabilisé des pertes non réalisées de 167 millions de dollars liées en grande partie à des titres à enchères sur le marché américain et à des prêts aux étudiants non garantis aux États-Unis. Selon notre évaluation, ces pertes sont temporaires et nous n'avons pas l'intention de vendre ces titres avant le recouvrement de leur valeur.

Les titres d'emprunt de sociétés et autres créances se composent essentiellement de certificats de dépôt émis par des institutions financières mondiales, de titres d'emprunt et d'obligations de sociétés, de titres de gouvernements de pays non membres de l'OCDE et d'instruments hybrides. La plupart de ces titres jouissent d'une cote élevée, sont bien diversifiés et affichent une plus grande concentration dans le secteur des institutions financières mondiales. Les titres de gouvernements de pays non membres de l'OCDE sont surtout liés à des pays des Antilles où nous exerçons actuellement des activités. Les pertes nettes non réalisées de 389 millions de dollars sont beaucoup moins élevées que celles enregistrées à l'exercice précédent et reflètent principalement le contexte des faibles taux d'intérêt et l'amélioration des écarts.

Les titres de participation se composent pour l'essentiel d'actions ordinaires et privilégiées négociées sur le marché. Dans une moindre mesure, nous détenons également des placements dans des sociétés fermées et de capital-risque. Au 31 octobre 2009, les actions ordinaires des banques canadiennes que nous détenons ont été considérées comme ayant subi une perte de valeur durable en raison d'une baisse de valeur prolongée et ont été ramenées à leur juste valeur. La tranche restante des pertes non réalisées de 70 millions de dollars touche en grande partie les actions ordinaires et privilégiées négociées sur le marché.

Les titres de substitut de prêt se composent essentiellement d'actions privilégiées perpétuelles émises par des sociétés canadiennes hautement cotées.

Selon notre évaluation, les pertes non réalisées sur les titres mentionnés ci-dessus au 31 octobre 2009 sont de nature temporaire, et nous avons l'intention de les conserver jusqu'au recouvrement de leur juste valeur, ce qui pourrait correspondre à la date d'échéance des titres de créance.

Titres détenus jusqu'à l'échéance

Les titres détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés au coût après amortissement font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés comme ayant subi une perte de valeur lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Conformément aux modifications récentes apportées par l'ICCA au chapitre 3855, notre test de dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance se fonde principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts, comme il est précisé à la note 1 des états financiers. Selon notre évaluation, les placements détenus jusqu'à l'échéance n'avaient subi aucune perte de valeur au 31 octobre 2009.

Gains nets/pertes nettes sur les titres disponibles à la vente

Lorsque nous déterminons qu'un titre a subi une perte de valeur durable, le coût après amortissement du titre est réduit à la juste valeur, et la perte antérieure au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu en résultat net. Au cours de 2009, des pertes nettes de 640 millions de dollars liées aux titres disponibles à la vente ont été constatées en résultat net (631 millions en 2008). Ces pertes sont pour la plupart imputables aux titres adossés à des créances hypothécaires américains non garantis par une agence, aux actions ordinaires de banques canadiennes, aux instruments hybrides et aux TGC. Les pertes tiennent également compte des réductions de valeur des titres que nous avons l'intention de vendre. Ce montant comprend des réductions de valeur de 21 millions de dollars relatives aux titres disponibles à la vente liés à nos activités d'assurance, lesquelles ont été prises en compte dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des états consolidés des résultats (10 millions en 2008). Au cours de 2009, des gains nets de 17 millions de dollars (perte nette de 1 million en 2008) ont été réalisés à la vente de titres disponibles à la vente.

Intérêts et dividendes sur les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance (1), (2)

	2009	2008	2007
Revenu d'intérêt imposable (3)	2 362 \$	2 089 \$	1 373 \$
Revenu d'intérêt non imposable	110	99	31
Dividendes	82	110	85
	2 554 \$	2 298 \$	1 489 \$

(1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur, et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût après amortissement.

(2) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires des états consolidés des résultats : revenu d'intérêt imposable – 601 millions de dollars en 2009, 452 millions en 2008 et 405 millions en 2007; revenu d'intérêt non imposable – 33 millions en 2009, 29 millions en 2008 et 29 millions en 2007; dividendes – 15 millions en 2009, 17 millions en 2008 et 11 millions en 2007.

(3) Comme il est expliqué à la note 1, en date du 1^{er} novembre 2008, nous avons reclassé dans les prêts certains titres qui étaient classés comme disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855 publiées par l'ICCA. Le revenu d'intérêt comptabilisé au titre des prêts qui ont été reclassés est inclus dans les soldes de 2008 présentés dans ce tableau, mais exclu des soldes de 2009.

	2009				2008			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Prêts de détail (1)								
Prêts hypothécaires résidentiels	117 292 \$	2 490 \$	2 348 \$	122 130 \$	117 690 \$	2 948 \$	2 353 \$	122 991 \$
Prêts aux particuliers	60 493	8 975	2 074	71 542	48 780	9 796	2 151	60 727
Prêts sur cartes de crédit	8 285	213	203	8 701	8 538	187	208	8 933
Prêts aux petites entreprises (2)	2 851	–	–	2 851	2 804	–	–	2 804
	188 921	11 678	4 625	205 224	177 812	12 931	4 712	195 455
Prêts de gros (1)								
Prêts aux entreprises (3), (4), (5)	38 624	25 206	10 336	74 166	43 497	30 424	15 475	89 396
Prêts aux banques (6)	1 096	177	1 243	2 516	831	445	3 861	5 137
Prêts aux organismes souverains (5), (7)	860	–	1 385	2 245	815	–	952	1 767
	40 580	25 383	12 964	78 927	45 143	30 869	20 288	96 300
Total des prêts (8)	229 501	37 061	17 589	284 151	222 955	43 800	25 000	291 755
Provision pour pertes sur prêts (5)	(1 474)	(1 460)	(254)	(3 188)	(1 199)	(834)	(182)	(2 215)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	228 027 \$	35 601 \$	17 335 \$	280 963 \$	221 756 \$	42 966 \$	24 818 \$	289 540 \$

- (1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
 (2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
 (3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.
 (4) Pour l'exercice 2009, les colonnes Canada et États-Unis reflètent des prêts totalisant 1 050 millions de dollars (1 200 millions en 2008) et 1 686 millions (1 947 millions en 2008), respectivement, octroyés à des entités à détenteurs de droits variables que nous gérons.
 (5) Comme il est expliqué à la note 1, en date du 1^{er} novembre 2008, nous avons reclassé dans les prêts certains titres qui étaient classés comme disponibles à la vente et comme détenus à des fins de transaction, conformément aux modifications du chapitre 3855 publiées par l'ICCA. Dans le tableau ci-dessus, les titres reclassés sont exclus des soldes de 2008 et inclus dans les soldes de 2009. De plus, nous avons également reclassé certains prêts dans les titres détenus à des fins de transaction. Dans le tableau ci-dessus, ces titres reclassés sont inclus dans les soldes de 2008 et exclus des soldes de 2009.
 (6) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.
 (7) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.
 (8) Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 198 millions de dollars (160 millions en 2008).

La garantie principale et les autres rehaussements de crédit que nous détenons à titre de sûreté pour les prêts de détail comprennent i) des assurances hypothécaires, des hypothèques sur des immeubles et des biens résidentiels et ii) des droits de recours sur des biens de particuliers que nous finançons, comme des automobiles, ainsi que sur des garanties

personnelles, des dépôts à terme et des valeurs mobilières. Pour les prêts de gros, ils comprennent i) des droits de recours sur des actifs commerciaux, comme des immeubles, du matériel, des stocks, des créances et des actifs incorporels et ii) des droits de recours sur des biens immobiliers commerciaux que nous finançons.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

	2009							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2), (3)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	99 558 \$	87 956 \$	17 710 \$	205 224 \$	106 627 \$	96 175 \$	2 422 \$	205 224 \$
Prêts de gros (4)	45 922	23 148	9 857	78 927	47 756	30 497	674	78 927
Total des prêts	145 480 \$	111 104 \$	27 567 \$	284 151 \$	154 383 \$	126 672 \$	3 096 \$	284 151 \$
Provision pour pertes sur prêts (4)	–	–	–	(3 188)	–	–	–	(3 188)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	145 480 \$	111 104 \$	27 567 \$	280 963 \$	154 383 \$	126 672 \$	3 096 \$	280 963 \$

	2008							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2), (3)	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	92 156 \$	87 862 \$	15 437 \$	195 455 \$	98 752 \$	93 861 \$	2 842 \$	195 455 \$
Prêts de gros (4)	54 736	30 052	11 512	96 300	65 095	31 201	4	96 300
Total des prêts	146 892 \$	117 914 \$	26 949 \$	291 755 \$	163 847 \$	125 062 \$	2 846 \$	291 755 \$
Provision pour pertes sur prêts (4)	–	–	–	(2 215)	–	–	–	(2 215)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	146 892 \$	117 914 \$	26 949 \$	289 540 \$	163 847 \$	125 062 \$	2 846 \$	289 540 \$

- (1) Généralement basé sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.
 (2) Les prêts de gros comprennent des prêts totalisant 2 736 millions de dollars (3 147 millions en 2008) octroyés à des entités à détenteurs de droits variables que nous gérons. Les taux de tous les prêts sont modifiés mensuellement ou trimestriellement.
 (3) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.
 (4) Comme il est expliqué à la note 1, en date du 1^{er} novembre 2008, nous avons reclassé dans les prêts certains titres qui étaient classés comme détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855 publiées par l'ICCA. Les titres reclassés sont exclus des soldes de 2008 et inclus dans les soldes de 2009 présentés dans ce tableau.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, les actifs acquis à l'égard des prêts douteux se sont établis à 1 658 millions de dollars (236 millions en 2008). La réduction connexe de la provision pour pertes sur créances s'est établie à 156 millions de dollars (98 millions en 2008).

Provision pour pertes sur prêts

	2009					2008	
	Solde au début	Radiations	Recouvrements	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Autres ajustements (1)	Solde à la fin	Solde à la fin
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	30 \$	(52)\$	1 \$	73 \$	2 \$	54 \$	30 \$
Prêts aux particuliers	161	(732)	74	701	(7)	197	161
Prêts sur cartes de crédit	–	(455)	53	402	–	–	–
Prêts aux petites entreprises (2)	17	(54)	5	55	(1)	22	17
	208 \$	(1 293)\$	133 \$	1 231 \$	(6) \$	273 \$	208 \$
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises (3), (4)	698 \$	(1 373)\$	140 \$	1 573 \$	(62) \$	976 \$	559 \$
Prêts aux organismes souverain (5)	–	–	–	–	10	10	–
Prêts aux banques (6)	–	–	–	20	–	20	–
	698 \$	(1 373)\$	140 \$	1 593 \$	(52)\$	1 006 \$	559 \$
Provisions spécifiques	906 \$	(2 666)\$	273 \$	2 824 \$	(58)\$	1 279 \$	767 \$
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	20 \$	– \$	– \$	32 \$	(2)\$	50 \$	20 \$
Prêts aux particuliers	461	–	–	236	(26)	671	461
Prêts sur cartes de crédit	270	–	–	58	(1)	327	270
Prêts aux petites entreprises (2)	47	–	–	–	–	47	47
	798 \$	– \$	– \$	326 \$	(29)\$	1 095 \$	798 \$
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises (3)	650 \$	– \$	– \$	263 \$	(99)\$	814 \$	650 \$
Prêts aux organismes souverain (5)	–	–	–	–	–	–	–
Prêts aux banques (6)	–	–	–	–	–	–	–
	650 \$	– \$	– \$	263 \$	(99)\$	814 \$	650 \$
Provision pour engagements hors bilan et autres (7)	84 \$	– \$	– \$	– \$	30 \$	114 \$	84 \$
Provision générale (7)	1 532 \$	– \$	– \$	589 \$	(98)\$	2 023 \$	1 532 \$
Total de la provision pour pertes sur créances	2 438 \$	(2 666)\$	273 \$	3 413 \$	(156)\$	3 302 \$	2 299 \$
Provision pour engagements hors bilan et autres (8)	(84)	–	–	–	(30)	(114)	(84)
Total de la provision pour pertes sur prêts	2 354 \$	(2 666)\$	273 \$	3 413 \$	(186)\$	3 188 \$	2 215 \$

(1) Représente principalement l'incidence de la conversion de la provision pour pertes sur prêts libellée en devises. L'ajustement au titre de la provision générale pour prêts de gros comprend un montant de 27 millions de dollars qui a trait aux prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de RBTT Financial Group (RBTT), dont une tranche de 22 millions a été reclassée dans les provisions spécifiques puisqu'elle a trait à des prêts de gros spécifiques; la tranche résiduelle de 5 millions a été comptabilisée dans le bénéfice net au cours de l'exercice.

(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement. Comprend des provisions de 2 millions de dollars (65 millions en 2008) relativement aux prêts consentis en vertu de facilités de liquidités prélevés par des conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs.

(4) Comme il est expliqué à la note 1, en date du 1^{er} novembre 2008, nous avons reclassé dans les prêts certains titres qui étaient classés comme disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855 publiées par l'ICCA. Par conséquent, les provisions spécifiques liées aux prêts de gros ayant trait aux titres reclassés sont exclues des soldes de 2008 et incluses dans les soldes de 2009 présentés dans ce tableau.

(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(6) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(7) Comprend un montant de 114 millions de dollars lié aux engagements hors bilan et autres (84 millions en 2008).

(8) La provision pour engagements hors bilan fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs.

Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

	2009	2008	2007
Revenu net d'intérêt (1)	11 506 \$	9 048 \$	7 702 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances (1)	3 413	1 595	791
Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	8 093 \$	7 453 \$	6 911 \$

(1) Comme il est expliqué à la note 1, en date du 1^{er} novembre 2008, nous avons reclassé dans les prêts certains titres qui étaient classés comme disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855 publiées par l'ICCA. Le revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances, le cas échéant, comptabilisé au titre des prêts qui ont été reclassés est exclu des soldes de 2008 et inclus dans les soldes de 2009 présentés dans ce tableau.

Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas classés à titre de prêts douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

Prêts en souffrance mais non douteux

	2009				2008			
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	Plus de 90 jours	Total	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts de détail	2 841 \$	1 359 \$	323 \$	4 523 \$	3 043 \$	1 245 \$	253 \$	4 541 \$
Prêts de gros	1 313	563	36	1 912	1 748	560	94	2 402
Total	4 154 \$	1 922 \$	359 \$	6 435 \$	4 791 \$	1 805 \$	347 \$	6 943 \$

Prêts douteux (1)

	2009			2008
	Montant brut	Provisions spécifiques	Montant net	Montant net
Prêts de détail				
Prêts hypothécaires résidentiels	641 \$	(54)\$	587 \$	310 \$
Prêts aux particuliers	409	(197)	212	187
Prêts aux petites entreprises (2)	59	(22)	37	23
	1 109 \$	(273) \$	836 \$	520 \$
Prêts de gros				
Prêts aux entreprises (3), (4)	4 276 \$	(976)\$	3 300 \$	1 636 \$
Prêts aux organismes souverains (5)	10	(10)	-	-
Prêts aux banques (6)	62	(20)	42	-
	4 348 \$	(1 006)\$	3 342 \$	1 636 \$
Total	5 457 \$	(1 279)\$	4 178 \$	2 156 \$

- (1) Le solde moyen des prêts douteux bruts était de 4 643 millions de dollars pour l'exercice (1 906 millions en 2008).
- (2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
- (3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement. Comprend des prêts douteux d'un montant brut de 65 millions de dollars (203 millions en 2008) et d'un montant net de 63 millions (138 millions en 2008) relativement aux prêts consentis en vertu de facilités de liquidités prélevés par des conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs.
- (4) Comme il est expliqué à la note 1, en date du 1^{er} novembre 2008, nous avons reclassé dans les prêts certains titres qui étaient classés comme disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855 publiées par l'ICCA. Les titres reclassés sont exclus des soldes de 2008 et inclus dans les soldes de 2009 présentés dans ce tableau.
- (5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.
- (6) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

NOTE 5 Titrisations

Opérations de titrisation par principal type de produit

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit, de prêts hypothécaires résidentiels et d'obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une structure d'accueil, sur une base renouvelable. Cette structure d'accueil est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Des cotes sont attribuées aux émissions par au moins deux agences de notation, soit Dominion Bond Rating Service (DBRS), Moody's Investors Service (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P). La structure d'accueil est une structure d'accueil admissible; par conséquent, en notre qualité de cédant des créances sur cartes de crédit, nous ne pouvons pas la consolider.

Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des créances sur cartes de crédit cédées à la structure d'accueil admissible et nous administrons cette dernière. De plus, nous fournissons deux types de protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible. Nos droits liés aux marges excédentaires de ladite structure sont subordonnés à l'obligation de cette dernière envers les détenteurs de ses titres adossés à des actifs. Les marges excédentaires représentent le revenu net d'intérêt résiduel après le paiement de toutes les autres charges au titre de la fiducie. Les marges excédentaires servent à absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit avant que ces dernières n'influent sur les paiements versés aux porteurs d'effets de la structure d'accueil admissible. La valeur actualisée de ces marges excédentaires est inscrite dans nos bilans consolidés à titre de droits conservés dans nos titres disponibles à la vente. Par ailleurs, nous consentons des prêts à la structure d'accueil admissible pour régler les charges initiales. Ces prêts sont de rang inférieur à tous les effets émis par la structure d'accueil admissible.

Nous détenons la totalité des titres de rang inférieur émis par la structure d'accueil admissible et nous les comptabilisons dans les titres disponibles à la vente figurant dans nos bilans consolidés. Les titres de rang inférieur que nous détenons représentent environ 4,5 % du total des titres émis par la structure d'accueil admissible au 31 octobre 2009 et ils

fournissent un soutien du crédit pour les titres de premier rang. Nous agissons également à titre de contrepartie relativement à des swaps de taux et à des swaps de devises en vertu desquels nous venons à la structure d'accueil admissible les intérêts payables aux investisseurs; de même, nous pouvons détenir certains titres de premier rang à titre de placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché, et nous conservons un compte de réserve de temps à autre.

Prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par le gouvernement, par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et cédonnons une partie de ces titres dans le cadre d'enchères gouvernementales ainsi qu'à une structure d'accueil commanditée par le gouvernement, sur une base renouvelable. Cette structure d'accueil est financée par l'émission d'obligations hypothécaires garanties par le gouvernement, lesquelles sont vendues à des tiers investisseurs. La structure d'accueil utilise le produit de l'émission pour acheter, auprès de vendeurs admissibles, des titres adossés à des créances hypothécaires garantis par le gouvernement.

Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires sous-jacents que nous avons titrisés nous-mêmes ou qu'un gestionnaire indépendant a titrisés. Nous conservons également des droits sous la forme d'écarts excédentaires en ce qui concerne les titres adossés à des créances hypothécaires vendus. La valeur actualisée de cet excédent est inscrite dans nos bilans consolidés à titre de droits conservés dans nos titres disponibles à la vente ou dans nos titres détenus à des fins de transaction. Par ailleurs, nous agissons à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux, en vertu desquels nous venons à la structure d'accueil les intérêts payables aux investisseurs et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires garantis par le gouvernement relativement à la partie cédée.

Prêts hypothécaires résidentiels américains

Nous procédons au montage et à la vente de prêts hypothécaires résidentiels américains sur le marché secondaire des prêts hypothécaires et nous vendons ces prêts à des émetteurs ou à des garants de titres adossés à des créances hypothécaires. Les émetteurs sont habituellement des entités commanditées par le gouvernement qui titrisent ces prêts hypothécaires sous forme de titres adossés à des créances hypothécaires et garantissent le paiement ponctuel du capital et

des intérêts. Nous continuons de fournir uniquement des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires sous-jacents que nous avons vendus nous-mêmes, ou par l'entremise d'un gestionnaire indépendant, à des fins de financement ou aux fins des besoins de trésorerie.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à des structures d'accueil sous forme de groupes de biens affectés en garantie qui satisfont à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. Nous sommes le promoteur d'une de ces structures d'accueil. Les structures d'accueil financent l'achat de ces groupes de biens en émettant des certificats de rangs divers. Les certificats émis par la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur sont assortis de cotes de crédit allant de AAA à B- qui leur ont été attribuées par deux des agences suivantes : DBRS, Moody's et S&P.

Aucune cote de crédit n'est attribuée à la plupart des certificats qui sont au rang le plus bas. Les certificats représentent les droits en copropriété dans le groupe de biens affectés en garantie, et la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur, qui a vendu tous les droits en copropriété liés au groupe de biens, n'assume aucun des risques liés aux groupes de biens affectés en garantie.

Nous ne conservons aucun droit de bénéficiaire dans les prêts vendus, sauf si nous achetons certains titres émis par les structures d'accueil pour notre compte. Aux termes d'un contrat conclu avec le tiers gestionnaire cadre, nous sommes le principal gestionnaire des prêts qui sont vendus à la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur.

Titrisation d'obligations

Nous participons à des opérations de titrisation d'obligations lorsque nous achetons des obligations émises par des gouvernements, des obligations liées à des gouvernements ou des obligations de sociétés, et que nous montons ces obligations sous forme de certificats de participation, y ajoutons des honoraires de structure et les vendons à des tiers investisseurs. Les honoraires de structure sont comptabilisés à l'état des résultats au moment de la vente aux tiers investisseurs. Nous continuons de fournir uniquement des services de gestion à l'égard des obligations sous-jacentes que nous avons vendues aux tiers investisseurs, et nous ne conservons aucun intérêt bénéficiaire à moins que nous achetions certains des certificats émis.

Le tableau suivant résume nos opérations de titrisation en 2009, en 2008 et en 2007.

	2009 (1)			2008					2007 (1)		
	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (2), (4), (7)	Prêts hypothécaires résidentiels américains (5)	Certificats de participation liés à des obligations (2), (8)	Prêts sur cartes de crédit (2), (3)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (2), (4), (7)	Prêts hypothécaires résidentiels américains (5)	Prêts hypothécaires commerciaux (2), (6)	Certificats de participation liés à des obligations (2), (8)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (2), (4), (7)	Prêts hypothécaires résidentiels américains (5)	Prêts hypothécaires commerciaux (2), (6)
Prêts titrisés et vendus	21 392 \$	568 \$	15 \$	1 470 \$	7 892 \$	516 \$	166 \$	47 \$	6 188 \$	295 \$	1 937 \$
Produit net en espèces reçu	21 202	570	16	1 404	7 846	519	156	48	6 097	298	1 876
Titres adossés à des actifs acquis	-	-	-	65	-	-	9	-	-	-	47
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	1 121	-	-	9	242	-	-	-	146	-	-
Gain (perte) à la vente avant impôts, déduction faite des activités de couverture	770	2	1	8	168	3	(1)	1	55	3	(14)

(1) Nous n'avons effectué aucune titrisation de prêts sur cartes de crédit au cours de la période.

(2) Nous n'avons pas comptabilisé d'actif ni de passif de gestion pour nos droits de gestion relatifs aux opérations de titrisation, car nous avons reçu une rémunération adéquate pour nos services.

(3) Le produit net en espèces reçu à l'égard de la titrisation de prêts sur cartes de crédit en 2008 correspond à un produit en espèces brut de 1 469 millions de dollars, moins les fonds affectés à l'achat de billets de 65 millions émis par la Fiducie carte de crédit Or. La valeur en capital des billets se chiffrait à 65 millions de dollars.

(4) Les prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés titrisés au cours de l'exercice par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et conservés au 31 octobre 2009 totalisaient 6 745 millions de dollars (9 464 millions en 2008; 3 110 millions en 2007). Ces titres sont comptabilisés à la juste valeur.

(5) Les prêts hypothécaires résidentiels américains titrisés et vendus comprennent des prêts hypothécaires assurés et non assurés. Nous avons constaté des montants nominaux liés aux droits de gestion à l'égard des prêts titrisés au cours de la période. Nous n'avons conservé aucun de ces titres.

(6) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, le produit net en espèces reçu correspond à un produit brut de 165 millions de dollars (1 923 millions en 2007), moins les fonds affectés à l'achat de billets d'un montant de 9 millions (47 millions en 2007). La valeur en capital des billets s'élevait à 10 millions de dollars (48 millions en 2007). Il n'y a eu aucune activité en 2009.

(7) Le gain (la perte) à la vente avant impôts comprend les résultats de (161) millions de dollars liés à nos activités de couverture économique (28 millions en 2008). En 2007, les activités de couverture économique ont été minimales.

(8) Comprend les opérations de titrisation d'obligations de RBTT. Nous n'avons conservé aucun des titres vendus.

Flux de trésorerie provenant de titrisations (1)

	2009		2008		2007	
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens
Produit réinvesti dans des titrisations à rechargement	17 157 \$	14 100 \$	17 934 \$	4 320 \$	15 684 \$	4 602 \$
Flux de trésorerie découlant des marges excédentaires (2)	270	629	254	179	256	234
Autres flux de trésorerie reçus (3)	42	-	39	-	48	-

(1) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux, de prêts hypothécaires résidentiels américains et d'obligations car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces opérations de titrisation.

(2) Comprend les honoraires de gestion reçus.

(3) Comprend les flux de trésorerie reçus sur les titres disponibles à la vente que nous détenons, y compris les paiements de capital et d'intérêts reçus.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur des droits conservés à la date des activités de titrisation s'établissent comme suit :

Hypothèses clés (1), (2)

	2009 (3)	2008		2007 (3)
	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens
Durée moyenne pondérée prévue des créances payables par anticipation (en années)	2,70	0,25	4,05	2,91
Taux de remboursement	26,76 %	37,02 %	27,55 %	28,59 %
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	2,34	3,86	1,05	0,86
Taux d'actualisation	0,40 - 3,07 %	10,00 %	2,22 - 4,77 %	4,15 - 5,05 %

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

(2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux, de prêts hypothécaires résidentiels américains et d'obligations car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces opérations de titrisation.

(3) Nous n'avons effectué aucune titrisation de prêts sur cartes de crédit au cours de l'exercice.

Les pertes sur un groupe statique de créances fournissent une mesure du risque de crédit lié à nos actifs titrisés et correspondent à la somme des pertes sur créances réelles subies et prévues, divisée par le solde initial des prêts titrisés. Le ratio de la perte prévue sur un groupe statique de créances pour les prêts sur cartes de crédit titrisés au 31 octobre 2009

s'établissait à 0,87 % (0,54 % en 2008). Les pertes par groupe statique de créances ne s'appliquent pas aux prêts hypothécaires résidentiels, car la presque totalité de ces prêts hypothécaires est garantie par le gouvernement.

Le tableau suivant présente le capital des prêts, les prêts en souffrance ainsi que les radiations nettes pour l'ensemble des prêts inscrits au bilan consolidé et les prêts titrisés que nous gérons.

Prêts gérés

	2009			2008		
	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes
Prêts de détail	245 430 \$	1 746 \$	1 300 \$	225 775 \$	1 144 \$	842 \$
Prêts de gros	78 927	4 384	1 233	96 300	2 309	406
Total des prêts gérés (2)	324 357	6 130	2 533	322 075	3 453	1 248
Moins : Prêts titrisés et gérés						
Prêts sur cartes de crédit	3 870	57	140	4 120	48	99
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et vendus	28 815	204	–	15 196	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et conservés	7 521	53	–	10 696	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles américains créés et vendus (3)	–	–	–	308	3	–
Total des prêts au bilan consolidé	284 151 \$	5 816 \$	2 393 \$	291 755 \$	3 402 \$	1 149 \$

- (1) Comprend des prêts douteux ainsi que des prêts en souffrance depuis 90 jours en vertu de contrats, mais qui ne sont pas considérés comme des prêts douteux.
- (2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des structures d'accueil.
- (3) Les prêts détenus au 1^{er} août 2009 ont été reclassés dans les titres détenus à des fins de transaction, conformément aux modifications du chapitre 3855 publiées par l'ICCA. Les titres reclassés sont inclus dans les soldes de 2008 et exclus des soldes de 2009 présentés dans le tableau ci-dessus. Se reporter à la note 1.

Sensibilité des hypothèses clés

La détermination de la juste valeur de nos droits conservés se fonde sur des hypothèses clés. Au 31 octobre 2009, les hypothèses clés utilisées et

le degré de sensibilité de la juste valeur courante de nos droits conservés advenant un changement défavorable immédiat de 10 % ou de 20 % des hypothèses clés sont présentés dans le tableau ci-après.

Augmentation (diminution) de la juste valeur des droits conservés advenant un changement défavorable des hypothèses clés (1), (2)

	2009		2008	
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens
Juste valeur des droits conservés	33,5 \$	1 240,6 \$	26,0 \$	425,0 \$
Moyenne pondérée de la durée de la gestion qu'il reste à assurer (en années)	0,25	2,90 – 3,77	0,25	2,58 – 5,89
Taux de remboursement	38,33 %	9,00 – 28,00 %	38,20 %	9,00 – 40,00 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(2,0)\$	(35,0)\$	(1,6)\$	(13,8)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(4,1)	(68,9)	(3,2)	(25,2)
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	5,61 %	0,8 – 1,98 %	4,37 %	0,8 – 1,03 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(6,1)\$	(137,8)\$	(5,4)\$	(57,8)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(12,2)	(296,1)	(10,7)	(113,2)
Pertes sur créances prévues	3,86 %	– %	2,53 %	– %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(2,3)\$	– \$	(2,0)\$	– \$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(4,6)	–	(3,0)	–
Taux d'actualisation	10,50 %	0,4 – 2,76 %	10,00 %	2,15 – 4,00 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	– \$	(1,8)\$	– \$	(1,2)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(0,1)	(4,2)	(0,1)	(2,5)

- (1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.
- (2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux, de prêts hypothécaires résidentiels américains et d'obligations car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces opérations de titrisation.

Ces données relatives à la sensibilité sont fondées sur des hypothèses et devraient être considérées avec prudence. L'incidence d'une modification des hypothèses sur la juste valeur ne peut généralement pas être extrapolée, la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'étant pas forcément linéaire. L'incidence de la variation

d'une hypothèse particulière sur la juste valeur des droits conservés est considérée séparément, sans modification des autres hypothèses. Habituellement, la variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de sensibilité global.

Le tableau qui suit présente, outre les opérations de titrisation mentionnées précédemment, nos activités de vente de prêts de gros.

Ventes de prêts de gros (1)

	2009		2008		2007	
	Prêts hypothécaires résidentiels américains	Prêts hypothécaires commerciaux américains	Prêts hypothécaires résidentiels américains	Prêts hypothécaires commerciaux américains	Prêts hypothécaires résidentiels américains	Prêts hypothécaires commerciaux américains
Prêts vendus	1 021 \$	23 \$	237 \$	70 \$	264 \$	– \$

- (1) Les gains et les pertes à la vente de prêts de gros sont négligeables.

Le tableau qui suit fournit des renseignements aux 31 octobre 2009 et 2008 sur les EDDV dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs et sur celles que nous consolidons en vertu de la NOC-15, parce que nous en sommes le principal bénéficiaire.

	2009		2008	
	Total de l'actif	Risque de perte maximal	Total de l'actif	Risque de perte maximal
EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs (1)				
Conduits multicédants (2)	26 181 \$	26 550 \$	42 698 \$	43 448 \$
EDDV de financement structuré (3)	9 613	2 527	10 904	3 927
EDDV de création de produits de crédit	930	505	2 649	1 281
Conduits de tiers	575	250	734	386
Fonds de placement (3)	84	28	816	184
Autres	340	103	155	63
	37 723 \$	29 963 \$	57 956 \$	49 289 \$
EDDV consolidées (4), (5)				
EDDV de financement structuré (3)	2 620 \$		2 491 \$	
Fonds de placement	588		1 268	
Structures de rémunération	64		76	
EDDV de création de produits de crédit	–		196	
Autres	3		113	
	3 275 \$		4 144 \$	

- (1) Le risque de perte maximal découlant de nos droits variables significatifs détenus dans ces EDDV est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidités ainsi qu'à la juste valeur des produits dérivés. Une tranche de 4 020 millions de dollars (5 586 millions en 2008) de ce risque est comptabilisée dans notre bilan consolidé.
- (2) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur au 31 octobre 2009. L'actif réel détenu par ces conduits au 31 octobre 2009 se chiffrait à 18 908 millions de dollars (33 591 millions en 2008).
- (3) Nous avons précédemment déclaré que nous détenions des droits variables significatifs dans certaines EDDV de financement structuré non consolidées. Nous avons réévalué ces EDDV et avons déterminé qu'elles auraient dû être exclues des données comparatives de la période précédente. Le total de l'actif et le risque de perte maximal liés à ces entités au 31 octobre 2008 se chiffraient à 4 341 millions de dollars et à 1 392 millions, respectivement. De même, les données comparatives au 31 octobre 2008 pour les fonds de placement ont été révisées de façon à exclure certaines EDDV. Le total de l'actif et le risque de perte maximal liés à ces entités au 31 octobre 2008 s'établissaient à 366 millions de dollars et à 165 millions, respectivement. Par ailleurs, certaines EDDV de financement structuré consolidées qui n'avaient pas été déclarées précédemment auraient dû être prises en compte dans les données comparatives de la période précédente. Le total de l'actif de ces entités au 31 octobre 2008 s'établissait à 803 millions de dollars.
- (4) Les actifs qui soutiennent les obligations des EDDV consolidées sont présentés dans notre bilan consolidé et comportent principalement les éléments suivants : dépôts productifs d'intérêts à des banques de 120 millions de dollars (114 millions en 2008), titres détenus à des fins de transaction de 272 millions (1 409 millions en 2008), titres disponibles à la vente de 1 234 millions (798 millions en 2008), prêts de 1 496 millions (1 543 millions en 2008) et autres actifs de 91 millions (204 millions en 2008). Les structures de rémunération détiennent pour un montant de 64 millions de dollars (76 millions en 2008) de nos actions ordinaires, qui sont présentées dans les actions autodétenues. L'obligation de fournir ces actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation du surplus d'apport lorsque la charge de rémunération à base d'actions connexe est constatée.
- (5) Les garanties dont disposent les investisseurs grèvent uniquement les actifs des EDDV connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces EDDV, que nous n'offrions des facilités de liquidités ou des rehaussements de crédit aux EDDV ou que nous ne concluons des opérations sur produits dérivés avec ces dernières.

Conduits multicédants et conduits de tiers

Nous administrons six programmes de papier commercial adossé à des actifs offerts par des conduits multicédants (conduits multicédants). Ces conduits acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de papier commercial adossé à des actifs. Nos clients utilisent essentiellement ces conduits multicédants afin de diversifier leurs sources de financement et de réduire les coûts de financement.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants (la position de perte de premier niveau des conduits multicédants) avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues assume la plus grande part des pertes prévues de chaque conduit multicédant; par conséquent, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire et nous ne consolidons pas ces conduits multicédants. Toutefois, nous continuons à détenir des droits variables significatifs dans ces conduits multicédants en raison de facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels que nous avons fournis et de notre droit à des honoraires résiduels.

Nous détenons des droits variables significatifs dans des conduits de tiers composés de titres adossés à des actifs principalement grâce à la prestation de concours de trésorerie et de rehaussements de crédit. Toutefois, nous ne consolidons pas ces conduits puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire.

Par suite de la restructuration des conduits de PCAA non commandité par des banques en 2009, Master Asset Vehicle II (MAV II), une entité à détenteurs de droits variables, a été constituée. Nous ne sommes pas tenus de consolider MAV II, car nous n'assumons pas la majorité des pertes prévues. Nos droits variables significatifs dans MAV II comprennent notre participation dans la facilité de financement de marge et nos placements dans les billets.

Les facilités de garantie de liquidités et les rehaussements de crédit sont décrits à la note 25.

EDDV de financement structuré

En 2008, nous avons acheté des titres à enchères américains auprès d'entités qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Certaines de ces entités sont des EDDV (EDDV de titres à enchères américains). Nous pourrions subir des pertes liées à ces EDDV de titres à enchères américains si des défauts de paiement sur les prêts aux étudiants sous-jacents se produisent; cependant, le capital et les intérêts courus sur ces prêts sont en grande partie garantis par des organismes gouvernementaux des États-Unis. À titre d'agent de revente aux enchères pour certaines de ces entités, nous n'avons aucune obligation juridique d'acheter les billets émis par ces entités dans le cadre du processus d'enchères. Nous détenons des droits variables significatifs dans certaines entités non consolidées. Nous consolidons les entités dans lesquelles notre participation nous expose à une majorité des pertes prévues.

Par ailleurs, nous avons vendu des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation. Chaque programme d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères est constitué d'une fiducie de rehaussement de crédit et d'une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. Tous les titres à enchères vendus au programme d'obligations encaissables par anticipation sont soutenus par des lettres de crédit que nous avons émises, en vertu desquelles nous sommes tenus de fournir un financement advenant toutes pertes sur créances liées aux titres à enchères, et sont financés par l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel à l'intention d'un unique tiers investisseur. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons des facilités de liquidités à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères aux fins d'achat des certificats à taux variables qui ont été encaissés mais non revendus. Nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation des lettres de crédit et des facilités de liquidités. Tant les fiducies de rehaussement de crédit que celles d'obligations encaissables par anticipation sont des EDDV. En 2009, les flux de trésorerie liés aux titres à enchères sous-jacents à certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à

enchères se sont détériorés, ce qui s'est traduit par des baisses des cotes de crédit externes. En conséquence, nous avons consolidé certains programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères pour lesquels nos calculs révisés des pertes prévues ont indiqué que nous sommes exposés à la majeure partie des pertes prévues par l'intermédiaire de nos lettres de crédit et de nos facilités de liquidités. Nous continuons de détenir des droits variables significatifs par l'intermédiaire des facilités que nous fournissons dans le cadre d'autres programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères non consolidés pour lesquels le détenteur du certificat résiduel est exposé à la majeure partie des pertes prévues à l'égard de ces fiducies. Les facilités de liquidités et de rehaussement de crédit sont décrites à la note 25.

La structure des autres programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères auxquels nous participons est semblable à la structure des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères décrite ci-dessus. Nous détenons également des certificats résiduels émis par ces programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères, situation en raison de laquelle nous sommes exposés au risque lié aux taux de base, et nous pouvons fournir des facilités de liquidités et des rehaussements de crédit à ces programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères. Nous consolidons les programmes d'obligations encaissables par anticipation non liés à des titres à enchères pour lesquels nous devons prendre en charge la majorité des pertes prévues en raison de notre participation continue dans ces programmes.

En 2008, nous avons vendu des titres à enchères à une EDDV non affiliée et non consolidée à leur juste valeur de marché. L'achat de ces titres à enchères par cette EDDV a été financé grâce à un prêt que nous lui avons consenti, prêt qui est garanti par divers actifs de l'entité. Nous agissons à titre d'agent de revente de ces titres à enchères. Nous détenons des droits variables significatifs dans cette EDDV compte tenu du fait que nous lui avons consenti un prêt pour l'achat des titres à enchères, une facilité de crédit et des garanties appuyées par des nantissements en espèces. Cette EDDV conclut également des dérivés sur taux d'intérêt avec d'autres contreparties qui sont exposées à la majeure partie de sa variabilité et, par conséquent, nous ne consolidons pas cette entité.

Création de produits de crédit

Nous utilisons des EDDV pour transformer habituellement des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, répartir le risque de crédit et créer des produits de crédit sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Nous pouvons conclure des contrats sur produits dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces EDDV (protection liée au crédit) afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. Nous transférons des actifs à ces EDDV à titre de garantie pour les billets émis, mais le transfert d'actifs ne répond pas aux critères pour la comptabilisation d'une vente en vertu de la NOC-12.

Ces EDDV émettent des billets capitalisés. Dans certains cas, nous investissons dans les billets capitalisés émis par ces EDDV. Certaines des EDDV émettent également des billets non capitalisés sous la forme de dérivés de crédit de premier rang ou d'engagements de financement et nous pourrions être l'un des investisseurs de ces billets non capitalisés. Finalement, les paiements effectués par l'EDDV incombent aux investisseurs des billets capitalisés et non capitalisés en raison de la protection de crédit qui nous est offerte. Nous pouvons détenir des droits variables significatifs dans des EDDV en raison de nos placements dans les billets.

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous consolidons les fonds de placement lorsque nous assumons la majorité des pertes prévues des fonds.

Structures de rémunération

Nous utilisons des fiducies de rémunération détenant principalement nos propres actions ordinaires à des fins de couverture économique de notre obligation envers certains employés en vertu de certains de nos programmes de rémunération à base d'actions. Nous consolidons les fiducies dont nous sommes le principal bénéficiaire.

Fiducies de capital

La Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III) et la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) ont été créées aux fins de l'émission d'instruments de capital de type innovateur; le produit de l'émission ayant été utilisé pour le rachat de billets de dépôt de premier rang émis par nous. Bien que nous détenions les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et le contrôle des droits de vote liés à ces fiducies, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire puisque nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues et que nous ne détenons pas de droits variables significatifs dans ces fiducies. Pour obtenir des détails sur les billets de dépôt de premier rang et les instruments de capital de type innovateur, se reporter aux notes 13 et 17, respectivement.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous titrisons nos actifs par l'intermédiaire d'EDDV dont aucune n'est consolidée en vertu de la NOC-15. Une des entités est une structure d'accueil admissible et est donc expressément exemptée de l'exigence de consolidation, et le degré de notre participation dans chacune des EDDV restantes par rapport aux autres investisseurs est tel que nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues. De plus, nous ne détenons pas de droits variables significatifs dans ces EDDV. Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos activités de titrisation, se reporter à la note 5.

Des informations supplémentaires sur les EDDV sont fournies à la note 31.

Note 7 Produits dérivés et opérations de couverture

Les produits dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un sous-jacent qui peut être soit un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des

exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous :

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des engagements contractuels visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Nous concluons les types de swaps suivants :

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule devise en

fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements fixes dans une devise contre réception de paiements fixes dans une autre devise. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de montants en capital et en intérêts dans deux devises différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix convenu et à une date donnée ou d'ici cette date. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Produits dérivés de crédit

Les produits dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les produits dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Autres produits dérivés

Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les produits dérivés.

Dérivés non financiers

Nous négocions également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers.

Produits dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos opérations liées aux produits dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheter et vendeur à des participants du

marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques du marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits.

Produits dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les produits dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que le risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des produits dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et les risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains produits dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats imputables à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi qu'entraîner la variabilité des flux de trésorerie. Quand un instrument de couverture remplit adéquatement son rôle, les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'un produit dérivé désigné comme un instrument de couverture principalement en fonction de la variation de sa juste valeur. Quand des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de la valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture. Nous n'avons appliqué la comptabilité de couverture à aucune opération prévue ni à aucun engagement ferme au cours de l'exercice.

À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Au 31 octobre 2009, des pertes non réalisées nettes après impôts de 423 millions de dollars (des pertes non réalisées nettes après impôts de 579 millions en 2008), correspondant à la tranche efficace cumulative de nos couvertures des flux de trésorerie, ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Un montant de 7 millions de dollars au titre des pertes non réalisées après impôts (des pertes non réalisées avant impôts de 10 millions) comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2009 devrait être reclassé dans le revenu net d'intérêt au cours des douze prochains mois.

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés

	2009				2008			
	Désignés comme instruments de couverture			Non désignés comme des instruments de couverture (1)	Désignés comme instruments de couverture			Non désignés comme des instruments de couverture (1)
	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net		Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	
Actifs								
Instruments dérivés	1 130 \$	2 107 \$	139 \$	88 797 \$	879 \$	1 397 \$	355 \$	133 503 \$
Passifs								
Instruments dérivés	1 493 \$	82 \$	327 \$	82 488 \$	1 597 \$	61 \$	1 229 \$	125 818 \$
Instruments non dérivés (2)	—	278	5 233	s.o.	—	449	5 886	s.o.

(1) Les passifs dérivés comprennent des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 257 millions de dollars et des régimes 401(k) de 3 millions (des actifs dérivés de 2 millions et de 1 million, respectivement, en 2008).

(2) Les instruments non dérivés sont comptabilisés au coût après amortissement.
s.o. : sans objet

Résultats des activités de couverture comptabilisées en résultat net et dans les autres éléments du résultat étendu

	2009			2008		
	Gains nets (pert nettes) compris dans les Revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pert nettes) compris dans le Revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu	Gains nets (pert nettes) compris dans les Revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pert nettes) compris dans le Revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu
Couvertures de la juste valeur						
Tranche inefficace	9 \$	s.o. \$	s.o. \$	(6)\$	s.o. \$	s.o. \$
Couvertures des flux de trésorerie						
Tranche inefficace	9	s.o.	s.o.	(8)	s.o.	s.o.
Tranche efficace	s.o.	s.o.	156	s.o.	s.o.	(603)
Reclassées dans les résultats au cours de l'exercice (1)	s.o.	56	s.o.	s.o.	(72)	s.o.
Couvertures de l'investissement net						
Pertes (gains) de change	s.o.	s.o.	(2 973)	s.o.	s.o.	5,080
Gains (pertes) liés aux couvertures	s.o.	s.o.	2 399	s.o.	s.o.	(2 672)
	18 \$	56 \$	(418)\$	(14)\$	(72)\$	1 805 \$

(1) Des gains après impôts de 38 millions de dollars ont été reclassées du cumul des autres éléments du résultat étendu aux résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (pertes de 49 millions en 2008).

s.o. : sans objet

Capitaux nominaux des produits dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus)

	2009				2008			
	Durée jusqu'à l'échéance				Transaction	Autres que de transaction	Transaction	Autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total				
Contrats hors cote								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	308 668 \$	47 396 \$	– \$	356 064 \$	356 064 \$	– \$	265 042 \$	– \$
Swaps	744 559	1 282 069	649 366	2 675 994	2 467 890	208 104	2 534 700	223 502
Options achetées	9 228	50 440	53 723	113 391	113 067	324	91 826	781
Options vendues	21 924	51 746	103 156	176 826	176 826	–	164 847	218
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	617 524	25 924	1 048	644 496	585 913	58 583	856 124	45 599
Swaps sur devises	5 990	7 505	11 991	25 486	25 198	288	25 484	545
Swaps simultanés de taux et de devises	55 422	196 419	100 266	352 107	315 253	36 854	291 688	53 470
Options achetées	29 740	6 639	2 023	38 402	38 399	3	46 334	63
Options vendues	30 418	5 947	1 382	37 747	37 746	1	46 234	57
Produits dérivés de crédit (2)	19 800	79 757	29 628	129 185	127 012	2 173	272 525	3 314
Autres contrats (3)	40 825	38 203	7 436	86 464	85 248	1 216	104 037	959
Contrats négociables en Bourse								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats à terme standardisés – position acheteur	16 915	16 994	57 272	91 181	91 133	48	72 024	164
Contrats à terme standardisés – position vendeur	21 823	9 253	67 414	98 490	98 490	–	96 872	–
Options achetées	25 666	–	–	25 666	25 666	–	14 693	–
Options vendues	28 473	129	–	28 602	28 602	–	11 565	–
Contrats de change								
Contrats à terme standardisés – position acheteur	14	–	–	14	14	–	222	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	32	–	–	32	32	–	394	–
Autres contrats (3)	97 477	16 149	5 999	119 625	119 625	–	196 650	–
	2 074 498 \$	1 834 570 \$	1 090 704 \$	4 999 772 \$	4 692 178 \$	307 594 \$	5 091 261 \$	328 672 \$

(1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 286 951 millions de dollars (255 281 millions en 2008). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 14 067 millions (9 840 millions en 2008).

(2) Comprend les swaps sur défaut, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaut, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF. Des dérivés de crédit d'une valeur nominale de 2 163 millions de dollars (3 167 millions en 2008) constituent des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis aux fins de négociation comprennent la protection achetée de 68 643 millions de dollars (140 010 millions en 2008) et la protection vendue de 58 369 millions (132 515 millions en 2008); les dérivés de crédit émis à des fins autres que de négociation comprennent la protection achetée de 2 163 millions (3 167 millions en 2008) et la protection vendue de 10 millions (147 millions en 2008).

(3) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.

Juste valeur des produits dérivés

	2009				2008			
	Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Produits dérivés détenus ou émis à des fins de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	336 \$	274 \$	221 \$	196 \$	191 \$	143 \$	329 \$	220 \$
Swaps	56 487	51 138	47 660	43 119	21 632	21 559	32 596	30 448
Options achetées	1 744	–	1 712	–	797	–	1 569	–
Options vendues	–	2 353	–	2 007	–	1 216	–	1 714
	58 567	53 765	49 593	45 322	22 620	22 918	34 494	32 382
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	17 465	17 631	8 790	8 923	12 831	12 793	37 096	36 682
Swaps sur devises	2 004	1 665	2 219	1 614	2 396	1 777	1 597	1 574
Swaps simultanés de taux et de devises	13 787	12 725	10 846	9 993	12 628	11 806	18 654	18 628
Options achetées	1 685	–	1 377	–	1 214	–	1 850	–
Options vendues	–	1 591	–	1 385	–	1 160	–	1 830
	34 941	33 612	23 232	21 915	29 069	27 536	59 197	58 714
Produits dérivés de crédit (2)	11 739	10 343	5 192	4 398	13 131	11 868	16 456	15 344
Autres contrats (3)	12 298	10 774	8 148	8 112	8 617	11 486	18 914	17 322
	117 545 \$	108 494 \$	86 165 \$	79 747 \$	73 437 \$	73 808 \$	129 061 \$	123 762 \$
Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Swaps			4 334 \$	2 807 \$			3 687 \$	2 774 \$
Options achetées			9	–			19	–
Options vendues			–	–			–	31
			4 343	2 807			3 706	2 805
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré			466	490			1 404	1 299
Swaps sur devises			4	7			10	24
Swaps simultanés de taux et de devises			1 866	1 587			3 377	2 544
Options achetées			–	–			10	–
Options vendues			–	–			–	6
			2 336	2 084			4 801	3 873
Produits dérivés de crédit (2)			128	20			400	15
Autres contrats (3)			102	–			15	6
			6 909	4 911			8 922	6 699
Justes valeurs brutes totales avant la compensation (4), (5)			93 074	84 658			137 983	130 461
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement			(633)	–			(1 117)	–
Incidence des accords généraux de compensation								
Avec l'intention de procéder au règlement, soit sur la base du solde net, soit simultanément (6)			(268)	(268)			(1 756)	(1 756)
			92 173 \$	84 390 \$			135 110 \$	128 705 \$
Incidence des accords généraux de compensation								
Sans l'intention de procéder au règlement, ni sur la base du solde net, ni simultanément (7)			(62 868)	(62 868)			(76 179)	(76 179)
			29 305 \$	21 522 \$			58 931 \$	52 526 \$

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes mensuels.

(2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF.

(3) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation. Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus.

(4) Les justes valeurs brutes totales avant la compensation comprennent les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques du marché et de crédit déterminés en fonction de l'instrument. La juste valeur positive à la fin de l'exercice exclut les dépôts de garantie obligatoires de 67 millions de dollars (1 024 millions en 2008).

(5) Dans nos bilans consolidés, les dépôts de garantie obligatoires sont inclus dans les actifs dérivés pour 2008, mais ils sont inclus dans les autres actifs pour 2009.

(6) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.

(7) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais que nous n'avons pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

	2009				2008
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Actifs dérivés (1)	22 819 \$	37 748 \$	31 606 \$	92 173 \$	135 110 \$
Passifs dérivés (2)	20 572	35 162	28 656	84 390	128 705

(1) Tient compte d'ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit, qui ont été déterminés pour certains instruments précis collectivement. Pour 2009, les actifs dérivés dans le tableau ci-dessus et dans nos bilans consolidés excluent les dépôts de garantie obligatoires de 67 millions de dollars qui sont inclus dans les autres actifs. Pour 2008, les actifs dérivés dans le tableau ci-dessus excluent les dépôts de garantie obligatoires de 1 024 millions de dollars, qui sont inclus dans nos bilans consolidés.

(2) Comprend des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 257 millions de dollars et des régimes 401(k) de 3 millions (des actifs dérivés de 2 millions et de 1 million, respectivement, en 2008).

Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux produits dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système d'évaluation du crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces évaluations internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Un accord général de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par l'accord en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation d'accords généraux de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux produits dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au

moyen de l'utilisation d'accords généraux de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les opérations faisant l'objet de l'accord, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant d'opérations sur les produits dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux opérations.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux produits dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Le coût de remplacement représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des accords généraux de compensation. Les montants figurant dans les tableaux ci-après ne tiennent pas compte de la juste valeur de 3 234 millions de dollars (5 999 millions en 2008) relative aux instruments négociés en Bourse, car ils sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont réputés ne présenter aucun risque de crédit.

Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Le montant ajusté en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

	2009 (1)			2008 (1)		
	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Solde ajusté en fonction des risques (3)	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Solde ajusté en fonction des risques (3)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	152 \$	365 \$	352 \$	329 \$	430 \$	244 \$
Swaps	11 794	15 773	5 485	7 743	12 938	4 106
Options achetées	466	975	316	353	729	230
	12 412	17 113	6 153	8 425	14 097	4 580
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 280	6 663	1 214	16 438	19 797	3 938
Swaps	4 697	12 744	2 888	9 692	19 212	3 806
Options achetées	892	1 504	346	508	1 101	274
	8 869	20 911	4 448	26 638	40 110	8 018
Produits dérivés de crédit (4)	2 409	4 140	4 096	5 607	10 344	8 130
Autres contrats (5)	2 886	4 868	2 476	12 979	17 680	5 168
Total	26 576 \$	47 032 \$	17 173 \$	53 649 \$	82 231 \$	25 896 \$

(1) Les montants sont présentés compte non tenu des accords généraux de compensation, conformément à l'accord de Bâle II.

(2) Le total du montant d'équivalent-crédit comprend des biens affectés en garantie de 7 277 millions de dollars (4 721 millions en 2008).

(3) Le solde ajusté en fonction des risques a été calculé conformément à l'accord de Bâle II.

(4) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance. Les éléments ci-dessus excluent les produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections achetées et vendues, dont le coût de remplacement se chiffre à 128 millions de dollars (400 millions en 2008). Le montant d'équivalent-crédit et le montant de l'actif ajusté en fonction des risques à l'égard des produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections vendues, dont le coût de remplacement s'établit à néant (3 millions de dollars en 2008), se chiffrent à 10 millions (147 millions en 2008) et à 3 millions (35 millions en 2008), respectivement, et ont été traités à titre de garanties conformément aux lignes directrices du BSIF.

(5) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.

Coût de remplacement des produits dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie

	2009								
	Cote d'évaluation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Gouvernements de pays membres de l'OCDE			Total
	Banques	Autres							
Coût de remplacement positif brut	31 331 \$	40 549 \$	12 521 \$	5 439 \$	89 840 \$	59 786 \$	8 900 \$	21 154 \$	89 840 \$
Incidence des accords généraux de compensation	21 982	30 558	8 444	2 152	63 136	48 620	6 065	8 451	63 136
Coût de remplacement (après les accords de compensation) (3)	9 349 \$	9 991 \$	4 077 \$	3 287 \$	26 704 \$	11 166 \$	2 835 \$	12 703 \$	26 704 \$
Coût de remplacement (après les accords de compensation) – 2008 (3)	26 741 \$	16 043 \$	6 901 \$	4 364 \$	54 049 \$	17 439 \$	6 593 \$	30 017 \$	54 049 \$

(1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.

(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière de suffisance du capital du BSIF.

(3) Comprend les produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement totalise 128 millions de dollars (400 millions en 2008).

Note 8 Locaux et matériel

	2009			2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	250 \$	– \$	250 \$	216 \$	– \$	216 \$
Bâtiments	942	479	463	845	427	418
Matériel informatique	2 018	1 537	481	2 100	1 444	656
Mobilier, agencements et autre matériel	1 401	972	429	1 395	981	414
Améliorations locatives	1 642	898	744	1 624	857	767
	6 253 \$	3 886 \$	2 367 \$	6 180 \$	3 709 \$	2 471 \$

L'amortissement pour les locaux et le matériel s'est élevé à 389 millions de dollars en 2009 (318 millions en 2008; 272 millions en 2007).

Note 9 Coentreprise – RBC Dexia Investor Services

RBC Dexia Investor Services

Les activités de nos Services aux investisseurs institutionnels sont exercées par notre coentreprise RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS).

Les actifs et les passifs qui représentent notre participation dans RBC Dexia IS et notre quote-part de ses résultats financiers, avant l'ajustement au titre des opérations entre apparentés, sont présentés dans les tableaux suivants :

	Au	
	31 octobre 2009	31 octobre 2008
Bilans consolidés		
Actifs (1)	15 502 \$	19 136 \$
Passifs	14 438	18 114

(1) Comprend un écart d'acquisition de 73 millions de dollars (72 millions en 2008) et des actifs incorporels de 137 millions (158 millions en 2008).

	Pour l'exercice terminé le		
	31 octobre 2009	31 octobre 2008	31 octobre 2007
États consolidés des résultats			
Revenu net d'intérêt	152 \$	162 \$	116 \$
Revenus autres que d'intérêt	496	647	600
Frais autres que d'intérêt	593	602	529
Bénéfice net	34	135	125
États consolidés des flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	446 \$	(1 433)\$	(546)\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	2 869	(2 158)	(2 299)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 328)	3 713	2 856

Nous fournissons certains services à RBC Dexia IS, notamment des services de soutien administratif et technologique, des services liés aux ressources humaines, ainsi que des facilités de crédit et des facilités bancaires aux fins des activités de RBC Dexia IS. RBC Dexia IS nous fournit également certains services, notamment des services de garde et d'administration fiduciaire, des services d'administration de fonds et de placements, des services d'agent de transfert et des services aux investisseurs. Ces services et ces facilités sont fournis entre les parties respectives dans le cours normal des activités, selon des modalités semblables à celles offertes à des parties non liées. Le tableau ci-contre présente le montant des revenus gagnés et des charges engagées par RBC Dexia IS dans le cadre des opérations conclues avec RBC.

	Pour l'exercice terminé le		
	31 octobre 2009	31 octobre 2008	31 octobre 2007
Revenu net d'intérêt	49 \$	145 \$	157 \$
Revenus autres que d'intérêt	25	28	26
Frais autres que d'intérêt	37	38	34

Note 10 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Écart d'acquisition

Au cours du deuxième trimestre, nous avons déterminé que l'écart d'acquisition de notre unité d'exploitation Services bancaires internationaux avait subi une perte de valeur de 1 milliard de dollars. Cette perte de valeur reflète l'incidence continue de la détérioration de la conjoncture économique générale aux États-Unis, notamment le ralentissement du marché de l'habitation aux États-Unis et la baisse du cours du marché des banques américaines. La charge au titre de la

dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars a eu une incidence sur les résultats du secteur géographique des États-Unis pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 et a été constatée dans les résultats du secteur Services bancaires internationaux. Se reporter à la note 28.

Nous avons effectué notre test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition au sein de toutes les unités d'exploitation et nous avons déterminé qu'il n'avait pas subi d'autre dépréciation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (néant en 2008; néant en 2007).

Les tableaux suivants présentent les variations de l'écart d'acquisition en 2008 et en 2009.

	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux (1)	Marchés des Capitaux	Total
Solde au 31 octobre 2007	2 050 \$	882 \$	– \$	996 \$	824 \$	4 752 \$
Réorganisation de l'entreprise (1)	(131)	–	131	–	–	–
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	–	1 147	–	2 877	21	4 045
Autres ajustements (2)	–	217	22	733	208	1 180
Solde au 31 octobre 2008	1 919 \$	2 246 \$	153 \$	4 606 \$	1 053 \$	9 977 \$
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	15	20	–	–	4	39
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	(1 000)	–	(1 000)
Autres ajustements (2)	2	(121)	(13)	(398)	(118)	(648)
Solde au 31 octobre 2009	1 936 \$	2 145 \$	140 \$	3 208 \$	939 \$	8 368 \$

(1) Dans le cadre de la réorganisation de 2008, nous avons créé le secteur Assurances et nous avons changé le nom du secteur Services bancaires américains et internationaux, qui est dorénavant connu sous le nom de Services bancaires internationaux.

(2) Les autres ajustements comprennent essentiellement l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises.

Autres actifs incorporels

	2009			2008		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette
Actifs incorporels liés à des dépôts de base	688 \$	(328)\$	360 \$	725 \$	(273)\$	452 \$
Listes de clients et relations-clients	1 121	(388)	733	1 073	(288)	785
Droits de gestion hypothécaires	67	(50)	17	70	(54)	16
Logiciels (2)	2 136	(1 213)	923	1 782	(993)	789
	4 012 \$	(1 979)\$	2 033 \$	3 650 \$	(1 608)\$	2 042 \$

(1) L'amortissement total pour 2009 s'est établi à 462 millions de dollars (356 millions en 2008).

(2) Les logiciels, auparavant classés dans le poste Locaux et matériel, ont été reclassés à compter du 1^{er} novembre 2008, conformément au chapitre 3064. Se reporter à la note 1.

L'amortissement prévu des autres actifs incorporels pour chacun des exercices se terminant au cours de la période allant du 31 octobre 2010 au 31 octobre 2014 s'établit à environ 147 millions de dollars. Il n'y a eu aucune réduction de valeur des actifs incorporels imputable à la dépréciation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (néant en 2008).

Note 11 Acquisitions importantes

2008

Services bancaires internationaux

En février 2008, RBC Bancorporation (USA), auparavant RBC Centura Banks, Inc., a finalisé l'acquisition d'Alabama National Bancorporation (ANB), société mère de dix banques filiales et d'autres entreprises affiliées d'Alabama, de Floride et de Géorgie, dont le siège est situé à Birmingham.

En juin 2008, nous avons conclu l'acquisition de RBTT Financial Group (RBTT) au coût d'acquisition total de 13,7 milliards de dollars TT (2,3 milliards de dollars CA). RBTT est un groupe de services bancaires de détail et financiers établi dans les Antilles qui offre une gamme complète de services d'intermédiation bancaires et financiers pour les clients de Trinité-et-Tobago et d'autres pays des Antilles.

Le tableau suivant présente le détail du coût d'acquisition définitif et de la répartition, y compris un ajustement lié à l'acquisition de RBTT effectué au quatrième trimestre :

	ANB	RBTT
Date d'acquisition	Le 22 février 2008	Le 16 juin 2008
Pourcentage des actions acquises	100 %	100 %
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée dans la monnaie de l'opération	Paiement en espèces total de 934 millions de dollars US et 16,4 millions d'actions ordinaires de RBC évaluées à 49,9067 \$ US chacune	Paiement en espèces total de 8,3 milliards de dollars TT et 18,2 millions d'actions ordinaires de RBC évaluées à 48,2540 \$ US chacune
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en dollars canadiens	1 775 \$	2 281 \$
Juste valeur des actifs corporels acquis (1)	7 444 \$	8 787 \$
Juste valeur du passif pris en charge (2)	(7 067)	(8 219)
Juste valeur de l'actif net identifiable acquis	377	568
Actifs incorporels liés à des dépôts de base (3)	91	160
Écart d'acquisition	1 307	1 553
Total de la contrepartie aux fins de l'acquisition	1 775 \$	2 281 \$

(1) La juste valeur des actifs corporels acquis d'ANB tient compte de prêts d'environ 140 millions de dollars qui ont été classés comme destinés à la vente.

(2) Comprend des passifs d'impôts futurs de 32 millions de dollars et de 19 millions au titre des actifs incorporels acquis liés à ANB et à RBTT, respectivement.

(3) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base sont habituellement amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile estimative moyenne de sept ans.

Gestion de patrimoine

En mai 2008, nous avons conclu l'acquisition de Phillips, Hager & North Investment Management Ltd. (PH&N), une société de gestion de placements dont le siège social est situé à Vancouver et qui dispose d'un actif sous gestion d'environ 68 milliards de dollars.

En juin 2008, nous avons conclu l'acquisition de Ferris, Baker Watts, Incorporated (FBW), une maison de courtage de plein exercice dont le siège social est situé à Washington, D.C. et qui compte 42 succursales réparties dans huit États ainsi que dans le district de Columbia.

Le tableau suivant présente le détail des répartitions finales du coût d'acquisition :

	PH&N	FBW
Date d'acquisition	Le 1 ^{er} mai 2008	Le 20 juin 2008
Pourcentage des actions acquises	100 %	100 %
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée dans la monnaie de l'opération (1)	20,2 millions d'actions ordinaires de RBC et 6,75 millions d'actions échangeables d'une filiale en propriété exclusive de RBC évaluées à 48,0025 \$ chacune	Paiement en espèces total de 27 millions de dollars US et 4,8 millions d'actions ordinaires de RBC évaluées à 48,2485 \$ US chacune
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en dollars canadiens	1 297 \$	265 \$
Juste valeur des actifs corporels acquis	68 \$	420 \$
Juste valeur du passif pris en charge (2)	(179)	(299)
Juste valeur de l'actif net identifiable acquis	(111)	121
Relations-clients (3)	423	7
Écart d'acquisition	985	137
Total de la contrepartie aux fins de l'acquisition	1 297 \$	265 \$

(1) Les actions échangeables émises dans le cadre de l'acquisition de PH&N seront échangées à raison de une pour une contre des actions ordinaires de RBC trois ans après la clôture conformément à la convention d'acquisition.

(2) Comprend des passifs d'impôts futurs de 115 millions de dollars et de 3 millions au titre des actifs incorporels acquis liés à PH&N et à FBW, respectivement.

(3) Les relations-clients sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile estimative moyenne de 11 ans et de sept ans pour PH&N et FBW, respectivement.

Autres acquisitions

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, nous avons également conclu les acquisitions suivantes : i) le 4 décembre 2007, les Services bancaires internationaux ont conclu l'acquisition d'une participation de 50 % dans Fidelity Merchant Bank & Trust Limited, la filiale en propriété exclusive de Fidelity Bank & Trust International Limited située aux Bahamas, pour former une coentreprise désignée sous la dénomination sociale de Royal Fidelity Merchant Bank & Trust Limited; ii) le 4 août 2008, le secteur Marchés des Capitaux a conclu l'acquisition de Richardson

Barr & Co., une société de conseils en matière d'énergie établie à Houston et spécialisée dans les acquisitions et les désinvestissements dans le secteur de l'exploration et de la production; iii) le 1^{er} octobre 2008, le secteur Services bancaires canadiens a fait l'acquisition de la division canadienne de crédit-bail commercial d'ABN AMRO. Le prix final global de ces acquisitions, lesquelles sont relativement peu importantes pour les secteurs respectifs, s'établissait à 389 millions de dollars et a donné lieu à un écart d'acquisition de 26 millions.

Note 12 Autres actifs

	2009	2008
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	3 185 \$	10 269 \$
Intérêts courus à recevoir	1 735	2 461
Placements dans des sociétés et sociétés en commandite liées	637	1 156
Actif lié aux activités d'assurance (1)	1 297	1 062
Actifs d'impôts futurs, montant net (se reporter à la note 23)	1 726	1 706
Coût des prestations de retraite payées d'avance (2) (se reporter à la note 20)	1 028	551
Autres	5 325	8 126
	14 933 \$	25 331 \$

(1) L'actif lié aux activités d'assurance comprend les soldes des avances sur police, les primes impayées, les montants à recevoir d'autres assureurs relativement aux contrats de réassurance et aux ententes de mise en commun et les frais d'acquisition reportés.

(2) Le coût des prestations de retraite payées d'avance représente l'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur la charge au titre des prestations constituées.

Note 13 Dépôts

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts.

	2009			2008	
	Dépôts à vue (1)	Dépôts sur préavis (2)	Dépôts à terme (3), (4), (5)	Total	Total
Particuliers	73 629 \$	9 837 \$	68 862 \$	152 328 \$	139 036 \$
Entreprises et gouvernements (4), (5)	105 220	1 717	113 835	220 772	269 994
Banques	4 023	18	21 163	25 204	29 545
	182 872 \$	11 572 \$	203 860 \$	398 304 \$	438 575 \$
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				41 175 \$	34 463 \$
États-Unis				4 893	4 682
Autres pays				3 041	4 579
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada (4), (5)				174 345	168 246
États-Unis				47 930	68 450
Autres pays				126 920	158 155
				398 304 \$	438 575 \$

- (1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts comprennent des comptes d'épargne et des comptes chèques.
- (2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Au 31 octobre 2009, le solde des dépôts à terme comprenait aussi des billets de dépôts de premier rang que nous avons émis pour fournir un financement à long terme de 75,5 milliards de dollars (63,9 milliards en 2008).
- (4) Le billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars émis à la Fiducie II (se reporter à la note 17) est inscrit dans les dépôts des entreprises et des gouvernements. Ce billet de dépôt de premier rang porte intérêt à un taux annuel de 5,812 % et viendra à échéance le 31 décembre 2053. Le billet est rachetable à notre gré, en totalité ou en partie, le 31 décembre 2008 ou après cette date, sous réserve de l'approbation du BSIF. Il peut être racheté avant cette date à notre gré, dans certaines circonstances précises, sous réserve de l'approbation du BSIF. Chaque tranche de 1 000 \$ du capital du billet est convertible en tout temps au gré de la Fiducie II en 40 de nos actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U. La Fiducie II exercera son droit de conversion lorsque les détenteurs des titres de capital RBC de série 2013 (RBC TruCS 2013) exerceront leurs droits d'échange. Se reporter à la note 17 pour obtenir d'autres renseignements sur les titres RBC TruCS 2013.
- (5) Les dépôts des entreprises et des gouvernements comprennent également un billet de dépôt de premier rang de 999,8 millions de dollars émis à l'intention de la Fiducie III (se reporter à la note 17). Ce billet de dépôt de premier rang est assorti d'un taux d'intérêt annuel de 4,72 % et viendra à échéance le 30 avril 2017. Sous réserve de l'approbation du BSIF, le billet est rachetable, à notre gré, en totalité ou en partie, au prix de rachat à compter du 30 avril 2012, et peut également être racheté plus tôt, à notre gré, au prix de rachat anticipé. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions non versées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond au plus élevé des montants suivants : i) le prix de rachat ou ii) le prix calculé pour fournir un rendement annuel équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de la date de rachat au 30 avril 2012, plus 11 points de base.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs au titre de nos dépôts à vue, sur préavis et à terme. L'échéance Moins de 1 an comprend les dépôts remboursables à vue et les dépôts remboursables sur préavis.

Dépôts (1)	2009	2008
Moins de 1 an	258 322 \$	357 112 \$
De 1 an à 2 ans	78 338	30 768
De 2 ans à 3 ans	28 892	19 912
De 3 ans à 4 ans	15 570	10 871
De 4 ans à 5 ans	5 464	11 319
Plus de 5 ans	11 718	8 593
	398 304 \$	438 575 \$

- (1) Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 octobre 2009 s'établissait à 167 milliards de dollars (221 milliards en 2008).

Solde moyen des dépôts et taux d'intérêt moyen versé

	Solde moyen		Taux moyen	
	2009	2008	2009	2008
Canada	207 506 \$	187 182 \$	1,42%	2,36%
États-Unis	65 138	58 997	1,19	2,98
Autres pays	149 314	164 862	2,03	3,63
	421 958 \$	411 041 \$	1,60%	2,96%

Note 14 Activités d'assurance

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

	2009	2008
Assurance vie et maladie	8 151 \$	6 676 \$
Assurance IARD	532	459
Réassurance	239	250
Total	8 922 \$	7 385 \$
Obligations liées aux indemnités d'assurance futures	8 093	6 660
Sinistres	829	725
Total	8 922 \$	7 385 \$

L'augmentation nette des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent comprend : i) l'augmentation nette des obligations au titre de l'assurance vie et maladie et de l'assurance IARD, qui s'explique par la croissance des activités; ii) l'augmentation résultant des fluctuations des actifs soutenant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie, de la réassurance et de l'assurance IARD sur le marché et iii) l'incidence favorable de l'appréciation du dollar canadien sur les obligations libellées en dollars américains.

En outre, l'examen de diverses hypothèses actuarielles et la conclusion de certaines études actuarielles se sont traduits par une augmentation nette de 20 millions de dollars des obligations au titre de l'assurance vie et de l'assurance maladie (une diminution nette de 144 millions en 2008). Ces changements découlent essentiellement de

l'incidence des études actuarielles en cours, des améliorations apportées aux modèles et aux méthodes de calcul des flux de trésorerie, des modifications du portefeuille de titres et des mises à jour des hypothèses à l'égard des taux d'intérêt.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue d'obtenir une plus grande diversification, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations de risques de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur.

Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt pour les exercices terminés les 31 octobre sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes nettes

	2009	2008	2007
Primes brutes	4 884 \$	3 760 \$	3 445 \$
Primes cédées	(995)	(896)	(852)
	3 889 \$	2 864 \$	2 593 \$

Note 15 Autres passifs

	2009	2008
Emprunts à court terme des filiales	3 295 \$	5 402 \$
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	4 922	9 610
Intérêts courus à payer	2 052	2 925
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués (1) (se reporter à la note 20)	1 436	1 383
Passif lié aux activités d'assurance	488	428
Dividendes à payer	775	701
Paie et rémunération connexe	5 010	3 855
Fournisseurs et comptes connexes	1 500	2 329
Impôts à payer	1 946	139
Chèques et autres effets en circulation	2 099	1 193
Autres	7 484	7 844
	31 007 \$	35 809 \$

(1) La charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués représente l'excédent cumulatif de la charge de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi sur les cotisations aux caisses de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Note 16 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF. Toutes les débentures subordonnées sont rachetables à notre gré.

Les montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans les titres qui n'ont pas été annulés et qui sont toujours en circulation.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellées en devises	2009	2008
15 mars 2009		6,50 %	125 \$ US	– \$	151 \$
27 janvier 2014	27 janvier 2009 (1)	3,96 % (2)		–	500
1 ^{er} juin 2014	1 ^{er} juin 2009 (1)	4,18 % (2)		–	1 001
14 novembre 2014		10,00 %		264	271
25 janvier 2015	25 janvier 2010 (3)	7,10 % (2)		506	528
24 juin 2015	24 juin 2010	3,70 % (2)		809	816
12 avril 2016	12 avril 2011 (4)	6,30 % (2)		403	407
11 mars 2018	11 mars 2013 (5)	4,84 % (6)		1 048	1 039
6 juin 2018	6 juin 2013 (7)	5,00 % (8)		1 013	1 012
4 novembre 2018	4 novembre 2013 (9)	5,45 % (2)		1 106	1 102
8 juin 2023		9,30 %		110	110
26 juin 2037	26 juin 2017 (10)	2,86 % (11)	10 000 JPY	110	81
1 ^{er} octobre 2083	(12)	(13)		224	224
6 juin 2085	(12)	(14)	189 \$ US	205	228
18 juin 2103	18 juin 2009 (15)	5,95 % (16)		673	672
				6 471 \$	8 142 \$
Frais de financement reportés				(10)	(11)
				6 461 \$	8 131 \$

Les modalités des débentures sont les suivantes :

- (1) Remboursées à la valeur nominale, à la date de rachat la plus rapprochée, au montant du capital majoré des intérêts cumulés à la date de rachat.
- (2) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (3) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 12,5 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (4) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 22 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (5) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 42,5 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (6) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,00 %.
- (7) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 44 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (8) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,15 %.
- (9) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 14 points de base ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

- (10) Remboursables à compter du 26 juin 2017, à la valeur nominale.
- (11) Portent intérêt au taux fixe de 2,86 % par année, payable semestriellement.
- (12) Remboursables par anticipation à toute date de paiement des intérêts à la valeur nominale.
- (13) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.
- (14) Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit tiré de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.
- (15) Remboursables le 18 juin 2009 ou tous les cinq ans à compter de cette date à la valeur nominale. Remboursables à n'importe quelle autre date à la valeur nominale ou au taux de rendement d'une obligation non rachetable du gouvernement du Canada majoré de 21 points de base si le remboursement a lieu avant le 18 juin 2014 et de 43 points de base si le remboursement a lieu en tout temps après le 18 juin 2014, selon le plus élevé des deux montants.
- (16) Portent intérêt au taux de 5,95 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les cinq ans par la suite, au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 172 points de base.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

	2009
Moins de 1 an	– \$
De 1 an à 5 ans	–
De 5 ans à 10 ans	5 149
Par la suite	1 322
	6 471 \$

Nous émettons des instruments de capital innovateur, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC), par l'intermédiaire de trois entités ad hoc, c'est-à-dire la Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie II et la Fiducie III.

En 2008, nous avons émis un montant de 500 millions de dollars de titres de fiducie de capital RBC de série 2008-1 (titres RBC TruCS de série 2008-1) par l'intermédiaire de notre filiale consolidée Fiducie, une fiducie à capital fixe. Le prix de l'émission a été établi à 1 000 \$ par titre RBC TruCS de série 2008-1, et le produit a été affecté au financement de l'acquisition d'actifs de fiducie par la Fiducie. Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2008-1 ne disposent pas de droit de conversion ni d'aucun autre droit de rachat. Par conséquent, à la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de série 2008-1 sont classés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (se reporter à la note 19).

Au cours des exercices précédents, nous avons également émis des titres de fiducie de capital RBC sans droit de vote de séries 2010, 2011 et 2015 (titres RBC TruCS de séries 2010, 2011 et 2015) par l'intermédiaire de la Fiducie. Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 sont classés dans les titres de fiducie de capital. Le produit des titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 a servi à financer l'acquisition d'actifs de fiducie par les fiducies. Les détenteurs de titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives.

Contrairement aux titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011, les titres RBC TruCS de série 2015 ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat aux détenteurs. Par conséquent, au moment de la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de série 2015 sont classés dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (se reporter à la note 19). Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2015 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives jusqu'au 31 décembre 2015, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

La Fiducie II, une fiducie à capital variable, a émis des titres RBC TruCS de série 2013 sans droit de vote, dont le produit a servi à nous acheter un billet de dépôt de premier rang. La Fiducie II est considérée

comme une EDDV conformément à la NOC-15 (se reporter à la note 6). Comme nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous ne consolidons pas la Fiducie II. Par conséquent, les titres RBC TruCS de série 2013 émis par la Fiducie II ne sont pas constatés dans notre bilan consolidé, mais le billet de dépôt de premier rang est comptabilisé dans les passifs au titre des dépôts des entreprises et des gouvernements (se reporter à la note 13). Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2013 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives.

Aucune distribution ne devra être payée par les fiducies à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers sur nos actions privilégiées ou sur nos actions ordinaires si aucune action privilégiée n'est alors en circulation. Le cas échéant, nous recevrons, à titre de détenteur des participations restantes dans les fiducies, la distribution des fonds nets distribuables des fiducies. Advenant le cas où les fiducies ne verseraient pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

En 2007, nous avons émis un montant de 1 milliard de dollars de débentures subordonnées novatrices, les billets secondaires RBC de série A, par l'intermédiaire de la Fiducie III. La Fiducie III est une fiducie à capital fixe. Le produit a été affecté à l'achat d'un billet de dépôt de premier rang que nous avons nous-mêmes émis. La Fiducie III est une EDDV en vertu de la NOC-15. Nous ne consolidons pas la Fiducie III puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire (se reporter à la note 6); par conséquent, les billets secondaires RBC de série A émis par la Fiducie III ne sont pas présentés dans notre bilan consolidé, mais le billet de dépôt de premier rang que nous avons émis à l'intention de la Fiducie III est présenté dans les passifs au titre des dépôts des entreprises et des gouvernements (se reporter à la note 13).

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités et conditions des titres RBC TruCS et des billets secondaires RBC aux 31 octobre 2009 et 2008.

Émetteur	Date d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Date de rachat	Date de conversion	Montant en capital de 2009	Montant en capital de 2008
				Au gré de l'émetteur	Au gré du détenteur		
Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (5), (6), (7)							
Titres inclus dans les titres de fiducie de capital							
650 000 titres de fiducie de capital de série 2010	24 juillet 2000	30 juin, 31 décembre	7,288 %	31 décembre 2005	31 décembre 2010	650 \$	650 \$
750 000 titres de fiducie de capital de série 2011	6 décembre 2000	30 juin, 31 décembre	7,183 %	31 décembre 2005	31 décembre 2011	750	750
						1 400 \$	1 400 \$
Titres inclus dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales							
1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015	28 octobre 2005	30 juin, 31 décembre	4,87 % ⁽⁸⁾	31 décembre 2010	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	1 200	1 200
500 000 titres de fiducie de capital de série 2008-1	28 avril 2008	30 juin, 31 décembre	6,821 % ⁽⁸⁾	30 juin 2013	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	500	500
						3 100 \$	3 100 \$
Fiducie de capital RBC II (2), (3), (4), (6), (7), (9)							
900 000 titres de fiducie de capital de série 2013	23 juillet 2003	30 juin, 31 décembre	5,812 %	31 décembre 2008	En tout temps	900 \$	900 \$
Fiducie de billets secondaires RBC (3), (4), (5), (6), (7), (10), (11)							
1 milliard de dollars de billets secondaires de fiducie de série A à 4,58 %	30 avril 2007	30 avril, 30 octobre	4,584 %	En tout temps	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	1 000 \$	1 000 \$

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres RBC TruCS et des billets secondaires RBC sont les suivantes :

- (1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2010, 2011 et 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, advenant le cas où un événement spécial déterminé surviendrait, les fiducies peuvent racheter les titres RBC TruCS de séries 2008-1, 2010, 2011, 2013 ou 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), avant la date de rachat indiquée ci-dessus.
- (3) Prix de rachat pour l'émetteur : les titres RBC TruCS de série 2008-1 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant le 30 juin 2018 ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter du 30 juin 2018. Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu plus de six mois avant la date de conversion indiquée ci-dessus ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter de la date correspondant à six mois avant la date de conversion, comme il est indiqué plus haut. Les titres RBC TruCS de séries 2013 et 2015 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant les 31 décembre 2013 et 2015, respectivement ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter des 31 décembre 2013 et 2015, respectivement. Les billets secondaires RBC de série A peuvent être rachetés, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation du BSIF, pour un montant en espèces correspondant : i) au prix de rachat anticipé si les billets sont rachetés avant le 30 avril 2012 ou ii) au prix de rachat si les billets sont rachetés le ou après le 30 avril 2012. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions impayées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé

correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant le 30 juin 2018, majoré de 77 points de base pour la série RBC TruCS 2008-1, les 30 juin 2010 et 2011, majoré de 33 points de base et de 40 points de base pour les séries RBC TruCS 2010 et 2011, respectivement, les 31 décembre 2013 et 2015, majoré de 23 points de base et de 19,5 points de base pour les séries RBC TruCS 2013 et 2015, respectivement, et le 30 avril 2012, majoré de 11 points de base pour les billets secondaires RBC de série A.

(4) Échange automatique : sans le consentement des détenteurs, tous les titres RBC TruCS de série 2008-1 seront automatiquement échangés contre 40 actions privilégiées rachetables à dividende non cumulatif de série AI de la Banque, tous les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2013 et 2015 seront automatiquement échangés contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q, R, T et Z de la Banque, respectivement, et tous les billets secondaires RBC de série A seront automatiquement échangés contre des billets secondaires de série 10 de la Banque d'un montant de capital équivalent advenant le cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) les ratios du capital de première catégorie affichés par la Banque sont de moins de 5 % et les ratios de capital total sont de moins de 8 % ou iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer à cette demande. Les actions privilégiées de série AI de la Banque et les actions privilégiées de premier rang de séries T et Z donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces. Les actions privilégiées de premier rang de série T peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable.

- (5) De temps à autre, nous achetons certains instruments de capital innovateur que nous conservons temporairement. Au 31 octobre 2009, nous détenions des titres RBC TruCS de série 2008-1 d'une valeur de 5 millions de dollars, des titres RBC TruCS de série 2010 d'une valeur de 2 millions, des titres RBC TruCS de série 2011 d'une valeur de 2 millions et des billets secondaires RBC de série A d'une valeur de 10 millions, sous forme de titres autodétenus, lesquels ont été déduits du capital réglementaire. Au 31 octobre 2008, nous n'en détenions aucun.
- (6) Capital réglementaire : selon les directives du BSIF, les instruments de capital innovateur pourraient être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net du capital de première catégorie et d'une tranche additionnelle de 5 % admissible à titre de capital de catégorie 2B. Les billets secondaires RBC de série A sont admissibles à titre de capital de catégorie 2B. Au 31 octobre 2009, une somme de 3 991 millions de dollars (3 857 millions en 2008) correspondait à du capital de première catégorie, une somme de 1 017 millions (1 169 millions en 2008) correspondait à du capital de catégorie 2B et une somme de 19 millions (néant en 2008) correspondait aux titres de trésorerie du capital innovateur déduits aux fins du capital réglementaire.
- (7) Droit d'échange des détenteurs : les détenteurs des titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 peuvent échanger, à la date de conversion indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente, les titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q et R, respectivement. Les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu. Les actions privilégiées de premier rang de séries Q, R et U donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces lorsque notre Conseil d'administration en déclare et peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable. Les titres RBC TruCS de séries 2008-1 et 2015 et les billets secondaires RBC de série A ne confèrent pas de tels droits aux détenteurs.
- (8) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 seront payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre 2015 et au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours majoré de 1,5 % par la suite. Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2008-1 seront payées semestriellement au taux de 6,821 %, en une tranche de 34,105 \$ le 30 juin et le 31 décembre de chaque année jusqu'au 30 juin 2018 et en distributions variables au taux des acceptations bancaires de six mois majoré de 350 points de base par la suite.
- (9) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie II peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (10) Les distributions en espèces sur les billets secondaires RBC de série A seront payables semestriellement au taux de 4,58 % jusqu'au 30 avril 2012 et seront payables trimestriellement au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 % par la suite, et ce, jusqu'à l'échéance le 30 avril 2017.
- (11) La Banque garantira le paiement du capital, des intérêts, du prix de rachat, le cas échéant, et de tout autre montant lié aux billets secondaires RBC de série A lorsqu'ils seront à payer, que ce soit à la date d'échéance stipulée, au moment de l'appel au rachat, au moment de l'échange automatique ou à tout autre moment conformément aux modalités de la garantie subordonnée de la Banque et de la déclaration de fiducie.

Capital-actions autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des

actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Actions émises et en circulation (1)

	2009			2008			2007		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Passifs liés aux actions privilégiées									
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série N (2)	–	– \$	– \$	–	– \$	0,88 \$	11 916	298 \$	1,18 \$
Actions autodétenues – ventes	–	–	–	–	–	–	152	4	–
Actions autodétenues – achats	–	–	–	–	–	–	(68)	(2)	–
Passifs liés aux actions privilégiées, déduction faite des actions autodétenues	–	– \$	–	–	– \$	–	12 000	300 \$	–
Actions privilégiées									
Actions privilégiées de premier rang (3)									
À dividende non cumulatif, série W	12 000	300 \$	1,23 \$	12 000	300 \$	1,23 \$	12 000	300 \$	1,23 \$
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15	8 000	200	1,22
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,06
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	0,95
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11	8 000	200	0,77
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	0,65
À dividende non cumulatif, série AH	8 500	213	1,41	8 500	213	0,81	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AJ	16 000	400	1,49	16 000	400	–	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AL	12 000	300	1,48	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AN	9 000	225	1,50	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AP	11 000	275	1,34	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AR	14 000	350	1,27	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AT	11 000	275	1,11	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AV	16 000	400	1,01	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AX	13 000	325	0,87	–	–	–	–	–	–
		4 813 \$			2 663 \$			2 050 \$	
Actions ordinaires									
Solde au début	1 341 260	10 384 \$	–	1 276 260	7 300 \$	–	1 280 890	7 196 \$	–
Émises lors de nouvelles acquisitions	–	–	–	59 675	2 937	–	–	–	–
Émises à des fins commerciales générales	65 263	2 301	–	–	–	–	–	–	–
Émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes	5 279	232	–	–	–	–	–	–	–
Émises en vertu du régime d'options sur actions (4)	5 808	158	–	6 445	153	–	7 215	170	–
Achetées aux fins d'annulation	–	–	–	(1 120)	(6)	–	(11 845)	(66)	–
Solde à la fin	1 417 610	13 075 \$	2,00 \$	1 341 260	10 384 \$	2,00 \$	1 276 260	7 300 \$	1,82 \$
Actions autodétenues – actions privilégiées									
Solde au début	(260)	(5)\$	–	(249)	(6)\$	–	(94)	(2)\$	–
Ventes	618	13	–	1 060	23	–	1 345	33	–
Achats	(423)	(10)	–	(1 071)	(22)	–	(1 500)	(37)	–
Solde à la fin	(65)	(2)\$	–	(260)	(5)\$	–	(249)	(6)\$	–
Actions autodétenues – actions ordinaires									
Solde au début	(2 258)	(104)\$	–	(2 444)	(101)\$	–	(5 486)	(180)\$	–
Ventes	1 364	59	–	1 269	51	–	4 756	175	–
Achats	(1 233)	(50)	–	(1 083)	(54)	–	(1 714)	(96)	–
Solde à la fin	(2 127)	(95)\$	–	(2 258)	(104)\$	–	(2 444)	(101)\$	–

(1) Les 6,75 millions d'actions échangeables d'une filiale en propriété exclusive de RBC émises dans le cadre de l'acquisition de PH&N ne sont pas prises en compte dans ce tableau. Se reporter à la note 11.

(2) Le 22 août 2008, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série N à un prix de rachat équivalant à la valeur comptable.

(3) Des actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 \$ l'action.

(4) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 6 millions de

dollars (5 millions en 2008), la levée des options sur actions à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions, donnant lieu à une contrepassation de la charge à payer, déduction faite des impôts connexes, de 13 millions (4 millions en 2008) et à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions qui ont fait l'objet d'une renonciation, déduction faite des impôts connexes, de 7 millions (4 millions en 2008).

Conditions à l'égard des passifs liés aux actions privilégiées et des actions privilégiées

	Dividendes par action (1)	Rendement annuel pour la période initiale		Dates de rachat (2)	Dates d'émission	Prix de rachat (2), (3)	Dates de conversion (5)	
		Taux de dividende (4)	Taux de dividende rajusté (6)				Au gré de la Banque (2), (4)	Au gré du détenteur
Actions privilégiées								
Actions privilégiées de premier rang								
À dividende non cumulatif, série W	0,306250 \$	4,90 %		24 février 2010	31 janvier 2005	26,00 \$	24 février 2010	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AA	0,278125	4,45 %		24 mai 2011	4 avril 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AB	0,293750	4,70 %		24 août 2011	20 juillet 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AC	0,287500	4,60 %		24 novembre 2011	1 ^{er} novembre 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AD	0,281250	4,50 %		24 février 2012	13 décembre 2006	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AE	0,281250	4,50 %		24 février 2012	19 janvier 2007	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AF	0,278125	4,45 %		24 mai 2012	14 mars 2007	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AG	0,281250	4,50 %		24 mai 2012	26 avril 2007	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AH	0,353125	5,65 %		24 mai 2013	29 avril 2008	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AJ	0,312500	5,00 %	1,93 %	24 février 2014	16 septembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AL	0,350000	5,60 %	2,67 %	24 février 2014	3 novembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AN	0,390625	6,25 %	3,50 %	24 février 2014	8 décembre 2008	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AP	0,390625	6,25 %	4,19 %	24 février 2014	14 janvier 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AR	0,390625	6,25 %	4,50 %	24 février 2014	29 janvier 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AT	0,390625	6,25 %	4,06 %	24 août 2014	9 mars 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AV	0,390625	6,25 %	4,42 %	24 août 2014	1 ^{er} avril 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif dont le taux est révisé tous les cinq ans, série AX	0,381250	6,10 %	4,13 %	24 novembre 2014	29 avril 2009	25,00	Non convertibles	Non convertibles

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- (2) Le prix de rachat correspond au prix au 31 octobre 2009 ou au prix de rachat contractuel, selon ce qui s'applique. Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi*, nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Ces actions peuvent être rachetées en espèces, dans le cas des actions de série W, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 février 2010, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2014; dans le cas des actions de série AA, à un prix de 26 \$ par action, si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 mai 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2015; dans le cas des actions de série AB, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2015; dans le cas des actions de série AC, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 novembre 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 novembre 2015; dans le cas des actions de série AD, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 février 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2016; dans le cas des actions de série AE, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 février 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2016; dans le cas des actions de série AF, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 mai 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2016; dans le cas des actions de série AG, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 mai 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2016; dans le cas des actions de série AH, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 mai 2013, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2017; dans le cas des actions de série AJ, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AL, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AN, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AP, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AR, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 février 2014 et le 24 février tous les cinq ans par la suite; dans le cas des actions de série AV, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 août 2014 et le 24 août tous les cinq ans par la suite et dans le cas des actions de série AX, à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées le 24 novembre 2014 et le 24 novembre tous les cinq ans par la suite.
- (3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi*, nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (4) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de série W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé par la division du prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (5) Correspond à la date de conversion des actions ordinaires.
- (6) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite à un taux équivalent au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, plus la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalent au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi* nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contreviendrions, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la *Loi*. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

Nous avons convenu que s'il advenait que la Fiducie ou la Fiducie II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur ses titres de fiducie, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 17.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Nous avons aussi convenu que, n'importe quel jour où nous publions des résultats financiers pour un trimestre, s'il advenait : i) que

nous fassions état d'une perte nette consolidée cumulative pour les quatre trimestres précédant immédiatement le trimestre en cours et ii) qu'au cours du trimestre précédant immédiatement le trimestre en cours, nous n'eussions déclaré aucun dividende en espèces sur la totalité de nos actions ordinaires et privilégiées en circulation, nous pourrions différer le paiement d'intérêts sur les effets subordonnés à taux ajustable de série 2014-1 (qui viennent à échéance le 18 juin 2103). Au cours de toute période pendant laquelle les intérêts sont différés : i) les intérêts courront sur ces effets mais ne seront pas composés, ii) nous ne pourrions pas déclarer ni verser de dividendes (sauf au moyen de dividendes en actions) sur nos actions ordinaires et privilégiées, ni rembourser ou racheter ces dernières et iii) nous ne pourrions pas verser d'intérêts, de capital ni de prime sur quelque titre d'emprunt émis par nous ou dette à l'égard de fonds empruntés contractée par nous et qui est subordonné à ces effets.

Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires inscrits la possibilité de recevoir des actions

ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires inscrits résidant au Canada ou aux États-Unis.

La direction a la possibilité de pourvoir au régime au moyen de l'acquisition d'actions sur le marché libre ou de l'émission d'actions sur le capital autorisé.

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2009, 62,6 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et de la levée potentielle d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 40 millions de nouvelles actions ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la Banque, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Autres

Le 29 octobre 2009, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto autorisait RBC à racheter un maximum de 20 millions d'actions ordinaires. Sous réserve d'une consultation préalable avec le BSIF, les rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pourront débuter le 1^{er} novembre 2009 et se termineront le 31 octobre 2010.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Les renseignements relatifs aux actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités au cours de 2009, 2008 et 2007 sont présentés ci-dessous.

Périodes visées par les offres publiques de rachat dans le cours normal des activités	2009				2008				2007			
	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant
Du 1 ^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2009	20 000	–	– \$	– \$	–	–	–	–	–	–	–	–
Du 1 ^{er} novembre 2007 au 31 octobre 2008	–	–	–	–	20 000	1 120	49,50 \$	55 \$	–	–	–	–
Du 1 ^{er} novembre 2006 au 31 octobre 2007	–	–	–	–	–	–	–	–	40 000	11 845	54,59 \$	646 \$

Note 19 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

	2009	2008
Titres de fiducie émis par Fiducie de capital RBC (RBC TruCS)		
– série 2015	1 219 \$	1 220 \$
– série 2008-1	506	511
EDDV consolidées	7	205
Autres	339	435
	2 071 \$	2 371 \$

Nous consolidons les EDDV dont nous sommes le principal bénéficiaire. Ces EDDV comprennent des EDDV de financement structuré, des fonds de

placement, des EDDV de création de produits de crédit et des structures de rémunération, comme il est décrit à la note 6.

Nous avons émis des titres RBC TruCS de série 2015 en 2005 et de série 2008-1 en 2008, qui sont constatés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales au moment de la consolidation, comme il est décrit à la note 17. Au 31 octobre 2009, les titres RBC TruCS de série 2015 comprenaient des intérêts courus d'un montant de 20 millions de dollars (20 millions en 2008.) Les titres de série 2008-1 comprennent des intérêts courus d'un montant de 11 millions de dollars (11 millions en 2008), déduction faite des actions autodétenues de 5 millions (néant en 2008).

Note 20 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Nos régimes à prestations déterminées fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent notamment une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations déterminées conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages offerts aux employés en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1^{er} janvier 2009. Compte tenu de la

conjuncture à la fin de 2008, nous avons dû augmenter nos cotisations aux régimes de retraite avant le 31 décembre 2009 en fonction des résultats de notre évaluation actuarielle au 1^{er} janvier 2009.

En 2009, les cotisations versées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 757 millions de dollars et 40 millions (285 millions et 43 millions en 2008), respectivement. Pour 2010, le total des cotisations versées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à environ 833 millions de dollars et 43 millions, respectivement. La prochaine évaluation actuarielle qui sera effectuée aux fins de la capitalisation sera finalisée le 1^{er} janvier 2010.

Aux fins de présentation de l'information financière, nous évaluons l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite au 30 septembre de chaque exercice.

Les tableaux suivants présentent l'information financière à l'égard de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi importants à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations constituées et capitalisation

	Régimes de retraite (1)		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (2)	
	2009	2008	2009	2008
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	5 826 \$	6 784 \$	41 \$	52 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	272	(877)	1	(4)
Cotisations de l'employeur (3)	610	191	40	45
Cotisations des participants	31	29	7	6
Prestations versées	(353)	(343)	(65)	(58)
Acquisitions d'entreprises	–	7	–	–
Autres	7	–	2	–
Variation des taux de change	(50)	35	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	6 343 \$	5 826 \$	26 \$	41 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture	6 214 \$	6 846 \$	1 315 \$	1 504 \$
Coût des services rendus	141	174	14	16
Intérêts débiteurs	413	389	87	83
Cotisations des participants	31	29	7	6
(Gain) perte actuariel	389	(932)	(27)	(264)
Prestations versées	(353)	(343)	(65)	(58)
Modifications et compressions de régimes	(1)	(12)	–	–
Acquisitions d'entreprises	–	12	–	11
Autres	9	–	2	–
Variation des taux de change	(60)	51	(9)	17
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture	6 783 \$	6 214 \$	1 324 \$	1 315 \$
Capitalisation				
Excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes	(440)\$	(388)\$	(1 298)\$	(1 274)\$
Perte actuarielle nette non comptabilisée	1 276	769	206	272
(Actif) obligation transitoire non comptabilisé	(6)	(8)	1	1
Coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé	44	62	(259)	(283)
Cotisations entre le 30 septembre et le 31 octobre (3)	65	14	3	3
Actif payé d'avance (charge à payer) au 31 octobre	939 \$	449 \$	(1 347)\$	(1 281)\$
Montants comptabilisés au bilan consolidé :				
Autres actifs	1 028 \$	551 \$	– \$	– \$
Autres passifs	(89)	(102)	(1 347)	(1 281)
Montant net comptabilisé au 31 octobre	939 \$	449 \$	(1 347)\$	(1 281)\$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	6,40 %	6,70 %	6,39 %	6,72 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	3,30 %	3,30 %

- (1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes totalisaient 6 078 millions de dollars (5 359 millions en 2008) et 5 436 millions (4 917 millions en 2008), respectivement.
- (2) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé à l'égard du prochain exercice qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages couverts par les régimes de soins de santé et d'assurance vie postérieurs à l'emploi étaient de 5,4 % pour les soins médicaux, diminuant à un taux final de 4,1 % en 2018, et de 4,5 % pour les soins dentaires.
- (3) Comme notre date d'évaluation des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est le 30 septembre, les cotisations de l'employeur dans le tableau ci-dessus représentent les cotisations versées du 1^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2009. Afin d'obtenir le total des cotisations pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, ce montant doit être ajusté pour tenir compte des cotisations versées au mois d'octobre ainsi que de la charge au titre des régimes à cotisations déterminées présentée dans le tableau de la charge au titre des prestations constituées.

Paiements de prestations au titre des régimes à prestations déterminées et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi prévus

	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
2010	375 \$	65 \$
2011	377	67
2012	385	70
2013	394	73
2014	405	76
2015-2019	2 203	433

Composition de l'actif des régimes à prestations déterminées

L'actif des régimes à prestations déterminées est composé d'une variété de titres de participation, de titres à revenu fixe et d'autres titres, comme les placements dans des fonds de fonds spéculatifs, dans des fonds de couverture multistratégie et dans l'infrastructure. Les titres de participation comprennent 1,4 million (0,4 million en 2008) de nos actions ordinaires ayant une juste valeur de 80 millions de dollars (20 millions en 2008). Des dividendes totalisant 1,9 million de dollars (1,8 million en 2008) ont été reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes au cours de l'exercice.

Le tableau qui suit présente la répartition de l'actif des régimes selon la catégorie des titres :

Catégorie d'actifs

	Réel	
	2009	2008
Titres de participation	49 %	51 %
Titres d'emprunt	45 %	45 %
Autres	6 %	4 %
Total	100 %	100 %

Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite est investi prudemment à long terme afin de respecter les obligations au titre des prestations à un coût raisonnable. La politique relative à la composition de l'actif tient compte de plusieurs facteurs, notamment les suivants :

- les caractéristiques des placements, y compris les rendements attendus, la volatilité et la corrélation entre les actifs et les passifs du régime;
- le niveau de tolérance du régime au risque, qui détermine l'équilibre entre la volatilité accrue à court terme et les rendements attendus à long terme plus importants;
- la diversification des actifs du régime afin de réduire au minimum le risque de pertes importantes;
- la liquidité du portefeuille par rapport aux besoins prévus du régime en matière de flux de trésorerie;
- les facteurs actuariels comme les données démographiques des participants au régime et les taux d'augmentation futurs des salaires.

Charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Charge au titre des prestations constituées

	2009	2008	2007
Coût des services rendus	141 \$	174 \$	178 \$
Intérêts débiteurs	413	389	362
Rendement prévu de l'actif des régimes	(446)	(438)	(411)
Amortissement de l'actif transitoire	(2)	(2)	(2)
Amortissement du coût des services passés	19	22	29
Amortissement de la perte actuarielle (du gain actuariel)	47	103	129
Autres	-	-	7
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	172 \$	248 \$	292 \$
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées	95	82	74
Charge au titre des prestations constituées	267 \$	330 \$	366 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	6,70 %	5,60 %	5,25 %
Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes	7,25 %	7,00 %	7,00 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	3,30 %

Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2009	2008	2007
Coût des services rendus	14 \$	16 \$	19 \$
Intérêts débiteurs	87	83	75
Rendement prévu de l'actif des régimes	(2)	(3)	(3)
Amortissement de la perte actuarielle (du gain actuariel)	41	29	36
Amortissement du coût des services passés	(23)	(23)	(23)
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	117 \$	102 \$	104 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi			
Taux d'actualisation	6,72 %	5,62 %	5,26 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	3,30 %

Hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Hypothèse relative au taux de rendement global à long terme prévu

Le taux de rendement prévu présumé des actifs constitue une estimation prospective du rendement du régime et est établi en fonction du taux d'inflation prévu, du rendement à long terme prévu des obligations gouvernementales et reflète une hypothèse raisonnable relative à la prime de risque sur capitaux propres. Le rendement à long terme prévu de chacune des catégories d'actifs est par la suite pondéré en fonction de l'attribution cible de l'actif pour déterminer l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu de l'actif pour le portefeuille, ce qui a donné lieu à un taux de rendement prévu présumé de 6,75 % pour 2010, de 7,25 % pour 2009 et de 7 % pour la période allant de 2006 à 2008.

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes canadiens et américains de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, à chaque date d'évaluation, tous les flux de trésorerie futurs prévus liés au paiement de prestations sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements de titres d'emprunt de sociétés ayant une cote AA. Selon les hypothèses, les cours au comptant au-delà de 30 ans sont équivalents au cours au comptant dans 30 ans. Le taux

d'actualisation retenu correspond au taux qui générerait une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir des cours au comptant applicables. Cette méthode n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des taux de réinvestissement.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité de certaines des hypothèses clés sur l'obligation et la charge au titre des prestations de retraite déterminées et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Sensibilité des hypothèses clés en 2009

<i>Prestations de retraite</i>	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	203 \$	25 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	15	2
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme sur l'actif des régimes	-	16
<i>Autres avantages postérieurs à l'emploi</i>	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	43 \$	7 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	-	-
Incidence d'une augmentation de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	119	9
Incidence d'une diminution de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	(99)	(7)

Rapprochement de la charge comptabilisée au titre des régimes à prestations déterminées et de la charge engagée au titre des régimes à prestations déterminées

Le coût des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi de manière actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût est calculé en fonction du taux d'actualisation établi au moyen de la méthode décrite à la section intitulée Hypothèses importantes, ainsi qu'en fonction des meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement attendu des placements du régime, de l'augmentation des salaires, de l'âge à la retraite des employés et des coûts des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Les gains ou les pertes actuariels découlent des écarts qui se créent avec le temps entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles. Le coût des services passés découle des modifications apportées au régime.

Les gains ou les pertes actuariels, le coût des services passés et l'actif ou l'obligation transitoire sont amortis sur la durée de vie attendue moyenne restante des membres actifs qui devraient recevoir des prestations en vertu du régime. Les tableaux qui suivent présentent l'incidence sur notre charge annuelle au titre des avantages sociaux qu'aurait eue la comptabilisation de tous les coûts et de toutes les charges à mesure qu'ils se produisaient.

Charge engagée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées

	2009	2008	2007
Charge comptabilisée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	172 \$	248 \$	292 \$
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes	175	1 315	(227)
Écart entre les pertes (gains) actuariels amortis et réels	342	(1 035)	(246)
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	(20)	(34)	(38)
Amortissement de l'actif transitoire	2	2	2
Charge engagée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	671 \$	496 \$	(217)\$

Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2009	2008	2007
Charge comptabilisée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	117 \$	102 \$	104 \$
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes	1	8	(1)
Écart entre les pertes (gains) actuariels amortis et réels	(67)	(293)	(33)
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	23	24	23
Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	74 \$	(159)\$	93 \$

Note 21 Rémunération à base d'actions

Nous offrons une rémunération à base d'actions à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. Nous utilisons des produits dérivés et des fiducies de rémunération afin de gérer le risque économique lié à la volatilité du cours de nos actions ordinaires relativement à plusieurs de ces régimes de rémunération. L'incidence de ces produits dérivés n'est pas prise en compte dans les charges de rémunération à base d'actions qui sont comptabilisées dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines de nos états consolidés des résultats.

Régime d'options sur actions

Nous avons deux régimes d'options sur actions, un pour certains de nos employés clés et un autre pour les administrateurs qui ne sont pas nos employés. Le 19 novembre 2002, le Conseil d'administration a mis fin aux octrois futurs d'options en vertu du régime d'options sur actions des administrateurs qui ne sont pas des employés. En vertu du régime d'options sur actions offert aux employés, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix de levée de chaque option octroyée correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Les options sur actions sont généralement octroyées en fin d'exercice, à un prix de levée déterminé au moins cinq jours ouvrables après la publication des résultats financiers de fin d'exercice. Les droits des options sont acquis

sur une période de quatre ans pour les employés et les options peuvent être levées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

Pour les options octroyées avant le 1^{er} novembre 2002, qui n'étaient pas assorties de droits à la plus-value des actions, aucune charge de rémunération n'a été constatée puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'était pas inférieur au cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les octrois d'options en vertu du régime d'options sur actions pour les employés étaient assortis de droits à la plus-value des actions. Les droits à la plus-value des actions permettaient aux participants d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que l'option correspondante. Ainsi, les participants recevaient un paiement en espèces égal à la différence entre le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. Au cours du dernier trimestre de 2002 et du premier trimestre de 2003, certains participants de la haute direction ont renoncé volontairement à leurs droits à la plus-value des actions, mais ont conservé les options correspondantes. Les droits à la plus-value des actions sont maintenant entièrement acquis et entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. Ces octrois assortis de droits à la plus-value des actions ont donné lieu à une charge au titre de la rémunération de 8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (un gain de 21 millions et une charge de 19 millions en 2008 et en 2007, respectivement).

Sommaire des activités visant les options sur actions ainsi que des données qui s'y rapportent

	2009		2008		2007	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
En cours au début	21 773	31,66 \$	26 623	27,71 \$	32 243	24,66 \$
Options octroyées	2 659	35,29	2 020	52,87	1 835	55,06
Levées – Actions ordinaires (1), (2)	(5 808)	22,69	(6 445)	21,72	(7 215)	21,10
– Droits à la plus-value des actions	(397)	19,84	(148)	19,30	(204)	21,50
Options annulées	(350)	33,72	(277)	48,36	(36)	36,42
En cours à la fin	17 877	35,32 \$	21 773	31,66 \$	26 623	27,71 \$
Options pouvant être levées à la fin	12 806	31,68 \$	17 247	26,92 \$	21 924	24,17 \$
Options pouvant être octroyées	17 999		19 925		21 527	

(1) Le montant des espèces reçu par suite de la levée d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 132 millions de dollars (140 millions en 2008; 152 millions en 2007).

(2) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options levées en 2009, en 2008 et en 2007. Se reporter à la note 18.

Options en cours et options pouvant être levées au 31 octobre 2009, en fonction des fourchettes de prix de levée

	Options en cours			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
10,17 \$ (1)	57	10,17 \$	0,2	57	10,17 \$
De 15,00 \$ à 19,11 \$	232	16,21	0,2	232	16,21
De 21,79 \$ à 25,00 \$	4 865	24,56	1,6	4 865	24,56
De 26,10 \$ à 35,37 \$	7 469	32,11	5,6	5 121	30,66
De 44,13 \$ à 57,90 \$	5 254	50,94	7,1	2 531	49,53
Total	17 877	35,32 \$	4,9	12 806	31,68 \$

(1) La moyenne pondérée du prix de levée a été révisée afin de refléter la conversion des options libellées en devises au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé.

Méthode de la juste valeur

Nous avons adopté prospectivement la méthode de la juste valeur pour la constatation d'une charge pour les nouvelles attributions octroyées après le 1^{er} novembre 2002. Selon cette méthode, la juste valeur d'une attribution à la date de l'octroi est amortie sur la période d'acquisition des droits applicable et constatée à titre de charge de rémunération. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite relativement à ces attributions se chiffrait à 10 millions de dollars (12 millions en 2008; 13 millions en 2007). Au 31 octobre 2009, la charge de rémunération liée aux attributions pour lesquelles les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 8 millions de dollars (11 millions en 2008; 14 millions en 2007) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 1,8 an (2,0 ans en 2008; 2,2 ans en 2007).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice 2009 a été estimée à 2,59 \$ (6,57 \$ en 2008; 7,84 \$ en 2007) au moyen d'un modèle d'établissement des prix des options à la date de l'octroi. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
Hypothèses moyennes pondérées			
Taux d'intérêt sans risque	2,33 %	3,93 %	3,82 %
Rendement prévu des actions	4,15 %	3,27 %	3,06 %
Volatilité prévue du cours des actions	14 %	14 %	16 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations déterminées pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 68 millions de dollars en 2009 (68 millions en 2008; 64 millions en 2007) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2009, un total de 35,7 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes.

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, aux administrateurs qui ne sont pas nos employés et à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les dirigeants ou les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite, en cas d'une invalidité permanente ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion. Au 31 octobre 2009, la valeur du passif au titre des unités d'actions différées s'établissait à 200 millions de dollars (200 millions en 2008; 285 millions en 2007). La charge de rémunération comptabilisée au titre des fluctuations du cours des actions et des équivalents de dividendes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 relativement à ces régimes s'est établie à 31 millions de

dollars (un gain de 37 millions et une charge de 37 millions en 2008 et en 2007, respectivement).

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est reporté et génère des dividendes au même taux que celui de nos actions ordinaires. L'employé touchera la prime en montants versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. Au 31 octobre 2009, la valeur du passif au titre du régime de primes différées s'établissait à 693 millions de dollars (473 millions en 2008; 490 millions en 2007). La charge au titre de la rémunération liée aux fluctuations du cours des actions et des équivalents de dividendes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 relativement à ce régime s'est établie à 85 millions de dollars (gain de rémunération de 75 millions et charge de rémunération de 62 millions en 2008 et en 2007, respectivement).

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, pour lesquelles tous les droits s'acquiert après trois ans. En vertu de ces régimes, les attributions sont reçues sous forme d'actions ordinaires détenues en fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis ou sous forme d'unités d'actions différées. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions octroyées peut être augmentée ou diminuée d'au plus 50 % pour les attributions octroyées en décembre 2007 et 2006 et d'au plus 25 % pour les attributions octroyées en décembre 2008, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières nord-américaines. La valeur des attributions versées correspondra à l'attribution initiale ajustée pour tenir compte des dividendes et des fluctuations de la valeur de marché des actions ordinaires au moment où les droits des actions attribuées sont acquis. Au 31 octobre 2009, 1,5 million de nos actions ordinaires étaient détenues en fiducie (2,0 millions en 2008; 2,3 millions en 2007). La valeur du passif au titre des unités d'actions différées s'établissait à 211 millions de dollars au 31 octobre 2009 (164 millions en 2008; 250 millions en 2007). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 à l'égard de ces régimes s'est établie à 140 millions de dollars (96 millions en 2008; 168 millions en 2007).

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour les employés clés aux États-Unis. Ce régime permet aux employés admissibles d'effectuer des reports d'une partie de leur revenu annuel et de répartir ces reports parmi un choix varié de fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC. Notre passif au titre des unités d'actions de RBC détenues en vertu du régime au 31 octobre 2009 était de 304 millions de dollars (244 millions en 2008; 285 millions en 2007). La charge au titre de la rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 s'est chiffrée à 157 millions de dollars (gain de 123 millions et charge de 157 millions en 2008 et en 2007, respectivement).

Pour les autres régimes à base d'actions, une charge de rémunération de 14 millions de dollars a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (5 millions en 2008; 9 millions en 2007). Le passif au titre des unités d'actions détenues en vertu de ces régimes au 31 octobre 2009 s'établissait à 60 millions de dollars (35 millions en 2008; 21 millions en 2007). Le nombre de nos actions ordinaires détenues en vertu de ces régimes totalisait 0,1 million (0,2 million en 2008; 0,3 million en 2007).

Note 22 Revenus liés aux activités de négociation et à certains instruments financiers autres que détenus à des fins de transaction

Instruments financiers détenus à des fins de transaction

Le total des revenus liés aux activités de négociation comprend le revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation et les revenus liés aux activités de négociation qui sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt. Le revenu net d'intérêt est tiré du revenu d'intérêt et des dividendes comptabilisés relativement à l'actif et au passif des activités de négociation. Les revenus autres que d'intérêt comprennent une augmentation de 2 377 millions de dollars des justes valeurs de nos actifs financiers nets classés dans les titres détenus à des fins de transaction pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (augmentation de 102 millions en 2008, augmentation de 1 912 millions de dollars en 2007).

	2009	2008	2007
Revenu (charge) net d'intérêt	2 294 \$	686 \$	(220) \$
(Charges) revenus autres que d'intérêt	2 671	(96)	1 999
Total	4 965 \$	590 \$	1 779 \$
Par gamme de produits :			
Taux d'intérêt et crédit	3 304 \$	(259) \$	640 \$
Capitaux propres	1 008	265	784
Opérations de change et opérations sur marchandises et sur métaux précieux	653	584	355
Total	4 965 \$	590 \$	1 779 \$

Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction

Au cours de l'exercice, les gains nets ou les pertes nettes représentant la variation nette de la juste valeur d'actifs et de passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction ont augmenté de 495 millions de dollars (diminution de 341 millions en 2008, augmentation de 80 millions en 2007).

Instruments financiers évalués au coût après amortissement

Les éléments suivants ont été comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt en 2009, en 2008 et en 2007.

	2009	2008	2007
Honoraires nets qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif au titre d'actifs et de passifs financiers autres que détenus à des fins de transaction	3 505 \$	3 183 \$	2 617 \$
Honoraires nets provenant des activités de fiducie	5 314	5 405	5 779
Gains nets découlant d'instruments financiers évalués au coût après amortissement	7	–	–
Total	8 826 \$	8 588 \$	8 396 \$

Note 23 Impôts sur les bénéfices

	2009	2008	2007
Charge (économie) d'impôts présentée dans les états consolidés des résultats			
Exigibles			
Au Canada – Fédéral	590 \$	1 350 \$	696 \$
– Provinciaux	491	664	416
À l'étranger	829	85	322
	1 910	2 099	1 434
Futurs			
Au Canada – Fédéral	153	(533)	14
– Provinciaux	90	(211)	3
À l'étranger	(585)	14	(59)
	(342)	(730)	(42)
	1 568	1 369	1 392
Charge (économie) d'impôts présentée dans les états consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres			
Autres éléments du résultat étendu			
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur titres disponibles à la vente	330	(778)	(26)
Reclassement aux résultats de pertes sur titres disponibles à la vente	165	201	15
Gains (pertes) de change nets, déduction faite des opérations de couverture	1 102	(1 361)	911
Gains (pertes) nets non réalisés sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	69	(304)	43
Reclassement aux résultats de (gains) pertes sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(17)	23	16
Frais d'émission	(34)	(6)	(12)
Droits à la plus-value des actions	7	2	5
Autres	84	(2)	(6)
	1 706	(2 225)	946
Total de la charge (l'économie) d'impôts	3 274 \$	(856) \$	2 338 \$

Le montant net des actifs d'impôts futurs est compris dans les Autres actifs (se reporter à la note 12) et découle des reports prospectifs de pertes fiscales et des écarts temporaires entre la valeur fiscale des

actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés. Le montant inscrit au titre des reports prospectifs de pertes fiscales découlant des actifs d'impôts futurs liés à des pertes dans nos activités au Canada, au Japon et aux États-Unis viendra à échéance à compter de l'exercice 2010.

Dans le cadre de notre examen de la capacité de réaliser notre actif d'impôts futurs au 31 octobre 2009, nous avons évalué l'économie d'impôts liée à nos services bancaires aux États-Unis, qui génèrent actuellement des résultats négatifs et contribuent aux éléments probants négatifs relevés. Cet examen nous a permis de conclure qu'il existe suffisamment d'éléments probants positifs à l'appui du fait que l'actif d'impôts futurs lié à nos services bancaires aux États-Unis est réalisable pour neutraliser les éléments probants négatifs. Dans l'ensemble, selon tous les éléments probants disponibles, nous sommes d'avis qu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs se réaliseront grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

Sources d'impôts futurs

	2009	2008
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour pertes sur créances	871 \$	719 \$
Montant lié à la rémunération reportée	775	721
Montant lié aux régimes de retraite	–	189
Charges liées au réalignement de l'entreprise	4	6
Reports prospectifs de pertes fiscales	325	106
Produits reportés	112	31
Provision pour litiges liée à Enron	26	27
Autres éléments du résultat étendu	112	234
Autres	565	708
	2 790	2 741
Provision pour moins-value	(87)	(78)
	2 703	2 663
Passifs d'impôts futurs		
Locaux et matériel	(172)	(240)
Charges reportées	(117)	(64)
Montant lié aux régimes de retraite	(48)	–
Actifs incorporels	(196)	(185)
Autres	(444)	(468)
	(977)	(957)
Actifs d'impôts futurs, montant net	1 726 \$	1 706 \$

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

	2009		2008		2007	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la loi (Diminution) augmentation des impôts attribuable à ce qui suit :	1 735 \$	31,4 %	1 952 \$	32,5 %	2 431 \$	34,6 %
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	(359)	(6,5)	(450)	(7,5)	(734)	(10,4)
Charge pour dépréciation de l'écart d'acquisition	314	5,7	–	–	–	–
Bénéfices tirés des titres exonérés d'impôts	(300)	(5,4)	(326)	(5,4)	(272)	(3,9)
Variation du taux d'imposition	–	–	51	0,8	30	0,4
Autres	178	3,2	142	2,4	(63)	(0,9)
Impôts sur les bénéfices présentés dans les états consolidés des résultats et taux d'imposition effectif	1 568 \$	28,4 %	1 369 \$	22,8 %	1 392 \$	19,8 %

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme nous ne prévoyons pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non distribués, aucun passif d'impôts futurs n'a été constaté à leur égard.

Selon les estimations, les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non distribués accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élèveraient à 821 millions de dollars au 31 octobre 2009 (920 millions en 2008; 843 millions en 2007).

Note 24 Bénéfice par action

	2009	2008	2007
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net	3 858 \$	4 555 \$	5 492 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(233)	(101)	(88)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 625 \$	4 454 \$	5 404 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 398 675	1 305 706	1 273 185
Bénéfice de base par action	2,59 \$	3,41 \$	4,24 \$
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 625 \$	4 454 \$	5 404 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 398 675	1 305 706	1 273 185
Options sur actions (1)	5 002	8 497	13 254
Pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération à base d'actions	2 036	2 148	2 875
Actions échangeables (2)	6 413	3 393	–
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	1 412 126	1 319 744	1 289 314
Bénéfice dilué par action	2,57 \$	3,38 \$	4,19 \$

(1) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode du rachat d'actions. Pour 2009, le calcul du bénéfice dilué par action excluait un nombre moyen de 5 294 977 options en cours ayant un prix de levée de 50,89 \$, car le prix de levée de ces options excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires. Pour 2008, le calcul du bénéfice dilué par action excluait un nombre moyen de 3 541 989 options en cours ayant un prix de levée de 53,99 \$, car le prix de levée de ces options excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires. Pour 2007, le calcul du bénéfice dilué par action excluait un nombre moyen de 16 224 options en cours ayant un prix de levée de 57,90 \$, car le prix de levée de ces options excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires.

(2) En 2008, les actions échangeables ont été émises dans le cadre de l'acquisition de PH&N. Se reporter à la note 11.

Note 25 Garanties, engagements et éventualités

Garanties

Le tableau qui suit résume les garanties importantes que nous avons accordées à des tiers. Étant donné que la valeur comptable de ces garanties financières ne constitue pas une indication du montant maximal potentiel des paiements futurs, nous continuons de considérer les garanties financières comme des instruments de crédit hors bilan. Le

montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximale en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou affectés en garantie.

	2009		2008	
	Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties	Valeur comptable	Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties	Valeur comptable
Dérivés de crédit et options de vente vendues (1)	19 720 \$	1 049 \$	43 700 \$	5 742 \$
Facilités de garantie de liquidités (2)	24 982	66	40 892	59
Produits à valeur stable (3)	21 777	260	24 876	–
Lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin (4)	18 082	96	22 185	75
Rehaussements de crédit	3 240	45	4 873	22
Prêts hypothécaires vendus avec garantie	1 103	–	210	–

(1) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres – Dérivés de notre bilan consolidé. Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs.

(2) Certains conduits multicédants administrés par RBC qui offrent des programmes de papier commercial adossé à des actifs ont prélevé des montants en vertu de certaines de nos facilités de garantie de liquidités. Au 31 octobre 2009, ces prêts totalisaient 1,6 milliard de dollars US (1,7 milliard de dollars CA) avant la provision pour pertes sur prêts de 2 millions de dollars US (2 millions de dollars CA) et étaient inclus dans le poste Prêts de gros – Prêts aux entreprises de nos bilans consolidés.

(3) Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs. Le montant maximal potentiel des paiements futurs comprend un montant de 8,3 milliards de dollars (9,4 milliards au 31 octobre 2008) au titre des polices d'assurance vie détenues par des banques et un montant de 13,5 milliards (15,4 milliards au 31 octobre 2008) au titre de régimes de retraite aux termes de l'Employee Retirement Income Security Act of 1974 (ERISA) des États-Unis, tels que les régimes 401(k). Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé des pertes non réalisées d'environ 111 millions de dollars (149 millions en 2008) au titre des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par une banque. La quasi-totalité des pertes non réalisées, découlant principalement de la variation des projections de trésorerie et des taux d'actualisation, est liée à un contrat qui a été restructuré de manière à éliminer les répercussions économiques de la résiliation avant l'échéance d'une police d'assurance vie détenue par une banque, en établissant une date d'échéance fixe à l'égard des dérivés.

(4) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres – Autres passifs de nos bilans consolidés. Le montant maximal potentiel des paiements futurs comprend un montant de 0,8 milliard de dollars (1,4 milliard en 2008) lié aux titres à enchères vendus aux programmes d'obligations encaissables par anticipation, qui correspond au montant théorique le plus élevé au titre des lettres de crédit et des facilités de liquidités.

Outre les garanties ci-dessus, la presque totalité de nos activités de prêt de titres pour lesquelles nous agissons à titre d'agent pour les détenteurs de titres sont exercées par l'intermédiaire de notre coentreprise, RBC Dexia IS. Au 31 octobre 2009, les engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres de RBC Dexia IS totalisaient 34,7 milliards de dollars (45,7 milliards en 2008); de ce montant, une tranche de 50 % représente notre risque de perte.

De façon générale, sauf en ce qui concerne les dérivés de crédit et les options de vente vendues, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties dans un délai d'un an. Toutefois, ces garanties peuvent être utilisées seulement si certaines conditions sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. De façon générale, nos dérivés de crédit et nos options de vente vendues entrent en vigueur dès la conclusion du contrat. Le règlement de ces instruments dépend du fait que certains événements précis surviennent ou non, lesquels sont aussi décrits aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties soient utilisées ou réglées dans un délai d'un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties aient été utilisées ou réglées.

Dérivés de crédit et options de vente vendues

Nos clients peuvent utiliser des dérivés de crédit ou des options de vente vendues aux fins de spéculation ou de couverture. La définition de « garantie » fournie par la NOC-14 comprend les dérivés qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement à la contrepartie d'une garantie par suite de la variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie. Nous n'avons présenté que les montants liés à des opérations pour lesquelles il est probable, en fonction des renseignements dont nous disposons, que le client utilise le dérivé de crédit ou l'option de vente vendue pour se protéger contre une variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif du client.

Nous utilisons des dérivés de crédit qui constituent des ententes contractuelles de gré à gré visant la compensation d'un tiers dans le cas où ce dernier subirait une perte financière par suite d'un événement de crédit se rapportant à un engagement précis, comme une obligation ou un prêt. La durée à l'échéance de ces dérivés de crédit varie selon les contrats et elle est généralement inférieure à 10 ans.

Nous utilisons également des options de vente vendues, qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles nous accordons à l'acheteur le droit, mais ne lui imposons pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Les options de vente vendues qui répondent habituellement à la définition de « garantie » comprennent les contrats de change, les dérivés sur titres de participation et certains dérivés sur marchandises. La durée à l'échéance de ces options varie selon les contrats et peut atteindre neuf ans.

Les biens détenus en garantie à l'égard des dérivés de crédit et des options de vente vendues sont gérés en tant que portefeuille et peuvent être composés d'encaisse, de bons du Trésor et d'obligations d'État.

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des créances (programmes) administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance des facilités de garantie de liquidités est généralement de un an à trois ans.

Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes liés à des titres qui ne sont pas adossés à des créances, comme des billets à vue à taux variable émis par des tiers. Ces lignes de crédit fournissent à l'émetteur les fonds nécessaires pour l'achat des billets s'il se trouve dans l'incapacité de les revendre, pourvu que l'instrument et/ou l'émetteur conserve une notation de premier ordre.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds aux programmes en cas de faillite ni pour acheter des actifs non productifs ou non remboursés.

Produits à valeur stable

Nous vendons des produits à valeur stable qui offrent une protection de la valeur comptable, principalement à des promoteurs de régimes de retraite régis en vertu de l'Employee Retirement Income Security Act of 1974 (ERISA) des États-Unis comme les régimes 401(k) et les régimes 457, ainsi que des produits liés aux polices d'assurance vie détenues par des banques. La protection de la valeur comptable est fournie pour des portefeuilles de titres à revenu fixe à court ou à moyen terme et vise à

couvrir toute insuffisance advenant le cas où les participants au régime retireraient des fonds, le cas où des titulaires de polices résilieraient leurs polices d'assurance vie ou le cas où le contrat serait réglé à la date d'échéance alors que la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

Lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux biens détenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des titres sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de l'opération. Les biens affectés en garantie peuvent être composés d'encaisse, de titres et d'autres actifs.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multiténantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où, au moment du recouvrement des actifs sous-jacents, le rehaussement de crédit lié à l'opération ou les liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une cote de titre de grande qualité au moyen du rehaussement de crédit relatif à chaque opération. La durée de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Prêts hypothécaires vendus avec garantie

Aux termes de diverses ententes conclues avec des investisseurs, nous pouvons être tenus de racheter des prêts hypothécaires montés aux États-Unis et vendus à un investisseur si les prêts ne sont pas assurés pendant une durée excédant un an; nous pouvons aussi être tenus de rembourser toute prime reçue si les prêts hypothécaires font l'objet d'un remboursement anticipé ou d'un défaut de paiement dans les 120 jours qui suivent la vente. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des propriétés résidentielles.

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres

Nous effectuons généralement nos opérations de prêt de titres par l'entremise de notre coentreprise RBC Dexia IS. Dans ces opérations, RBC Dexia IS agit à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des biens affectés en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à échéance sans avoir été utilisés. Les échéances de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de retour sur demande. Les biens détenus en garantie à l'égard des opérations de prêt de titres sont habituellement constitués d'encaisse ou de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement américain ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre d'ententes telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de l'opération. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Autres instruments de crédit hors bilan

En plus des garanties financières, nous avons recours à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de

financement de nos clients. Les montants contractuels de ces instruments de crédit représentent le risque de crédit éventuel maximal, compte non tenu de la juste valeur de tous les biens en garantie, advenant le cas où des tiers n'exécuteraient pas leurs obligations en vertu de ces instruments.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, nous prêtons nos propres valeurs mobilières ou celles de nos clients à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes que ceux qui s'appliquent aux prêts. Exception faite de nos prêts de titres et de nos montants non engagés, tous nos autres instruments de crédit hors bilan peuvent généralement être utilisés en tout temps avant l'échéance et nos clients peuvent avoir recours à ces facilités dans un délai de un an à compter du 31 octobre 2009. Cependant, nombre de ces instruments arrivent à échéance sans avoir été utilisés. Par conséquent, les montants contractuels ne représentent pas nécessairement le risque de crédit futur réel auquel nous sommes exposés ni nos besoins en matière de flux de trésorerie.

Le tableau qui suit présente un sommaire des montants contractuels de nos autres instruments de crédit hors bilan :

Autres instruments de crédit hors bilan

	2009	2008
Engagements de crédit (1)		
Échéance initiale de un an ou moins	28 989 \$	44 135 \$
Échéance initiale supérieure à un an	52 475	60 572
Prêt de titres	22 746	27 547
Montants non engagés (2)	181 172	170 780
Lettres de crédit documentaire	481	558
	285 863 \$	303 592 \$

(1) Comprend les facilités de liquidités.

(2) Les montants non engagés comprennent des facilités de liquidités non engagées de 24,9 milliards de dollars (41,4 milliards en 2008) accordées à des fonds multicédants administrés par RBC. Au 31 octobre 2009, un montant de néant (néant en 2008) avait été prélevé sur ces facilités et a été inclus dans les prêts.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés aux activités du STPGV nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le total des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nous avons donné en moyenne des actifs de 4,5 milliards de dollars (3,2 milliards en 2008) en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour. Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente des actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise aux 31 octobre 2009 et 2008.

Les détails des actifs donnés en garantie de passifs sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Actifs donnés en garantie

	2009	2008
Encaisse et montants à recevoir de banques	665 \$	2 443 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	2 696	9 960
Prêts	7 422	9 821
Valeurs mobilières	53 276	45 920
Biens achetés en vertu de conventions de revente	27 479	23 362
Autres actifs	205	989
	91 743 \$	92 495 \$

	2009	2008
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
Gouvernements étrangers et banques centrales	2 824 \$	5 706 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	2 574	2 226
Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes :		
Emprunts et prêts de titres	27 429	25 613
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	44 155	30 919
Opérations sur produits dérivés	8 040	17 664
Obligations couvertes	5 187	5 142
Autres	1 534	5 225
	91 743 \$	92 495 \$

Biens affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des conventions accessoires assorties de modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt et d'emprunt comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples de modalités générales liées aux biens nantis en garantie que nous pouvons vendre, donner en garantie ou affecter de nouveau en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle le bien est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Au 31 octobre 2009, la valeur de marché approximative des biens acceptés en garantie que nous pouvons vendre ou affecter de nouveau en garantie se chiffrait à 78,9 milliards de dollars (83,0 milliards en 2008). Ces biens affectés en garantie ont été obtenus en vertu de conventions de revente, d'emprunts et de prêts de titres et d'opérations sur produits dérivés. De ce montant, une tranche de 26,1 milliards de dollars (32,6 milliards en 2008) a été vendue ou donnée de nouveau en garantie, généralement à titre de biens affectés en garantie en vertu de conventions de rachat ou pour couvrir des ventes à découvert.

Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables de location-exploitation et de location-acquisition s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite.

Engagements en vertu de baux (1), (2)

2010	566 \$
2011	499
2012	427
2013	360
2014	308
Par la suite	1 202
	<u>3 362 \$</u>

- (1) La presque totalité de nos engagements en vertu de baux se rapporte à des baux de location-exploitation.
- (2) Les paiements minimaux futurs au titre de la location comprennent des intérêts théoriques de 10 millions de dollars sur des contrats de location-acquisition.

Litiges

Litige lié à Enron Corp. (Enron)

Une catégorie d'acquéreurs présumés de titres de participation et d'emprunt d'Enron émis dans le public entre le 9 janvier 1999 et le 27 novembre 2001 ont nommé la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées à titre de défenderesses dans le cadre d'une poursuite intitulée *Regents of the University of California v. Royal Bank of Canada* devant le tribunal de district des États-Unis, district sud du Texas (division de Houston). L'affaire Regents a fait l'objet d'un regroupement

avec la poursuite principale intitulée *Newby v. Enron Corp.*, qui constitue le principal recours collectif d'actionnaires présumés d'Enron dans lequel des réclamations semblables ont été faites contre bon nombre d'autres institutions financières, de cabinets d'avocats, de cabinets d'experts-comptables et de certains anciens dirigeants et administrateurs d'Enron. RBC a également été citée en tant que défenderesse par plusieurs investisseurs particuliers relativement aux pertes qu'ils ont subies à titre d'acquéreurs de titres de participation et d'emprunt d'Enron.

En 2005, RBC a constitué une provision au titre du litige de 591 millions de dollars (500 millions de dollars US) ou 326 millions après impôts (276 millions de dollars US) en ce qui a trait à son exposition au risque lié au litige relatif à Enron. Nous avons évalué plusieurs événements importants survenus en 2008, individuellement et dans leur ensemble, et nous avons conclu qu'une provision au titre du litige de 60 millions de dollars (50 millions de dollars US) ou de 33 millions après impôts (27 millions de dollars US) est raisonnable. La direction réévalue régulièrement cette provision, au moins une fois par trimestre.

Nous continuerons de nous défendre vigoureusement dans tous les litiges restants relatifs à Enron et exercerons notre meilleur jugement afin de régler ces poursuites.

Autres

Nous faisons l'objet de diverses poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos pratiques ou mesures. Nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces poursuites ne sera pas important eu égard à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

NOTE 26 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-après illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt de la façon prescrite dans le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé Instruments financiers – informations à fournir. Les instruments financiers figurant au bilan et hors bilan sont présentés d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée. En outre, les taux d'intérêt réels sont indiqués, s'il y a lieu. Les taux réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût après amortissement et les taux du marché courants pour les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur. Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs

lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2009 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de (70,5) milliards de dollars à (67,7) milliards [de (63,0) milliards à (48,7) milliards en 2008].

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Actif								
Encaisse et dépôts à des banques	– \$	15 396 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 880 \$	17 276 \$
Taux d'intérêt réel	–	2,68 %	–	–	–	–	–	
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	–	7 928	5 027	10 875	44 126	34 301	37 805	140 062
Taux d'intérêt réel	–	5,32 %	3,14 %	2,50 %	2,62 %	3,83 %	–	
Titres disponibles à la vente	–	7 482	5 605	705	18 041	11 587	2 790	46 210
Taux d'intérêt réel	–	1,09 %	0,62 %	3,40 %	3,63 %	4,07 %	–	
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	41 580	–	–	–	–	–	41 580
Taux d'intérêt réel	–	0,40 %	–	–	–	–	–	
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) (1)	140 133	32 369	11 872	16 345	73 972	5 896	376	280 963
Taux d'intérêt réel	–	1,68 %	3,37 %	4,97 %	5,04 %	5,30 %	–	
Produits dérivés	60 439	6 199	9	–	–	–	25 526	92 173
Taux d'intérêt réel	–	0,40 %	0,28 %	–	–	–	–	
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	36 725	36 725
	200 572 \$	110 954 \$	22 513 \$	27 925 \$	136 139 \$	51 784 \$	105 102 \$	654 989 \$
Passif								
Dépôts	166 137 \$	108 959 \$	16 125 \$	29 130 \$	71 041 \$	5 773 \$	1 139 \$	398 304 \$
Taux d'intérêt réel	–	1,49 %	1,44 %	2,44 %	2,86 %	6,12 %	–	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	33 937	525	–	498	190	–	35 150
Taux d'intérêt réel	–	2,41 %	3,11 %	–	2,62 %	3,91 %	–	
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	14 238	547	331	6 417	5 964	13 862	41 359
Taux d'intérêt réel	–	0,46 %	1,41 %	2,85 %	2,85 %	3,97 %	–	
Produits dérivés	55 575	4 394	–	–	–	–	24 421	84 390
Taux d'intérêt réel	–	0,40 %	–	–	–	–	–	
Autres passifs	–	1	248	–	731	4 745	43 228	48 953
Taux d'intérêt réel	–	2,22 %	2,44 %	–	4,08 %	5,63 %	–	
Débitures subordonnées	–	1 177	–	808	3 564	912	–	6 461
Taux d'intérêt réel	–	6,44 %	–	3,70 %	5,24 %	6,97 %	–	
Titres de fiducie de capital	–	–	–	–	1 395	–	–	1 395
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	7,23 %	–	–	
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	–	–	–	–	1 219	506	346	2 071
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	4,87 %	6,82 %	–	
Capitaux propres	–	–	300	–	4 188	325	32 093	36 906
	221 712 \$	162 706 \$	17 745 \$	30 269 \$	89 053 \$	18 415 \$	115 089 \$	654 989 \$
Écart total en fonction des dates contractuelles de modification des taux	(21 140)\$	(51 752)\$	4 768 \$	(2 344)\$	47 086 \$	33 369 \$	(9 987)\$	– \$
Dollars canadiens	(21 117)	(51 850)	4 741	(2 381)	47 003	33 334	(9 741)	(11)
Devises	(23)	98	27	37	83	35	(246)	11
Écart total	(21 140)\$	(51 752)\$	4 768 \$	(2 344)\$	47 086 \$	33 369 \$	(9 987)\$	– \$
Dollars canadiens – 2008	(29 221)\$	(36 638)\$	3 174 \$	(513)\$	31 164 \$	24 247 \$	(7 788)\$	1 \$
Devises – 2008	(34)	75	63	53	56	34	(248)	(1)
Écart total – 2008	(29 255)\$	(36 563)\$	3 237 \$	(460)\$	31 220 \$	24 281 \$	7 540 \$	– \$

(1) Comprend des prêts totalisant 2 736 millions de dollars (3 147 millions en 2008) octroyés à des entités à détenteurs de droits variables que nous gérons.

Note 27 Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services liés à l'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés liées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non liées. Pour plus de renseignements sur notre coentreprise RBC Dexia IS, veuillez vous reporter à la note 9.

Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Au 31 octobre 2009, l'encours global des prêts, à l'exclusion des prêts de caractère courant, consentis par RBC ou ses filiales aux administrateurs et aux dirigeants actuels s'élève à environ 0,2 million de dollars (0,6 million en 2008). Les prêts de caractère courant comprennent : i) les prêts consentis à des administrateurs et à des

dirigeants selon des modalités qui ne sont pas plus favorables que celles des prêts consentis aux employés en général et qui n'excèdent pas 50 000 \$; ii) les prêts consentis aux employés entièrement garantis par leur résidence et n'excédant pas leur salaire annuel; iii) les prêts non consentis à des employés selon des modalités presque identiques à celles offertes à d'autres clients dont la cote de crédit est comparable et qui présentent un risque normal lié au recouvrement et iv) les prêts à l'égard d'achats effectués selon les modalités commerciales habituelles ou à l'égard de déplacements ou d'avances sur frais habituels et assortis d'ententes commerciales de remboursement normales. En outre, nous offrons des régimes d'actions différées et d'autres régimes à des administrateurs qui ne sont pas nos employés, à des dirigeants et à certains employés clés. Se reporter à la note 21.

Note 28 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique

2009	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	6 947 \$	397 \$	– \$	1 687 \$	3 399 \$	(924)\$	11 506 \$	7 828 \$	2 134 \$	1 544 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 943	3 683	5 715	903	3 524	832	17 600	9 464	5 565	2 571
Total des revenus	9 890	4 080	5 715	2 590	6 923	(92)	29 106	17 292	7 699	4 115
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 275	–	–	980	702	456	3 413	1 479	1 821	113
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	4 609	–	–	–	4 609	2 100	1 571	938
Frais autres que d'intérêt	4 729	3 262	559	2 346	3 628	34	14 558	7 632	4 572	2 354
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	1 000	–	–	1 000	–	1 000	–
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	3 886	818	547	(1 736)	2 593	(582)	5 526	6 081	(1 266)	710
Charge (économie) d'impôts	1 223	235	51	(299)	826	(468)	1 568	1 707	(132)	(7)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	9	(1)	92	100	92	(1)	9
Bénéfice net (perte nette)	2 663 \$	583 \$	496 \$	(1 446)\$	1 768 \$	(206)\$	3 858 \$	4 282 \$	(1 132)\$	708 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées	56	30	10	58	62	17	233	118	78	37
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 607 \$	553 \$	486 \$	(1 504)\$	1 706 \$	(223)\$	3 625 \$	4 164 \$	(1 210)\$	671 \$
Actif moyen (2)	258 900 \$	20 500 \$	13 100 \$	63 700 \$	347 900 \$	(8 800)\$	695 300 \$	375 000 \$	144 500 \$	175 800 \$

2008	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	6 718 \$	468 \$	– \$	1 330 \$	1 527 \$	(995)\$	9 048 \$	6 929 \$	1 132 \$	987 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 868	3 519	2 610	771	2 408	358	12 534	8 220	2 521	1 793
Total des revenus	9 586	3 987	2 610	2 101	3 935	(637)	21 582	15 149	3 653	2 780
Dotation à la provision pour pertes sur créances	867	1	–	497	183	47	1 595	924	643	28
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	1 631	–	–	–	1 631	922	30	679
Frais autres que d'intérêt	4 758	3 038	576	1 876	2 121	(18)	12 351	7 490	2 991	1 870
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	3 961	948	403	(272)	1 631	(666)	6 005	5 813	(11)	203
Charge d'impôts	1 299	283	14	(128)	465	(564)	1 369	1 750	(159)	(222)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	9	(4)	76	81	76	(4)	9
Bénéfice net (perte nette)	2 662 \$	665 \$	389 \$	(153) \$	1 170 \$	(178)\$	4 555 \$	3 987 \$	152 \$	416 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées	28	12	4	21	23	13	101	60	30	11
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 634 \$	653 \$	385 \$	(174)\$	1 147 \$	(191)\$	4 454 \$	3 927 \$	122 \$	405 \$
Actif moyen (2)	232 300 \$	16 900 \$	12 600 \$	51 300 \$	340 300 \$	(3 100)\$	650 300 \$	354 700 \$	143 500 \$	152 100 \$

2007	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	6 353 \$	427 \$	– \$	1 031 \$	623 \$	(732)\$	7 702 \$	6 402 \$	412 \$	888 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 976	3 565	3 192	884	3 766	377	14 760	8 638	4 322	1 800
Total des revenus	9 329	3 992	3 192	1 915	4 389	(355)	22 462	15 040	4 734	2 688
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	788	1	–	109	(22)	(85)	791	696	90	5
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	2 173	–	–	–	2 173	1 230	474	469
Frais autres que d'intérêt	4 748	2 902	537	1 481	2 769	36	12 473	7 409	3 405	1 659
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	3 793	1 089	482	325	1 642	(306)	7 025	5 705	765	555
Charge d'impôts	1 248	327	40	74	278	(575)	1 392	1 705	(62)	(251)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	9	72	60	141	83	49	9
Bénéfice net	2 545 \$	762 \$	442 \$	242 \$	1 292 \$	209 \$	5 492 \$	3 917 \$	778 \$	797 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées	29	9	5	14	20	11	88	56	24	8
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 516 \$	753 \$	437 \$	228 \$	1 272 \$	198 \$	5 404 \$	3 861 \$	754 \$	789 \$
Actif moyen (2)	207 500 \$	16 600 \$	12 500 \$	39 700 \$	311 200 \$	(6 500)\$	581 000 \$	317 900 \$	135 100 \$	128 000 \$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Revenus par secteur d'activité

	2009	2008	2007
Services bancaires (1)	11 770 \$	10 832 \$	10 485 \$
Gestion de patrimoine	4 080	3 987	3 992
Assurances	5 715	2 610	3 192
Marchés des Capitaux – Ventes et opérations (2)	5 247	1 824	2 453
Services à la grande entreprise et banque d'investissement (2)	1 676	2 111	1 936
RBC Dexia IS	710	855	759
Autres (3)	(92)	(637)	(355)
Total	29 106 \$	21 582 \$	22 462 \$

(1) Comprend les solutions de gestion des cartes et de paiement.

(2) Majoration au montant imposable équivalent.

(3) Composé des Crédits mondiaux et de la Recherche, et reflète la majoration au montant imposable équivalent expliquée ci-dessous.

Composition des secteurs d'exploitation

Services bancaires canadiens : ce secteur regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada, ainsi que certains services de placement s'adressant aux épargnants.

Gestion de patrimoine : ce secteur regroupe une gamme complète de solutions de placement, de services de fiducie et d'autres solutions de gestion de patrimoine qui répondent aux besoins des clients fortunés et des clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Asie. Nous offrons également des produits et services de gestion d'actifs directement aux clients institutionnels et individuels, par l'intermédiaire d'autres réseaux de distribution de RBC et de fournisseurs externes.

Le secteur Assurances comprend les unités Assurances – Canada, Assurances – États-Unis et Assurances et autres activités – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos propres réseaux en pleine expansion, notamment les succursales de vente au détail d'assurances, les centres d'appels et notre équipe de vente interne, ainsi que par l'intermédiaire des conseillers indépendants en assurance et des agences de voyages. Aux États-Unis, nous offrons des produits par l'intermédiaire d'organismes de distribution indépendants, de centres d'appels, d'institutions financières et de notre équipe de vente interne. En dehors de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance dans le monde entier.

Services bancaires internationaux : ce secteur regroupe l'unité des Services bancaires et notre coentreprise, RBC Dexia IS. L'unité des Services bancaires comprend nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles, lesquels offrent une gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans leurs marchés respectifs. RBC Dexia IS offre une gamme de produits intégrés aux investisseurs institutionnels du monde entier.

Marchés des Capitaux : ce secteur est responsable de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il offre une vaste gamme de produits et services aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions faisant partie de notre clientèle. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services. Nos capacités à l'échelle mondiale sont diversifiées et elles comprennent des opérations sur titres à revenu fixe, des opérations sur les marchés boursiers, des opérations de change, des produits structurés et des services de banque d'investissement.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion permet de mesurer le rendement de chaque secteur d'exploitation comme si ce dernier constituait une entité autonome et de refléter la manière dont le secteur d'exploitation est géré. Cette approche fait en sorte que les résultats de nos secteurs d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à la conduite des affaires de ces secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction de ces résultats. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'aux fins de l'attribution du capital et de l'établissement des prix de cession interne des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos quatre secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

La direction revoit périodiquement les hypothèses et méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

Changements apportés en 2009

Nous avons apporté les principaux changements suivants à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. À moins d'indication contraire, les chiffres correspondants ont été révisés, et ces changements n'ont eu aucune incidence sur nos résultats consolidés. Ces restructurations n'ont pas eu d'incidence sur la présentation des résultats consolidés pour les secteurs Marchés des Capitaux et Assurances.

- Au premier trimestre, nous avons restructuré le secteur Marchés des Capitaux en deux secteurs d'activité, soit Marchés des Capitaux – Ventes et opérations et Services à la grande entreprise et banque d'investissement.
- Au quatrième trimestre, nous avons restructuré le secteur Assurances en trois principaux secteurs d'activité, soit Assurances – Canada, Assurances – États-Unis et Assurances et autres activités – International.

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Note 29 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque d'illiquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), aux pages 41 à 57 du rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de clients exerçant des activités similaires sont situés dans le

même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Le tableau suivant donne un sommaire des montants au titre des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

Concentration du risque de crédit

	2009								2008									
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	245 193 \$	73 %	50 463 \$	15 %	28 778 \$	9 %	10 321 \$	3 %	334 755 \$	240 620 \$	69 %	56 382 \$	16 %	40 519 \$	12 %	10 337 \$	3 %	347 858 \$
Dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (2), (3)	14 668	16	19 854	22	48 412	54	6 778	8	89 712	24 033	18	27 106	21	69 728	53	10 716	8	131 583
	259 861 \$	61 %	70 317 \$	17 %	77 190 \$	18 %	17 099 \$	4 %	424 467 \$	264 653 \$	55 %	83 488 \$	18 %	110 247 \$	23 %	21 053 \$	4 %	479 441 \$
Instruments de crédit hors bilan (4)																		
Montants engagés et non engagés (5)	180 369 \$	69 %	47 227 \$	18 %	15 672 \$	6 %	19 368 \$	7 %	262 636 \$	177 317 \$	64 %	62 932 \$	23 %	17 388 \$	6 %	17 850 \$	7 %	275 487 \$
Autres	22 805	57	8 187	21	8 116	20	627	2	39 735	24 820	51	11 047	23	10 615	22	1 998	4	48 480
	203 174 \$	67 %	55 414 \$	18 %	23 788 \$	8 %	19 995 \$	7 %	302 371 \$	202 137 \$	62 %	73 979 \$	23 %	28 003 \$	9 %	19 848 \$	6 %	323 967 \$

- (1) Comprend les biens achetés en vertu de conventions de revente, les titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 50 % (51 % en 2008), dans les provinces des Prairies, 18 % (16 % en 2008), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 17 % (16 % en 2008) et au Québec, 11 % (12 % en 2008). Aucun type d'industrie ne représente plus de 18 % du total des instruments de crédit au bilan (19 % en 2008).
- (2) La plus forte concentration du risque de crédit par type de contrepartie se trouve dans les banques, soit 67 % (62 % en 2008).
- (3) Compte non tenu des dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de négociation, dont le coût de remplacement se chiffre à 128 millions de dollars (400 millions en 2008).
- (4) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.
- (5) Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 39 % (32 % en 2008) et 61 % (68 % en 2008) du total de nos engagements. Les concentrations sectorielles les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont les services financiers non bancaires, 20 % (34 % en 2008), les produits de financement, 16 % (6 % en 2008), l'énergie, 10 % (9 % en 2008), le secteur immobilier et les secteurs connexes, 7 % (7 % en 2008), les autres services, 7 % (5 % en 2008), les banques, 3 % (11 % en 2008) et les États souverains, 6 % (6 % en 2008).

Note 30 Gestion du capital

Capital réglementaire et ratios de capital

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le capital réglementaire comporte deux catégories : le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend le capital de la plus haute qualité et constitue une mesure principale de la capacité financière d'une banque. Le capital de première catégorie se compose des éléments de capital plus permanents, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéfices et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie se compose d'instruments de capital supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le capital total correspond à la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif ajusté en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques comblent les besoins de liquidités minimaux axés sur le risque relativement à l'exposition au risque de crédit, au risque opérationnel et, lorsqu'elles entreprennent des activités de négociation importantes, au risque du marché. L'actif ajusté en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et on obtient le total de l'actif ajusté en fonction des risques en additionnant les résultats.

Par ailleurs, le BSIF établit des objectifs formels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. À l'heure actuelle, cet objectif est supérieur ou égal à 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et supérieur ou égal à 10 % pour le ratio du capital total. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif/capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. Notre coefficient actif/capital n'excède pas le niveau maximal permis par le BSIF.

Capital réglementaire et ratios de capital

	2009	2008
Capital		
Capital de première catégorie	31 774 \$	25 031 \$
Capital total	34 881	30 710
Actif ajusté en fonction des risques		
Risque de crédit	185 051	229 537
Risque de marché	23 321	17 220
Risque opérationnel	36 465	31 822
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	244 837 \$	278 579 \$
Ratios de capital		
Capital de première catégorie	13,0 %	9,0 %
Capital total	14,2 %	11,0 %
Coefficient actif/capital	16,3X	20,1X

NOTE 31 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Nos états financiers consolidés ont été préparés conformément au paragraphe 308 de la *Loi*, qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du BSIF, nos états financiers consolidés doivent être préparés selon les PCGR

du Canada. Comme l'exige la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les différences importantes entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis sont quantifiées et décrites ci-après.

Bilans consolidés condensés

	2009			2008		
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis
Actif						
Encaisse et montants à recevoir de banques	8 353 \$	(119)\$	8 234 \$	11 086 \$	(133)\$	10 953 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	8 923	(6 047)	2 876	20 041	(12 503)	7 538
Valeurs mobilières (1)	186 272	(5 472)	180 800	171 134	677	171 811
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	41 580	(1 135)	40 445	44 818	(3 086)	41 732
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	280 963	(978)	279 985	289 540	(2 638)	286 902
Autres (2)	128 898	(53 703)	75 195	187 240	(54 895)	132 345
	654 989 \$	(67 454)\$	587 535 \$	723 859 \$	(72 578)\$	651 281 \$
Passif et capitaux propres						
Dépôts	398 304 \$	(20 766)\$	377 538 \$	438 575 \$	(21 069)\$	417 506 \$
Autres (3)	209 852	(46 053)	163 799	242 744	(50 930)	191 814
Débtures subordonnées	6 461	–	6 461	8 131	41	8 172
Titres de fiducie de capital	1 395	(1 395)	–	1 400	(1 400)	–
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 071	1 427	3 498	2 371	1 396	3 767
Capitaux propres (4)	36 906	(667)	36 239	30 638	(616)	30 022
	654 989 \$	(67 454)\$	587 535 \$	723 859 \$	(72 578)\$	651 281 \$

- (1) Le 1^{er} octobre 2008, nous avons reclassé 3 476 millions de dollars de valeurs mobilières du poste Titres du compte de négociation au poste Titres disponibles à la vente. Se reporter à la rubrique Reclassement de titres et perte de valeur des titres de créance disponibles à la vente, plus loin dans cette note.
- (2) Comprend des ajustements de 70 824 millions de dollars liés aux dérivés, attribuables essentiellement aux montants compensatoires qui découlent des accords généraux de compensation conformément aux PCGR des États-Unis. Se reporter à la rubrique Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis – Droit de compensation, plus loin dans cette note.
- (3) Comprend des ajustements de 66 546 millions de dollars liés aux dérivés, attribuables essentiellement aux montants compensatoires qui découlent des accords généraux de compensation conformément aux PCGR des États-Unis. Se reporter à la rubrique Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis – Droit de compensation, plus loin dans cette note.
- (4) Au 31 octobre 2009, notre bénéfice net consolidé comprenait un montant de 582 millions de dollars (538 millions en 2008) tiré des bénéfices non distribués de nos coentreprises et de placements comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément aux PCGR des États-Unis.

États consolidés condensés des résultats

	2009	2008	2007
Bénéfice net selon les PCGR du Canada	3 858 \$	4 555 \$	5 492 \$
Différences :			
Revenu net d'intérêt			
Coentreprises	(153)	(165)	(115)
Passif et capitaux propres	101	112	115
Revenus autres que d'intérêt			
Comptabilisation des activités d'assurance	(2 000)	289	(202)
Dérivés et opérations de couverture	31	(107)	56
Classement et évaluation de certains instruments financiers et application de l'option de la juste valeur	(290)	(506)	9
Coentreprises	(646)	(681)	(650)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 917	(368)	137
Frais autres que d'intérêt			
Droits à la plus-value des actions	82	72	69
Comptabilisation des activités d'assurance	719	724	653
Coentreprises	116	(91)	12
Autres	99	342	66
Charge d'impôts et variation nette de la charge d'impôts découlant des éléments ci-dessus			
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	(101)	(101)	(101)
Passif et capitaux propres			
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	3 733 \$	4 075 \$	5 541 \$
Bénéfice de base par action (1)			
PCGR du Canada	2,59 \$	3,41 \$	4,24 \$
PCGR des États-Unis	2,50 \$	3,03 \$	4,26 \$
Bénéfice dilué par action (1)			
PCGR du Canada	2,57 \$	3,38 \$	4,19 \$
PCGR des États-Unis	2,48 \$	3,00 \$	4,21 \$

- (1) L'incidence du calcul du bénéfice par action selon la méthode des deux catégories a réduit le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action en vertu des PCGR des États-Unis de moins de un cent pour tous les exercices présentés. Se reporter à la section Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis plus loin dans cette note, pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode des deux catégories.

États consolidés condensés des flux de trésorerie

	2009	2008	2007
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation selon les PCGR du Canada	7 403 \$	11 381 \$	22 500 \$
Ajustements selon les PCGR des États-Unis à l'égard du bénéfice net	(125)	(480)	49
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(3 990)	(1 875)	(1 419)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis	3 288	9 026	21 130
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement selon les PCGR du Canada	15 918	(44 602)	(39 717)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	2 009	5 059	2 450
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement selon les PCGR des États-Unis	17 927	(39 543)	(37 267)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement selon les PCGR du Canada	(25 783)	39 198	17 374
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	2 120	(2 759)	(1 057)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement selon les PCGR des États-Unis	(23 663)	36 439	16 317
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	(271)	883	(332)
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	(2 719)\$	6 805 \$	(152)\$
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	10 953	4 148	4 300
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin selon les PCGR des États-Unis	8 234 \$	10 953 \$	4 148 \$

Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices

	2009			2008		2007	
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR des États-Unis
Ajustement transitoire (1)	59 \$	(80)\$	(21)\$	(45)\$	45 \$	- \$	- \$
Gains (pertes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente :							
Ajustement transitoire et gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance ayant subi une perte de valeur durable (2), (3)	-	(39)	(39)	-	-	-	-
Gains (pertes) non réalisés sur les autres titres, montant net	(76)	440	364	(1 068)	57	(1 011)	68
Gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(1 374)	45	(1 329)	(802)	45	(757)	(3 211)
Gains (pertes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(325)	(56)	(381)	(443)	(86)	(529)	20
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	-	(956)	(956)	-	(523)	(523)	(541)
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(1 716)\$	(646)\$	(2 362)\$	(2 358)\$	(462)\$	(2 820)\$	(3 664)\$

- (1) Les différences liées aux ajustements transitoires comprennent : i) un montant de (104) millions de dollars lié au reclassement, au 1^{er} novembre 2008, de certains titres disponibles à la vente dans les prêts, conformément aux modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3855 (se reporter à la note 1); ii) un montant de (18) millions lié à l'adoption de la norme sur l'option de la juste valeur contenue dans le Topic 825-10 (FAS 159); se reporter à la rubrique Application de l'option de la juste valeur ci-dessous; iii) un montant de (3) millions lié à la mise en œuvre des exigences en matière de date d'évaluation contenues dans le Topic 715 (FAS 158); se reporter à la rubrique Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi ci-dessous et iv) un montant de 45 millions en 2008 lié à l'adoption par l'ICCA du chapitre 1530, intitulé *Résultat étendu*, le 1^{er} novembre 2006.
- (2) En ce qui a trait aux titres de créance que nous n'avons pas l'intention de vendre ou qu'il est plus probable qu'improbable que nous n'aurons pas à vendre avant le recouvrement des coûts après amortissement, la tranche liée au crédit de la perte non réalisée a été imputée aux résultats et la tranche non liée au crédit a été constatée dans les autres éléments du résultat étendu, conformément aux PCGR des États-Unis.
- (3) L'ajustement de transition à l'adoption du Topic 320 (FSP FAS 115-2 et FAS 124-2) au 1^{er} mai 2009 s'est traduit par une perte nette non réalisée de 225 millions de dollars après impôts. Se reporter à la rubrique Perte de valeur durable d'un titre ci-dessous.

États consolidés du résultat étendu

	2009			2008		2007	
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR des États-Unis
Bénéfice net	3 858 \$	(125)\$	3 733 \$	4 555 \$	(480)\$	4 075 \$	5 541 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts							
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des ajustements de reclassement :							
Gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance ayant subi une perte de valeur durable (1)	-	186	186	-	-	-	-
Gains (pertes) non réalisés sur les autres titres, montant net (2)	992	383	1 375	(1 003)	(76)	(1 079)	(123)
(Pertes) gains de change non réalisés	(2 973)	2	(2 971)	5 080	46	5 126	(3 014)
Reclassement aux résultats de pertes (gains) de change	2	(2)	-	(3)	3	-	(1)
Gains (pertes) de change nets liés aux opérations de couverture	2 399	-	2 399	(2 672)	-	(2 672)	1 804
Gains nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	156	29	185	(603)	-	(603)	81
Reclassement aux résultats de (gains) pertes liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(38)	1	(37)	49	5	54	26
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	-	(433)	(433)	-	18	18	50
Total du résultat étendu	4 396 \$	41 \$	4 437 \$	5 403 \$	(484)\$	4 919 \$	4 364 \$
Charge (économie) d'impôts déduite des éléments ci-dessus :							
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente (3)	495 \$	243 \$	738 \$	(577)\$	64 \$	(513)\$	(48)\$
Gains nets (pertes nettes) de change liés aux opérations de couverture	1 102	-	1 102	(1 361)	-	(1 361)	911
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	69	13	82	(304)	-	(304)	43
Reclassement aux résultats de (gains) pertes liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(17)	1	(16)	23	3	26	13
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	-	(199)	(199)	-	9	9	27
Total de la charge (l'économie) d'impôts	1 649 \$	58 \$	1 707 \$	(2 219)\$	76 \$	(2 143)\$	946 \$

- (1) Représente les gains et pertes non réalisés sur les titres de créance ayant subi une perte de valeur durable depuis le 1^{er} mai 2009, soit la date de l'adoption du Topic 320 (FSP FAS 115-2 et FAS 124-2); se reporter à la rubrique Perte de valeur durable d'un titre ci-dessous.
- (2) La différence comprend un montant de 26 millions de dollars lié au reclassement, au 1^{er} novembre 2008, de certains titres disponibles à la vente dans les prêts, conformément aux modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3855. Se reporter à la note 1.
- (3) La différence comprend un montant de 15 millions de dollars lié au reclassement, au 1^{er} novembre 2008, de certains titres disponibles à la vente dans les prêts, conformément aux modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3855. Se reporter à la note 1.

Note 31 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis (suite)
Éléments importants du rapprochement pour le bilan

Les tableaux suivants présentent les augmentations (diminutions) des actifs, des passifs et des capitaux propres par élément important du rapprochement entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.

PCGR du Canada		Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Classement et évaluation de certains instruments financiers	Application de l'option de la juste valeur	Sociétés en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Garanties, engagements de prêt et autres éléments secondaires	Différences	PCGR des États-Unis
2009															
Actif															
Encaisse et montants à recevoir de banques	8 353 \$	(119)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(119)	8 234 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	8 923	(4 078)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 969)	-	(6 047)	2 876
Valeurs mobilières	186 272	(3 425)	-	(406)	-	(233)	-	-	-	189	-	(1 598)	1	(5 472)	180 800
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	41 580	(1 135)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 135)	40 445
Prêts	280 963	(704)	-	(953)	-	-	-	-	-	-	-	669	10	(978)	279 985
Autres actifs	128 898	(5 172)	3 167	1 190	-	255	(18)	-	71	8 474	8 940	(70 767)	157	(53 703)	75 195
Passif et capitaux propres															
Dépôts	398 304	(12 860)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 899)	(7)	(20 766)	377 538
Autres passifs	209 852	(1 771)	2 881	4	-	-	(42)	(34)	1 044	8 663	8 940	(65 766)	28	(46 053)	163 799
Déventures subordonnées	6 461	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 461
Titres de fiducie de capital	1 395	-	-	-	-	-	-	(1 395)	-	-	-	-	-	(1 395)	-
Passifs liés aux actions privilégiées															
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 071	(2)	-	-	-	-	-	1 429	-	-	-	-	-	1 427	3 498
Capitaux propres	36 906	-	286	(173)	-	22	24	-	(973)	-	-	-	147	(667)	36 239

PCGR du Canada		Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Classement et évaluation de certains instruments financiers	Application de l'option de la juste valeur	Société en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Garanties, engagements de prêt et autres éléments secondaires	Différences	PCGR des États-Unis
2008															
Actif															
Encaisse et montants à recevoir de banques	11 086 \$	(133)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(133)	10 953 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	20 041	(5 017)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 486)	-	(12 503)	7 538
Valeurs mobilières	171 134	(1 460)	-	(940)	-	(240)	-	-	-	3 316	-	-	1	677	171 811
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	44 818	(3 085)	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 086)	41 732
Prêts	289 540	(2 635)	-	-	(3)	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 638)	286 902
Autres actifs	187 240	(5 893)	3 538	1 023	51	280	(19)	-	(256)	14 108	13 360	(81 208)	121	(54 895)	132 345
Passif et capitaux propres															
Dépôts	438 575	(16 124)	-	-	91	-	-	-	-	-	-	(5 029)	(7)	(21 069)	417 506
Autres passifs	242 744	(2 061)	3 801	-	1	(46)	(34)	267	17 424	13 360	(83 665)	23	(50 930)	191 814	
Déventures subordonnées	8 131	-	-	-	41	-	-	-	-	-	-	-	-	41	8 172
Titres de fiducie de capital	1 400	-	-	-	-	-	-	(1 400)	-	-	-	-	-	(1 400)	-
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 371	(38)	-	-	-	-	-	1 434	-	-	-	-	-	1 396	3 767
Capitaux propres	30 638	-	(263)	83	(86)	40	27	-	(523)	-	-	-	106	(616)	30 022

Codification des normes comptables

En juin 2009, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié le FASB Statement No. 168, intitulé *FASB Accounting Standards Codification and the Hierarchy of Generally Accepted Accounting Principles – a replacement of FASB Statement No. 162* (FAS 168 ou Codification), que nous devons appliquer pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009. La nouvelle norme représente la codification par le FASB de ses normes comptables à titre de seule source de PCGR des États-Unis non gouvernementale faisant autorité. Dans nos références aux PCGR des États-Unis,

nous utilisons les numéros des sujets établis selon la nouvelle codification et nous présentons entre parenthèses les références précédentes. Le FASB ne publiera plus de nouvelles normes sous la forme de Statements, de FASB Interpretations (FIN), de FASB Staff Positions (FSP) ou d'Emerging Issues Task Force Abstracts (EITF). Il publiera plutôt des Accounting Standards Updates (ASU), qui serviront de mise à jour de la codification et présenteront un historique des lignes directrices et un fondement des conclusions sur les modifications de la codification.

Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis

Coentreprises

Les placements dans les coentreprises autres que des EDDV sont comptabilisés à l'aide de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation en vertu des PCGR des États-Unis, et ils sont comptabilisés à l'aide de la méthode de la consolidation proportionnelle en vertu des PCGR du Canada.

Comptabilisation des activités d'assurance

Classement des valeurs mobilières : En vertu des PCGR des États-Unis, les placements à revenu fixe et les placements en titres de participation sont compris dans les titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires, sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres. Les gains et les pertes réalisés sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont réalisés. En vertu des PCGR du Canada, les placements à revenu fixe et les placements en titres de participation sont classés comme titres disponibles à la vente, à l'exception des titres soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie et d'assurance maladie et d'une partie des contrats d'assurance IARD, lesquels sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'utilisation de l'option de la juste valeur. Les titres disponibles à la vente et les titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur; cependant, les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, tandis que les placements détenus à des fins de transaction, qui sont désignés au moyen de l'option de la juste valeur, sont présentés dans le résultat. (Se reporter à la rubrique « Application de l'option de la juste valeur » ci-dessous.)

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance : En vertu des PCGR des États-Unis, les obligations liées aux contrats d'assurance vie, à l'exception des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements, sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux charges d'exploitation directes. Ces hypothèses sont uniquement revues lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, les obligations sont égales à la valeur des comptes des titulaires de polices et comprennent pour certains contrats une provision technique constituée selon la méthode de la prime nivelée nette. Les soldes des comptes représentent les dépôts bruts cumulés reçus majorés des intérêts créditeurs moins les retraits, les frais et les charges liées à la mortalité. Les hypothèses de provision sous-jacentes à ces contrats font l'objet d'une révision annuelle. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD correspondent aux montants estimatifs requis pour le règlement de toutes les réclamations non versées et sont comptabilisées à la valeur actualisée. En vertu des PCGR du Canada, les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont établies au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux frais de maintien. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge pour variations défavorables est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses font l'objet au minimum d'une révision annuelle et elles sont mises à jour afin de refléter les résultats et les conditions de marché réels. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD correspondent aux montants estimatifs requis pour le règlement de toutes les réclamations non versées et sont comptabilisées à la valeur actualisée.

Revenus tirés des activités d'assurance : En vertu des PCGR des États-Unis, les montants reçus au titre des contrats d'assurance vie universelle et des autres contrats semblables à des placements ne sont pas inclus dans les revenus, mais sont reportés à titre de dépôts dans les comptes des titulaires de polices au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les revenus tirés de ces contrats se limitent aux montants imputés aux soldes des comptes des titulaires de polices relativement à la mortalité, à l'administration des polices et aux charges liées au rachat et sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont gagnés. Les paiements versés à l'échéance ou au rachat sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. En vertu des PCGR du Canada, les primes liées aux contrats d'assurance vie universelle et aux autres contrats semblables à des placements sont inscrites à titre de revenus autres que d'intérêt, et les variations des obligations futures liées aux indemnités d'assurance sont comptabilisées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Coûts d'acquisition de polices : En vertu des PCGR des États-Unis, les coûts d'acquisition sont reportés dans les autres actifs. La méthode de l'amortissement des coûts d'acquisition est tributaire du produit connexe. Quant aux contrats de longue durée, ils sont amortis proportionnellement aux revenus tirés des primes. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, l'amortissement est basé sur un pourcentage stable des profits bruts estimatifs. En vertu des PCGR du Canada, les coûts d'acquisition de nouveaux contrats d'assurance vie et d'assurance de rente sont implicitement comptabilisés à titre de réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Valeur des activités acquises : En vertu des PCGR des États-Unis, la valeur des activités acquises est déterminée à la date d'acquisition et comptabilisée à titre d'actif. L'actif au titre de la valeur des activités acquises est amorti et imputé aux résultats selon la même méthode que celle utilisée pour l'amortissement des coûts d'acquisition de polices; cependant, les primes ou les marges de profit ne sont reflétées qu'après la date d'acquisition. En vertu des PCGR du Canada, la valeur des polices d'assurance vie en vigueur acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est implicitement comptabilisée à titre de réduction des obligations liées aux indemnités d'assurance.

Réassurance : En vertu des PCGR des États-Unis, les montants à recouvrer au titre de la réassurance sont comptabilisés dans l'actif de nos bilans consolidés alors qu'en vertu des PCGR du Canada, les montants à recouvrer au titre de la réassurance en matière d'assurance vie liés aux risques cédés à d'autres compagnies d'assurance ou de réassurance sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Fonds distincts : Les fonds distincts sont constatés dans nos bilans consolidés en vertu des PCGR des États-Unis. En vertu des PCGR du Canada, les actifs et les passifs de fonds distincts (désignés ainsi au Canada), ne sont pas constatés dans nos bilans consolidés.

Classement et évaluation de certains instruments financiers

Différences relatives à la présentation dans le bilan : Certains placements dans des actions de sociétés fermées évalués au coût sont inclus dans les autres actifs en vertu des PCGR des États-Unis et sont présentés dans les valeurs mobilières en vertu des PCGR du Canada. Par ailleurs, certains titres adossés à des créances hypothécaires que la direction prévoit vendre à court terme sont classés comme disponibles à la vente en vertu des PCGR des États-Unis et comme détenus à des fins de transaction en vertu des PCGR du Canada.

Différences relatives au reclassement de titres : Comme il est décrit à la note 3, conformément aux modifications apportées par l'ICCA aux chapitres 3855, 3861 et 3862, nous avons reclassé certains titres détenus à des fins de transaction dans les titres disponibles à la vente en date du 1^{er} août 2008, en vertu des PCGR du Canada. En vue de la présentation de nos résultats selon les PCGR des États-Unis, nous avons reclassé ces titres le 1^{er} octobre 2008. Les contrats de placement garantis sur le marché municipal américain et les titres adossés à des créances hypothécaires sur le marché américain sont exclus du reclassement selon les PCGR des États-Unis parce que les entités qui détiennent ces titres ne sont pas autorisées à désigner des titres comme disponibles à la vente.

En vertu des PCGR du Canada, le 1^{er} novembre 2008, nous avons reclassé certains titres disponibles à la vente et détenus à des fins de transaction dans les prêts, et reclassé certains prêts comme étant détenus à des fins de transaction. Se reporter à la note 1 pour plus de détails. De tels reclassements ne sont pas permis en vertu des PCGR des États-Unis.

Différences relatives à l'évaluation des pertes de valeur durables pour les titres de créance disponibles à la vente : En vertu des PCGR des États-Unis, la perte non réalisée liée à un titre de créance disponible à la vente est durable lorsque : i) l'entité a l'intention de vendre le titre; ii) il est plus probable qu'improbable que l'entité devra vendre le titre avant que le coût après amortissement ne puisse être recouvert; ou iii) l'entité ne prévoit pas recouvrer la totalité du coût après amortissement du titre (perte sur créance) même si elle ne vendra pas le titre. Si l'une des deux premières conditions est respectée, le montant total de la perte non réalisée comprise dans le cumul des autres éléments du résultat étendu devrait être constaté dans les résultats. Si ces deux conditions ne sont pas respectées, mais que l'entité a subi une perte sur créance liée au titre, la perte sur créance et la perte non liée au crédit sont constatées dans les résultats et dans les autres éléments du résultat étendu, respectivement. En vertu des PCGR du Canada, si une perte de valeur liée à un titre disponible à la vente est considérée comme durable, le total des pertes non réalisées est constaté dans les résultats.

En vertu des PCGR du Canada, une perte de valeur liée à un titre de créance disponible à la vente est reprise lorsque, dans une période ultérieure, la juste valeur de l'instrument augmente et que l'augmentation peut être objectivement rattachée à un événement dont la réalisation est postérieure à la comptabilisation de la perte de valeur. En vertu des PCGR des États-Unis, la reprise des pertes de valeur n'est pas permise pour les titres de créance disponibles à la vente.

Application de l'option de la juste valeur

Entre le 1^{er} novembre 2006 et le 1^{er} novembre 2008, en vertu des PCGR des États-Unis, seuls les instruments financiers suivants pouvaient être mesurés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées dans le résultat net : i) tout instrument financier hybride comportant un dérivé intégré nécessitant une comptabilisation séparée à sa juste valeur; ii) les droits de gestion. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2008, les PCGR des États-Unis ont été révisés de façon à permettre à l'entité de comptabiliser à la juste valeur d'autres actifs et passifs financiers aux termes du Topic 825-10, intitulé *Financial Instruments* (FASB Statement No. 159, intitulé *The Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities*). Depuis le 1^{er} novembre 2006, en vertu des PCGR du Canada, tous les instruments financiers peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction au moment de leur constatation initiale (option de la juste valeur) (sous réserve de certaines restrictions imposées par le BSIF), pour autant que la juste valeur de l'instrument puisse être établie de façon fiable. La différence entre les PCGR découle principalement de l'application de l'option de la juste valeur à i) nos placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie et maladie émis par nos services d'assurance en vertu des PCGR du Canada, mais non des PCGR des États-Unis, et à ii) certains de nos prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis en vertu des PCGR des États-Unis, mais non des PCGR du Canada.

Sociétés en commandite

En vertu des PCGR des États-Unis, la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite qui ne sont pas des EDDV ou qui sont des EDDV non consolidées, si ces placements représentent au moins 3 % de la participation totale. En vertu des PCGR du Canada, nous utilisons la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ces placements, si nous avons la capacité d'exercer une influence notable, habituellement dans le cas d'une participation de 20 % ou plus.

Droits à la plus-value des actions

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les options attribuées en vertu du régime d'options sur actions des employés étaient assorties de droits à la plus-value des actions. Un participant pouvait choisir d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que de lever l'option correspondante. Le cas échéant, le participant recevait un montant en espèces égal à l'écart entre le cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. En vertu des PCGR des États-Unis, la charge de rémunération doit être mesurée au moyen d'estimations fondées sur les données historiques relatives aux participants ayant choisi d'exercer les droits à la plus-value des actions plutôt que de lever les options correspondantes. Le 1^{er} novembre 2005, nous avons adopté les lignes directrices exposées dans le Topic 718, intitulé *Compensation – Stock Compensation* (Topic 718) (FASB Statement No. 123 [révisé en 2004], intitulé *Share-Based Payment*, ainsi que les FSP s'y rapportant), qui exigent que la charge de rémunération liée à ces attributions soit évaluée en fonction de l'hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions. En vertu des dispositions transitoires des nouvelles lignes directrices, les exigences du Topic 718 sont applicables aux attributions octroyées après leur adoption. Étant donné que les droits à la plus-value des actions ont été octroyés avant l'adoption des lignes directrices, nous continuons de les comptabiliser en vertu des lignes directrices comptables antérieures. En vertu des PCGR du Canada, en ce qui concerne les options sur actions attribuées qui sont assorties de droits à la plus-value des actions, un passif est comptabilisé au titre des paiements en espèces potentiels aux participants, et la charge de rémunération est évaluée en fonction de l'hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions.

Passifs et capitaux propres

En vertu des PCGR des États-Unis, les actions émises qui sont assorties de droits de conversion ou de clauses de rachat conditionnel sont classées dans les capitaux propres. Les actions qui sont obligatoirement rachetables, exigeant le rachat par l'émetteur des instruments à une date précise ou lorsqu'un événement dont la réalisation est certaine se produit, sont

classées comme des passifs. En vertu des PCGR du Canada, les instruments financiers pouvant être réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par le détenteur sont classés à titre de passifs. Par conséquent, certains montants au titre de nos actions privilégiées et de nos titres RBC TruCS ont été classés à titre de passifs en vertu des PCGR du Canada. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont compris dans la rubrique Frais d'intérêt de nos états consolidés des résultats.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

En vertu du Topic 715, intitulé *Compensation – Retirement Benefits* (Topic 715) (Statement No. 158 publié par le FASB, intitulé *Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Post-retirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132[R]*), une entité est tenue i) de constater la situation de capitalisation d'un régime d'avantages sociaux dans le bilan et ii) de constater dans les autres éléments du résultat étendu les gains et les pertes actuariels nets existants non comptabilisés, les coûts et les crédits au titre des services passés existants non comptabilisés de même que le montant net des actifs ou des obligations transitoires existants non comptabilisés. Nous devons également évaluer les actifs et les obligations au titre des régimes à prestations déterminées à la date de clôture de l'exercice. Nous avons adopté ces exigences en 2009 et l'incidence de leur adoption est décrite plus loin à la rubrique Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi de la présente note.

Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence analogue au Topic 715. En ce qui concerne les régimes à prestations déterminées, l'actif des régimes et l'obligation au titre des prestations constituées doivent être évalués dans les trois mois précédant la fin de l'exercice. Nous évaluons notre obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite au 30 septembre de chaque exercice.

Comptabilisation à la date de transaction

En vertu des PCGR des États-Unis, les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans nos bilans consolidés et dans nos états consolidés des résultats. En vertu des PCGR du Canada, les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de règlement dans notre bilan consolidé, et elles sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans nos états consolidés des résultats.

Garanties autres qu'en espèces

En vertu des PCGR des États-Unis, les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêts de titres sont comptabilisées dans nos bilans consolidés à titre d'actif et une obligation correspondante de retour est comptabilisée à titre de passif si nous disposons de la capacité de les revendre ou de les donner de nouveau en garantie. En vertu des PCGR du Canada, elles ne sont pas comptabilisées dans nos bilans consolidés.

Droit de compensation

Lorsque les actifs et passifs financiers sont assujettis à un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et que nous avons l'intention de procéder au règlement de ces actifs et passifs auprès d'une même tierce partie, soit sur une base nette, soit simultanément, les actifs et passifs financiers peuvent être présentés sur une base nette en vertu des PCGR des États-Unis et des PCGR du Canada. Par suite de modifications récentes aux PCGR des États-Unis, une entité peut présenter le montant net de la juste valeur de ses contrats dérivés et des garanties en espèces connexes auprès d'une contrepartie avec laquelle elle a conclu un accord général de compensation, qu'il y ait ou non une intention de règlement sur une base nette. Cette permission n'est toutefois pas accordée en vertu des PCGR du Canada. Pour de plus amples renseignements sur cette modification, se reporter à la rubrique Principales modifications comptables – Compensation de montants liés à certains contrats, plus loin dans cette note. Par ailleurs, les critères concernant la présentation sur une base nette peuvent également être appliqués aux opérations tripartites en vertu des PCGR du Canada.

Gains et pertes non réalisés reportés au moment de la comptabilisation initiale

En ce qui a trait aux instruments financiers, les gains et les pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale constituent la différence entre le prix de transaction et la juste valeur de l'instrument à la date de transaction. Les PCGR des États-Unis éliminent le report des gains et des pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale de certains instruments dérivés dont la juste valeur est évaluée au moyen de

données inobservables. En vertu des PCGR du Canada, ces gains et ces pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale sont reportés.

Produits dérivés et opérations de couverture – Instrument de couverture non dérivé

Certains actifs disponibles à la vente libellés en devises couvrent des dépôts libellés en devises. Afin d'être admissible à la comptabilité de couverture en vertu des PCGR des États-Unis, l'instrument de couverture doit être un dérivé, à moins qu'il ne s'agisse d'une couverture contre le risque de change d'un investissement net dans un établissement étranger autonome ou qu'il ne soit lié à des conventions de prise ferme non constatées. Par conséquent, la variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente, y compris le gain ou la perte de change, est constatée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, tandis que la variation de l'écart de conversion sur les dépôts libellés en devises étrangères est constatée en résultat, ce qui donne lieu à un décalage. En vertu des PCGR du Canada, un instrument de couverture non dérivé peut servir de couverture pour tout risque de change.

Méthode des deux catégories pour le calcul du bénéfice par action

Lors du calcul du bénéfice par action en vertu des PCGR des États-Unis, nous sommes tenus de refléter certaines valeurs mobilières ou certains autres instruments ou contrats qui confèrent à leur détenteur un droit de participation dans les bénéfices non distribués lorsque ce droit est obligatoire et peut être déterminé de façon objective. Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence de ce genre.

Écart de conversion cumulé

En vertu des PCGR des États-Unis, les gains et les pertes au titre de l'écart de conversion liés à nos établissements étrangers autonomes cumulés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu ne peuvent être constatés en résultat que lorsque l'établissement étranger a été liquidé en totalité ou presque. En vertu des PCGR du Canada, ces gains et les pertes au titre de l'écart de conversion peuvent être constatés en résultat lorsque survient une diminution de l'investissement net dans nos établissements étrangers autonomes, laquelle peut même être liée à une distribution de dividendes.

Prêts destinés à la vente

En vertu des PCGR des États-Unis, les prêts destinés à la vente sont constatés au moindre du coût et de la juste valeur. En vertu des PCGR du Canada, les prêts destinés à la vente à court terme sont évalués à la juste valeur de marché.

Actif net affecté

Certaines de nos filiales et coentreprises sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2009, l'actif net affecté de ces filiales s'élevait à 15,5 milliards de dollars (16,3 milliards en 2008).

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les renseignements présentés ci-après concernant nos régimes à prestations déterminées s'ajoutent à l'information présentée à la note 20.

En 2009, nous avons modifié notre date d'évaluation, la faisant passer du 30 septembre au 31 octobre, comme il est décrit à la rubrique Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis, précédemment dans cette note. L'incidence de l'adoption de cette exigence sur les bénéfices non répartis et le cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, est présentée dans le tableau suivant :

	2009		
	Solde au début de l'exercice		
	Avant l'adoption des exigences d'évaluation du Topic 715-20	Ajustements	Après l'adoption des exigences d'évaluation du Topic 715-20
Bénéfices non répartis	– \$	(14)\$	(14)\$
Cumul des autres éléments du résultat étendu	523 \$	3 \$	526 \$

Au 31 octobre 2009, la situation de capitalisation et le taux d'actualisation selon la nouvelle date d'évaluation se présentaient comme suit :

	2009		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Autres actifs			
Coût des prestations de retraite payées d'avance	6 268 \$	25 \$	6 293 \$
Autres passifs			
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués	6 810	1 340	8 150
Capitalisation – excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes	(542)\$	(1 315)\$	(1 857)\$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	6,30 %	6,32 %	

Les situations de sous-capitalisation des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui se chiffrent à 542 millions de dollars et à 1 315 millions, respectivement, (355 millions et 1 272 millions en 2008) sont comptabilisées au poste Autres passifs du

bilan consolidé. Les obligations cumulées au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite totalisaient 6 451 millions de dollars au 31 octobre 2009 (5 757 millions en 2008).

Les montants avant impôts compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu se détaillent comme suit :

	2009			2008		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Perte actuarielle nette	1 436 \$	221 \$	1 657 \$	761 \$	267 \$	1 028 \$
Coût (économie) au titre des services passés	42	(258)	(216)	62	(283)	(221)
(Actif) obligation transitoire	(6)	1	(5)	(8)	1	(7)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (1)	1 472 \$	(36)\$	1 436 \$	815 \$	(15)\$	800 \$

(1) Le montant constaté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, totalise 959 millions de dollars (523 millions en 2008).

La perte actuarielle nette estimative et le coût des services passés liés aux régimes de retraite, qui sont compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amortis, avant impôts, au titre de la charge de retraite au cours de l'exercice 2010, s'élèvent à 131 millions de dollars et à 17 millions, respectivement, et la charge de retraite sera réduite de 2 millions par suite de l'amortissement d'actifs transitoires. La perte actuarielle nette estimative et les obligations transitoires liées aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui sont comprises dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amorties, avant impôts, au titre de la charge de retraite au cours de l'exercice 2010, s'élèvent à 10 millions de dollars et à néant, respectivement, et la charge de retraite sera réduite de 23 millions par suite de l'amortissement de l'économie au titre des services passés.

Valeurs mobilières

Le tableau suivant illustre la durée des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente. Se reporter à la note 3 pour connaître les raisons pour lesquelles ces titres sont considérés comme ayant subi une perte de valeur temporaire au 31 octobre 2009. Le montant brut des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente en vertu des PCGR des États-Unis est plus élevé que celui calculé en vertu des PCGR du Canada et est présenté à la note 3, la différence tenant principalement au fait que certains de ces titres ont été désignés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés selon l'option de la juste valeur et également au reclassement de certains titres disponibles à la vente dans les prêts et créances en vertu des PCGR du Canada.

Juste valeur et pertes non réalisées liées aux titres disponibles à la vente

	2009					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances – Gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	1 213 \$	8 \$	– \$	– \$	1 213 \$	8 \$
Provinces et municipalités	148	4	93	2	241	6
Créances de l'État, des municipalités et des organismes américains	162	1	487	27	649	28
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	503	2	74	2	577	4
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	496	118	2 113	379	2 609	497
Titres adossés à des actifs						
TGC	–	–	205	24	205	24
Titres autres que des TGC	724	15	275	68	999	83
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 382	42	1 887	305	3 269	347
Titres de participation	59	40	97	23	156	63
Titres de substitut de prêt	–	–	–	–	–	–
	4 687 \$	230 \$	5 231 \$	830 \$	9 918 \$	1 060 \$

(1) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. La juste valeur et les pertes non réalisées liées aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de moins de 12 mois s'établissent à néant et à néant, respectivement et, pour les créances de 12 mois ou plus, elles s'établissent à 197 millions de dollars et à 23 millions, respectivement.

	2008					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances – Gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	958 \$	11 \$	– \$	– \$	958 \$	11 \$
Provinces et municipalités	883	72	26	5	909	77
Créances de l'État, des municipalités et des organismes américains	5 715	259	335	41	6 049	300
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	132	3	21	4	153	7
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	2 265	363	1 270	443	3 535	806
Titres adossés à des actifs						
TGC	–	–	246	82	246	82
Titres autres que des TGC	3 546	294	155	26	3 701	320
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	4 762	494	1 369	382	6 131	876
Titres de participation	994	216	347	161	1 341	377
Titres de substitut de prêt	–	–	191	29	191	29
	19 255 \$	1 712 \$	3 960 \$	1 173 \$	23 214 \$	2 885 \$

(1) La plupart des prêts hypothécaires relatifs à nos titres adossés à des créances hypothécaires sont résidentiels. La juste valeur et les pertes non réalisées liées aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de moins de 12 mois s'établissent à 103 millions de dollars et à 3 millions, respectivement et, pour les créances de 12 mois ou plus, elles s'établissent à 109 millions et à 11 millions, respectivement.

Actif moyen selon les PCGR des États-Unis

	2009		2008		2007	
	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen
	Canada	377 572 \$	61 %	369 378 \$	60 %	334 729 \$
États-Unis	147 697	24 %	147 196	24 %	139 556	25 %
Autres pays	90 276	15 %	98 162	16 %	86 409	15 %
	615 545 \$	100 %	614 736 \$	100 %	560 694 \$	100 %

Impôts sur les bénéfices

En vertu du Topic 740, intitulé *Income Taxes* (Topic 740) (FIN No. 48, intitulé *Accounting for Uncertainty in Income Taxes – an interpretation of FASB Statement No. 109*), les avantages fiscaux sont constatés et évalués selon un modèle en deux étapes : i) une position fiscale est constatée lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'elle sera maintenue,

c'est-à-dire une probabilité supérieure à 50 % et ii) l'avantage est évalué au montant en dollars qui correspond à la position dont la réalisation au moment du règlement final avec les autorités fiscales est plus probable qu'improbable. L'écart entre l'avantage fiscal constaté conformément au modèle prescrit par ces lignes directrices et l'avantage fiscal réclamé dans une déclaration de revenus correspond à l'avantage fiscal non constaté.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la variation du solde des avantages fiscaux non constatés (compte non tenu du montant des intérêts connexes) du 31 octobre 2008 au 31 octobre 2009 :

Rapprochement de la variation des avantages fiscaux non constatés

Solde au 31 octobre 2008	858 \$
Ajouter : Augmentations liées aux positions prises au cours des exercices antérieurs	34
Ajouter : Augmentations liées aux positions prises au cours de l'exercice considéré	185
Ajouter : Positions acquises ou prises en charge dans le cadre de regroupements d'entreprises	14
Déduire : Expiration de la prescription	(38)
Déduire : Règlements	(20)
Déduire : Taux de change et autres	(15)
Déduire : Diminutions liées aux positions prises au cours des exercices antérieurs	(11)
Solde au 31 octobre 2009	1 007 \$

Aux 31 octobre 2009 et 2008, les soldes de nos avantages fiscaux non constatés, déduction faite de tout montant d'intérêts connexes, s'établissaient à 1 007 millions de dollars et à 858 millions, respectivement; si ces avantages fiscaux étaient constatés, des tranches de 988 millions et de 827 millions, respectivement, auraient une incidence sur notre taux d'imposition effectif. Il est difficile de prévoir les variations des avantages fiscaux non constatés pour les 12 prochains mois.

En vertu du Topic 740, nous continuons de comptabiliser les intérêts et pénalités liés aux impôts sur les bénéfices dans la charge d'impôts. Aux 31 octobre 2009 et 2008, le montant des intérêts et des pénalités liés aux impôts sur les bénéfices, déduction faite des versements en dépôt effectués auprès des administrations fiscales, s'élevait à 40 millions de dollars et à 23 millions, respectivement. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, le montant des intérêts et des pénalités a enregistré une augmentation nette de 17 millions de dollars.

RBC et ses filiales sont assujetties à l'impôt sur le revenu des gouvernements provinciaux et fédéral canadiens, des gouvernements fédéral, étatiques et locaux des États-Unis, ainsi que des gouvernements d'autres territoires étrangers. Les principaux territoires fiscaux dans lesquels RBC et ses filiales exercent leurs activités, ainsi que l'année d'imposition la plus récente faisant l'objet d'une vérification, sont les suivants : Canada – 2005, États-Unis – 2003 et Royaume-Uni – 2008.

Principales modifications comptables

Cadre d'évaluation de la juste valeur

En ce qui nous concerne, le Topic 820, intitulé *Fair Value Measurements and Disclosures* (Topic 820) (FASB No. 157, intitulé *Fair Value Measurements* et les prises de position connexes), a pris effet le 1^{er} novembre 2008, sauf en ce qui a trait à certains actifs non financiers et passifs non financiers, pour lesquels il prendra effet le 1^{er} novembre 2009.

Le Topic 820 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction organisée entre des participants du marché à la date d'évaluation. Le Topic 820 exige qu'une entité utilise le plus possible des données observables et qu'elle réduise au minimum le recours aux données inobservables dans le cadre de l'évaluation de la juste valeur de ses actifs et de ses passifs et exige également que l'entité tienne compte de l'incidence de son propre risque de crédit dans l'évaluation des dérivés et d'autres passifs évalués à la juste valeur. En outre, il élimine le report des gains ou des pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale de certains instruments dérivés dont la juste valeur est évaluée au moyen de données inobservables et interdit le recours à une décote pour bloc d'actions qui était auparavant appliquée aux titres négociés sur un marché actif que l'entité détenait en grand nombre. Au moment de l'adoption, les gains ou les pertes non réalisés à la comptabilisation initiale et les ajustements liés à une décote pour bloc d'actions, le cas échéant, seraient comptabilisés à titre d'ajustement transitoire dans les bénéfices non répartis.

Le Topic 820 établit, aux fins de la présentation d'informations, une hiérarchie de la juste valeur à trois niveaux, selon la transparence des données prises en compte dans l'évaluation de la juste valeur des actifs

et des passifs. Des lignes directrices particulières aux termes du Topic 820 (FSP FAS 157-4, intitulé *Determining Fair Value When the Volume and Level of Activity for the Asset or Liability Have Significantly Decreased and Identifying Transactions That Are Not Orderly*), publiées le 9 avril 2009 par le FASB et entrées en vigueur le 1^{er} mai 2009 en ce qui nous concerne, fournissent des facteurs additionnels à prendre en compte pour l'évaluation à la juste valeur lorsque le niveau d'activité d'un marché pour un actif ou un passif a subi une baisse importante et pour déterminer si les cours sont liés à des opérations qui ne sont pas jugées ordonnées. Il accroît également les exigences d'informations à fournir concernant la juste valeur des instruments financiers. Des lignes directrices additionnelles en vertu du Topic 820 (ASU 2009-05, intitulé *Measuring Fair Value Liabilities*), publiées en août 2009, donnent des précisions sur les techniques d'évaluation qui doivent être appliquées pour évaluer la juste valeur lorsque le cours d'un passif identique sur un marché actif n'est pas disponible.

Se reporter à la note 2 pour obtenir la hiérarchie de la juste valeur et le rapprochement des instruments financiers de niveau 3 en vertu des PCGR du Canada. Les soldes des instruments financiers selon la hiérarchie de la juste valeur en vertu des PCGR des États-Unis diffèrent de ceux établis en vertu des PCGR du Canada, principalement en raison des garanties autres qu'en espèces, de la comptabilisation à la date de la transaction, du choix de l'option de la juste valeur en vertu des PCGR du Canada pour les placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie et maladie comparativement au classement dans les titres disponibles à la vente en vertu des PCGR des États-Unis, ainsi que de la comptabilisation des contreprises. Pour obtenir les montants de ces écarts de rapprochement, se reporter au tableau des éléments importants du rapprochement pour le bilan.

Par suite de l'adoption du Topic 820, il n'est plus nécessaire de procéder au report des gains et des pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale, qui était exigé conformément aux PCGR des États-Unis (EITF 02-3), *Issues Involved in Accounting for Derivative Contracts Held for Trading Purposes and Contracts Involved in Energy Trading and Risk Management Activities*. Les ajustements de l'évaluation à l'égard des gains et pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale, comptabilisés en vertu des lignes directrices antérieures, ont été reclassés en fonction d'autres catégories d'ajustement d'évaluation. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le montant total des ajustements de l'évaluation. Le solde résiduel de la provision pour les gains et les pertes non réalisés au moment de la comptabilisation initiale, qui s'élevait à 38 millions de dollars après impôts, a été comptabilisé à titre d'ajustement transitoire et porté en augmentation de notre solde d'ouverture des bénéfices non répartis en vertu des PCGR des États-Unis.

Option d'évaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur

Le 15 février 2007, le FASB a publié des lignes directrices en vertu du Topic 825-10. Ces lignes directrices, qui permettent à l'entité de comptabiliser à la juste valeur certains actifs et passifs financiers et établissent de nouvelles exigences concernant l'information à fournir sur les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur, ont pris effet, en ce qui nous concerne, le 1^{er} novembre 2008. L'écart entre la valeur comptable et la juste valeur des éléments admissibles pour lesquels l'option de la juste valeur a été choisie au 1^{er} novembre 2008 a été inclus dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis à titre d'ajustement de l'incidence cumulative, ce qui a donné lieu à une augmentation de 81 millions de dollars après impôts.

Notre méthode de comptabilisation relative à l'option de la juste valeur est décrite à la note 1 et à la rubrique Principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis figurant dans la présente note. Le tableau suivant présente les catégories d'actifs et de passifs financiers qui, au 31 octobre 2009, étaient évalués selon l'option de la juste valeur conformément aux lignes directrices en vertu du Topic 815-15-25, intitulé *Derivatives and Hedging – Embedded Derivatives* (FASB Statement No. 155, intitulé *Accounting for Certain Hybrid Financial Instruments – an amendment of FASB Statements No. 133 and 140*), et au Topic 825-10, ainsi que l'écart entre la juste valeur totale et la valeur totale à l'échéance contractuelle des prêts et des emprunts à long terme qui ont été évalués à la juste valeur en vertu de ces normes.

	2009		
	Juste valeur (valeur comptable) totale	Valeur à l'échéance contractuelle	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur à l'échéance contractuelle
Actifs financiers			
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	2 773 \$	2 773 \$	– \$
Valeurs mobilières – titres détenus à des fins de transaction	1 718	s.o.	s.o.
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	18 911	18 914	(3)
Prêts – prêts de détail	214	214	–
Prêts – prêts de gros	2 818	2 934	(116)
Prêts productifs	2 441	2 557	(116)
En souffrance de 90 jours ou plus mais non compris dans les prêts douteux	377	377	–
Passifs financiers			
Dépôts			
Particuliers	2 605 \$	2 605 \$	– \$
Entreprises et gouvernements	40 335	40 167	168
Banques	10 880	10 880	–
Engagements afférents aux biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	21 628	21 626	2
Autres passifs	240	240	–
Débitures subordonnées	110	120	(10)

Les pertes non réalisées de ces actifs et de ces passifs imputées aux résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 se sont établies à 443 millions de dollars. Le montant des variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit lié aux prêts et aux créances et aux modifications de nos écarts de taux liés à nos instruments financiers et la méthode de détermination de ce montant sont présentés à la note 2. Les variations de la juste valeur depuis le 1^{er} novembre 2008 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC ont donné lieu à une augmentation de la juste valeur de nos passifs liés aux dépôts à terme de 550 millions de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à la diminution de nos écarts de taux à l'égard des passifs liés aux dépôts à terme libellés en dollars canadiens et en dollars américains par suite de l'amélioration des conditions du marché du crédit. Les variations de la juste valeur au cours de la période attribuables aux modifications de nos écarts de taux à l'égard des prêts de gros et des débiteures subordonnées, respectivement, ne sont pas importantes.

Les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs de ces titres d'emprunt et prêts sont évalués en fonction de leur taux d'intérêt et comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Produits dérivés et opérations de couverture

Le 19 mars 2008, le FASB a publié les lignes directrices en vertu du Topic 815, intitulé *Derivatives and Hedging* (Topic 815) (FASB Statement No. 161, intitulé *Disclosures about Derivative Instruments and Hedging Activities, an amendment of FASB Statement No. 133*). Ces lignes directrices exigent qu'une entité explique comment et pourquoi elle utilise les dérivés, comment elle comptabilise ceux-ci et tout élément couvert connexe et quelle est l'incidence des dérivés et des éléments couverts sur sa situation financière, son rendement et ses flux de trésorerie. Les lignes directrices qui, en ce qui nous concerne, ont pris effet le 1^{er} février 2009 n'ont pas modifié la façon dont nous comptabilisons les dérivés et les éléments couverts et, par conséquent, leur adoption n'a pas eu d'incidence sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés. Se reporter aux notes 1 et 7 pour plus de renseignements sur notre utilisation des instruments dérivés et des activités de couverture.

Juste valeur des dérivés selon les principaux types de produits

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

	2009			
	Désignés comme des instruments de couverture			Non désignés comme des instruments de couverture (1)
	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	
Actifs				
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	1 130 \$	2 107 \$	– \$	50 732 \$
Contrats de change	–	–	139	25 598
Produits dérivés de crédit	–	–	–	5 320
Autres contrats	–	–	–	7 359
Total	1 130 \$	2 107 \$	139 \$	89 009 \$
Passifs				
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	1 493 \$	82 \$	– \$	46 551 \$
Contrats de change	–	–	327	23 832
Produits dérivés de crédit	–	–	–	4 418
Autres contrats	–	–	–	7 844
Total	1 493 \$	82 \$	327 \$	82 645 \$
Instruments financiers non dérivés	– \$	– \$	5 233 \$	s.o.

(1) Les passifs dérivés comprennent des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques de 257 millions de dollars et des régimes 401(k) de 3 millions.

s.o. : sans objet

Activités de couverture selon les principaux types de produits

	2009		
	Gains nets (pertes nettes) compris dans les revenus autres que d'intérêt	Gains nets (pertes nettes) compris dans le revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu
Couvertures de la juste valeur			
Tranche inefficace			
Contrats de taux d'intérêt	9 \$	s.o. \$	s.o. \$
Couvertures des flux de trésorerie			
Tranche inefficace			
Contrats de taux d'intérêt	9	s.o.	s.o.
Tranche efficace			
Contrats de taux d'intérêt	s.o.	s.o.	185
Reclassées dans les résultats au cours de la période (1)			
Contrats de taux d'intérêt	s.o.	53	s.o.
Couvertures de l'investissement net			
Pertes de change	s.o.	s.o.	(2 971)
Gains liés aux couvertures			
Contrats de change	s.o.	s.o.	1 982
Instruments financiers non dérivés	s.o.	s.o.	417
	18 \$	53 \$	(387) \$

(1) Des gains après impôts de 37 millions de dollars ont été reclassés, passant du cumul des autres éléments du résultat étendu aux résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

s.o. : sans objet

Revenus liés aux activités de négociation et à certains instruments financiers autres que détenus à des fins de transaction

	2009
(Charge) revenu net d'intérêt	
Taux d'intérêt et crédit	1 789 \$
Capitaux propres	169
Opérations de change et opérations sur marchandises (1)	641
Total	2 599 \$

(1) Incluant des métaux précieux.

Caractéristiques liées à des situations incertaines

Certains de nos instruments dérivés sont assortis de dispositions qui lient les exigences en matière de garantie aux cotes de crédit qui nous sont attribuées par les principales agences de notation. Si nos cotes de crédit diminuaient, certaines contreparties aux instruments dérivés pourraient demander le paiement immédiat du passif dérivé net ou une garantie à un jour immédiate et continue à l'égard de ce passif. La juste valeur nette totale de l'ensemble des instruments dérivés assortis d'exigences en matière de garantie, qui sont en position de passif net au 31 octobre 2009, s'établit à 10,5 milliards de dollars, montant au titre duquel nous avons donné une garantie de 6,4 milliards dans le cours normal des activités. Si nos cotes de crédit avaient baissé à BBB au 31 octobre 2009, nous aurions été tenus de donner un montant additionnel de 2,2 milliards de dollars en garantie aux contreparties de ces contrats. Dans l'éventualité où nos cotes de crédit baisseraient en deçà de BBB, nous ne nous attendons pas à ce que le montant supplémentaire qui devrait être donné en garantie soit important.

Dérivés de crédit et garanties

Le 12 septembre 2008, le FASB a publié les lignes directrices en vertu du Topic 815 (FSP FAS 133-1 et FIN 45-4, intitulé *Disclosures about Credit Derivatives and Certain Guarantees: An Amendment of FASB Statement No. 133 and FASB Interpretation No. 45; and Clarification of the Effective Date of FASB Statement No. 161*). Ces lignes directrices modifient les lignes directrices antérieures en la matière en ce sens qu'elles exigent la présentation d'informations supplémentaires sur les répercussions défavorables possibles des variations du risque de crédit sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie des entités qui vendent des dérivés de crédit, y compris ceux qui sont incorporés à des instruments hybrides. Les lignes directrices modifient également le Topic 460, intitulé *Guarantees* (FIN 45, intitulé *Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness to Others*), en ce sens qu'elles exigent la présentation d'informations supplémentaires sur l'état actuel du risque lié au paiement ou à l'exécution d'une garantie. Les lignes directrices particulières en vertu du Topic 815 mentionnées ci-dessus qui, en ce qui nous concerne, ont pris effet le 1^{er} novembre 2008, modifient les obligations d'information concernant les dérivés de crédit et certaines garanties et, par conséquent, ils n'ont eu aucune incidence sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Événements ou circonstances qui obligerait le vendeur à s'acquitter de ses obligations en vertu du dérivé de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Ils offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit précis comme un défaut de paiement ou une faillite.

Dérivés de crédit vendus

Le tableau ci-dessous illustre les dérivés de crédit pour lesquels nous vendons une protection de crédit. Ces dérivés ont été classés comme des titres jouissant d'une cote de première qualité ou d'une cote de qualité inférieure, en fonction de la qualité du crédit de l'actif référencé sous-jacent lié au dérivé de crédit. La valeur nominale de la plupart des dérivés de crédit représente le montant maximal que nous sommes tenus de payer. Cependant, nous ne surveillons pas uniquement le risque lié aux dérivés de crédit auquel nous sommes exposés en nous basant sur la valeur nominale, car cette mesure ne tient pas compte de la probabilité de réalisation. Par conséquent, la valeur nominale ne constitue pas un indicateur fiable du risque lié à ces contrats auquel nous sommes exposés.

Dérivés de crédit – protection vendue selon la cote/l'échéance

	2009					
	Paiement maximal/valeur nominale				Juste valeur	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative
Swaps sur défaillance (1)						
Cote de première qualité (2)	6 380 \$	19 864 \$	5 338 \$	31 582 \$	227 \$	1 105 \$
Cote de qualité inférieure (2)	1 668	6 880	1 489	10 037	74	1 377
Aucune cote	707	7 279	532	8 518	33	368
	8 755 \$	34 023 \$	7 359 \$	50 137 \$	334 \$	2 850 \$
Options panier sur défaillance						
Aucune cote (3)	1 161 \$	4 538 \$	2 543 \$	8 242 \$	– \$	1 074 \$
Total (4)	9 916 \$	38 561 \$	9 902 \$	58 379 \$	334 \$	3 924 \$

(1) Les swaps sur défaillance comprennent les swaps sur rendement total qui représentent une tranche nominale de l'ensemble du portefeuille.

(2) Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure. Ces cotes de crédit reflètent essentiellement les cotes attribuées par des agences de notation externes et elles représentent le risque lié au paiement ou à l'exécution du titre sous-jacent ou de l'actif référencé. Dans les cas où aucune cote externe n'était disponible, nous avons utilisé nos cotes internes.

(3) Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique. Par conséquent, aucune cote n'a été attribuée, car aucune cote ne peut être raisonnablement attribuée aux actifs sous-jacents.

(4) Au 31 octobre 2009, la valeur nominale et la valeur comptable nette de la protection de crédit vendue relativement à laquelle nous détenons une protection achetée assortie d'actifs sous-jacents identiques se chiffraient à 48,7 milliards de dollars et à 2,5 milliards, respectivement.

Garanties

Le tableau suivant illustre les principales garanties que nous avons fournies à des tiers, selon la cote de première qualité ou de qualité inférieure.

	2009				Valeur comptable
	Montant maximal possible des paiements futurs			Total	
	Cote de première qualité (1)	Cote de qualité inférieure (1)	Aucune cote		
Dérivés de crédit et options de vente position vendeur (2)	7 508 \$	3 813 \$	8 399 \$	19 720 \$	1 049 \$
Facilités de garantie de liquidités	23 806	1 176	–	24 982	66
Produits à valeur stable	21 777	–	–	21 777	260
Lettres de crédit de soutien et garanties de bonne fin (3)	11 236	6 778	68	18 082	96
Rehaussements de crédit	3 240	–	–	3 240	45
Prêts hypothécaires vendus avec garantie	1 103	–	–	1 103	–

(1) Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure. Ces cotes de crédit reflètent essentiellement les cotes attribuées par des agences de notation externes et elles représentent le risque lié au paiement ou à l'exécution du titre sous-jacent ou de l'actif référencé. Dans les cas où aucune cote externe n'était disponible, nous avons utilisé nos cotes internes.

(2) Aucune cote de crédit ne pouvait être attribuée à des options panier sur défaillance d'un montant de 1,9 milliard de dollars et à des options de vente position vendeur d'un montant de 6,5 milliards.

(3) Aucune cote de crédit ne pouvait être attribuée à des lettres de crédit de soutien et garanties de bonne fin pour lesquelles le montant maximal possible des paiements futurs s'élève à 68 millions de dollars, car aucune cote n'est actuellement disponible en ce qui concerne l'entité sous-jacente liée à ces garanties.

Opérations de titrisation et EDDV

Le 11 décembre 2008, le FASB a modifié les lignes directrices de présentation de l'information en vertu du Topic 860, intitulé *Transfers and Servicing* (Topic 860) et le Topic 810, intitulé *Consolidation* (Topic 810) (FSP FAS 140-4 et FIN 46(R)-8, intitulé *Disclosures by Public Entities about Transfer of Financial Assets and Interests in Variable Interest Entities*), qui modifie les exigences de présentation de l'information du FASB Statement No. 140, intitulé *Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities*, et en vertu duquel les sociétés ouvertes doivent fournir des informations supplémentaires sur leur intervention continue dans les actifs financiers transférés et sur le risque connexe conservé, ainsi que sur tout soutien contractuel ou autre fourni et sur tout soutien financier futur aux structures d'accueil. Cet énoncé modifie également les exigences de présentation de l'information précédentes du FIN 46 (révisé en décembre 2003), intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities*, et il exige que les sociétés ouvertes, y compris les promoteurs qui détiennent des droits variables dans une entité à détenteurs de droits variables, fournissent des informations supplémentaires sur leur participation à des entités à détenteurs de droits variables. Les nouvelles obligations d'information, en ce qui nous concerne, ont pris effet le 1^{er} novembre 2008 et n'ont eu aucune incidence sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Opérations de titrisation

Nos opérations de titrisation par principal type de produit, notre intervention continue dans les actifs transférés et le risque connexe conservé sont décrits à la note 5.

Le tableau suivant illustre le total de l'actif de la structure d'accueil admissible que nous utilisons pour les prêts sur cartes de crédit titrisés et le classement des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés qui sont liés aux opérations que nous concluons avec la structure d'accueil admissible et avec des structures d'accueil, ainsi que le total de l'actif de la structure d'accueil admissible. Se reporter à la note 5 pour obtenir des renseignements supplémentaires.

	2009	
	Droits liés aux opérations de titrisation	
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux
Total de l'actif de la structure d'accueil admissible (1)	3 923 \$	s.o. \$
Actif figurant au bilan		
Titres – détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente	1 014 \$	1 479 \$
Prêts – de détail et de gros	6	–
Dérivés	–	203
Total	1 020 \$	1 682 \$
Passif figurant au bilan		
Dérivés	6 \$	673 \$
Total	6 \$	673 \$

(1) Représente le solde résiduel du capital des actifs détenus par la structure d'accueil admissible, calculé selon les informations les plus à jour disponibles.

s.o. : sans objet

EDDV

Nous effectuons des analyses qualitatives et, dans certains cas, des analyses quantitatives afin de déterminer si nous sommes le principal bénéficiaire d'une EDDV et nous nous basons pour ce faire sur les faits et circonstances ainsi que sur nos droits dans l'EDDV. Nous pouvons également détenir des droits variables significatifs dans des EDDV et nous ne consolidons pas ces EDDV, mais nous avons comptabilisé, dans nos bilans consolidés, les actifs et les passifs découlant de nos opérations avec ces EDDV et de notre participation à ces dernières. Le tableau suivant illustre ces informations. De plus, le Topic 810 exige la présentation d'informations sur les EDDV dont nous sommes le promoteur et dans lesquelles nous détenons des droits variables. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une EDDV, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et de facteurs quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'EDDV, notre participation continue dans l'EDDV et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'EDDV. Le tableau illustre également les EDDV dont nous sommes le promoteur et dans lesquelles nous détenons un droit variable, même si ce droit n'est pas significatif.

	2009						Total
	Conduits multicédants (1)	EDDV de financement structuré	EDDV de création de produits de crédit (2)	Conduits de tiers	Fonds de placement	Autres (3)	
Total de l'actif des EDDV non consolidées	26 181 \$	10 866 \$	2 662 \$	575 \$	110 \$	123 581 \$	163 975 \$
Actif figurant au bilan							
Encaisse et montants à recevoir de banques	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	27 \$	27 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	–	–	–	–	–	119	119
Titres – détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	4	1 308	–	–	32	93	1 437
Prêts – de détail et de gros	1 683	1 499	–	119	–	–	3 301
Dérivés	–	30	698	–	–	–	728
Autres produits	–	–	–	–	–	240	240
Total	1 687 \$	2 837 \$	698 \$	119 \$	32 \$	479 \$	5 852 \$
Passif figurant au bilan							
Dérivés	– \$	– \$	168 \$	– \$	25 \$	– \$	193 \$
Autres passifs	86	–	904	–	–	1	991
Total	86 \$	– \$	1 072 \$	– \$	25 \$	1 \$	1 184 \$
Risque de perte maximal	26 550 \$	3 577 \$	505 \$	250 \$	32 \$	196 \$	31 110 \$

- (1) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur au 31 octobre 2009. L'actif réel détenu par ces conduits au 31 octobre 2009 se chiffrait à 18 908 millions de dollars.
- (2) Sont exclus de ce tableau des titres détenus à des fins de transaction que nous avons transférés à ces EDDV à titre de garantie des effets capitalisés émis par les EDDV au 31 octobre 2009. Les transferts ne satisfont pas aux critères pour la comptabilisation d'une vente en vertu du Topic 860; par conséquent, ces actifs demeurent inscrits à nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre d'emprunts garantis. Se reporter à l'analyse sur la création de produits de crédit qui est présentée ci-après.
- (3) Comprend les fonds liés aux crédits d'impôt et les fonds communs de placement dont nous sommes le promoteur et qui sont décrits dans l'analyse portant sur les autres structures importantes.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs des EDDV consolidées que nous inscrivons à nos bilans consolidés.

	2009			
	EDDV de financement structuré	Fonds de placement	Autres (1)	Total
Actif consolidé (2), (3)				
Trésorerie	55 \$	65 \$	– \$	120 \$
Titres – détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	1 025	481	–	1 506
Prêts – de détail et de gros	1 496	–	11 356	12 852
Autres actifs	44	42	34	120
	2 620 \$	588 \$	11 390 \$	14 598 \$
Passif consolidé				
Autres passifs (4)	2 445 \$	62 \$	– \$	2 507 \$

- (1) Comprend les actifs de la société en commandite RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (le garant).
- (2) Au 31 octobre 2009, nos structures de rémunération détenaient 64 millions de dollars de nos actions ordinaires, montant qui est comptabilisé à titre d'actions autodétenues et qui représente le total de l'actif de ces structures. L'obligation de fournir ces actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation du surplus d'apport lorsque la charge de rémunération à base d'actions connexe est constatée.
- (3) Les garanties dont disposent les investisseurs grèvent uniquement les actifs des EDDV consolidées connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces EDDV, que nous n'offrions des facilités de liquidités ou des rehaussements de crédit aux EDDV ou que nous ne concluons des opérations sur produits dérivés avec ces dernières. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque EDDV consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de l'EDDV. Si certains événements de crédit surviennent, les actifs du garant, qui sont des prêts hypothécaires, seront utilisés pour régler les obligations couvertes émises par RBC. Au moment de la consolidation, nous éliminons le prêt que nous fournissons au garant pour l'achat des prêts hypothécaires.
- (4) Les autres passifs représentent généralement les effets émis par les EDDV.

Les informations présentées ci-dessous doivent être lues parallèlement à celles présentées à la note 6.

Conduits multicédants et conduits de tiers

Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans les six programmes de papier commercial adossé à des actifs offerts par des structures multicédantes (conduits multicédants) que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la signature de documents et la surveillance des opérations. Le papier commercial qu'émet chaque conduit multicédants est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédants et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit. Nous pouvons également acheter du papier commercial émis par nos conduits

multicédants en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter les liquidités générales du programme.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Les facilités de liquidités liées à l'opération constituent des facilités consenties et elles égalent généralement 102 % des plafonds de financement établis par les conduits en vertu des conventions d'achat de créances. Nos facilités de liquidités à l'échelle du programme constituent des facilités non consenties aux termes desquelles nous pouvons, sans toutefois y être tenus, consentir des avances sous forme de prêts aux conduits multicédants. Ces facilités fournissent aux conduits multicédants une autre source de financement advenant le cas où ceux-ci n'auraient pas accès au marché du papier commercial. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédants n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de liquidités, pour régler le papier commercial arrivant à échéance. La facilité de rehaussement de crédit représente au moins 10 % de la valeur nominale du papier commercial en circulation. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de liquidités et de crédit. Certains conduits multicédants ont effectué des prélèvements sur des facilités de garantie de liquidité. Se reporter aux notes 4 et 25 pour des renseignements supplémentaires à ce sujet.

Chaque opération est structurée à l'aide d'un rehaussement de crédit lié à l'opération fourni par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir de multiples pertes subies.

Un tiers non lié est exposé à une « position de perte de premier niveau des conduits multicédants », telle que celle-ci est définie à la note 6. En vertu de cette position, il doit prendre en charge les pertes subies, le cas échéant, avant nous en notre qualité de fournisseur de facilités de rehaussement de crédit ou de facilités de liquidités à l'échelle du programme. Pour déterminer si nous sommes le principal bénéficiaire des conduits multicédants, nous avons effectué des analyses quantitatives dans le cadre desquelles nous avons calculé les flux de trésorerie liés aux actifs des conduits multicédants et leur probabilité de défaillance ou la révision à la baisse de leurs cotes de crédit au moyen de la méthode de Monte-Carlo, pour laquelle le risque de crédit constitue une variable principale. Nous avons également analysé la variabilité à laquelle nous sommes exposés en raison des frais administratifs engagés par les entités. Nous avons ensuite ajouté le montant de cette perte prévue aux pertes liées au risque de crédit que nous prévoyons subir pour calculer le total des pertes prévues d'un conduit multicédants. Selon notre analyse, nous ne sommes pas le principal bénéficiaire et nous ne consolidons pas ces conduits.

Nous détenons des droits variables significatifs dans des conduits de tiers composés de titres adossés à des actifs (conduits de tiers)

principalement grâce à la prestation de facilités de liquidités. Tout comme les autres institutions financières, nous devons fournir du financement au titre de ces facilités si ces conduits de tiers ne disposent pas de fonds suffisants pour régler le papier commercial en circulation. Comme nos facilités de soutien de liquidités ne nous exposent pas à la majorité des pertes prévues, nous ne consolidons pas ces conduits.

EDDV de financement structuré

Nous avons acheté des titres à enchères américains auprès d'EDDV de titres à enchères américains. Nous vendons également des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères. Dans certains cas, nous avons recours à des analyses des pertes prévues pour déterminer si nous sommes le principal bénéficiaire des titres à enchères américains sous forme d'EDDV et des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères, lorsque l'analyse qualitative n'est pas suffisante. Les calculs des pertes prévues tiennent compte des cotes de crédit attribuées aux actifs, du taux de recouvrement et des cotes attribuées aux entreprises, qui servent de paramètres d'entrée aux fins des divers scénarios concernant les flux de trésorerie et les pertes sur créances. Dans le cas des titres à enchères américains sous forme d'EDDV, les analyses des pertes prévues sont fondées sur le risque de crédit lié à la tranche des titres de créance qui ne sont pas garantis par un gouvernement. Nous tenons également compte du risque de taux en déterminant les taux d'intérêt prévus des divers indices. À l'aide de tous ces paramètres d'entrée, nous calculons la variabilité des flux de trésorerie liés aux écarts excédentaires et déterminons si nous sommes exposés à la majeure partie de la variabilité liée aux billets que nous détenons dans les titres à enchères américains sous forme d'EDDV, ou aux lettres de crédit et aux facilités de liquidités dans le cas des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères.

Nous avons vendu des titres à enchères à une EDDV non affiliée et non consolidée à leur juste valeur de marché. L'achat de ces titres à enchères par cette entité a été financé grâce à un prêt que nous lui avons consenti, prêt qui est garanti par divers actifs de l'entité. Nous sommes, relativement à ce prêt, exposés à des pertes sur créances liées aux titres à enchères, mais ces pertes sont atténuées par la qualité élevée du crédit des titres à enchères. L'entité conclut également des opérations sur produits dérivés pour lesquels nous pourrions être le garant des obligations de l'EDDV. Le risque de crédit lié à l'EDDV auquel nous sommes exposés en raison de ces garanties n'est pas important, car ces dernières sont soutenues par des nantissements en espèces et car les produits dérivés sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens. Nous occupons divers rôles administratifs pour l'EDDV, agissons notamment en qualité d'agent de revente pour les titres à enchères, et

touchons des honoraires en fonction des services fournis. Les contrepartistes aux dérivés de taux d'intérêt sont exposés à la majeure partie de la variabilité à laquelle l'EDDV est exposée; par conséquent, nous ne consolidons pas cette entité.

Création de produits de crédit

Dans certains cas, nous investissons dans les effets capitalisés et non capitalisés émis par les EDDV de création de produits de crédit. Nous pouvons transférer nos actifs aux EDDV à titre de garanties des effets capitalisés et être tenus de racheter ces actifs ultérieurement. Les investisseurs dans les effets capitalisés ne sont pas exposés au risque de crédit ni au risque de marché liés aux actifs donnés en garantie, car nous sommes tenus de racheter les actifs pour un montant égal à leur valeur nominale; cependant, nous atténuons en grande partie le risque de crédit et le risque de marché liés aux actifs donnés en garantie, car nous pouvons remplacer ceux-ci. Les effets non capitalisés sont de rang supérieur aux effets capitalisés. Les investisseurs dans ces effets capitalisés et non capitalisés sont exposés au risque de crédit en raison de la protection de crédit fournie aux EDDV, selon le rang de ces effets. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit connexe de contrepartie des EDDV. À l'heure actuelle, pour certaines EDDV, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de la plupart de ces EDDV. D'autres tiers indépendants assurent les autres fonctions exigées pour ce type de produit.

Fonds de placement

Les fonds de placement sont généralement financés au moyen de placements que nous effectuons ou que des tiers investisseurs effectuent. Nous agissons également à titre de dépositaire ou d'administrateur pour plusieurs fonds. Par l'intermédiaire de nos placements dans certains fonds, nous pouvons être exposés au risque de marché lié aux placements sous-jacents. Nous pouvons également être exposés à un risque de contrepartie découlant des opérations visant des dérivés sur actions.

Autres structures importantes

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré ou de restauration historique (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les actifs, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous sommes également les promoteurs de nos fonds communs de placement étant donné notre capacité à influencer sur les décisions de placement de ces fonds et notre engagement continu dans la gestion de ces fonds.

Compensation de montants liés à certains contrats

Le 30 avril 2007, le FASB a publié des lignes directrices du FSP FIN 39-1, intitulé *Amendment of FASB Interpretation No. 39*, qui modifient certains aspects du Topic 210-20, intitulé *Balance Sheet – Offsetting*, et du Topic 815, intitulé *Derivatives and Hedging (FIN 39, Offsetting of Amounts Related to Certain Contracts)*. Ces modifications permettront à une entité publiante de compenser la juste valeur des instruments dérivés et du droit de récupérer les garanties en espèces (une créance) ou de l'obligation de rembourser les garanties en espèces (une dette) par la juste valeur des instruments dérivés conclus avec une même contrepartie en vertu d'un même accord général de compensation, peu importe s'il y a intention ou non de procéder à un règlement net. Nous avons adopté la norme le 1^{er} novembre 2008, et conformément à cette norme, nous avons

compensé la juste valeur dans notre bilan consolidé préparé selon les PCGR des États-Unis de la façon suivante, qui tient compte des résultats des périodes comparatives : au 31 octobre 2009, la juste valeur des instruments dérivés déduite des actifs et des passifs dérivés s'établissait à 62,9 milliards de dollars (76,2 milliards au 31 octobre 2008); au 31 octobre 2009, une garantie en espèces de 7,9 milliards et de 3,5 milliards, respectivement (5,0 milliards et 7,5 milliards au 31 octobre 2008, respectivement) a été portée en déduction des actifs et des passifs dérivés; au 31 octobre 2009, nous détenions 9,1 milliards (6,3 milliards au 31 octobre 2008) de garanties liées aux dérivés, dont une tranche de 7,3 milliards (4,7 milliards au 31 octobre 2008) pouvait être portée en déduction du risque de crédit.

Modification des directives relatives à la perte de valeur de l'EITF Issue No. 99-20

Le 12 janvier 2009, le FASB a modifié les directives relatives à la perte de valeur en vertu du Topic 325-40, intitulé *Investments – Other – Beneficial Interests in Securitized Financial Assets* (FSP EITF 99-20-1, *Amendments to the Impairment Guidance of EITF Issue No. 99-20*, qui modifie l'EITF 99-20, *Recognition of Interest Income and Impairment on Purchased and Retained Beneficial Interests That Continue to Be Held by a Transferor in Securitized Financial Assets*), afin d'harmoniser davantage le modèle relatif à la perte de valeur avec celui du Topic 320-10, intitulé *Investments – Debt and Equity Securities* (FASB Statement No. 115, *Accounting*

for certain Investments in Debt and Equity Securities). Plus particulièrement, les modifications exigent que la direction évalue s'il est probable qu'un changement défavorable se soit produit à l'égard des flux de trésorerie estimatifs liés à certains droits de bénéficiaire dans les actifs financiers titrisés au lieu d'utiliser les hypothèses des participants du marché dans le cadre de l'évaluation des flux de trésorerie futurs. En ce qui nous concerne, les modifications ont pris effet le 1^{er} novembre 2008, et leur adoption n'a pas eu une incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Avantages fiscaux liés aux dividendes versés à titre d'attributions sous forme de paiements à base d'actions

En juin 2007, le FASB s'est rallié au consensus de l'EITF au sujet du Topic 718-740, intitulé *Compensation – Stock Compensation – Income Taxes* (EITF 06-11, *Accounting for Income Tax Benefits of Dividends on Share-Based Payment Awards*), qui touche les avantages fiscaux réalisés sur le versement de dividendes dans le cadre de certaines ententes de paiement à base d'actions, le versement de ces dividendes pouvant être traité comme une charge de rémunération déductible aux fins fiscales. En vertu de la norme, un avantage fiscal réalisé sur des dividendes ou des équivalents de dividendes imputés aux bénéficiaires non répartis et versés à des employés pour des actions de participation ou des

unités d'actions de participation dont les droits n'ont pas été acquis ou pour des options d'actions en cours doit être comptabilisé à titre d'augmentation du surplus d'apport. Ces avantages fiscaux sont considérés comme des avantages fiscaux excédentaires selon le Topic 718. L'EITF est également parvenu au consensus final suivant : si l'estimation d'une entité concernant les extinctions augmente (donnant ainsi lieu à une charge de rémunération), le montant des avantages fiscaux connexes qui sont reclassés du surplus d'apport à l'état des résultats devrait se limiter au compte des avantages fiscaux excédentaires. En ce qui nous concerne, cette norme a pris effet le 1^{er} novembre 2008, et son adoption n'a pas eu une incidence importante sur notre situation financière ni nos résultats d'exploitation consolidés.

Perte de valeur durable d'un titre

Le 9 avril 2009, le FASB a publié le Topic 320, intitulé *Investments – Debt and Equity Securities* (Topic 320) (FSP FAS 115-2 et FAS 124-2, *Recognition and Presentation of Other-than-Temporary Impairments*), qui modifie les directives en matière d'évaluation d'une perte de valeur et les principes de constatation de la perte de valeur durable pour les titres de créance et accroît les exigences de présentation et d'informations à fournir pour les titres de créance et de capitaux propres. Conformément à ces lignes directrices, la perte non réalisée liée à un titre de créance disponible à la vente est durable lorsque : i) l'entité a l'intention de vendre le titre; ii) il est plus probable qu'improbable que l'entité devra vendre le titre avant que le coût après amortissement ne puisse être recouvré ou iii) l'entité ne prévoit pas recouvrer la totalité du coût après amortissement du titre (perte sur créance) même si elle ne vendra pas le titre. Si l'une des deux premières conditions est respectée, le montant total de la perte non réalisée comprise dans le cumul des autres éléments du résultat étendu devrait être imputé aux résultats. Si ces deux conditions ne sont pas respectées, mais que l'entité a subi une perte de crédit liée au titre, la perte sur créance et la perte non liée au crédit sont constatées dans les résultats et dans les autres éléments du résultat étendu, respectivement. En ce qui nous concerne, ces directives ont pris effet le 1^{er} mai 2009. À l'adoption de la norme, le solde d'ouverture des bénéficiaires non répartis a augmenté et le cumul des autres éléments du résultat étendu a diminué de 225 millions de dollars après impôts.

Cumul des pertes de valeur durables sur créances comptabilisées dans les résultats relativement aux titres de créance disponibles à la vente

	2009
Pertes sur créances liées aux titres de créance ayant subi une perte de valeur durable à l'adoption du Topic 320 (FSP FAS 115-2 et FAS 124-2) au 1 ^{er} mai 2009	322 \$
Pertes sur créances comptabilisées dans les résultats relativement aux titres de créance qui n'avaient pas fait l'objet d'une perte de valeur auparavant	64
Pertes sur créances comptabilisées dans les résultats relativement aux titres de créance qui avaient fait l'objet d'une perte de valeur auparavant	38
Réductions liées aux titres que nous avons l'intention de vendre ou pour lesquels il est plus probable qu'improbable que nous serons tenus de les vendre avant le recouvrement des coûts après amortissement	(19)
Réductions liées aux titres vendus ou échus au cours de la période	(4)
Solde à la fin	401 \$

Se reporter à la note 3 pour obtenir la méthode et les principales données utilisées pour déterminer les pertes sur créances.

Pertes de valeur durables des titres de créance disponibles à la vente

	2009
Pertes sur créances liées aux titres que nous n'avons pas l'intention de vendre ou pour lesquels il est plus probable qu'improbable que nous ne devons pas les vendre	102 \$
Total des pertes liées aux titres que nous avons l'intention de vendre ou pour lesquels il est plus probable qu'improbable que nous devons les vendre	165
Total des réductions de valeur des titres de créance constatées aux résultats	267 \$
Ajouter : pertes non liées au crédit sur les titres de créance constatées dans les autres éléments du résultat étendu (avant impôts sur les bénéficiaires) (1)	21
Total des pertes de valeur durables réalisées et non réalisées (2)	288 \$

- (1) Le solde présenté exclut un montant brut de 519 millions de dollars au titre des gains non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu relativement aux titres dont la juste valeur a été recouvrée et a excédé le coût après amortissement depuis les réductions de valeur initiales.
- (2) Représente le total des réductions de valeur et des pertes non liées au crédit découlant des titres de créance ayant subi une perte de valeur durable constatées dans les résultats et dans les autres éléments du résultat étendu depuis le 1^{er} mai 2009, soit la date où nous avons adopté le Topic 320.

Événements postérieurs à la date du bilan

En mai 2009, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 855-10, intitulé *Subsequent Events* (Topic 855-10) (FASB Statement No. 165, intitulé *Subsequent Events*), lesquelles ont pris effet pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Le Topic 855-10 exige de communiquer la

date jusqu'à laquelle l'entité a évalué les événements postérieurs à la date du bilan et la justification de cette date. Nous avons évalué les événements postérieurs à la date du bilan jusqu'au 3 décembre 2009 inclusivement, soit la date à laquelle notre conseil d'administration a approuvé nos états financiers consolidés annuels de 2009.

Modifications comptables futures

Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes comptables décrites ci-dessous sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Regroupements d'entreprises

En décembre 2007, le FASB a remplacé les directives en vertu du Topic 805, intitulé *Business Combinations* [FASB Statement No. 141 (révisé en 2007), *Business Combinations*, qui remplace le FASB Statement No. 141, *Business Combinations*]. Les nouvelles directives qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 1^{er} novembre 2009 reprennent les principales exigences des directives initiales, notamment l'utilisation de la méthode d'acquisition pour tous les regroupements d'entreprises et l'identification d'un acquéreur pour chaque regroupement. Les nouvelles exigences importantes comprennent ce qui suit :

- Davantage de catégories d'actifs acquis et de passifs pris en charge doivent être évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition;
- Tous les coûts d'acquisition doivent être passés en charges;
- La part des actionnaires sans contrôle dans les filiales doit être évaluée initialement à la juste valeur et classée à titre d'élément distinct des capitaux propres.

Comptabilisation des actifs acquis et des passifs pris en charge découlant d'éventualités lors d'un regroupement d'entreprises

En avril 2009, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 805-20, intitulé *Business Combinations – Identifiable Assets and Liabilities and Any Noncontrolling Interest* (FSP No. 141 (R)-1, *Accounting for assets acquired and liabilities assumed in a business combination that arise from contingencies*) qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 1^{er} novembre 2009. Ces directives exigent de l'acquéreur qu'il évalue les actifs acquis et les passifs pris en charge découlant d'éventualités lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition si celle-ci peut être déterminée. Si la juste valeur ne peut être déterminée, alors les critères de constatation et les directives du Topic 450, intitulé *Contingencies* (FASB Statement No. 5, intitulé *Accounting for Contingencies*), et du Topic 450-20, intitulé *Contingencies – Loss Contingencies* (FIN 14, intitulé *Reasonable Estimation of the Amount of a Loss, an interpretation of FASB Statement No. 5*) s'appliquent. Après la constatation initiale, une société doit élaborer une formule systématique et logique pour les évaluations subséquentes des passifs, selon leur nature.

Part des actionnaires sans contrôle

En décembre 2007, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 810, intitulé *Consolidation* (FASB Statement No. 160, *Non-controlling Interests in Consolidated Financial Statements – an amendment of ARB No. 51*) qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 1^{er} novembre 2009. Les principales exigences comprennent ce qui suit :

- Toute participation dans les filiales détenue par des parties autres que la société mère doit être présentée séparément des capitaux propres de la société mère;
- Le montant du bénéfice net consolidé attribuable à la société mère et la part des actionnaires sans contrôle doivent être indiqués clairement et présentés dans l'état consolidé des résultats;
- Après l'obtention d'un contrôle, tout changement dans une participation qui n'entraîne pas une perte de contrôle doit être comptabilisé comme une opération sur capitaux propres;
- Tout changement à l'égard d'une participation dans une filiale consolidée qui entraîne une perte de contrôle et la déconsolidation de cette filiale donnera lieu à la constatation d'un gain ou d'une perte et toute participation minoritaire restante dans l'ancienne filiale sera initialement évaluée à la juste valeur.

Instruments d'emprunt convertibles

En mai 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 470-20, intitulé *Debt with Conversion and Other Options* [FSP APB 14-1, *Accounting for Convertible Debt Instruments That May Be Settled in Cash upon Conversion (Including Partial Cash Settlement)*]. Ces directives précisent que les émetteurs d'instruments d'emprunt convertibles doivent comptabiliser séparément les composantes passif et capitaux propres de façon à refléter adéquatement le taux d'emprunt de l'entité qui s'appliquait à un instrument d'emprunt non convertible. En ce qui nous concerne, les directives prendront effet le 1^{er} novembre 2009.

Comptabilisation des opérations de transfert d'un actif financier et de financement du rachat de cet actif

En février 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 860 (FSP No. FAS 140-3, *Accounting for Transfers of Financial Assets and Repurchase Financing Transactions*) qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 1^{er} novembre 2009. Ces directives exigent que le transfert initial d'un actif financier et le financement du rachat qui a été conclu lors du transfert initial, ou en prévision de celui-ci, soient évalués ensemble à titre d'opérations liées, à moins que certains critères ne soient respectés.

Déterminer si un instrument (ou une composante incorporée) est indexé sur le cours des actions de l'entité

En juin 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 815-40, intitulé *Derivatives and Hedging – Contracts in Entity's Own Equity* (EITF 07-5, *Determining Whether an Instrument (or Embedded Feature) is Indexed to an Entity's Own Stock*) qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 1^{er} novembre 2009. Ces directives établissent un processus en deux étapes pour déterminer si un instrument financier lié à des actions et des composantes incorporées sont indexés sur le cours des actions d'une société, dans le but d'établir si l'exception concernant le champ d'application de la définition d'un dérivé du Topic 815, intitulé *Derivatives and Hedging*, devrait s'appliquer.

Comptabilisation des contrats d'assurance de garantie financière

En mai 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 944, intitulé *Financial Services – Insurance* (FASB Statement No. 163, *Accounting for Financial Guarantee Insurance Contracts – an Interpretation of FASB Statement No. 60*) qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 1^{er} novembre 2009. Ces directives exigent qu'une société d'assurance comptabilise des provisions pour sinistres avant la survenance d'un événement de défaut lorsqu'il existe une preuve que l'obligation financière assurée a subi une détérioration de crédit et elles clarifient les méthodes de comptabilisation et d'évaluation à utiliser pour la constatation des primes et des provisions pour sinistres. Les directives prévoient également des obligations d'information supplémentaires.

Comptabilisation d'un instrument (ou d'une composante incorporée) dont le montant du règlement est fondé sur le cours de l'action d'une filiale consolidée d'une entité

En novembre 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 815 (EITF Issue No. 08-8, *Accounting for an Instrument (or an Embedded Feature) with a Settlement Amount that is Based on the Stock of an Entity's Consolidated Subsidiary*) qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 1^{er} novembre 2009. Ces directives fournissent des précisions quant à la question de savoir si un instrument financier pour lequel le montant versé à la contrepartie se fonde en totalité ou en partie sur le cours de l'action d'une filiale consolidée de l'entité doit être indexé sur le cours de l'action de l'entité publiante et, de ce fait, ne pas être exclu de l'exception concernant le champ d'application de la définition d'un dérivé.

Comptabilisation des placements à la valeur de consolidation

En novembre 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 323, intitulé *Investments – Equity Method and Joint Ventures* (EITF Issue No. 08-6, *Equity Method Investment Accounting Considerations*) qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 1^{er} novembre 2009. Ces directives fournissent des précisions quant à la comptabilisation de certaines opérations et les considérations relatives à la dépréciation en ce qui concerne les placements comptabilisés à la valeur de consolidation.

Acomptes au titre de l'entretien versés en vertu de contrats de location

En juin 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 840, intitulé *Leases* (EITF Issue No. 08-3, *Accounting by Lessees for Maintenance Deposits under Lease Arrangements*) qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 1^{er} novembre 2009. Les directives précisent si le preneur doit comptabiliser les acomptes au titre de l'entretien comme un acompte ou comme une charge locative conditionnelle.

Titres de participation

En juin 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 260, intitulé *Earnings per Share* (FSP No. EITF 03-6-1, *Determining Whether Instruments Granted in Share-Based Payment Transactions are Participating Securities*) qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 1^{er} novembre 2009. Ces directives stipulent que les attributions à base d'actions pour lesquelles les droits n'ont pas été acquis et qui sont assorties de droits non susceptibles d'extinction de recevoir des dividendes répondent à la définition d'un titre de participation et qu'elles

doivent être prises en compte dans le calcul du résultat par action à l'aide de la méthode des deux catégories.

Détermination de la durée de vie utile des actifs incorporels

En avril 2008, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 350, intitulé *Intangibles – Goodwill and Other* (FSP No. FAS 142-3, *Determination of the Useful Life of Intangible Assets*) qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 1^{er} novembre 2009. Ces directives modifient les facteurs qui doivent être pris en compte dans l'établissement des hypothèses relatives au renouvellement ou à la prorogation utilisées pour déterminer la durée de vie utile d'un actif incorporel comptabilisé.

Évaluation des passifs à la juste valeur

En août 2009, le FASB a publié l'ASU 2009-5, intitulée *Fair Value Measurements and Disclosures* (Topic 820) – *Measuring Liabilities at Fair Value* qui, en ce qui nous concerne, prendra effet le 1^{er} novembre 2009. Cette mise à jour précise les méthodes à utiliser pour évaluer la juste valeur d'un passif lorsque le prix coté d'un passif identique n'existe pas sur un marché actif et clarifie le fait que la juste valeur d'un passif peut être évaluée en fonction du prix coté du passif lorsqu'il se négocie comme un actif sur un marché actif, sans ajustement du prix pour tenir compte des restrictions à l'égard de la vente du passif.

Placements dans certaines entités qui calculent une valeur liquidative par action

En septembre 2009, le FASB a publié l'ASU 2009-12, intitulée *Fair Value Measurements and Disclosures* (Topic 820) – *Investments in Certain Entities that Calculate Net Asset Value Per Share (or its Equivalent)* qui, en ce qui nous concerne, prendra effet le 1^{er} novembre 2009. Cette mise à jour donne des directives sur l'évaluation de la juste valeur de certains placements possibles et permet à l'entité d'utiliser la valeur liquidative comme une méthode pratique d'évaluation de la juste valeur de ses placements dans certains fonds de placement. Des obligations d'information supplémentaires sont également prévues à l'égard de la nature de tels placements et des risques connexes.

Autres modifications

Le FASB a publié des directives en vertu du Topic 715 (FSP No. FAS 132(R)-1, *Employers' Disclosures about Postretirement Benefit Plan Assets*) qui, en ce qui nous concerne, prendront effet le 31 octobre 2010. De plus, les lignes directrices suivantes publiées par le FASB entreront en vigueur, en ce qui nous concerne, le 1^{er} novembre 2010 : le FASB Statement No. 166, intitulé *Accounting for Transfers of Financial Assets – an amendment of FASB Statement No. 140*, le FASB Statement No. 167, intitulé *Amendments to FASB Interpretation No. 46(R)*, l'ASU 2009-15, intitulée *Accounting for Own-Share Lending Arrangements in Contemplation of Convertible Debt Issuance or Other Financing* et l'ASU 2009-13, intitulée *Multiple-Deliverable Revenue Arrangements*.

Note 32 Information sur la société mère

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales bancaires étant présentées selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. Note 32 Information sur la société mère

Bilans condensés

Au 31 octobre	2009	2008
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	3 397 \$	3 649 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	3 350	11 497
Valeurs mobilières	93 441	93 981
Placements dans des filiales bancaires et des sociétés liées	27 882	27 661
Placements dans d'autres filiales et sociétés liées	21 153	21 786
Biens achetés en vertu de conventions de revente	5 519	5 619
Prêts, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts	225 595	218 449
Soldes nets à recevoir des filiales bancaires	2 690	16 778
Soldes nets à recevoir d'autres filiales	1 718	1 232
Autres actifs	106 737	156 701
	491 482 \$	557 353 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	318 996 \$	351 286 \$
Autres passifs	129 120	167 448
	448 116	518 734
Déventures subordonnées	6 460	7 981
Capitaux propres	36 906	30 638
	491 482 \$	557 353 \$

États condensés des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
Revenu d'intérêt (1)	13 824 \$	18 615 \$	17 563 \$
Frais d'intérêt	6 280	11 302	12 940
Revenu net d'intérêt	7 544	7 313	4 623
Revenus autres que d'intérêt (2)	4 276	3 882	4 408
Total des revenus	11 820	11 195	9 031
Dotations à la provision pour pertes sur créances	2 125	1 116	702
Frais autres que d'intérêt	6 477	5 372	5 905
Bénéfice avant impôts	3 218	4 707	2 424
Charge d'impôts	180	1 257	454
Bénéfice net avant quote-part des bénéfices non distribués des filiales	3 038	3 450	1 970
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	820	1 105	3 522
Bénéfice net	3 858 \$	4 555 \$	5 492 \$

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 18 millions de dollars, de 415 millions et de 420 millions pour les exercices 2009, 2008 et 2007, respectivement.

(2) Comprend la perte relative aux sociétés liées de 7 millions de dollars pour l'exercice 2009 et le revenu de 4 millions et de 4 millions pour les exercices 2008 et 2007, respectivement.

États condensés des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2009	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	3 858 \$	4 555 \$	5 492 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation			
Variation des bénéfices non distribués des filiales	(820)	(1 105)	(3 522)
Autres activités d'exploitation, montant net	10 795	(5 091)	9 741
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	13 833	(1 641)	11 711
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	8 147	(6 343)	(2 234)
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	(33 651)	(44 567)	(43 229)
Produit de la titrisation	21 494	9 480	8 117
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	9 143	5 221	2 438
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	7 239	6 060	4 891
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(13 346)	(11 743)	(6 739)
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	(439)	(616)	(481)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	100	4 990	(1 388)
Variation de l'encaisse investie dans des filiales	497	(6 055)	(2 101)
Variation du financement net fourni à des filiales	13 236	9 436	8 062
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	12 420	(34 137)	(32 664)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des dépôts	(32 290)	45 163	20 225
Émission de débentures subordonnées	-	2 000	87
Remboursement de débentures subordonnées	(1 659)	(500)	(989)
Émission d'actions privilégiées	2 150	613	1 150
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	-	(300)	(150)
Frais d'émission	(77)	(11)	(23)
Émission d'actions ordinaires	2 439	149	155
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(55)	(646)
Actions autodétenues – ventes	72	74	208
Actions autodétenues – achats	(60)	(76)	(133)
Dividendes versés	(2 744)	(2 688)	(2 278)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	2 649	3 541	(553)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	3 015	(11 475)	3 968
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(26 505)	36 435	21 021
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	(252)	657	68
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	3 649	2 992	2 924
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	3 397 \$	3 649 \$	2 992 \$
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés durant l'exercice	7 565 \$	11 524 \$	13 061 \$
Impôts sur les bénéfices (recouvrés) payés durant l'exercice	(947)\$	1 052 \$	(165)\$

Note 33 Événement postérieur à la date du bilan

Comme il est mentionné à la note 25, la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées ont été nommées à titre de défenderesses dans le cadre d'un recours collectif intenté par Regents of the University of California, qui a fait l'objet d'un regroupement avec la poursuite principale intitulée *Newby v. Enron Corp.*, qui constitue le principal recours collectif d'actionnaires présumés d'Enron. Ce recours collectif

contre la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées a été rejeté de façon définitive le 2 décembre 2009. Nous évaluons actuellement la provision de 60 millions de dollars (50 millions de dollars US) que nous avons constituée à cet égard en vue d'un ajustement possible au premier trimestre de 2010.

Acceptation

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Accord général de compensation

Un accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples opérations sur produits dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Actif ajusté en fonction des risques – accord de Bâle II

Donnée utilisée dans le calcul des ratios du capital en fonction des risques, comme les lignes directrices du BSIF le prescrivent selon l'accord de Bâle II, en vigueur au 1^{er} novembre 2007.

Adéquation du capital

Capital suffisant pour nous permettre de prendre en charge les risques et de composer avec les augmentations éventuelles imprévues de ces risques à l'intérieur de cibles réglementaires précises tout en poursuivant nos plans d'affaires. Ces risques comprennent les risques pour lesquels aucune exigence minimale en matière de capital réglementaire n'a été précisée.

Ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction

Les variations de la juste valeur des passifs au titre des dépôts et des débiteurs subordonnés désignés comme détenus à des fins de transaction, qui découlent en grande partie de l'élargissement/du resserrement de nos écarts de taux, se définissent comme des ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction.

Approche standardisée

La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction du risque pour déterminer l'exposition au risque de crédit.

Assureur spécialisé

Compagnie d'assurance qui se spécialise dans les produits d'assurance de garantie financière, principalement à l'intention du marché des obligations municipales aux États-Unis, et les produits de financement structuré, comme les titres garantis par des créances.

Bénéfice de base par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice dilué par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principal organisme de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Capital de deuxième catégorie

Le capital de deuxième catégorie se compose des instruments de capital supplémentaires qui contribuent à la solidité générale d'une institution financière en activité.

Capital de première catégorie et ratio du capital de première catégorie

Le capital de première catégorie se compose des éléments de capital les plus permanents, ne comporte pas de charge fixe obligatoire sur les bénéficiaires et est subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. On obtient le ratio du capital de première catégorie en divisant le capital de première catégorie net ajusté par l'actif ajusté en fonction des risques.

Capital économique

Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. On obtient ce capital en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et cotes de crédit cibles.

Capital total

Le capital total se définit comme le total du capital net de première et de deuxième catégories.

Coefficient actif-capital

Total de l'actif et d'éléments hors bilan définis par le BSIF, divisé par le total du capital réglementaire.

Contrats d'assurance vie détenus par des banques

Nos activités visant la prestation de solutions d'assurance et de retraite aux États-Unis offrent aux banques des contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par une banque qui assurent la valeur de rachat en espèces de la police d'assurance vie contre l'incidence des fluctuations du marché sur les placements sous-jacents, ce qui garantit à la contrepartie un rendement minimum exonéré d'impôt.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à mettre les résultats financiers à l'abri des risques de marché, d'intérêt ou de change (exposition au risque) liés aux opérations bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats en vue de porter la provision pour pertes sur créances, y compris la provision spécifique et la provision générale, au niveau jugé approprié par la direction.

Engagement sous forme de prêt garanti

Titres adossés à un groupe de prêts commerciaux ou personnels, constitués de façon à ce qu'il y ait plusieurs catégories de porteurs d'obligations, lesquelles sont assorties d'échéances diverses, appelées des tranches.

Engagements à accorder du crédit

Montants inutilisés de facilités de crédit offerts aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations de banque ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire.

Entités de gestion de placements structurés

Entités de gestion de placements gérés qui détiennent essentiellement des titres adossés à des créances mobilières de grande qualité et qui s'autofinancent par l'intermédiaire du marché du papier commercial à court terme et du marché des billets à moyen terme.

Fonds de couverture

Fonds d'investissement offert aux particuliers ou aux institutions en bonne santé financière qui peut recourir à des stratégies audacieuses non accessibles aux fonds communs de placement, comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Garanties

Biens affectés à titre de garantie pour un prêt ou toute autre obligation. Les biens affectés en garantie peuvent être des espèces, des valeurs mobilières assorties de cotes élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Garanties et lettres de crédit

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers.

Horizon de survie

Évalue la période durant laquelle RBC disposerait de suffisamment de fonds pour rembourser les dettes arrivant à échéance et financer ses engagements hors bilan si le financement sur stocks non garanti devenait soudainement non disponible et que des actifs liquides, en excluant toute partie des prêts et des prêts hypothécaires, étaient monétisés.

Instruments de capital innovateurs

Instruments de capital émis par des structures d'accueil dont le principal objectif est d'obtenir du capital.

Instruments financiers hors bilan

Divers types d'ententes liées au crédit offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidité, les produits à valeur stables, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire, les facilités d'émission de billets ou les facilités de prise ferme renouvelables, les garanties pour prêt de titres et les autres indemnisations.

Juste valeur

Montant d'une contrepartie auquel auraient agrée, sans y être forcées, des parties informées et consentantes dans des conditions normales de concurrence.

Lettres de crédit documentaire

Engagements écrits pris par une banque au nom d'un client (p. ex. un importateur) permettant à un tiers (p. ex. un exportateur) de tirer des traites sur la banque jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé, sous réserve de conditions précises. De tels engagements sont conclus afin de faciliter le commerce international.

Majoration au montant imposable équivalent

Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôts qui permet d'obtenir le bénéfice net après impôts.

Marge nette d'intérêt (actif moyen)

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif moyen.

Marge nette d'intérêt (actif productif moyen)

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif productif moyen.

Montant brut de l'actif ajusté

Le montant brut de l'actif ajusté est utilisé lors du calcul du coefficient actif-capital. Il représente notre actif total, y compris des éléments hors bilan particuliers et compte tenu des déductions prescrites.

Obligations couvertes

Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

PCGR des États-Unis

Principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

PCGR du Canada

Principes comptables généralement reconnus du Canada.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Position de capital

Indique dans quelle mesure les actifs non liquides sont financés par des passifs secondaires et représente une mesure basée sur une formule de notre risque d'illiquidité structural, tant comparatif que directionnel.

Position de capital en liquidités

Indique dans quelle mesure les actifs non liquides (à long terme) sont financés par des passifs à court terme et représente une mesure basée sur une formule de notre risque d'illiquidité structural, tant comparatif que directionnel.

Prêt à risque

Le prêt à risque est une pratique qui consiste à effectuer des prêts à des emprunteurs qui ne peuvent obtenir les meilleurs taux d'intérêt sur le marché en raison de leurs mauvais antécédents de crédit. Le prêt à risque est assorti de risques plus élevés tant pour les prêteurs que pour les emprunteurs compte tenu des taux d'intérêt plus élevés pour les emprunteurs, des mauvais antécédents de crédit et des situations financières difficiles allant généralement de pair avec les demandeurs de prêts à risque.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité.

Prêts de catégorie Alt-A

Terme utilisé aux États-Unis pour décrire les actifs (principalement les prêts hypothécaires) dont le profil de risque de l'emprunteur se situe entre les catégories acceptable et à haut risque. La catégorisation des prêts de catégorie Alt-A (par opposition aux prêts à taux préférentiel) varie, notamment en ce qui a trait à une vérification ou à une consignation limitée du revenu de l'emprunteur ou un historique de crédit limité.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement éliminés du bilan après 180 jours de retard.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Le capital nominal du produit dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Provision pour pertes sur créances

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances déterminées ainsi que les pertes subies mais non déterminées à la date du bilan.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par la moyenne des cours extrêmes au cours de la période visée.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débetures subordonnées).

Risques

Les institutions financières sont exposées à un certain nombre de risques pouvant entraîner des pertes, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'illiquidité et de financement, le risque lié à la réputation, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, le risque lié aux activités d'assurance, le risque stratégique, le risque de concurrence et le risque systémique.

Structure d'accueil

Les structures d'accueil sont principalement utilisées pour titriser des actifs financiers ou autres types d'actifs en vue de générer des fonds, de réduire le risque de crédit et de gérer le capital.

Swaps sur défaillance

Contrat de dérivés qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Titres adossés à des actifs

Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels

Titres créés au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels.

Titres à enchères

Titres émis par l'entremise d'entités à détenteurs de droits variables (EDDV) qui détiennent des actifs à long terme financés au moyen de titres de créance à long terme, dont le taux d'intérêt est révisé à chaque période de 7 à 35 jours lors d'enchères gérées par les institutions financières participantes.

Titres garantis par des créances

Titres de qualité supérieure adossés à des groupes d'obligations, à des prêts ou à tout autre type d'instrument d'emprunt.

Titres vendus à découvert

Opération dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Titrisation synthétique

Transfert à des tiers non affiliés des risques liés à des éléments donnés de nos actifs financiers au moyen de l'utilisation de certains instruments financiers, tels que les swaps sur défaillance et les contrats de garantie.

Tranche

Type de titre créé en vertu d'un processus utilisé dans le secteur du financement structuré selon lequel les risques et le rendement liés à un groupe de titres sont regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent.

Tranches de premier rang supérieur liées à nos activités de crédit structuré

Classe la plus élevée de papier commercial ou de titres émis au cours des activités de crédit structuré. Ces instruments financiers tirent parti de la subordination de tous les autres titres, y compris les titres émis par des entités de crédit structuré.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subirait le portefeuille de négociation de la banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque est une mesure de la valeur procurée aux actionnaires et inhérente au bilan de notre secteur Assurances pour l'exercice considéré, compte non tenu de toute valeur associée aux nouvelles ventes futures. La direction utilise la variation de la valeur intrinsèque entre les périodes considérées comme une mesure de la valeur créée par les activités au cours de l'exercice. La valeur des contrats en vigueur correspond à la valeur actualisée du bénéfice prévu découlant des contrats en vigueur, déduction faite du coût actualisé nécessaire pour conserver les capitaux servant à maintenir ces contrats en vigueur.

Administrateurs et haute direction

Administrateurs

W. Geoffrey Beattie (2001)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
The Woodbridge Company Limited
Vice-président du Conseil
Thomson Reuters Corporation

Douglas T. Elix, A.O. (2000)
Ridgefield, Connecticut
Administrateur de sociétés

John T. Ferguson, F.C.A. (1990)
Edmonton (Alberta)
Président du Conseil et chef de la direction
Princeton Developments Ltd.
Princeton Ventures Ltd.

L'hon. Paule Gauthier,
C.P., O.C., O.Q., C.R. (1991)
Québec (Québec)
Associée principale
Stein Monast s.e.n.c.r.l.

Timothy J. Hearn (2006)
Calgary (Alberta)
Président
Hearn & Associates

Alice D. Laberge (2005)
Vancouver (Colombie-Britannique)
Administratrice de sociétés

Jacques Lamarre, O.C. (2003)
Montréal (Québec)
Administrateur de sociétés

Brandt C. Louie, O.B.C., F.C.A.
(2001)
West Vancouver (Colombie-Britannique)
Président et chef de la direction
H.Y. Louie Co. Limited
Président
London Drugs Limited

Michael H. McCain (2005)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Les Aliments Maple Leaf Inc.

Gordon M. Nixon (2001)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Banque Royale du Canada

David P. O'Brien, O.C. (1996)
Calgary (Alberta)
Président du Conseil
Banque Royale du Canada
Président du Conseil
EnCana Corporation

J. Pedro Reinhard (2000)
Key Biscayne, Floride
Président
Reinhard & Associates

Edward Sonshine (2008)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
RioCan Real Estate
Investment Trust

Kathleen P. Taylor (2001)
Toronto (Ontario)
Présidente et chef de
l'exploitation
Four Seasons Hotels and Resorts

Victor L. Young, O.C. (1991)
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
Administrateur de sociétés

La date précisée entre parenthèses à la suite du nom de chaque administrateur indique la date de nomination au titre d'administrateur.

Haute direction

Morten N. Friis
Chef de la gestion des risques

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef
des finances

M. George Lewis
Chef de groupe
Gestion de patrimoine

A. Douglas McGregor
Co-chef de groupe
Marchés des Capitaux

David I. McKay
Chef de groupe
Services bancaires canadiens

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Mark A. Standish
Co-chef de groupe
Marchés des Capitaux

Barbara G. Stymiest
Chef de groupe
Stratégie, Trésorerie et Services
aux entreprises

W. James Westlake
Chef de groupe
Services bancaires internationaux
et Assurances

Principales filiales

Principales filiales (1)	Adresse du bureau principal (2)	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3)
Société d'Hypothèques de la Banque Royale (4)	Toronto (Ontario), Canada	1 060 \$
Fiducie de capital RBC	Toronto (Ontario), Canada	1 500
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée (4)	Toronto (Ontario), Canada	3 679
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC DS Services financiers Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Investment Services (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	509
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	365
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	24 537
Fonds d'investissement Royal Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Gestion Assurances RBC Inc.	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance RBC du Canada	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Gestion d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Phillips, Hager & North Investment Counsel Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
RBC Caribbean Investment Limited	George Town, Grand Cayman	
Royal Bank of Canada Insurance Company Limited	St. Michael, La Barbade	
Finance Corporation of Bahamas Limited	Nassau, Bahamas	
Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman	
RBC (Barbados) Funding Ltd.	St. Michael, La Barbade	
Royal Bank of Canada (Caribbean) Corporation	St. Michael, La Barbade	
Royal Bank of Canada Trust Company (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman	
RBC Alternative Asset Management Inc. (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC Holdings (USA) Inc. (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC USA Holdco Corporation (2), (5)	New York (New York), États-Unis	
RBC Capital Markets Holdings (USA) Inc. (2)	Minneapolis (Minnesota), États-Unis	
RBC Capital Markets Corporation (2)	New York (New York), États-Unis	
Prism Financial Corporation (5)	Wilmington (Delaware), États-Unis	
RBC Trust Company (Delaware) Limited	Wilmington (Delaware), États-Unis	
RBC Insurance Holding (USA) Inc.	Wilmington (Delaware), États-Unis	
Liberty Life Insurance Company	Greenville (Caroline du Sud), États-Unis	
RBC Capital Markets Arbitrage S.A.	Luxembourg, Luxembourg	
Royal Bank of Canada (Asia) Limited	Singapour, Singapour	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
RBC PH&N Holdings Inc. (6)	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Bancorporation (USA) (5)	Raleigh (Caroline du Nord), États-Unis	4 359
RBC Bank (USA)	Raleigh (Caroline du Nord), États-Unis	
RBCF L.P. (2)	Wilmington (Delaware), États-Unis	245
Royal Bank of Canada Financial Corporation	St. Michael, La Barbade	4
RBC Finance B.V.	Amsterdam, Pays-Bas	3 609
Royal Bank of Canada Holdings (U.K.) Limited	Londres, Angleterre	
Royal Bank of Canada Europe Limited	Londres, Angleterre	
Royal Bank of Canada Investment Management (U.K.) Limited	Londres, Angleterre	
Royal Bank of Canada Trust Corporation Limited	Londres, Angleterre	
RBC Asset Management UK Limited	Londres, Angleterre	
RBC Holdings (Channel Islands) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Treasury Services (CI) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Offshore Fund Managers Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Fund Services (Jersey) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Investment Solutions (CI) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Investment Services Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Regent Fund Managers Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Trust Company (International) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
Regent Capital Trust Corporation Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Trust Company (Jersey) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Trustees (Guernsey) Limited	Guernesey, îles Anglo-Normandes	
RBC Regent Tax Consultants Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC Wealth Planning International Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC cees Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC cees International Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
RBC cees Fund Managers (Jersey) Limited	Jersey, îles Anglo-Normandes	
Royal Bank of Canada Trust Company (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	
RBC Reinsurance (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	
Royal Bank of Canada (Suisse)	Genève, Suisse	
Roycan Trust Company S.A.	Genève, Suisse	
RBC Investment Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	15
RBC Capital Markets (Japan) Ltd.	St. Michael, La Barbade	43
RBC Holdings (Barbados) Ltd.	St. Michael, La Barbade	2 659
RBC Financial (Caribbean) Limited	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	

(1) La Banque détient, directement ou indirectement, la totalité des actions avec droit de vote de chaque filiale, à l'exception de Finance Corporation of Bahamas Limited (75 %).

(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC Holdings (USA) Inc., de RBC USA Holdco Corporation, de RBC Capital Markets Holdings (USA) Inc. et de RBC Alternative Asset Management Inc., qui sont constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, de RBC Capital Markets Corporation, qui est constituée sous les lois de l'État du Minnesota, et de RBCF L.P., qui est fondée sous le régime des lois de l'État du Nevada.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

(4) Les filiales ont des actions sans droit de vote en circulation, que la Banque détient, directement ou indirectement, en totalité.

(5) RBC USA Holdco Corporation détient une participation de 7,60 % et Prism Financial Corporation détient une participation de 2,33 % dans RBC Bancorporation (USA).

(6) Les actions échangeables de RBC PH&N Holdings Inc. en circulation, qui ont été émises comme tranche de la contrepartie pour l'acquisition de PH&N, seront échangées à raison de une action pour une action ordinaire de RBC trois ans après la clôture conformément à la convention d'acquisition.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-974-5151
Télécopieur : 416-955-7800

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada

Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Royal Bank Plaza
Agent principal :
Société de fiducie Computershare du Canada
Adresse :
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(au Canada et aux États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web : computershare.com/rbc

Co-agent des transferts
(États-Unis) :
Computershare Trust Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts
(Royaume-Uni) :
Computershare Investor
Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgewater Road,
Bristol BS99 7NH
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse

(Symbole de l'action : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada — Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis — Bourse de New York (NYSE)
Suisse — Bourse suisse (SIX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul de l'impôt sur les gains en capital au Canada, le prix de base de notre action ordinaire au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter la division d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et celle de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Ave., 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(au Canada et aux États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(au Canada et aux États-Unis)
ou 416-263-9394
(communications internationales)
Courriel :
service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :
Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
9th Floor, South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7806
Télécopieur : 416-974-3535

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :

Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
4th Floor, North Tower
Toronto (Ontario) M5J 2W7
Canada

Téléphone : 416-955-7802
Télécopieur : 416-955-7800
Il est aussi possible de consulter le site Web suivant :
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires RBC; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Aux fins des nouvelles dispositions en matière de crédit d'impôt pour dividendes contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que nous versons à des résidents du Canada sur nos actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005 sont désignés comme des « dividendes admissibles ». À moins d'avis contraire, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) versés après cette date sont désignés

Dates de paiement des dividendes pour 2010

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates ex-dividende	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AJ, AL, AN, AP, AR, AT, AV et AX	22 janvier 20 avril 22 juillet 22 octobre	26 janvier 22 avril 26 juillet 26 octobre	24 février 21 mai 24 août 24 novembre

Gouvernance

Un sommaire des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la New York Stock Exchange est présenté sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

comme des « dividendes admissibles » aux fins de la législation susmentionnée.

Rachats d'actions ordinaires

Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, par l'intermédiaire de la TSX. Durant la période de un an commençant le 1^{er} novembre 2009, nous pourrions racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 millions de nos actions ordinaires sur le marché libre, aux cours du marché. Nous déterminerons le montant de ces achats et le moment où ils auront lieu conformément à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve d'une consultation préalable avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Un exemplaire de notre avis d'intention de déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le secrétaire de la Banque, à notre adresse postale torontoise.

Assemblée annuelle de 2010

L'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra le mercredi 3 mars 2010 à 9 h (heure normale de l'Est) au Palais des congrès du Toronto métropolitain, North Building, 255 Front Street West, Toronto (Ontario), Canada.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2010

Premier trimestre	3 mars
Deuxième trimestre	27 mai
Troisième trimestre	26 août
Quatrième trimestre	3 décembre

ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI – Comme le prescrit notre Code de déontologie, qui s'applique à toutes les sociétés de la Banque Royale du Canada et qui vise tous les employés également, nous nous engageons à offrir l'égalité des chances dans le cadre de toutes nos opérations avec les employés, les clients, les fournisseurs ou les autres parties. Aux États-Unis, nos filiales se sont engagées à offrir l'égalité d'accès à l'emploi conformément aux lois et règlements fédéraux américains applicables (règles d'égalité d'accès à l'emploi) à tous les employés et candidats à l'embauche. Conformément à cet engagement, toutes les décisions relatives à l'embauche touchant nos filiales américaines reposent sur les aptitudes et le rendement sans égard au groupe ethnique, à la couleur de la peau, à la nationalité ou à l'origine, à la religion, à l'âge, au handicap, au sexe, à l'orientation sexuelle, au statut de vétérans ou à tout autre facteur ou caractéristique protégé par la loi. Nos filiales américaines sont des employeurs souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et se conforment aux lois américaines fédérales, d'États et municipales en matière de travail, y compris les règlements applicables aux fournisseurs du gouvernement fédéral. La présentation des pratiques de nos filiales américaines en matière d'égalité d'accès à l'emploi dans notre rapport annuel aux actionnaires de 2009 est obligatoire aux termes des règles d'accès à l'emploi.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport annuel comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, RBC FIDUCIE DE CAPITAL, RBC PLACEMENTS EN DIRECT, ENVOIS INTERNATIONAUX DE FONDS RBC, RBC RÉCOMPENSES, FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES RBC, BILLETS SECONDAIRES DE LA FIDUCIE RBC, RBC TruCS et RBC GESTION DE PATRIMOINE, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada, utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à Dexia utilisent la désignation commerciale de RBC sous licence.

